

Théologie de la libération

« Les pauvres font de la théologie. Elle est de libération », affirme le dominicain Jean Cardonnel en commentant le récent « procès », à Rome, du Père Leonardo Boff. Celui-ci explique, dans un entretien, que la théologie de la libération est la réponse la plus efficace à l'athéisme moderne. Il faut aller au-delà de la mise en garde romaine, estime le Père Jean-Yves Calvez : les chrétiens doivent approfondir le thème de la libération, mais ne pas se laisser prendre au piège du marxisme.

Au-delà d'une mise en garde

L'Écriture au marxisme est au centre du débat sur la théologie de la libération. On débattait à Rome pour savoir si tel ou tel théologien est effectivement contaminé. Je redoute, quant à moi, qu'on voie souvent le marxisme là où il n'est pas. Je sais comment se répand vite, méchamment et indûment l'accusation de communisme ou de marxisme.

Je dois pourtant aussi témoigner avoir entendu certains prêtres et religieux d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe aussi soucieux fermement de la possibilité pour les chrétiens d'adopter l'analyse marxiste. Plus d'un précise que, si elle n'implique pas pour lui le matérialisme dialectique athée, elle comporte du moins le matérialisme historique : la détermination par les forces de production matérielles et les caractères dépendant des superstructures et de la conscience.

Franchement aussi l'acceptation de la lutte des classes comme « loi historique », sous-entendant en réalité la poursuite de l'abolition de la division en classes passe par la participation active à la lutte de la classe prolétarienne. Violente, si besoin est. Le problème est ici, pour un chrétien, d'adopter cette lutte comme seul remède, à l'exclusion de la recherche de la réconciliation sur des bases nouvelles. Dans l'hypothèse marxiste, cette recherche ne peut être que diversion, et il n'y a pas place en elle pour la conversion des esprits ou des cœurs. Chacun n'est-il pas déterminé par sa situation dans le processus de production ? C'est ce carcan que le chrétien ne peut pas accepter. S'il entre à fond dans cette logique, sa foi même en sera atteinte.

Je comprends donc la mise en garde et l'invitation à prendre du recul pour réexaminer les conséquences des positions adoptées.

Proclamant la possibilité d'une « authentique » théologie de la libération, elle sous-entend que plus d'un effort entrepris y contribue déjà et que plus d'un « théologien de la libération » y a apporté sa pierre.

C'est tout de même l'Église entière, malgré ses faiblesses, qui est de plus en plus engagée récemment pour les droits de l'homme, contre les discriminations et nombre d'injustices. Comme le note la Congrégation pour la doctrine de la foi, « ses nombreuses interventions [de Jean-Paul II] rappellent la doctrine des droits de l'homme touchant directement aux problèmes de la libération de la personne humaine des divers types d'oppression dans elle est victime ».

Le thème de la libération mérite donc d'être développé en théologie et dans le langage et la pratique des chrétiens, ce n'est pas une tâche facile. La théologie vivante a à parler de son sujet, Dieu, le Christ son fils, la vocation et la destinée de l'homme, la foi, la communauté des croyants et ses sacrements, avec des mots du vocabulaire de tout le monde. « Libération » en est un, mais elle doit s'élever vraiment ces mots à un autre usage que le quotidien. Pour que le thème de la libération prenne un caractère toute la force théologique dont il est capable, il faut d'abord qu'on ne le limite pas à son usage social et politique.

A cette condition il y a beaucoup de chances de continuer à compter dans la théologie chrétienne. La Congrégation pour la doctrine de la foi, au-delà de la crise présente, encourage à le cultiver.

Non que les paysans, les ouvriers d'Amérique latine, utilisent habituellement ce langage marxiste. Ils le mettent au service du poème d'émancipation jadis présenté comme manuel des résignés. Ils apprennent que la Bible s'ouvre sur le récit de ce qui leur arrive : en plein esclavage, la décision libératrice.

C'est à partir de leur expérience d'une sortie effective des griffes du tout-puissant négrier que les pauvres ruminent la création. Le Créateur arrache au chaos, à la jungle des appétits féroces. A force de prendre parti pour les plus faibles, il s'incarne. Dans la personne de son Fils, il se redonne à l'état d'homme colonisé. Il change les démons et les marchands. Il est crucifié comme passionné excessif de la libération radicale du monde. On ne lui prend pas sa vie, il la donne.

Création, libération, passion ressuscitante, voilà ce que vivent les

Suspects d'adhésion au Christ libérateur

par JEAN CARDONNEL (*)

BUSQUEMENT, des oreilles s'ouvrent au cri de paysans qui tourment les spécialistes du crime légalisé. Les bruits de d'agone bouillonnent quelqu'un. La Parole blessée se manifeste : « J'ai vu, j'ai vu la détresse de mon peuple qui est en Égypte et j'ai entendu les cris qui lui arrachent ses oppresseurs. Oui, je reconnais ses tourments. Je suis descendu pour le libérer de la main des Égyptiens... »

Il sont innombrables, ceux qui ont appris par cœur ce fragment d'Exode. N'importe quel travailleur agricole ou habitant d'une favela brésilienne, d'un bidonville d'Amérique du Sud peut aujourd'hui désigner Pharaon sous ses diverses formes. Les misérables découvrent que leur sort ne résulte pas de la volonté de Dieu Super-Pharaon. Ils analysent la cause de leur situation inéluctable : le processus d'accumulation du capital, la lutte des classes que déclenchent les seigneurs relayés par une bourgeoisie implacable.

Lorsque des enfants mourraient d'épuisement dans les manufactures, Rome n'a rien vu, rien entendu. Quand les juifs partaient en fumée, Rome a peu vu, peu entendu.

Elle a, en revanche, condamné l'« Avent », le Sillon de Marc Sangnier, à travers lui, la démocratie, puis les prêtres ouvriers. Elle a soupçonné plusieurs théologiens et convoqué l'irréprochable classique Leonardo Boff. Nous étions naïvement persuadés que le dernier concile romain avec la Sainte Alliance des pouvoirs constitués. Pie XI déclarait scandale majeur le fait pour l'Église d'avoir perdu la classe ouvrière. Elle perd ensuite les femmes en voie d'émancipation. Va-t-elle perdre aussi le clergé-ouvrier ? Jean XXIII voyait dans cette triple libération prolétarienne, féminine et des peuples inférieurs les signes des temps. Les pauvres ne laisseront pas l'Église aux mains des troupes conservatrices. Ils se rappelleront inlassablement à son souvenir inoubliable du Christ libérateur.

(*) Dominicain.

Le Père Boff s'explique : « la réponse la plus efficace à l'athéisme »

(Suite de la première page.)

Pour l'Église latino-américaine, le « sujet historique » de la libération, ce sont les opprimés. Il faut que l'Église s'incorpore à ce mouvement.

- Vous pensez que l'Église doit se déclarer plus ouvertement en faveur des pauvres et des opprimés quels qu'ils soient ?

- C'est une évidence. L'attitude qui est à l'origine du document de la Congrégation pour la doctrine de la foi reste « paternaliste ». L'Église dit qu'il faut lutter pour les pauvres, elle ne dit pas qu'elle est du côté des pauvres. C'est une position d'assistance, non de libération. Dans ce processus, ce sont les pauvres qui ont « l'hégémonie », non l'Église : celle-ci doit accompagner le mouvement avec les autres groupes. Or, jusqu'à présent, elle n'accompagne ce mouvement que pour ses propres motivations. Assurément, le thème de la libération est important dans une perspective biblique. On peut souscrire à tout ce qui a été écrit de ce point de vue dans le document,

mais il faut partir de la pratique réelle et non du désir d'une éventuelle libération future.

« Anachronique »

- Le document donne une vision du marxisme qui, d'un certain point de vue, rappelle celle de Pie XII...

- Compte tenu de la réflexion déjà faite en la matière au sein de l'Église, je dirai qu'il apparaît anachronique et finalement acritique dans son schématisme. Il traite du marxisme de l'Académie des sciences de Moscou. On ne tient aucun compte des apports de Gramsci, ou d'Althusser. Le document nous accuse d'être acritiques, ingénu à l'égard du marxisme. Ce n'est absolument pas cela. Nous sommes plus critiques que ceux qui ont rédigé ce document ne le font imaginer. Ce texte révèle un retard théorique de trente à quarante ans.

- La Congrégation pour la doctrine de la foi publiera vers la fin de l'année un nouveau document tenant compte de votre

« colloque » avec le cardinal Ratzinger. Qu'en résultera-t-il pour l'action sur le terrain ?

- A la fin de l'entretien que j'ai eu avec le cardinal Ratzinger étaient présents également les cardinaux Arns et Lorscheider, archevêques de Sao-Paulo et Fortaleza. Nous avons parlé amicalement. Le cardinal Arns a suggéré d'inviter des théologiens de la libération, ou des membres des épiscopats qui ont une expérience en ce domaine, afin de préparer ensemble, au cours d'une réunion qui pourrait se tenir en Afrique ou en Amérique latine, le nouveau document. Le cardinal Ratzinger s'est montré, semble-t-il, prêt à approfondir les questions absentes du premier document : en particulier la spiritualité de la théologie de la libération et l'engagement qu'elle a suscité. La théologie de la libération conteste non les institutions en soi mais leurs formes autoritaires et, bien sûr, l'oppression.

- Le Vatican semble voir dans les églises « peuple » une remise en cause de la hiérarchie.

- Je crois cette interprétation erronée. Au Brésil par exemple, la conférence épiscopale, qui comprend trois cent vingt-cinq évêques, a décidé de fonder des communautés de base. Celles-ci veulent leurs évêques, leurs prêtres, et les respectent. Il y a une convergence entre le peuple qui veut participer à l'Église et l'Église, en tant que hiérarchie, qui veut aussi avoir une dimension populaire. Il existe une critique, c'est vrai, d'un type de hiérarchie bureaucratique, lointaine et doctrinale. Ce que nous voulons, c'est une unité organique. Nous voulons être unis dans le respect des droits de l'homme et du changement de la société.

tures écoute les pauvres. Dieu est un appui, une force supplémentaire à ce mouvement. La théologie de la libération a une énorme fonction évangélistique, car c'est l'inspiration la plus authentique de la Bible.

- Il semble qu'il y ait eu une équivoque à propos de votre venue à Rome. Le cardinal Ratzinger a déclaré (le Monde du 5 septembre) que vous n'aviez pas été convoqué à ce « colloque » mais que c'est vous qui l'aviez demandé.

- Le cardinal est revenu sur ses propos. Il me l'a dit personnellement. J'ai bel et bien été convoqué pour juin ou juillet par la lettre que j'ai reçue le 15 mai. J'ai répondu que je ne pouvais venir qu'en octobre. Finalement, l'entretien a été fixé au début de septembre.

- De quels problèmes traiterez-vous dans votre prochain livre Trinité, société et libération ?

- J'ai pratiquement terminé ce livre. Il s'agit d'une tentative de penser la théologie de la libération de manière concrète à partir du thème de la Trinité. La théologie de la libération n'est pas un thème de théologie. C'est une vision, c'est une approche, une lecture de l'ensemble de la théologie (Dieu, le péché, l'Église, la Trinité) dans une perspective de libération.

Propos recueillis par PHILIPPE PONS.

UNE DÉCLARATION DE THÉOLOGIENS FRANCOPHONES Confusion et caricatures

Des théologiens moralistes français et belges, réunis récemment en congrès, ont adopté la déclaration suivante : « Les médias ont beaucoup parlé ces derniers jours d'une mise en garde publiée au Vatican par la Congrégation pour la doctrine de la foi. Ce texte traite de la théologie de la libération. Il spécifie que seules « certaines formes » de cette théologie sont à rejeter. Malgré cette précision, il produit souvent l'impression que c'est la théologie de la libération qui est condamnée. Or le cardinal Ratzinger a confirmé dans une conférence de presse que sont uniquement visées « les théologies qui identifient la foi à une option idéologique ».

« On peut à ce propos signaler que Mgr Villot vient de rappeler que l'épiscopat français a lui-même publié un document sous le titre Libération des hommes et salut en Jésus-Christ. Quant à l'Instruction romaine, elle ne critique pas le renouveau reli-

gieux qui s'est manifesté en Amérique latine, en lien intime avec une option de solidarité avec les pauvres et une réflexion théologique sur la libération.

« Notre regret porte néanmoins sur la confusion engendrée par la Congrégation pour la doctrine de la foi quand elle utilise l'expression « théologies de la libération » pour désigner les positions dénoncées : ces dernières, en effet, ne sont pas tenues par la très grande majorité des théologues de la libération qui se sont élaborés en Amérique latine. Nous espérons et souhaitons qu'une distinction plus explicite entre les théologies de la libération et leurs caricatures contribue au développement d'un débat théologique ferme et serein.

[Parmi les signataires de ce texte, on relève notamment les noms des théologiens suivants : Michel Legrain, Pierre de Loch, Bernard Quéjqueux, Xavier Thévenot, René Simon, Jean-Paul Durand, Hugues Poul, Jean-Pierre Lixant, Christian Duquoc, etc.]



les français peints par eux-mêmes

CHRISTINE, 34 ans, Paris (75). Divorcée, un enfant. Journaliste dans un hebdomadaire d'actualité. Signes particuliers : sait admirablement ficeler ses dossiers de fond. Son arme : un abonnement à « Problèmes économiques » et à « Problèmes politiques et sociaux ».

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

« Le langage des faits, les moyens de juger ».

Vente en librairie - Vente par correspondance 29-31 quai Voltaire, 75007 PARIS

Problèmes économiques, 50 n° par an, abonnement 258 F, le n° 7 F

Problèmes politiques et sociaux, 24 n° par an, abonnement 248 F, le n° 15 F

« Dieu ne doit pas être le symbole de l'opposition »

- En quelques mots, comment définiriez-vous la théologie de la libération ?

- Elle veut d'abord répondre à la protestation des opprimés contre les injustices au nom de l'Évangile et de la foi. Il s'agit de démontrer que l'Évangile et la foi sont un moteur du changement de la société et de l'Église elle-même.

Mais elle est aussi la réponse la plus efficace à l'athéisme moderne. Celui-ci, en effet, ne nie Dieu que parce qu'il le voit capturé par les forces dominantes pour maintenir l'oppression. Il nie Dieu contre une société qui le manipule. Ce que nous voulons montrer, c'est que le chrétien c'est avoir un motif en plus pour être libérateur car le Dieu des Écritures

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75447 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4287-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 63872 F
Tél. 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER	
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 \$; Côte d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 \$; G.-B., 35 p. ; Grèce, 95 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 900 L. ; Liban, 378 P. ; Libye, 0,350 DA ; Luxembourg, 28 L. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 S. ; Thaïlande, 110 mt.	
Édité par la S.A.R.L. Le Monde	
Général : André Laurens, directeur de la publication	
Anciens directeurs : Hubert Bonin-Méley (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982)	
Imprimé en France par les Ateliers de la Presse, 11 rue de la Harpe, 75005 PARIS	
Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration	
Commission paritaire des journaux et publications, n° 51 437 ISSN : 0395-2037	

ABONNEMENTS			
3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	839 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messagerie)			
I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. - SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande. Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre un chèque à leur demande. Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les sous-projets en espèces d'impression.

Le Monde dossiers et documents

SEPTEMBRE 1984

LES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ

Dans ce numéro un second dossier LA DÉSSERTIFICATION

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 5,50 F

Le président américain au sujet de la dégradation des relations avec...

Washington - Comme pour...

REUNIS A DUBAÏ les ministres des affaires étrangères ont préparé leur prochain...

De notre envoi...

150 من الاموال

صحنه من الامل

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

AVANT LA RENCONTRE REAGAN-GROMYKO

Le président américain se montre prudent au sujet de la décripation des relations avec Moscou

De notre correspondant

Washington. - Comme pour mieux souligner la valeur électorale de l'événement, M. Reagan a personnellement confirmé, mardi 11 septembre, qu'il recevrait M. Gromyko, le ministre soviétique des affaires étrangères, à la Maison Blanche le 28 de ce mois. Plus que prudent sur les improbables résultats immédiats de ce prochain entretien, le président l'a présenté comme une nécessaire étape psychologique qui permettra « peut-être », a-t-il déclaré, de « convaincre (Moscou) que les Etats-Unis n'ont pas de mauvaises intentions ».

« Le moment est peut-être venu, a ainsi dit M. Reagan, au cours d'une brève conférence de presse télévisée, où toute possible amélioration de la compréhension entre nos deux gouvernements devrait peut-être précéder toute reprise d'une recherche de solution aux différents problèmes. » C'était indiquer qu'il ne fallait pas s'attendre à un déblocage prochain des négociations sur le contrôle des armements. M. Reagan n'en a pas moins martelé qu'il donnait « la plus haute priorité » à cette question et qu'il « espérait » que ses discussions avec M. Gromyko contribueraient à rendre le monde « plus sûr ».

M. Reagan, en somme, s'est attaché à faire comprendre aux électeurs américains qu'une décripation s'esquissait dans les relations américano-soviétiques et qu'il en avait toujours été partisan. « Nous avons à de multiples occasions proposé des rencontres aux Soviétiques [et] n'avons quitté aucune négociation », a-t-il notamment dit, laissant clairement entendre que c'était l'attitude du Kremlin qui avait écarté et non pas la sienne.

Le président s'est refusé à toute analyse des raisons de ce changement et des rapports de forces au sein du Kremlin, se contentant de dire : « Je traiterais avec le gouvernement (soviétique) tel qu'il se présentera à moi. » A entendre les commentaires officiels du département

d'Etat et de l'entourage présidentiel, Washington se semble, au demeurant, guère sûr de l'interprétation à donner du cadeau électoral dont le Kremlin vient de gratifier M. Reagan. L'unique explication avancée est que l'URSS, convaincue de la réélection du candidat républicain, a souhaité préserver l'avenir. Mais l'on ne dit rien de l'attitude qu'elle pourrait vouloir adopter après le scrutin de novembre.

Les ventes de céréales

Visiblement satisfait, mais s'obligeant à la gravité d'un homme d'Etat parlant de choses sérieuses, M. Reagan n'a pas été plus explicite sur ses propres intentions dans le domaine des relations avec Moscou. Il ne s'est, en revanche, pas privé de tourner en dérision, d'une phrase, le plan de réduction du déficit budgétaire présenté la veille par son adversaire démocrate, M. Mondale. Il ne s'agit que d'un plan « d'augmentation des impôts », a-t-il dit, avant d'annoncer qu'il était disposé à relever pour l'année prochaine de 12 à 22 millions de tonnes le « plafond » des achats de céréales américaines par l'URSS.

Cette décision sera évidemment très bien reçue dans les milieux agricoles. M. Reagan a, au passage, dénoncé une nouvelle fois l'embargo « injuste et erroné » instauré par M. Carter, après l'invasion de l'Afghanistan, sur les ventes de blé à l'Union soviétique.

Tâchant de faire bonne figure dans l'adversité, M. Mondale a pour sa part jugé « pathétique » que le président se résolve au dialogue direct avec la direction soviétique alors qu'on se trouve au « milieu de la campagne électorale ». « Je suis content que cela arrive finalement (et) s'il parvenait à un accord significatif [...] je serais transporté de joie », a-t-il ajouté.

BERNARD GUETTA.

Du blé américain pour l'URSS

(Suite de la première page.)

En Ukraine, grenier à blé traditionnel, la récolte, qui paraissait prometteuse au printemps, est désormais compromise par un mois de juillet trop sec au sud et à l'est, et trop humide à l'ouest. Dans cette dernière région, la moisson s'annonce très difficile à effectuer en raison du sol détrempé. Les moissonneuses s'embourbent ou sont grippées par les mauvaises herbes humides mêlées au blé.

L'agriculture soviétique subit depuis toujours les lacunes de l'industrie chimique, qui produit peu d'herbicides. Pour éviter que les machines ne se bloquent, on a recouru le plus souvent à une technique plutôt primitive. On laisse assez longtemps sur le sol le blé déjà coupé, de façon que les mauvaises herbes, qui sont en quantité considérable, séchent et n'opposent plus une trop grande résistance. Cette méthode se révèle évidemment très dangereuse s'il se met à pleuvoir abondamment dans l'intervalle.

Les mystères de la moissonneuse-batteuse Don 1500

« L'été touche à sa fin et les cultivateurs ont encore beaucoup à faire », constate avec un sens certain de la litote l'auteur d'un article paru le 30 août en première page de la Pravda et consacré à la moisson dans l'est du pays. Il cite le cas de deux soviétozes dans lesquels un tiers des moissonneuses-batteuses sont en panne. « Un des problèmes cuisants est la pénurie de pièces de rechange et l'insuffisance des approvisionnements en carburant », ajoute-t-il. Les déficiences du matériel agricole ont souvent été dénoncées. La maintenance laisse également à désirer, certaines machines étant abandonnées en plein air pendant une partie de l'année. « Elles ont une vie incroyablement courte », remarque un agronome européen, qui estime que le décret pris par Iouri Andropov au printemps 1983 pour inciter l'industrie à mieux les fabriquer et les agriculteurs à mieux les entretenir n'a guère eu d'effets.

Les Investia du 28 août ont publié un reportage enthousiaste sur les toutes nouvelles moissonneuses-batteuses Don 1500. Les Investia notent qu'elles sont dotées d'une cabine climatisée, que la hauteur du volant est adaptable, etc. Il est intéressant de rapprocher cet article d'un autre paru moins d'un mois plus tôt, le 3 août, dans le même quotidien, et signé des mêmes auteurs. Ceux-ci y reconnaissent que les Don 1500 n'ont pas pu encore être produites en série : « Les premiers essais ayant montré une solidité insuffisante, il a fallu leur apporter en tout quelque cinq cents modifications... » Les auteurs préci-

sent en outre que certains éléments ont dû être importés de l'étranger, l'industrie soviétique se révélant pour l'instant incapable de les fabriquer en quantités suffisantes.

« Il faut six ans en moyenne ici pour passer de l'étude à la production en série, contre deux ans aux Etats-Unis », affirme un expert occidental. « L'histoire des Don 1500 est exemplaire. On avait prévu de les doter d'un moteur de 160 ch, mais l'acier utilisé s'est révélé beaucoup plus lourd que sur le papier. Il a fallu finalement mettre un moteur de 240 ch », ajoute-t-il. « Les agronomes soviétiques sont pris dans un cercle vicieux : l'industrie leur fournit des moissonneuses-batteuses trop lourdes qui écrasent le sol et le rendent compact ; il leur faut alors augmenter la puissance - donc le poids - des tracteurs pour les labourer. »

Importer 43 millions de tonnes

Prévoyant une mauvaise récolte, les responsables soviétiques ont commencé dès juillet - ce qui est inhabituel - leurs achats de blé et de maïs sur le marché international, principalement américain. Ils en ont déjà acquis 14 millions de tonnes (dont 1,3 million de France). Les analystes du département américain de l'agriculture estiment que l'URSS pourrait importer au total 43 millions de tonnes de céréales (dont 24 millions de tonnes de blé) au cours de l'exercice 1984-1985. Le record des achats soviétiques de 1981-1982 (46 millions de tonnes), dû à la récolte catastrophique de 1975 (140 millions de tonnes), serait donc presque atteint.

Les fermiers du Middle West, comme les autres Américains, votent en novembre prochain, et ils ne peuvent que se féliciter de l'attitude de M. Ronald Reagan, qui, peu de temps après son arrivée au pouvoir, avait levé l'embargo partiel décidé par le président Carter après l'invasion de l'Afghanistan. L'état « glacial » de relations entre Washington et Moscou ne devrait pas empêcher en effet un intense commerce de céréales de s'organiser cet automne entre les deux pays.

Sur le plan intérieur soviétique, il est peu probable que la mauvaise récolte de 1984 ait des conséquences immédiates. M. Gorbatchev, le numéro deux du parti, position instable par excellence, M. Gorbatchev, est certes un spécialiste des problèmes agricoles, et il pourrait être tentant de lui imputer cet échec. Mais ce serait du même coup mettre en cause a posteriori le « programme alimentaire » décidé en mai 1982 par Leonid Brejnev, ce qui paraît peu vraisemblable de la part de M. Tchernenko. La politique commandée à l'économie en URSS, et non l'inverse.

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'accord céréalier soviéto-américain

L'offre de M. Reagan concernant les ventes de céréales à l'URSS pour l'année budgétaire 1984-1985 se situe dans le droit fil de la politique qu'il a suivie en ce domaine depuis trois ans. Peu après son arrivée à la Maison Blanche, M. Reagan décida d'ouvrir les ventes de blé américain aux Soviétiques décidées par son prédécesseur, M. Carter, le 4 janvier 1980, à la suite de l'invasion de l'Afghanistan.

Faute de vouloir renégocier un accord avec Moscou, l'administration Reagan se contenta, en 1981 et 1982, de reconduire celui de 1975 accordant à l'URSS la garantie de pouvoir acheter un minimum de 8 millions de tonnes par an, le plafond autorisé étant porté à 23 millions de tonnes. Le 28 juillet 1983, la situation ayant évolué défavorablement pour Washington sur le marché céréalier mondial, le gouvernement américain faisait un pas de plus et concluait avec les Soviétiques à Vienne, en Autriche, un nouvel accord assurant à Moscou, pendant cinq ans, des livraisons minimales annuelles de 9 millions de tonnes, le plafond étant de 12 millions de tonnes. C'est ce plafond que M. Reagan a proposé, mardi, de relever de 10 millions de tonnes. Des conversations soviéto-américaines doivent avoir lieu à ce sujet le 20 novembre.

M. Sakharov aurait regagné son domicile. - M. Andreï Sakharov a quitté la clinique de Gorki, où il recevait des soins, affirme, mercredi 28 septembre, le quotidien ouest-allemand Bild Zeitung, qui décline son information de M. Victor Louis, « étant données les circonstances, il va bien », a confié le journaliste soviétique Victor Louis, dont

le KGB se sert de temps à autre pour faire passer des informations en Occident.

L'académicien dissident serait retourné dans son appartement de Gorki auprès de sa femme, Mme Elena Bonner, qui a été condamnée, le mois dernier, à cinq ans d'exil intérieur. - (AFP.)

EUROPE

Espagne

Le courant anti-OTAN de l'aile gauche du Parti socialiste se renforce

De notre correspondant

Madrid. - Les quarante-cinq congrès régionaux et provinciaux du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) au pouvoir ont préparé, dimanche 9 septembre, le trentième congrès national, qui doit avoir lieu du 14 au 16 décembre. Ils ont approuvé la position défendue à propos de l'OTAN par le courant majoritaire du parti (maintien de l'Espagne dans l'alliance sans participation à la structure militaire). Mais on a noté une poussée sensible du courant anti-OTAN animé par le secteur de la gauche socialiste, ce qui lui permettra de défendre sa thèse en décembre (20 % de voix étaient nécessaires).

Au congrès de la fédération de Madrid, la proposition anti-OTAN a rassemblé plus de 35 % des voix alors que la gauche socialiste ne dispose d'habitude dans cette fédération de l'ordre de 26 % des suffrages.

Le congrès de la fédération de la Rioja (nord du pays) a illustré les divergences que suscite le thème de l'OTAN dans la famille socialiste : cette fédération, où le courant « officiniste » est pourtant majoritaire, s'est prononcée pour la sortie complète de l'Espagne de l'alliance, donc politique et militaire. A trois mois du congrès, certains voient déjà dans cette poussée du courant « critique » une réaction aux hésitations et aux mesures dilatoires du gouvernement que dénonce une bonne partie de la presse à propos du référendum promis avant les élections d'octobre 1982. Ainsi, la date du référendum a été repoussée plusieurs fois, même si chaque fois les dirigeants ont réaffirmé qu'ils tiendraient leur engagement électoral avant la fin de la législature, à l'automne 1986, tout en précisant

que l'Espagne - devenue le seizième membre de l'alliance en mai 1982 - « ne tirerait aucun bénéfice » de sa présence dans l'OTAN.

Plusieurs personnalités ont commencé à s'interroger sur l'opportunité même de convoquer le référendum, étant donné les résultats de nombreux sondages qui font apparaître une nette victoire du non, et donc une défaite du PSOE. Selon la plus récente enquête d'opinion, 48,4 % des Espagnols sont pour une sortie totale de l'OTAN, alors qu'ils n'étaient que 43,9 % en juillet et 39,8 % en juin.

Le PSOE a été également mis à rude épreuve lors des manifestations contre l'OTAN organisées à Madrid et Barcelone. Des personnalités du PSOE et le syndicat socialiste UGT, ainsi que l'Association des jeunes socialistes, y avaient participé. Autre fausse note : le 8 mai, lors d'un voyage officiel au Danemark, M. Gonzalez avait réaffirmé que l'Espagne « ne tolérerait jamais d'armes nucléaires sur son territoire ». Le lendemain, le secrétaire permanent de l'Institut des études stratégiques des forces armées espagnoles, le contre-amiral Salgado Alba, déclarait à Madrid que le pays « ne devait pas renoncer à l'armement nucléaire ».

Le dossier OTAN a relégué au second plan les autres grandes questions sur lesquelles les congrès régionaux devaient se prononcer : politique générale, politique économique (vraisemblablement l'autre grand sujet de friction en décembre prochain), politique des autonomies, organisation et administration du parti.

(Interim.)

Irlande du Nord

L'arrivée de M. Douglas Hurd à Belfast a été bien accueillie par Dublin

De notre correspondant

Dublin. - Le gouvernement de Dublin n'a pas réagi officiellement à l'arrivée à Belfast, mardi 11 septembre, du nouveau secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Douglas Hurd. Cependant, la nomination de M. Hurd à ce poste n'a pas déplu au gouvernement de M. Garret FitzGerald. Le ministre des affaires étrangères, M. Peter Barry, à l'issue de la réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE, a déclaré qu'il avait trouvé M. Hurd « courtois et coopératif » alors qu'il était au Foreign Office, et qu'il n'aurait aucun difficulté à travailler avec lui. On pense à Dublin que la nomination de M. Hurd manifeste l'intention de M. Thatcher de ne pas laisser la situation en Irlande du Nord se détériorer davantage. Depuis la publication du rapport du Forum pour une Irlande nouvelle, Dublin fait des efforts considérables pour convaincre le gouvernement de Londres de la nécessité d'une initiative politique qui mettrait un terme à l'instabilité en Ulster. Le gouvernement de Dublin avait de bonnes relations avec M. James Prior, le prédécesseur de M. Hurd, mais le fait que ses rapports avec M. Thatcher aient été plutôt tendus ne favorisait pas une évolution de la position britannique.

Lors de sa première rencontre avec des journalistes, le nouveau secrétaire d'Etat s'est dit assuré du soutien de M. Thatcher. Il doit d'abord se faire accepter par les unionistes, plutôt réservés à son égard. M. Hurd a, en effet, travaillé avec M. Edward Heath, lorsque celui-ci a installé, en 1974, une administration interconfessionnelle à Belfast et envisagé la création d'une institution parlementaire pour toute l'Ile ; en 1978, il avait rencontré le chef du Sinn Féin (branche politique de l'IRA), M. Gerry Adams ; enfin et surtout, il vient du Foreign

Office, accusé par les unionistes de vouloir encourager la réunification de l'Irlande.

JOE MULHOLLAND.

Pologne

LA LOI D'AMNISTIE DÉPLAIT A MOSCOU

Moscou (AFP). - Le quotidien du gouvernement soviétique Izvestia a implicitement mis en garde, mardi 11 septembre, les autorités de Varsovie contre les agissements « anti-soviétiques » de dirigeants de la clandestinité libérés en vertu de la loi d'amnistie du 21 juillet. « Les extrémistes et les provocateurs anti-soviétiques, leurs protecteurs et leurs soutiens n'ont tiré aucun enseignement. Ils n'ont rien oublié, mais n'ont rien appris non plus », écrit le quotidien, dans ce qui apparaît comme une critique visant indirectement le général Jaruzelski.

Rappelant que, selon les autorités de Varsovie, l'article du 21 juillet devait contribuer à la « consolidation de la société » polonaise, les Izvestia ajoutent : « D'aucuns ont cependant cru décevoir dans le geste des autorités un signe de faiblesse, ils ne veulent pas s'avouer vaincus mais essaient au contraire de se mettre de nouveau en évidence. » Le journal cite notamment les noms de M. Jan Ruliewski, l'un des dirigeants de Solidarnosc récemment libéré, de l'abbé Popieluszko, summière des sociétés de Varsovie, et de M. Wladislaw Frasiniuk, dont il évoque la rencontre secrète avec le numéro un de la direction clandestine de Solidarnosc, M. Zbigniew Bujak.

VISION DE THÉOLOGIENS FRANÇAIS

et caricature

« Notre rapport est un appel à la réflexion et à la prise de conscience de la foi... »

« Le fait que cette réunion ait lieu en soi, politiquement important », a commenté M. Cheysson. Les Européens veulent encourager les pays d'Amérique centrale à travailler ensemble pour résoudre leurs conflits. Mais le fait d'amener des dirigeants du Nicaragua, d'une part, du Salvador, d'autre part, à se rencon-

RÉUNIS A DUBLIN

Les ministres des affaires étrangères des Dix ont préparé leur prochaine rencontre avec leurs collègues d'Amérique centrale

De notre envoyé spécial

Dublin. - L'état des relations Est-Ouest, l'établissement de liens plus étroits entre la Communauté et les pays d'Amérique centrale, les troubles en Afrique du Sud : tels sont les principaux thèmes qui ont été abordés au cours de la réunion de « coopération politique » que les ministres des affaires étrangères des Dix ont tenue mardi 11 septembre, à Dublin.

M. Genscher, le ministre allemand, a exposé à ses collègues les perspectives qui ont précédé et accompagné l'annonce du report de la visite de M. Honacker à Bonn. Il a insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'une annulation, mais d'un ajournement, et que le désir de rapprochement entre les deux Allemagnes restait viv de part et d'autre.

Les 28 et 29 septembre, à San-José de Costa-Rica, se tiendra, d'autre part, une réunion rassemblant les dix pays de la Communauté, ainsi que de l'Espagne et du Portugal, qui doivent bientôt y adhérer, des cinq pays d'Amérique centrale, à savoir le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Salvador et le Costa-Rica, et des quatre pays du « groupe de Contadora » : Colombie, Mexique, Panama et Venezuela.

« Le fait que cette réunion ait lieu en soi, politiquement important », a commenté M. Cheysson. Les Européens veulent encourager les pays d'Amérique centrale à travailler ensemble pour résoudre leurs conflits. Mais le fait d'amener des dirigeants du Nicaragua, d'une part, du Salvador, d'autre part, à se rencon-

Banco sur Bangkok. Paris-Bangkok-Paris 4 fois par semaine. Depuis un moment, j'étais sûr que j'allais me rendre en Thaïlande. Seulement, il fallait que j'aille à Bangkok. Pas tout à fait prêt à aller. Via secrétaire à téléphone à Paris pour prendre mon billet. On lui a dit : "Il y a quatre vols par semaine". Mais je n'en demandais pas plus.

Le Monde

LES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ

LA DÉSSERTIFICATION

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX E.B.F.

EUROPE

RFA

Le chancelier Kohl se prépare à une rentrée parlementaire agitée

Correspondance

Bonn. — La reprise des travaux du Bundestag, qui se réunit ce mercredi 12 septembre à Bonn pour débattre du projet de budget du gouvernement pour 1985, aura dû permettre à M. Helmut Kohl de s'offrir un profit d'une situation économique favorable. Malheureusement pour le chancelier, les discussions sur la politique interallemande et les questions d'environnement empêchent de finir de cette rentrée parlementaire.

A la suite du report des visites de MM. Erich Honecker et Todor Jivkov, les chefs d'Etat allemand et bulgare, le Parti social-démocrate et la démocratie chrétienne qui vient de réunir ses instances dirigeantes à Berlin-Ouest, se reprochent mutuellement d'avoir rompu un consensus sur la politique interallemande qui avait été scellé spectaculairement en juin dernier par l'adoption d'une déclaration commune des partis représentés au Bundestag (à l'exception des Verts). Accusé par le SPD d'avoir sabordé par « dilettantisme » le dialogue avec la RDA, d'avoir été incapable de prendre en compte les intérêts propres de M. Honecker, le chancelier a rejeté la responsabilité de cette rupture sur ses adversaires.

Grogne chez les chrétiens-démocrates

Le chef du gouvernement ouest-allemand, qui entend poursuivre avec Berlin-Est et les autres capitales européennes une coopération active, a réaffirmé qu'il n'était pas question de négocier les revendications de la RDA concernant la reconnaissance d'une nationalité est-allemande et la délimitation de la frontière de l'Elbe. Fournissant cette offensive, M. Alfred Dregger, le président du groupe parlementaire CDU-CSU, qui avait été accusé, pour sa part, d'avoir fourni à M. Honecker les arguments du report de sa visite par des déclarations intempestives, s'est défendu en reprochant au SPD de faire le jeu du Parti communiste est-allemand.

Les difficultés du chancelier viennent pas seulement de l'opposition. L'incapacité des dirigeants de

son propre parti à s'entendre sur un projet de loi à propos de l'essence sans plomb permet au SPD et aux Verts de se gausser des promesses de gouvernement en matière d'environnement. Après l'affaire de la centrale électrique de Buscham, où le chancelier s'était vu contraint par le ministre président de Basse-Saxe, M. Albrecht (CDU) à conclure un compromis autorisant le démarrage de la centrale sans les installations de désulfuration réclamées dans un premier temps par l'ensemble des partis politiques, le ministre de l'Intérieur, M. Zimmermann (CSU), qui s'était battu pour l'interdiction de l'essence sans plomb, se voit obligé de réviser ses objectifs pour tenir compte de l'opposition d'un certain nombre de barons démocrates-chrétiens hostiles à l'adoption de toute mesure unilatérale par la RFA. Le gouvernement, qui s'est engagé à attendre les recommandations du Bundestag, la Chambre des Länder, se trouve une nouvelle fois empêtré dans un débat dont il ne sait plus vraiment comment sortir, parce que le chancelier n'a pas su définir une position claire.

HENRI DE BRESSON.

PROCHE-ORIENT

Israël

Les exigences de M. Sharon retardent la signature de l'accord entre les travaillistes et le Likoud

De notre correspondant

Jérusalem. — Des difficultés de dernière minute ont retardé la signature de l'accord national entre le Likoud et le Parti travailliste. Ces dernières négociations accablent pour l'essentiel sur le problème des implantations juives dans les territoires occupés et sur l'attribution du ministère des cultes.

MM. Pères et Shamir ont poursuivi leurs discussions pendant une bonne partie de la nuit de mardi à mercredi dans un grand hôtel de Tel-Aviv. Cartes de la Cisjordanie en main, il leur fallait décider dans le détail combien d'implantations — sur les vingt-huit dont la création a été approuvée ces derniers mois par le gouvernement sortant — verront le jour cette année et selon quel rythme. Pour ce qui concerne la relance du processus de paix, M. Shamir demande que le pacte de coalition fasse spécifiquement référence aux accords de Camp David.

Le principal motif de discorde concerne le portefeuille des Affaires religieuses. Le Likoud s'est promis un petit parti orthodoxe sépharite Chas, et les travaillistes l'ont offert au Parti national religieux. M. Pères a proposé d'assumer lui-même ce ministère en attendant son attribution. Mais M. Shamir insiste pour que la promesse faite par le Likoud — en l'occurrence par M. Sharon — soit honorée. M. Pères rétorque que, en tout état de cause, l'accord d'union nationale annulera tous les arrangements préfabriqués. Autre motif de litige, le Likoud et les travaillistes seront ipso facto défaits de toutes les promesses faites aux religieux.

Ces tractations nocturnes devraient retarder de vingt-quatre heures le débat d'investiture du gouvernement devant la Knesset. M. Pères a déclaré, mercredi matin, que « tout serait réglé dans la journée ».

MM. Pères et Shamir avaient soumis mardi la liste des « ministères » à leurs anciens collègues respectifs. Alors que la veille le dirigeant travailliste avait dû affronter la grogne de son parti, c'est le chef du Likoud qui est cette fois la cible difficile. La contestation est venue de M. Sharon, partisan de la candidature de son fils au sein du Héroun et ancien ministre de l'Economie et des finances, M. Yoram Aridor. M. Sharon a exigé un vote secret conformément aux statuts, de son parti et obtenu sur ce point l'appui du vice-premier ministre M. Lévy.

AFRIQUE

UN ENTRETIEN AVEC LE CHEF DE L'ÉTAT ANGOLAIS

● La solution du problème namibien est essentielle ● Nous apprécions l'attitude de la France nous déclare M. José Eduardo Dos Santos

nous déclare M. José Eduardo Dos Santos

Le chef de l'Etat angolais, M. Eduardo Dos Santos, a quitté Paris mercredi 12 septembre, à l'issue d'une visite officielle de travail de quarante-huit heures. Durant son séjour, M. Dos Santos s'est entretenu avec M. Mitterrand et a notamment rencontré des représentants de la compagnie pétrolière Elf-Angolaise (qui est fortement implantée en Angola) et de l'Aérospatiale (avec laquelle un accord est en cours de discussion pour l'achat d'hélicoptères Gazelle et Ecureuil). Dans l'entretien qu'il nous a accordé,

le président angolais se déclare satisfait du rôle que joue la France dans la recherche d'une solution au conflit namibien, et accuse l'Afrique du Sud de transgresser l'accord de Lusaka en maintenant des troupes sur le sol namibien. La solution de ce problème concerne l'Afrique du Sud et la SWAPO.

« Quand nous parlons de flexibilité, nous voulons dire que nous sommes disposés à négocier un accord, quel qu'il soit, qui satisfasse au mieux les intérêts de l'Angola, qui puisse garantir le respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, garantir la sécurité des frontières et en même temps résoudre les problèmes de la Namibie, sur la base de la résolution 435.

« Mais il va de soi que seule une solution définitive et acceptée sur le plan international du problème namibien peut constituer pour l'Angola une garantie de paix et de stabilité.

« Les Etats-Unis ont monopolisé la conduite des conversations pour établir les modalités pouvant conduire à l'application de la résolution 435. Ils faisaient partie du prétendu « groupe de contact », lequel a achevé sa tâche, puisque toutes les discussions sur les modalités de l'application de cette résolution ont abouti grâce au secrétaire général de l'ONU. Entre-temps, cependant, les Etats-Unis d'Amérique ont cessé d'introduire un lien, un *linkage*, comme ils disent, entre l'indépendance de la Namibie et la présence des troupes cubaines en Angola, et il est clair que ce qu'ils défendent en l'occurrence ce n'est pas les intérêts de l'Angola ou de la Namibie, mais leurs propres intérêts stratégiques. Le lien ainsi établi, et qui n'a rien à voir avec la résolution 435, constitue la principale raison du retard pris dans l'application de cette résolution.

« Comment appréciez-vous l'attitude de la France dans l'affaire namibienne et dans les questions d'Afrique australe en général ?

« La France a joué et joue un rôle important dans la recherche d'une solution au problème namibien. Elle a été la seule, au sein du « groupe de contact », à s'opposer à la notion américaine du *linkage*. C'est elle qui a publiquement expliqué pourquoi le groupe en question devait suspendre ses activités, tous les problèmes dont il avait été chargé étant pratiquement résolus. Enfin, elle a pris publiquement position en faveur des justes positions du peuple namibien et de tous les peuples africains, manifestant ainsi sa volonté d'appliquer sans tarder la résolution 435.

« L'Angola a fait face à une situation économique relativement difficile. Le poids de votre dette vous permet-il d'ajouter encore aux investissements extérieurs ?

« Bien sûr, la situation économique est difficile. L'Angola doit faire face depuis qu'il est indépendant à un climat de violence encouragé de l'extérieur, et au sabotage de ses installations économiques. Comme n'importe quel pays, il a une dette extérieure, mais son ampleur n'est pas telle qu'elle puisse porter préjudice à ses relations avec les pays occidentaux.

« Il est difficile d'imaginer un gouvernement comme celui de Pretoria, qui dispose d'une force militaire et économique considérable, puisse consentir à un accord avec l'un ou l'autre de ses voisins sans que celui-ci lui apporte un avantage important ; ne croyez-vous pas dans ces conditions que seul un compromis sur le statut de la Namibie peut finalement mener à un accord plus large entre l'Angola et l'Afrique du Sud ?

« De mon point de vue, les conditions de la solution du problème namibien sont claires. Elle marquera un pas important pour la diminution de la grande tension qui existe en Afrique australe du fait du régime de l'apartheid.

« Comment appréciez-vous le rôle de la France dans l'affaire namibienne et dans les questions d'Afrique australe en général ?

« La France a joué et joue un rôle important dans la recherche d'une solution au problème namibien. Elle a été la seule, au sein du « groupe de contact », à s'opposer à la notion américaine du *linkage*. C'est elle qui a publiquement expliqué pourquoi le groupe en question devait suspendre ses activités, tous les problèmes dont il avait été chargé étant pratiquement résolus. Enfin, elle a pris publiquement position en faveur des justes positions du peuple namibien et de tous les peuples africains, manifestant ainsi sa volonté d'appliquer sans tarder la résolution 435.

« L'UNITA, comme vous le savez, est un instrument de l'Afrique du Sud.

« Avec une forte base ethnique...

« Apparemment l'UNITA était un instrument de la police secrète portugaise et des forces armées coloniales portugaises. Elle a comme base principale la Namibie occupée illégalement par l'Afrique du Sud. Et c'est dans les provinces proches de la Namibie que l'UNITA est installée. A partir de cette zone, elle développe des actions de sabotage, de terrorisme, contre les colonies angolaises et contre les populations, avec le soutien massif de l'Afrique du Sud, qu'il s'agisse d'armement, de munitions, de moyens de transport, d'experts, avec le concours aussi d'officiers portugais, qui ont servi pendant la guerre coloniale contre l'Angola et se sont ensuite retirés en Namibie et en Afrique du Sud après l'indépendance.

Le retrait des troupes sud-africaines

« Vous venez de faire allusion aux combats qui se déroulent sur votre territoire. En fait, un accord a été conclu à Lusaka, prévoyant le retrait des troupes sud-africaines. Or Pretoria maintient encore deux bataillons sur votre sol. Cette situation peut-elle se débloquer plus ou moins rapidement ?

« En effet, la situation est toujours tendue et grave. A Lusaka, il avait été prévu que les forces sud-africaines se retireraient avant le 30 mars dernier. Aucun des prétextes invoqués par Pretoria pour le maintien de ses troupes n'est valable puisque l'Angola est un pays indépendant et souverain. Il s'agit d'une agression, d'une occupation illégale d'une partie du territoire national, contraire à toutes les normes du droit international.

« Rien n'indique pourtant que l'Afrique du Sud soit près de renoncer au régime de l'apartheid.

« Certainement. Ce n'est pas une raison pour ne pas condamner l'apartheid, crime contre l'humanité commis par un régime basé sur la discrimination en fonction de critères uniquement raciaux de la grande majorité des citoyens sud-africains. Nous savons qu'il y a une autre Afrique du Sud et que le gouvernement sud-africain lui-même a des difficultés puisqu'il ne peut empêcher une lutte qui a pris une grande ampleur, et à laquelle prennent part non seulement les Noirs mais aussi tous les citoyens sud-africains hostiles à l'injustice sociale et à la discrimination raciale.

« Concernant l'Unita, quelle est votre impression sur la situation militaire dans le sud de l'Angola ?

« L'Unita, comme vous le savez, est un instrument de l'Afrique du Sud.

« Avec une forte base ethnique...

« Apparemment l'UNITA était un instrument de la police secrète portugaise et des forces armées coloniales portugaises. Elle a comme base principale la Namibie occupée illégalement par l'Afrique du Sud. Et c'est dans les provinces proches de la Namibie que l'UNITA est installée. A partir de cette zone, elle développe des actions de sabotage, de terrorisme, contre les colonies angolaises et contre les populations, avec le soutien massif de l'Afrique du Sud, qu'il s'agisse d'armement, de munitions, de moyens de transport, d'experts, avec le concours aussi d'officiers portugais, qui ont servi pendant la guerre coloniale contre l'Angola et se sont ensuite retirés en Namibie et en Afrique du Sud après l'indépendance.

« L'UNITA ne représente pas une ethnique ou un groupe ethnique. Elle mobilise par la force des paysans qui sont enrôlés en Afrique du Sud et en Namibie, où ils subissent un entraînement militaire. Par le biais d'une propagande mensongère basée sur l'hostilité à l'URSS et à Cuba, profitant de leur bas niveau de scolarisation, de conscience et de connaissance, la plupart de ces gens sont trompés par l'UNITA et refusent la réalité de la situation angolaise.

Le rôle des Etats-Unis

« Les Etats-Unis, et spécialement leur assistant secrétaire d'Etat pour les affaires africaines, sont très actifs dans la recherche d'une solution au problème namibien. Comment appréciez-vous leur rôle dans cette région ? Envisagez-vous la possibilité d'une normalisation de vos relations avec eux ?

« Cet accord relève de la souveraineté du gouvernement mozambicain. Nous ne sommes pas compétents pour juger s'il sert ou non les intérêts du peuple mozambicain. Notre souhait est que l'Afrique du Sud respecte scrupuleusement le compromis intervenu. Pour ce qui est de notre situation, elle est fort différente de celle du Mozambique.

Des conditions claires

« Il est difficile d'imaginer un gouvernement comme celui de Pretoria, qui dispose d'une force militaire et économique considérable, puisse consentir à un accord avec l'un ou l'autre de ses voisins sans que celui-ci lui apporte un avantage important ; ne croyez-vous pas dans ces conditions que seul un compromis sur le statut de la Namibie peut finalement mener à un accord plus large entre l'Angola et l'Afrique du Sud ?

« De mon point de vue, les conditions de la solution du problème namibien sont claires. Elle marquera un pas important pour la diminution de la grande tension qui existe en Afrique australe du fait du régime de l'apartheid.

Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE.

Afrique du Sud

TOUTES LES RÉUNIONS PUBLIQUES SONT TEMPORAIREMENT INTERDITES

Le ministre sud-africain de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a annoncé, mardi 11 septembre, l'interdiction de toutes les réunions publiques en salle, à partir de mardi minuit (heure locale) jusqu'au 30 septembre à la même heure. Cette mesure s'applique à vingt et une circonscriptions judiciaires du pays, soit à peu près celles où ont eu lieu des émeutes depuis une dizaine de jours, et notamment à l'ensemble de la ville de Johannesburg, à une partie du Natal et au « triangle du Vaal » (sud de Johannesburg).

Cette décision a pour première conséquence d'interdire toutes les réunions qui étaient prévues mercredi pour commémorer le souvenir du dirigeant de la conscience noire, Steve Biko, mort en 1977 alors qu'il était détenu par la police. Les rassemblements en plein air, à l'exception de certains rassemblements religieux, sont, eux, pratiquement interdits toute l'année sur la plus grande partie du territoire. Si la décision qui vient d'être prise est appliquée à la lettre, la police pourra intervenir pour disperser un « rassemblement », fût-il de deux ou trois personnes, à un domicile particulier. — (AFP, Reuters, AP.)

Le retrait des troupes sud-africaines

« Vous venez de faire allusion aux combats qui se déroulent sur votre territoire. En fait, un accord a été conclu à Lusaka, prévoyant le retrait des troupes sud-africaines. Or Pretoria maintient encore deux bataillons sur votre sol. Cette situation peut-elle se débloquer plus ou moins rapidement ?

« En effet, la situation est toujours tendue et grave. A Lusaka, il avait été prévu que les forces sud-africaines se retireraient avant le 30 mars dernier. Aucun des prétextes invoqués par Pretoria pour le maintien de ses troupes n'est valable puisque l'Angola est un pays indépendant et souverain. Il s'agit d'une agression, d'une occupation illégale d'une partie du territoire national, contraire à toutes les normes du droit international.

Le rôle des Etats-Unis

« Les Etats-Unis, et spécialement leur assistant secrétaire d'Etat pour les affaires africaines, sont très actifs dans la recherche d'une solution au problème namibien. Comment appréciez-vous leur rôle dans cette région ? Envisagez-vous la possibilité d'une normalisation de vos relations avec eux ?

« Cet accord relève de la souveraineté du gouvernement mozambicain. Nous ne sommes pas compétents pour juger s'il sert ou non les intérêts du peuple mozambicain. Notre souhait est que l'Afrique du Sud respecte scrupuleusement le compromis intervenu. Pour ce qui est de notre situation, elle est fort différente de celle du Mozambique.

Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE.

Afrique du Sud

TOUTES LES RÉUNIONS PUBLIQUES SONT TEMPORAIREMENT INTERDITES

Le ministre sud-africain de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a annoncé, mardi 11 septembre, l'interdiction de toutes les réunions publiques en salle, à partir de mardi minuit (heure locale) jusqu'au 30 septembre à la même heure. Cette mesure s'applique à vingt et une circonscriptions judiciaires du pays, soit à peu près celles où ont eu lieu des émeutes depuis une dizaine de jours, et notamment à l'ensemble de la ville de Johannesburg, à une partie du Natal et au « triangle du Vaal » (sud de Johannesburg).

Cette décision a pour première conséquence d'interdire toutes les réunions qui étaient prévues mercredi pour commémorer le souvenir du dirigeant de la conscience noire, Steve Biko, mort en 1977 alors qu'il était détenu par la police. Les rassemblements en plein air, à l'exception de certains rassemblements religieux, sont, eux, pratiquement interdits toute l'année sur la plus grande partie du territoire. Si la décision qui vient d'être prise est appliquée à la lettre, la police pourra intervenir pour disperser un « rassemblement », fût-il de deux ou trois personnes, à un domicile particulier. — (AFP, Reuters, AP.)

Le retrait des troupes sud-africaines

« Vous venez de faire allusion aux combats qui se déroulent sur votre territoire. En fait, un accord a été conclu à Lusaka, prévoyant le retrait des troupes sud-africaines. Or Pretoria maintient encore deux bataillons sur votre sol. Cette situation peut-elle se débloquer plus ou moins rapidement ?

« En effet, la situation est toujours tendue et grave. A Lusaka, il avait été prévu que les forces sud-africaines se retireraient avant le 30 mars dernier. Aucun des prétextes invoqués par Pretoria pour le maintien de ses troupes n'est valable puisque l'Angola est un pays indépendant et souverain. Il s'agit d'une agression, d'une occupation illégale d'une partie du territoire national, contraire à toutes les normes du droit international.

Le rôle des Etats-Unis

« Les Etats-Unis, et spécialement leur assistant secrétaire d'Etat pour les affaires africaines, sont très actifs dans la recherche d'une solution au problème namibien. Comment appréciez-vous leur rôle dans cette région ? Envisagez-vous la possibilité d'une normalisation de vos relations avec eux ?

« Cet accord relève de la souveraineté du gouvernement mozambicain. Nous ne sommes pas compétents pour juger s'il sert ou non les intérêts du peuple mozambicain. Notre souhait est que l'Afrique du Sud respecte scrupuleusement le compromis intervenu. Pour ce qui est de notre situation, elle est fort différente de celle du Mozambique.

Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE.

Afrique du Sud

TOUTES LES RÉUNIONS PUBLIQUES SONT TEMPORAIREMENT INTERDITES

Le ministre sud-africain de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a annoncé, mardi 11 septembre, l'interdiction de toutes les réunions publiques en salle, à partir de mardi minuit (heure locale) jusqu'au 30 septembre à la même heure. Cette mesure s'applique à vingt et une circonscriptions judiciaires du pays, soit à peu près celles où ont eu lieu des émeutes depuis une dizaine de jours, et notamment à l'ensemble de la ville de Johannesburg, à une partie du Natal et au « triangle du Vaal » (sud de Johannesburg).

Cette décision a pour première conséquence d'interdire toutes les réunions qui étaient prévues mercredi pour commémorer le souvenir du dirigeant de la conscience noire, Steve Biko, mort en 1977 alors qu'il était détenu par la police. Les rassemblements en plein air, à l'exception de certains rassemblements religieux, sont, eux, pratiquement interdits toute l'année sur la plus grande partie du territoire. Si la décision qui vient d'être prise est appliquée à la lettre, la police pourra intervenir pour disperser un « rassemblement », fût-il de deux ou trois personnes, à un domicile particulier. — (AFP, Reuters, AP.)

150 من الاجل

AMÉRIQUES

Chili

LE ONZIÈME ANNIVERSAIRE DU COUP D'ÉTAT DE 1973

Le général Pinochet confirme le durcissement de son régime

Santiago-de-Chili. - C'est dans une capitale déserte qu'a été célébré mardi 11 septembre, la « victoire » remportée le 11 septembre 1973 contre « l'ennemi marxiste ». Sur la principale avenue de Santiago, quelques centaines de « partisans » emmenés dans des bus réquisitionnés par les autorités ont applaudi mollement le chef de l'Etat, lorsque ce dernier est passé dans une voiture découverte. Seule présence imposante : celle des troupes impeccablement alignées entre le palais de la Moneda, siège du gouvernement, et l'édifice Diego Portales, siège de la Junte, où le chef de l'Etat devait prononcer son allocution.

Dans son discours de plus d'une heure, le général Pinochet a confirmé le durcissement du régime : pas d'ouverture avant le terme fixé par la Constitution, et « mano dura » envers les opposants. « Ni le désordre organisé ni l'inquiétude de certains face aux difficultés économiques ne nous ferons changer d'objectif... Je réitère une nouvelle fois la décision de conduire le Chili jusqu'à sa pleine institutionnalisation ».

L'argumentation du chef de l'Etat n'a pas varié. Le 11 septembre 1980, les Chiliens ont approuvé massivement (67 % de oui) une nouvelle Constitution qui doit entrer pleinement en vigueur en 1989, à l'issue d'une étape transitoire au cours de laquelle seront promulguées quatre lois constitutionnelles : la loi sur les partis politiques, la loi sur le tribunal chargé du contrôle des élections, la loi sur le système électoral et la loi sur le Congrès. Modifier ce calendrier, ce serait donc mépriser la volonté populaire.

Le chef de l'Etat a été particulièrement sévère à l'égard des diri-

geants de l'opposition. Coupables d'« inertie », d'« incapacité à comprendre que les peuples évoluent, qu'il existe aujourd'hui de meilleures formules pour garantir la liberté et la démocratie », coupables aussi d'« aveuglement » et d'« irresponsabilité ».

Il favorisait, selon lui, « la destruction et l'action du communisme ». Pour le général Pinochet, « les soi-disant « protestations pacifiques, qui se sont soldées par des centaines de morts et des centaines de millions de dégâts matériels, constituent un dangereux germe de subversion ». Il ne fait aucune différence entre « les auteurs intellectuels de ces journées de protestation et les terroristes qui exercent la violence ». Le gouvernement emploiera contre les uns et les autres toutes les armes légales dont il dispose et prendra les mesures nécessaires, « si drastiques soient-elles », pour empêcher la répétition de ces « actes criminels ». Des poursuites judiciaires ont déjà été engagées contre dix dirigeants politiques et syndicaux, dont M. Gabriel Valdés, président du Parti démocrate-chrétien, M. Manuel Aymeyda, dirigeant du Mouvement démocratique populaire, et M. Manuel Bustos, vice-président du Commandement national des travailleurs.

Le général Pinochet s'en est pris également à la presse d'opposition, qu'il a accusée de « confondre liberté d'expression et libéralisme ». « Nous ferons en sorte que les médias exercent leur mission de façon responsable », a-t-il ajouté. Quatre hebdomadaires, *Apsi*, *Analisis*, *Cauce* et *Fortín Mapocho* se sont vu interdire la publication des photos de la dernière protestation.

De notre correspondant

Le chef de l'Etat a attribué les difficultés économiques du Chili à des facteurs externes, en particulier la baisse du cours du cuivre et la hausse des taux d'intérêt. Il a toutefois souligné que, malgré un contexte international défavorable, la croissance serait supérieure en 1984 à 5 %. L'inflation de son côté ne devrait pas dépasser 20 %. Quant au chômage, estimé officiellement à 16 % (1), il devrait être ramené à 12 % à la fin de l'année. Il a d'autre part affirmé que quatre cent mille emplois nouveaux seraient créés d'ici à 1986. Sur le plan extérieur, le général Pinochet a critiqué la « politisation » des organisations internationales. « Ces organismes, a-t-il déclaré, ont été créés pour garantir la paix et la sécurité internationales et non pas pour se livrer à des injustices dont sont victimes les pays les plus faibles ».

Nouveaux affrontements

Si, pour le régime du général Pinochet, le 11 septembre 1973 constitue « la deuxième indépendance du Chili », pour de nombreux Chiliens cette date marque l'anniversaire de la mort tragique de Salvador Allende. Au cimetière Santa-Isabel de Vinas-del-Mar, environ un millier de personnes se sont recueillies devant sa tombe. Lorsqu'ils ont crié « Allende présent », les carabiniers sont intervenus et plusieurs manifestants ont été arrêtés. Incidents et arrestations également à Punta Arenas, à l'extrême sud du pays.

Dans la capitale, des affrontements se sont à nouveau produits à la población La Victoria. Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées au moment où le chef de

l'Etat prononçait son allocution. Après avoir entonné l'hymne national, ils ont lâché un ballon portant l'effigie d'Allende et l'inscription « Pain, travail, justice et liberté ». Les carabiniers ont fait aussitôt leur apparition et ont arrosé de grenades lacrymogènes les rues de La Victoria. Les habitants ont répliqué en dressant des barricades. Une petite fille de onze ans a été grièvement blessée à la tête par une grenade. Cette petite fille, bien connue du Père Pierre Dubois, ne cessait de demander, depuis la mort du père Jarlan : « Pourquoi ne m'a-t-il pas emmenée avec lui ? ».

JACQUES DESPRÉS.

(1) Ce pourcentage ne tient pas compte des chômeurs inscrits aux programmes d'emploi minimum.

● **Attentat contre un train près de Santiago.** - Un train de voyageurs a été attaqué dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 septembre, dans la banlieue de Santiago, par des manifestants qui ont lancé des bombes incendiaires sur le convoi. - (AFP.)

● **Les conditions d'expulsion de six dirigeants politiques et syndicaux.** - Le samedi 1^{er} septembre, six dirigeants politiques et syndicaux chiliens, exilés depuis dix ans, étaient arrivés à Santiago, venant de Buenos-Aires, dans un appareil d'Air France, nous indique un porte-parole du Parti socialiste chilien. Les Chiliens ont alors été molestés à bord de l'avion par des policiers qui les ont accompagnés jusqu'à Buenos-Aires et leur ont mis les menottes aux mains, violant ainsi les lois internationales. Ayant une nouvelle fois tenté de revenir à Santiago à bord d'un appareil colombien, les six exilés ont de nouveau été molestés. Ils se trouvent actuellement à Bogota, en Colombie.

ASIE

Inde

La crise de l'Andhra-Pradesh

Les partisans du chef de gouvernement destitué semblent majoritaires à l'Assemblée

De notre correspondant

New-Delhi. - Manœuvres dilatoires, artifices procéduriers, intimidations en tout genre : pour reculer la date fatidique de l'épreuve de force tant attendue en Andhra-Pradesh et se donner ainsi le temps de susciter de nouvelles défections dans le camp adverse, l'équipe mise en selle à Hyderabad par M^{me} Gandhi ne s'embarrasse évidemment d'aucun scrupule. Le coupage décisif des députés de chaque clan - qui devait départager une fois pour toutes les deux « Rao » et déterminer lequel de l'ancien ou du nouveau détiendrait effectivement la majorité à l'Assemblée - aurait dû avoir lieu le mardi 11 septembre.

Une vieille tradition prévoyant que la mort d'un membre de la Chambre soit saluée par une motion de condoléances et suivie d'un ajournement de la session a permis de reculer l'échéance d'au moins vingt-quatre heures (1). Les représentants partisans de M^{me} T. Rama Rao, l'ancien chef de gouvernement destitué par New-Delhi au profit de son ancien ministre des finances, M. Bhaskara Rao, allié de M^{me} Gandhi, étaient de toute évidence les plus nombreux sur le parquet de l'Assemblée.

Suspendus après cinq minutes de tumulte et de protestations diverses, la séance « historique » a donc été reportée à mercredi par le speaker de la Chambre, lui-même membre actif du clan Bhaskara Rao. Théoriquement la motion de confiance, qui n'a pu être adoptée mardi, devrait donc être à nouveau présentée mercredi avant qu'il soit procédé au fameux découpage. Mercredi matin cependant, personne n'était prêt à prendre le pari que les choses se dérouleraient ainsi.

Chaque jour qui passe renforce l'opinion de ceux qui estiment que M. Bhaskara Rao, soutenu par New-Delhi, ne consentira, en violation de toutes les règles démocratiques, à l'épreuve de l'arithmétique que le jour où il sera assuré de l'emporter. Le jeu n'est pas sans risques mais, eu égard aux usages politiques très spéciaux qui prévalent sous le régime de M^{me} Gandhi, rien n'est encore perdu pour son allié.

Déjà parmi les cent-soixante et quelque députés (sur deux cent quatre-vingt-quatre) restés fidèles à M. Rama Rao et dûment placés sous surveillance dans l'une de ses résidences, quelques voix angossées s'élevaient en privé pour dénoncer la menace physique qui pèse sur les réfractaires à la démocratie version Indira Gandhi. Certains se plaignaient aussi de ne pas avoir vu leur famille depuis plusieurs semaines et, devant les émeutes qui se poursuivent sporadiquement dans la ville en l'honneur, craignaient pour leur sécurité. Tous savent que le premier ministre indien n'aime pas perdre.

Vingt morts

Il se demandent aujourd'hui s'il ne vaudrait pas mieux opérer un virage à 180 degrés avant qu'il ne soit trop tard. Déjà, mardi soir, la police a fait irruption dans leur camp retranché et arrêté vingt-deux personnes, présentées par le pouvoir comme des « mauvais éléments » et par M. Rama Rao comme de simples militants de son parti.

L'ancien acteur, qui avait écarté le parti de M^{me} Gandhi aux élections locales de janvier 1983, a dénoncé ces procédés d'intimidation politique. Contre toute logique, il est maintenant accusé d'avoir suscité les troubles entre musulmans et hindous à Hyderabad - troubles qui ont fait cinq morts de plus mardi, ce qui porte à vingt depuis dimanche le nombre des victimes des affrontements - afin de retarder l'épreuve de vérité à l'Assemblée.

L'accusateur, sur lequel pèsent, en l'espèce, des soupçons beaucoup plus lourds, a même laissé entendre qu'il n'était pas impossible que M. Rama Rao soit arrêté. Cette allégation pourrait bien lui permettre de récupérer des députés jusqu'ici trop récalcitrants et de confirmer ainsi à son légitime détracteur le fragile pouvoir que lui a enlevé New-Delhi.

PATRICE CLAUDE.

(1) Le député en cause est décédé de mort naturelle il y a plus de six semaines.

Philippines

UN AN APRÈS LE MEURTRE DE BENIGNO AQUINO La présidente de la commission d'enquête conteste les informations mettant en cause les militaires

La présidente de la commission d'enquête sur l'assassinat de Benigno Aquino, le juge Corazon Agrava, a démenti, le mardi 11 septembre à Manille, les informations faisant état d'une implication des militaires dans cet assassinat. La commission « dément tout commentaire ou toute information en liaison avec son travail ou la préparation de ses conclusions en ce qui concerne l'assassinat d'Aquino, dont la publication n'aurait pas été autorisée », a déclaré M^{me} Agrava, au cours d'une conférence de presse. Elle a ajouté que la commission n'avait autorisé aucun de ses membres à faire des déclarations avant la publication des conclusions de l'enquête, sans d'ailleurs préciser la date

de cette publication. « Nous n'avons aucune preuve formelle » permettant de « faciliter notre travail », a affirmé M^{me} Agrava. La conférence de presse de M^{me} Agrava intervient après qu'un membre anonyme de la commission d'enquête a mis en cause, dans des déclarations à la presse, la responsabilité du chef d'état-major des forces armées, le général Ver, dans le meurtre de Benigno Aquino, le 21 août 1983, à son arrivée sur l'aéroport de Manille (*le Monde* du 1^{er} septembre). Le dimanche 9 septembre encore, le journal *San Francisco Examiner* citait un membre de la commission, M. Dante Santos, publiant la thèse de l'implication des militaires dans l'assassinat. - (AFP, UPI.)

Sri-Lanka

QUATORZE PASSAGERS TAMOULS D'UN AUTOBUS ONT ÉTÉ TUÉS PAR DES HOMMES EN UNIFORME

Colombo (AFP, Reuter). - Quatorze personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées par un commando d'hommes vêtus d'uniformes, qui a attaqué et détourné un autobus entre Colombo et Jaffna (principale ville du nord de Sri-Lanka). Selon des séparatistes tamouls, cet attentat a été commis, lundi soir 10 septembre, en représailles à une embuscade dans laquelle neuf soldats avaient trouvé la mort, le même jour, dans le nord-est du pays (*le Monde* du 12 septembre). Selon les forces de l'ordre, cependant, le détournement du véhicule et le meurtre de ses passagers serait le fait de séparatistes tamouls.

L'autobus a été attaqué par un commando armé, lors d'un arrêt dans la localité de Rambawa, à environ 150 kilomètres au sud de Jaffna, ont précisé des correspondants de presse sri-lankais en poste dans cette région. Les assaillants ont ordonné au chauffeur de prendre la route de Mannar, quelques kilomètres plus loin, ils ont fait arrêter le bus et descendre les passagers, tous Tamouls, puis ouvert le feu et abattu de sang-froid quatorze personnes, dont les corps ont été retrouvés sur la route. Six blessés ont été transportés à l'hôpital de Avuniya.

● **Vingt-quatre morts dans des embuscades.** - Au cours de divers accrochages avec des rebelles, vingt-quatre personnes au total ont trouvé la mort, le lundi 10 septembre, dans le centre et le sud des Philippines. Un porte-parole militaire à Manille a déclaré que onze personnes, dont cinq policiers et trois militaires, ont été tués dans une embuscade près de Kidapawan, dans le centre de Mindanao. Deux des assaillants, sans doute membres de la Nouvelle Armée Populaire (NPA, communiste) ont été également tués. Au moins huit personnes ont également péri dans un raid mené par le Front de libération nationale Moro dans le nord-ouest de Mindanao, a rapporté l'agence de presse des Philippines. Dans le centre du pays, un soldat et deux civils ont été tués au cours d'embuscades distinctes, tendues par des membres présumés de la NPA. - (Reuter.)

INTERNATIONAL GEMMOLOGICAL INSTITUTE
Certificats acceptés et reconnus dans le monde entier



ANTWERP NEW YORK
COURS INTENSIFS D'UNE SEMAINE DE DIAMANTS ET PIERRES DE COULEUR
Pour toutes informations :
Schepstraet 117 - 2018 Antwerp
Tel. 1 03/252.07.08 - Belgique

RENTREE 84

ASSUREZ LA REUSSITE DE VOS ENFANTS

usqu'ici, pour répondre à toutes les questions que leur posent leurs enfants et qu'ils se posent eux-mêmes quotidiennement, les parents étaient confrontés à de multiples sources d'information.

Toujours parcellaires, souvent inaccessibles et parfois contradictoires, ces renseignements ne répondaient jamais vraiment à la seule vraie question : comment assurer la réussite de ses enfants ?

Aujourd'hui, l'Étudiant lance le Guide des Parents. En 300 pages d'informations pratiques, de conseils judiciaires et d'adresses indispensables, l'Étudiant, spécialiste de l'information sur les études et l'orientation en France, dresse la liste des sujets de préoccupation des parents et y répond point par point. De façon claire, exhaustive et concrète au jour le jour, de la 6^e au bac.

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX, 49 F.

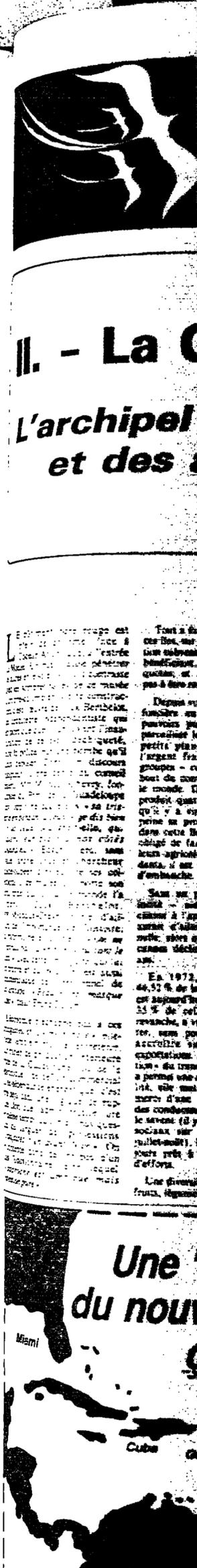
l'Étudiant / Edition 1

LE GUIDE DES Parents 1985
TOUT POUR ASSURER LA REUSSITE DE VOS ENFANTS DE LA 6^e AU BAC



AVANTAGE : 25 BACS 46 F. 68 REP. 300 CAP. Enseignement général, technique, agricole, bilingue, artistique, sportif, public ou privé. Choisissez la bonne filière.

VIE FAMILIALE : Vos enfants et la santé, l'argent, le sport, l'information, la télévision, le travail à la maison, le mercredi, les vacances. Tous les conseils pratiques.



II. - La C...
L'archipel et des...

Tout à fait...
Des...
En 1972...
Les...
Une...
du nou...

سكرا من الاصل

LA GUADELOUPE

LES DIFFICULTÉS D'ÉLARGISSEMENT DU MARCHÉ A l'assaut des Caraïbes ?

ON ne peut pas dire que ce soit les incitations à investir qui manquent à la Guadeloupe. Dans une ambiance nationale où la volonté d'entreprendre est partout stimulée, les départements d'outre-mer offrent, en plus des incitations métropolitaines, un certain nombre d'avantages spécifiques.

Vous pouvez obtenir une exonération de l'impôt sur les sociétés pendant dix ans, être dispensé des droits d'octroi de mer (1) et de la TVA sur les biens d'équipement importés, être exonéré de la taxe professionnelle pendant cinq ans, bénéficier d'un amortissement exceptionnel pour les constructions industrielles, ne pas avoir à payer l'impôt sur les bénéfices réalisés localement s'ils sont réinvestis sur place. Enfin les entreprises métropolitaines désireuses d'investir dans les DOM ont la faculté de réinvestir leurs bénéfices en exonération d'impôt et celles d'entre elles qui ont des accords de franchise sont exonérées d'impôt pendant cinq ans sur les royalties qu'elles touchent.

Encore ces avantages fiscaux viennent-ils en plus d'incitations multiples : prime d'orientation agricole pour les entreprises agro-alimentaires, prime régionale à la création d'entreprises et primes d'emploi, même si la plupart des industriels se plaignent d'attendre des mois - des années parfois - le paiement de ces primes, ce qui les met parfois en difficulté de trésorerie.

De plus une certaine protection des industries locales pourrait être réalisée par la modulation des droits

d'octroi de mer et du taux de fret pour favoriser les matières premières par rapport aux produits finis importés. « Nous souhaitons que l'octroi de mer soit un instrument de développement économique », affirme donc M. Blondeau, comme le fait après lui le président de la chambre de commerce et d'industrie de la Martinique, M. Hingnes Despointes.

Manque de cohérence

Mais il est bien difficile d'avoir dans ce domaine une politique antilaisée dès lors que chaque conseil général mène sa propre politique. Il n'y a pas l'ombre d'une cohérence entre les deux départements, alors même qu'au nom de l'élargissement du marché on les voudrait complémentaires. Aussi, à la demande des socio-professionnels, une harmonisation est tentée : un organisme de concertation a été mis au point.

Malgré des incitations puissantes, les industriels ne se précipitent pas dans l'archipel. Et rares sont ceux qui font autre chose que de la transformation ou du montage. De 1980 à 1982, trente-six sociétés ont été créées, dont neuf dans l'agro-alimentaire (élevage de poulets, conditionnement de fruits et légumes, produits laitiers), pour un montant global d'investissement de 120 millions de francs. Elles ont permis de créer trois cent quarante-six emplois, soit un investissement par emploi d'un peu plus de 300 000 F. L'industrie (hors EDF) n'occupe d'ailleurs à la Guadeloupe qu'à peine plus de 3 000 personnes.

Alors que 25 % de la population active est au chômage, l'industrialisation ne règlera pas à elle seule le problème du sous-emploi, reconnaît le directeur de l'APRIGA. « D'autant que la première vague d'industrialisation, fondée sur l'idée d'import-substitution [rem-

placer les importations de produits finis par des matières premières transformées sur place], a rencontré ses limites », du fait de l'insécurité du marché et des coûts, notamment, salariaux et sociaux.

En même temps que l'on cherche à élargir le marché en intégrant l'idée d'une région des Caraïbes forte de sept millions de consommateurs (au revenu souvent bien faible cependant), la nouvelle stratégie consiste à produire pour exporter et pas seulement pour satisfaire les besoins locaux.

Il y a de bons créateurs, disent M. Blondeau et M. Peduran, président de Guadepart, une association chargée de promouvoir les exportations : l'agro-alimentaire pour autant que soit réglée la question de la production agricole ; les énergies renouvelables ; les secteurs à forte valeur ajoutée qui peuvent profiter d'une main-d'œuvre bien formée et absorber les coûts salariaux. C'est pourquoi à l'APRIGA comme à l'ADEM, sa soeur martiniquaise, on se réjouit de l'initiative de plusieurs sociétés publiques (Pechiney, Rhône-Poulenc) qui ont créé une société, TECNOVA, chargée de transférer de technologie vers les DOM.

Dans les entreprises au vu d'être créées, pourtant, on joue surtout le marché local (traitement de fruits tropicaux, plats cuisinés surgelés) ; et la situation de bien des entreprises est fragile, telle la TEG, fabricante de tuyaux en PVC, qui a bien du mal à passer les premiers mois.

(1) Considérée comme territoire d'exportation, la Guadeloupe - comme les autres DOM - reçoit les produits hors taxes. Leur sort alors appliqué une TVA moindre qu'en métropole en moyenne et un octroi de mer, sorte de taxe à l'importation destinée à financer les communes, dont le montant était jusqu'à présent fixé par le conseil général et le sera désormais par le conseil régional.

DU COTÉ DU PATRONAT

Jean Gothland : l'exception à la règle

DANS cette France lointaine où les Blancs créoles ont encore une large maîtrise sur l'économie, le patron des patrons de la Guadeloupe, M. Jean Gothland, fait exception à la règle. C'est la marine où il était trimorier qui l'a amené pour la première fois, avec la Jeanne, dans le baie de Pointe-à-Pitre en 1939. Après la guerre, il revient dans ce tout jeune département français comme pilote du port avant d'entrer en quincaillerie pour le compte d'une maison métropolitaine.

Il est bientôt directeur de la filiale locale avec quatre magasins et quarante employés. Mais la vente par la société de ces magasins « à une personne du pays avec qui je ne m'entendais pas », dit-il, l'amène à créer sa propre affaire en 1960. Parce qu'il avait toujours fait de l'importation, il continue dans la quincaillerie et les matériaux de construction. Les délais de commande l'amènent dix ans plus tard à créer une fabrique avec machines à pointes et à grillages, tout en poursuivant l'importation de manière séparée.

Le développement se fera ensuite naturellement : un dépôt ouvert à la Martinique pour y vendre des produits, et bientôt, « grâce à la Compagnie générale de navigation qui a accepté d'abaisser ses tarifs de 40 % », un dépôt à Caen qui reçoit le grillage fabriqué à Jarry, la zone industrielle de Pointe-à-Pitre. Et aussi des exportations dans les îles voisines à Saint-Martin ou à Saint-Vincent, et l'installation en 1984 d'une petite unité de production à Antigua, dans les Antilles britanniques.

Un « laboratoire de mesures nouvelles »

Tout d'une pièce, M. Gothland reconnaît que plusieurs facteurs l'ont aidé (les banques, par exemple, ne sont pas ici soumises à l'encadrement du crédit, et il existe de nombreuses primes spécifiques pour inciter à l'investissement industriel ou touristique). Et s'il cache mal son amertume à l'égard de certaines sociétés métropolitaines comme Treffilunion, filiale de Sacilor, qui a vendu pendant des mois au coût marginal pour tenter de l'expulser du marché, il ne se plaint pas, contrairement à beaucoup, du « mur des importateurs ». « Il faut les comprendre, ils ont une position, un chiffre d'affaires à défendre, des emplois. Moi aussi, je continue d'importer de la peinture de métropole, alors que l'on en produit ici ».

En revanche, il ne cache pas les handicaps. « Le marché est beaucoup trop petit. » Il faut donc

créer un marché global entre la France, les Antilles et la Guyane, ce qui nécessiterait l'harmonisation des octrois de mer, cette imposition sur les importations décidée par les conseils généraux pour financer les communes. Et pourquoi ne pas se servir des Antilles pour développer les exportations françaises vers les Caraïbes ?

Le second handicap, c'est le coût de la main-d'œuvre. A Antigua, il paye ses ouvriers 30 francs par jour plus 7 % de charges sociales, alors qu'à la Guadeloupe le SMIC est de 19,87 francs de l'heure et les charges sociales de 41 %. « Notre compétitivité s'est fortement dégradée ces dernières années », reconnaît-il. Et de s'interroger : pourquoi ne pas faire de ces départements un peu spécifiques, « un laboratoire de mesures nouvelles dans le domaine économique et social » ?

Autre handicap enfin, le coût du terrain « à 180 francs le mètre carré dans la zone industrielle de Jarry, c'est dingue ». Voilà pour quoi l'industrie, qui a créé un peu moins de 3 000 emplois en Guadeloupe, n'a pas, à ce jour, un avenir flamboyant. « On peut réussir dans les confitures, les jus de fruits, les industries agro-alimentaires. Mais il faudrait surtout que le secteur touristique marche ».

La Guadeloupe et la Martinique à votre porte EN OUTRE-MER COMME EN METROPOLE calberson international

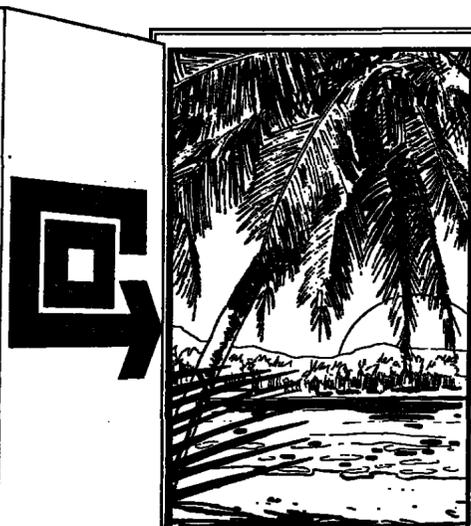
MARITIME - AERIEN

- Groupages réguliers en containers
- Containers complets et personnalisés
- Transports industriels

GUADELOUPE Agent Général Antilles CALBERSON INTERNATIONAL 13, Bid Marquisat de Houelbourg 97122 Baie Mahault Tél. 26.73.03 - Télex 919295

MARTINIQUE Agent Alain ANNE Immeuble C.G.M. 97200 Fort de France Tél. 71.52.92 - Télex 912468

calberson international Département d'Outre-Mer 13, Bid Ney - PARIS 18e Tél. 238.86.27 - Télex 212135 Agences également en GUYANE et à la RÉUNION



Le tourisme menacé de devenir un mirage

(Suite de la page 7.)

Mais les premières raisons mises en avant apparaissent plus fondamentales : la multiplicité des décharges d'ordures sauvages, les hordes de chiens errants à la Guadeloupe, l'absence d'éclairage nocturne suffisant dans certaines des plus fréquentes des communes balnéaires des deux îles, autant d'éléments qui relèvent de la responsabilité des autorités locales et peuvent rendre les séjours peu agréables.

Dans « un cri d'alarme », les professionnels du tourisme de la Guadeloupe sous la houlette de M. Touchou de la société PLM ont ainsi dénoncé un environnement qui est « l'objet d'agressions permanentes défigurant les abords des centres de tourisme et des sites publics qui ne font l'objet d'aucune protection » enfin « une hygiène et une salubrité qui se détériorent chaque jour sans réaction de la part des services publics et municipaux ».

Le peu d'attention portée à cela par les élus régionaux et locaux, dans l'un comme dans l'autre des départements, peut d'ailleurs laisser sceptique quant à la volonté locale de voir le tourisme se développer.

Il est vrai que, dans de si petites îles, il n'est pas forcément de l'intérêt des possesseurs de terrains - sauf lorsque peut se développer une spéculation immobilière comme cela semble être le cas dans un grand projet para-hôtelier à Deshayes en Guadeloupe - qui disposent de maisons dans les sites les plus agréables de « polluer » leur propre environnement avec des touristes.

Les autorités locales ont aussi leur responsabilité : l'anarchie des transports, l'impossibilité d'obtenir des taxis qui aient des compteurs, l'absence de formation (il n'y a pas de BTS de tourisme dans ces départements), laissent pantois.

Mais comme le disent aussi bien M. Touchou que M. Guannou, le di-

recteur de l'Office de tourisme de Fort-de-France, c'est une politique générale qui manque, un choix entre tourisme de luxe et tourisme de masse. Dans ce domaine l'organisation des transports aériens apparaît donc comme l'un des éléments primordiaux. L'augmentation en trois ans du prix du billet d'avion en vol vacances de 50 % et le monopole d'Air France rendent le tourisme dans ces îles particulièrement onéreux. « Les frais d'approche », comme disent les hôteliers, sont de 2 350 F par jour pour deux personnes avant même de se coucher. Le coût de l'hébergement devient dès lors un élément marginal.

« Le problème ne relève pas d'Air France mais du gouvernement dit M. Guannou, nous sommes un département français. Il faut savoir si l'on veut rapprocher la France de la Martinique. » Endettée, avec des coûts salariaux plus élevés que dans les îles voisines, la profession hôtelière souffre des inter-saisons et un nombre croissant d'hôtels envisagent de devenir saisonniers, ce qui serait catastrophique pour l'emploi et pour cette principale source de rentrée de devises (250 millions de francs à la Martinique en 1982 contre 50 millions de francs de recettes d'exportation).

Les deux départements français ont certes des atouts par rapport aux îles voisines. Au-delà de ce soleil permanent et d'une nature exubérante, c'est pour les Américains un petit bout de France qui dispose d'infrastructures rassurantes (routes, hôpitaux modernes).

Mais, sans un effort considérable d'accueil, de promotion et d'intégration locale (pour répondre aux justes critiques selon lesquelles plus de touristes, cela signifie plus d'importations puisque les îles ne produisent presque rien), le tourisme dans les Antilles françaises risque de n'être qu'un mirage.

LA CHALEUR EST PLUS HUMAINE A NOUVELLES FRONTIÈRES

Advertisement for Bruxelles Pointe-à-Pitre featuring a woman's face and the text: BRUXELLES POINTE-A-PITRE aller-retour à partir de 3150 F nouvelles frontières 5, avenue de l'Opéra 75001 Paris 260 36 37

Une solidarité organisée

La SMODOM

Assurance Mutualiste

« RAPATRIEMENT DES CORPS » pour :

- tous les originaires des départements d'Outre-Mer résidant en Métropole,
- tous les Métropolitains résidant dans les départements d'Outre-Mer.

Prime en charge : des démarches, des frais de transfert, d'un billet d'accompagnement aller/retour

SMODOM

22, rue d'Aumale - 75009 PARIS - Tél. : 280-69-22

ou les Unions départementales mutualistes de la RÉUNION, de la GUADELOUPE, de la MARTINIQUE, de la GUYANE.

France du grand large

UN ENTRETIEN AV « Hégémonie je préfère co

Vertical text on the right edge of the page, partially cut off.

La Guadeloupe un départe

Vertical text on the right edge of the page, partially cut off.

Handwritten text at the bottom center of the page.

صكرا من الامل

Une semaine avec



LA GUADELOUPE

UN ENTRETIEN AVEC M^{me} MICHAUX-CHEVRY

« Hégémonie pour hégémonie, je préfère celle de la France »

Actuellement la Guadeloupe subit une forte dégradation de sa situation économique et sociale en même temps qu'une accentuation du mouvement indépendantiste. Ne pensez-vous pas que ces deux phénomènes sont liés ?

Le marché local. Comment admettre que les draps des hôpitaux soient achetés dans la métropole ? On peut aussi mettre au point des coopératives d'achat et de vente. Comment expliquer que nous ayons d'excellents artisans du bois et qu'on ne puisse pas trouver de mobilier construit localement ?

« Si nous sommes colonisés, c'est par les Martiniquais. » Voilà qui est dit. A Pointe-à-Pitre, bien sûr. Guadeloupéens et Martiniquais ne s'aiment guère. Ce qui ne facilite pas la création de ce marché antillais hors duquel il n'y aura pas de salut.

LES RELATIONS ENTRE LES DEUX DÉPARTEMENTS ANTILLAIS

Méfiance réciproque

Guadeloupe a été plus rapide, et si le chômage y est moins important. La métropole, qui a longtemps privilégié Fort-de-France, la « capitale des Antilles », n'a pas fait grand-chose pour que les relations s'améliorent.

longs entre la Guadeloupe et la Martinique (quatre mois) d'entre les deux départements et la métropole. Preuve que tout doit encore passer par Paris.

La crainte des Martiniquais de perdre quelques emplois dans l'affaire, la méfiance des Guadeloupéens devant une proposition qui recelait forcément quelques vices cachés, ont fait échouer le projet. La compagnie régionale, ce sera pour plus tard.

TONAT land : la règle

créer un marché global entre la France, les Antilles et la Guyane... On a ainsi perdu deux ans autour d'une notion ridicule de statut. C'est un constat. Dans les DOM, c'est sur le vécu qu'on doit mettre un cadre juridique.

irisme menacé venir un mirage

Le coût de la main-d'œuvre est plus élevé que dans les autres départements... Mais, sans doute, c'est un peu la sidérurgie coloniale. Et il est incontestable qu'on ne peut financer déficitaire son déficit.

La Guadeloupe un département ouvert et décidé

Il y a la carte postale et la réalité profonde d'un département riche en potentialités et encore trop méconnu. Voilà la Guadeloupe. La carte postale, ce sont les plages des Antilles, un climat béni des dieux, une nature exubérante, la Guadeloupe destination idéale pour les touristes en quête de soleil et d'exotisme.

tourisme s'inscrivant mieux à la réalité sociale et économique de l'île. Des projets sont à l'étude, qui visent à mettre en valeur l'histoire, la culture et les traditions antillaises.

leur permettent de développer leur créativité. Jarry-Houelbourg doit devenir très vite l'une des plus importantes zones industrielles de la Caraïbe, un marché qui s'ouvre à la Guadeloupe, et le port de Pointe-à-Pitre, un port d'éclatement aux Antilles.

TRENTE-SIX ÉLUS POUR UN DÉPARTEMENT

- Présidé par M^{me} Lucette Michaux-Chevry, le conseil général de la Guadeloupe compte trente-six élus des différents cantons du département. En voici les membres : BANGOU Henri, Pointe-à-Pitre, 4 ; BARRE Collette, Sainte-Rose, 2 - Deshaies ; BEAUDRIN Daniel, Basse-Terre, 2 ; BEAUJEAN Henri, Houle, 2 ; BERNIER Lucien, Saint-François ; BLANCHARD Daniel, Saint-Barthélemy ; CHAMMOUGON Edouard, Bate-Mahault ; CHAULET Philippe, Bouillante ; CLERY Jérôme, Basse-Terre, 1 ; DAGONIA Georges, Lamentin ; DAVRAIN Favro, Morne-à-l'Eau, 2 ; EDWIGE Charles, Anse-Bertrand - Port-Louis ; ESDRAS Marcel, Pointe-Noire ; ETNA Nathalio, Vieux-Habitants - Baillif ; GENIES Daniel, Pointe-à-Pitre, 2 ; GIRARD Florent, Moule, 1 ; GIRARD Jean, Grand-Bourg-Marie-Galante ; HÉLÈNE Léopold, Castier ; JALTON Frédéric, Abymes, 1 ; JEAN-LOUIS Eugénie, Trois-Rivières - Vieux-Port ; KOURY Raphaël, Pointe-à-Pitre, 3 ; LARIFLA Dominique, Petit-Bourg - Goyave ; LAURIETTE Gérard, Capesterre-Belle-Eau ; L'ÉTANG Eugène, Les Saintes ; LUBETH Marcelin, Sainte-Anne, 1 ; MATHURIN Mathias, La Désirade ; MICHAUX-CHEVRY Lucette, Saint-Claude - Gourbeyre ;

NABAJOTH René-Serge, Abymes, 2 ; PAMBOLE François, Saint-Louis-Marie-Galante ; PASBEAU André, Capesterre-de-Marie-Galante ; SAMAN Abdou, Morne-à-l'Eau, 1 ; SONGEONS Herman, Sainte-Anne, 2 ; VIVIES Raymond, Pointe-à-Pitre, 1 ; VRECORD Maximilien, Petit-Canal ; WEINUM Robert, Saint-Martin.

SMODOM Assurance Mutuelle... SMODOM Assurance Mutuelle... SMODOM Assurance Mutuelle...

LA GUADELOUPE

LE DÉCLIN DE LA PRINCIPALE ACTIVITÉ TRADITIONNELLE

La canne à sucre, cette « sidérurgie coloniale »...

«SIDÉRURGIE coloniale», dit M. Michaux-Chevry. Pour être excessive, la comparaison n'en est pas moins sur toutes les lèvres, vingt fois répétée, banale. La production de canne à sucre, qui était de 527 352 tonnes en 1946, avait atteint le niveau record de 1,8 million de tonnes en 1962. Depuis lors, elle n'a cessé de se dégrader. Et si, de 1976 à 1980, le déclin avait été stabilisé autour de 1 million de tonnes, la chute a repris en 1981, et la production est tombée à 613 000 tonnes en 1983 et 480 000 tonnes en 1984, soit moins qu'à la Libération. La production de sucre a évolué parallèlement, passant de 184 812 tonnes en 1965 à 104 000 tonnes en 1979 pour n'être plus que de 41 200 tonnes en 1984 (la campagne sucrière s'achève fin juin - mi-juillet).

Ce déclin s'est accompagné de la fermeture de la plupart des usines : il y en avait deux cent cinquante à la fin du siècle dernier et il en restait une petite vingtaine en 1946. Il n'en fonctionne plus que quatre. Et encore l'une d'elles - celle de Marie-Galante - est maintenant en activité faute d'autres possibilités, et celle de Beaufort est depuis des mois le sujet d'un vaste marchandage politique entre droite et gauche, voire à l'intérieur même de la droite. Autant dire que depuis vingt ans l'on parle ici de « la crise de l'industrie sucrière », et l'on décline le chapelet des usines fermées : Blanchet, Roujeol, Bonne-Mère, Darbousier, sans que l'on puisse entrevoir la moindre amélioration.

Le touriste qui parcourt l'île constate de visu que les seules installations industrielles dignes de ce nom sont - hors les nouvelles zones de Jarry - ces carcasses de

structures métalliques rouillées et désaffectées qui hantent de-ci de-là les paysages de bananiers et de champs de canne.

Encore cette récession pourrait-elle être le résultat d'une restructuration programmée pour maintenir une activité efficace et rentable. Mais ce n'est nullement le cas : les quatre usines encore debout souffrent, à une exception près (Gardel), de sous-investissement et perdent toutes de l'argent ; quant au rendement de canne par hectare, il diminue plus vite que les surfaces récoltées (passées de 21 800 hectares en 1979 à 15 000 hectares en 1984, le rendement tombant de 70 à 45 tonnes à l'hectare, contre 90 tonnes à la Réunion). Il est vrai que les carences techniques sont multiples (brûlages intempestifs, fertilisation et entretien insuffisants).

Sans doute les phénomènes climatologiques, succession de sécheresse et d'excès d'eau, sont-ils pour partie responsables de cette évolution, mais ils ne sont pas seuls.

L'échec des multiples réformes foncières engagées par Paris depuis 1960 est patent. Le 2 août 1961 puis le 17 décembre 1963, deux lois, avec pour objectif l'amélioration de la situation des populations rurales, ont eu pour effet de morceler les terres sans casser pour autant les « grandes » propriétés. Les plans d'aide de 1970 et 1974, destinés principalement à accroître l'efficacité, n'auront guère d'effet. Quant à la dernière réforme, engagée en juillet 1980 et dite protocole Haberer, elle a eu pour conséquence de faire porter par la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) 12 000 hectares qu'elle est censée rétrocéder à de jeunes agriculteurs. Faute de repreneurs,

celle-ci a été obligée de les exploiter elle-même, et quatre ans après elle détient 12 000 hectares, ce qui provoque pour cet organisme un déficit croissant (18 millions en 1984, après 25 millions les années précédentes). Ces terres ont été cédées contre espèces sonnantes et trébuchantes (la SAFER a dû emprunter 130 millions) par les grandes sociétés - comme le groupe Ennain - qui ont délaissé la canne lorsque celle-ci s'est avérée n'être plus rentable.

Le refus des jeunes

Car l'augmentation rapide des coûts de production, alors même que celle du prix de la canne était plus faible, a été pour beaucoup dans le déclin. Dans l'élaboration de leurs propositions, les membres du MPGI (Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendante) - l'une des composantes indépendantistes - recommandent qu'entre 1973 et 1982 le salaire journalier moyen du coupeur de cannes a été multiplié par 466%, alors que le prix de la canne n'augmentait dans le même temps que de 172%. Enfin, il y a l'insignifiance de la profession, le refus des jeunes de travailler dans l'agriculture. « Même à la sortie des écoles d'agriculteurs, ils préfèrent devenir fonctionnaires », affirme M. Thélem Gédéon, le patron du Crédit agricole, qui souligne qu'il y a encore des planteurs de soixante-dix/soixante-quinze ans. « Ce refus des jeunes est une des plus en plus appes », ajoute-t-il. Conséquence : on fait de plus en plus appel, dans l'archipel - où les chômeurs sont légion, - à un sous-prolétariat haïtien.

Les pouvoirs publics, un peu las de soutenir la canne et le sucre

(49 millions de francs en 1982, 89 millions en 1983, 80 millions en 1984, compte tenu de la prise en charge par l'Etat de 50 % du déficit de la SAFER), ont décidé en 1982 - le plan Mauroy - d'une fixation d'un prix garanti de la tonne de canne (37 francs par tonne en 1983) accompagnée d'une aide supplémentaire aux petits planteurs (25 F en 1983, 40 F en 1984) et d'un vaste programme de replantation de 10 000 hectares. « Ce plan pourrait être en train de réussir, estime, optimiste, le préfet. 3500 hectares ont été plantés cette année. » Mais il ajoute : « Quand même, lorsqu'une production a des prix garantis et un débouché assuré par des quotas européens (dont nous n'atteignons pas le tiers) et qu'elle décline, on peut se poser des questions. »

Et puis la réussite du plan Mauroy nécessite surtout que la réforme foncière - à partir des 12 000 hectares de la SAFER - soit enfin entreprise (or bien peu de jeunes agriculteurs répondent aux critères nécessaires), que la mécanisation soit poussée, qu'enfin soit résolue la question industrielle dans une île où, à terme, tout laisse à penser qu'une seule usine moderne et performante suffira. Mais la canne occupe encore quatre mois par an un bon nombre de personnes, et les passions politiques risquent, dans le Landerneau guadeloupéen, de retarder les échéances et de tuer la canne. La décision de l'Etat, notifiée au début du mois de septembre, de ne plus financer le déficit des usines sucrières et de consacrer les fonds publics uniquement à la replantation et à l'irrigation va cependant obliger à la fermeture de Beaufort. Les élus locaux auront alors du mal à fuir leurs responsabilités.

LES OCCUPATIONS DE TERRES

Squattérisme « patriotique »

LS sont une trentaine, ce dimanche matin, à replanter de la canne à sucre dans un vaste champ non loin de Sainte-Rose, au nord-est de Basse-Terre. Au lieu-dit Gaba, à égale distance de la montagne et de la mer, ces hommes et ces femmes, qui sont loin d'être tous des paysans - une camionnette d'électricien est là pour un témoin - sont venus donner un coup de main à M. Théodoric Normandin, un ancien ouvrier agricole, pour la mise en valeur de 172 hectares, laissés à l'abandon par la SAG (une société sucrière qui a fermé ses portes) et que les « patriotes » ont décidé de « squatteriser ». M. Louis Théodoric, « enseignant intégré en milieu paysan » - condamné par contumace en 1966 pour activités indépendantistes - présent ce jour-là, explique un mouvement qui a pris de l'ampleur depuis quatre ans. 1 200 hectares seraient ainsi exploités sans droit sous l'égide des indépendantistes. « A Morne-Rouge, 40 hectares ont été occupés et les terres ont été réparties entre les paysans. Chacun a obtenu 2 hectares en plus de ce qu'il possédait déjà. 80 hectares de la Compagnie fruitière ont aussi été occupés et plantés de cannes parce que la compagnie avait replanté 3 000 hectares de terres sucrières avec des bananes et de l'orange. Il fallait arrêter ce processus. »

Et d'égrainer le chapelet des lieux occupés : « Près de Sainte-Rose d'abord, mais aussi en Grande Terre, à Port-Louis, à l'Anse Bertrand, à Morne-à-l'Eau, à Moule. » Si le mouvement a d'abord pour objectif d'enrayer le déclin de la canne, les indépendantistes ont conscience de l'incertitude qui pèse sur l'avenir de cette culture traditionnelle. Aussi envisagent-ils sur ces 172 hectares, les dernières terres occupées et travaillées comme unité de production, de diversifier à

terme les plantations et d'introduire ici cultures vivrières et élevage. Pour l'instant, de jeunes « patriotes », des syndicalistes de l'UGTG viennent ainsi travailler bénévolement au côté des paysans. Mais les promoteurs de ces occupations - le plus souvent des enseignants - font aussi appel à l'épargne populaire, voire à la bourgeoisie nationaliste pour financer les plantations.

« Ce que nous voulons, affirme M. Louis Théodoric, c'est changer les rapports sociaux. Laisser les paysans eux-mêmes prendre les choses en main. » Au projet important d'irrigation de Grande-Terre depuis Capestare « qui va enrichir quelque-uns », il oppose ce qu'il voit sur ces terres avec une simple irrigation par gravitation des eaux de la montagne.

Y a-t-il eu des tentatives pour expulser les occupants et reprendre ces terres qui dépendent souvent désormais de la SAFER ? « Non, jamais, mais prendre les choses en main. Vous savez, on fait la réforme agraire sur le terrain. »

Face à ce phénomène, le préfet M. Maurice Sabarin, prudent, s'interroge : « S'agit-il d'un problème foncier ou d'un problème politique ? Si ce mouvement d'occupation est la conséquence d'une redistribution des terres, s'il est lié à l'échec de la réforme foncière, il y a une solution possible. Pourquoi dans le cadre d'une nouvelle réforme ne pas céder quelques hectares à ces paysans s'ils remplissent les conditions voulues ? Mais c'est cette squattérisme est liée à un phénomène politique, pour maintenir la canne contre le tourisme (comme à Sainte-Rose), contre l'élevage, voire contre l'aquaculture, comme on l'a vu récemment, alors il n'y a guère de solution. » Mais il avoue aussi : « Cette réforme foncière, je ne sais pas par quel bout la prendre. »

L'hiver a le sourire. ANTILLES, FRANCE DES CARAIBES. Office du Tourisme des Antilles et de la Guyane, 12, rue Auber - 75009 Paris ☎268.11.07. MINISTÈRE D'ÉTAT AUX P.O.M.-T.O.M. Agence Nationale pour l'Information Touristique, 8, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS - ☎296.10.23

La Désirade. Une île au mode de vie traditionnel : Nature, mer, grand air, offre à ses visiteurs : son climat sec, ses plages de sable blanc avec payottes, sa plongée sous-marine, sa réserve communale de chasse. Un village de vacances communal créé par la Mairie et offrant 250 places ouvrira ses portes en 1985. La commune en contre partie d'un droit d'hébergement librement négociable recherche des investisseurs tels que : Les comités d'entreprises, Les mutuelles, Les syndicats, Les organismes de loisirs. La Mairie souhaite voir ouvrir par des investisseurs privés un établissement sanitaire type : centre de repos ou de retraite, clinique privées de convalescences. Elle offre un terrain viabilisé. Liaisons quotidiennes assurées par l'avion depuis P-A-P par la Vedette « KIKALI » depuis Saint-François. Mairie tél. : (590) 82.98.00

VOYAGES MUTUALISTES. Créé à l'initiative de la Mutualité d'Outre-Mer, organise pour ses adhérents des voyages de rencontres et de détente dans les départements d'Outre-Mer. Séjours de vacances, Rencontres à caractère culturel ou professionnel, Voyages à thème, Echanges interdépartementaux. Adresses : Voyages Mutualistes Paris - 22, rue d'Aumale, 75008 Paris. Tél. : 280-89-22. Voyages mutualistes Guadeloupe - 35, rue A.-R. Boissau, 97110 Pointe-à-Pitre. Tél. : 83-55-45. Association de Tourisme adhérente au Comité national des Loisirs. Agrément n° 70028.

INVESTIR EN GUADELOUPE. CINQ RAISONS SUFFISANTES POUR FAIRE DE LA GUADELOUPE le lieu de votre prochaine implantation d'activité : Situation privilégiée au coeur d'un marché : Caraïbe + Amérique ; Des partenaires dynamiques ; Des infrastructures performantes ; Des opportunités à saisir ; Des dispositions financières et fiscales particulièrement attractives. L'APRIGA est votre premier interlocuteur ; elle vous aidera à faire de votre projet une réalité. Pour de plus amples informations, contacter APRIGA, B.P. 1229, 97184 POINTE A PITRE CEDEX. agence pour la promotion industrielle de la Guadeloupe. Tél. : (590) 83.48.97. Tél. : 919780 GL.

France du grand large... Déjou... Un équ... [Illegible text from adjacent page]

سكنا من الاله

صحة من الامم

Une semaine avec



LA GUADELOUPE

LA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

EDF dans un cercle vicieux

DANS aucune autre région française la dépendance énergétique n'est aussi cruciale qu'en Guadeloupe. Sans doute l'octroi de mer - cette taxe à l'importation qui finance les communes - permet-il mieux qu'en Lozère ou en Bretagne d'effectuer un bilan énergétique départemental. Mais ici le résultat est si catastrophique qu'il ne peut pas ne pas faire problème, que l'archipel reste français ou, a fortiori, qu'il s'éloigne de la métropole.

Conseillère, le kilowattheure, dont la production revient à 1,20 F, 1,30 F en Guadeloupe, peut atteindre 2,40 F dans les îles. Et il n'est vendu que 50 centimes environ, soit moins cher qu'en métropole du fait d'une différence des taux de TVA (7,5 % à la Guadeloupe, 0 % à Saint-Martin).

Le courant à 50 centimes

Comment s'étonner alors que la consommation croisse de 10 % à 12 % par an (+ 20 % à + 30 % à « Saint-Barth » et à Saint-Martin) et cela aux heures de pointe, ce qui exige des investissements nouveaux. Il est vrai qu'il n'est pas rare, à la marina de Pointe-à-Pitre, comme dans certaines communes, de voir les lampadaires allumés en plein jour.

« En période de vérité des coûts, s'interroge tout haut M. Staropoli, peut-être vaudrait-il mieux faire payer l'électricité à prix coûtant, quitte à subventionner les consommateurs les plus défavorisés. »

Encore faudrait-il que les factures d'EDF soient honorées. Or, selon le chef de centre d'EDF, « pour beaucoup EDF c'est la France, et la France c'est payer ». Les impayés représentent dans près de 25 % du chiffre d'affaires. L'hôpital de Pointe-à-Pitre a une ardoise de 1 million de francs, la commune de Gosier - haut lieu du tourisme - de 250 000 francs. Impossible de couvrir le courant à ces mauvais payeurs sans déclencher une tempête politique.

Le rapport Toulemon, dernier en date des catalogues de mesures destinées à relancer l'économie des départements d'outre-mer et à réduire leur déficit commercial, s'arrête longuement sur la nécessité de substituer aux hydrocarbures des sources d'énergie locales et d'économiser l'électricité. La centrale géothermique de Bouillante est un exemple de cette diversification. EDF a aussi été chargée de mettre en œuvre un programme de recours

aux bois et aux déchets des scieries et des sucreries (déjà les scieries vendent un peu de leur électricité à EDF pendant la campagne), ainsi que de proposer des structures tarifaires adaptées à la situation spécifique des DOM. Enfin, un programme ambitieux de maîtrise de l'énergie doit être mis en œuvre.

Mais EDF est un peu dans un cercle vicieux. Premier investisseur de la Guadeloupe (1 milliard de francs sur trois ans), premier employeur (670 personnes, et, pour accompagner la croissance de la consommation, une embauche constante), elle ne peut guère bouleverser les habitudes. Et les possibilités de diversification sont modestes. Une nouvelle campagne géothermique est prévue et un projet d'équipement hydroélectrique de deux fois 8 mégawatts à Vieux-Habitants est actuellement à l'étude. Mais, dans ce pays ensoleillé, l'énergie solaire ne fait guère d'adeptes. L'Agence pour la maîtrise de l'énergie a même dû renoncer à un projet de dessalement d'eau de mer aux Saintes, car l'investissement était trop élevé. Tant qu'EDF livrera son courant à 50 centimes, tout investissement d'énergie renouvelable, sauf par EDF même, apparaîtra d'un coût excessif. Certains économistes indépendants, tel M. Eric Edrivas, n'ont d'ailleurs pas de solution miracle à ce problème primordial : « Il faut transformer la bagasse, dit-il, le solaire est nécessaire, mais le pétrole sera toujours nécessaire. Heureusement, la région est voisine du Venezuela et de Trinidad. Et le Venezuela est attentif aux besoins des pays de la région. »

D'une dépendance à l'autre... Et la consommation pétrolière d'EDF se représente qu'un petit tiers de la facture pétrolière guadeloupéenne. Parviendrait-on - mais nul ne voit comment - à réduire le déficit d'EDF, il faudrait encore s'atteler à ce parc automobile important et fortement consommateur d'une essence vendue, elle aussi, moins cher qu'en métropole.

B.D.

POINTS DE VUE

Déjouer le complot

par ERNEST MOUTOUSSAMY (*)

Le peuple guadeloupéen, né de la colonisation française, n'est pas pour autant la chose de la France. Comme tout peuple, il a le droit de choisir librement son destin. Dans cette perspective, démocrates et anticolonialistes sincères de la métropole doivent contribuer à permettre l'expression de ce choix dans les meilleures conditions possibles de démocratie et de participation internationale à l'autodétermination (...).

Aujourd'hui, après quarante ans de lutte, si la situation générale du pays, tout en demeurant très inquiétante, n'est pas aussi catastrophique que celle du milieu géographique immédiat, ce n'est pas seulement parce que la Guadeloupe est un département français, mais c'est surtout dû au fait de la clairvoyance des communistes et de la classe ouvrière. Toutes les conquêtes ont été acquises sur le front de la lutte de classe, et parfois au prix du sang, et justifient la confiance et le prestige dont jouit le Parti communiste guadeloupéen (PCG) dans les masses. Ce que ne lui pardonne pas le national-populisme, qui, en prônant le mépris et un développement des thèses obscurantistes, croit pouvoir outrager la même fibre nationaliste, leur objectif fondamental étant, à terme, l'intégration de tous dans un Etat nationaliste. Symptomatique, en effet, la similitude des slogans de la droite moderniste : « À gauche, ni à droite, ni au centre mais guadeloupéen » (Le Monde du 26 janvier) et du populisme : « Ki dwèt, ki goch ou menn bitin ; on sel pèp, on sel pawti » (1).

Si les convulsions qui secouent actuellement la Guadeloupe relèvent essentiellement de la violence coloniale et du mal développement, leur résolution ne peut être trouvée en dehors de la lutte pour la décolonisation de la Guadeloupe, qui n'a pas de modèle dans l'histoire, qu'elle n'obéisse à aucun schéma connu.

Que doit faire le gouvernement si vraiment il veut changer cette situation ? Premièrement : constater que le départementalisation, très souvent source de parasitisme, d'indignité, de dénonciation et d'arrivisme, n'a pas arraché les DOM au sous-développement et à l'injustice (...). Deuxièmement : s'attaquer résolument à l'oppression coloniale pour désamorcer l'explosion. Dans l'immédiat, il est urgent de briser le monopole et la toute-puissance de l'import-export, de relancer la production et notamment l'agro-alimentaire pour tendre à l'autosuffisance alimentaire, de réaliser l'irrigation des zones sèches et de maintenir et d'atteindre les objectifs du plan Mauroy de relance de la canne à sucre. Mais le moins que l'on puisse dire est que le pouvoir n'a pas pris ce chemin. En effet, depuis 1981, il s'empêtre dans des contradictions, fait preuve de timidité dans sa démarche et remet en cause les engagements pris.

Enfin, qu'il soit bien entendu qu'il n'y aura pas de solutions aux problèmes posés sans et encore moins contre le PCG opposé à la répression policière, dont sont victimes certains compatriotes, ainsi qu'au terrorisme et à la violence gratuite. Le PCG invite à la vigilance et à la lucidité révolutionnaire les travailleurs, les femmes, les jeunes, y compris leur fraction émigrée. Il les appelle à rejoindre le grand rassemblement populaire qu'il précipite en vue de la renaissance de la Guadeloupe.

« (1) - Droite et gauche, c'est pareil : un seul peuple, un seul parti. » (*) Député apparenté communiste de la première circonscription, membre du bureau politique du Parti communiste guadeloupéen.

Un équilibre fragile

par MARCEL ESDRAS (*)

De nombreuses critiques sont formulées à l'encontre du bicamérisme qui caractérise le fonctionnement de la région monodépartementale de la Guadeloupe, comme c'est aussi le cas dans les autres départements d'outre-mer. Le nouveau système institutionnel aboutirait à un empilement et à une confusion des compétences, les deux Assemblées devant régler des affaires touchant la même aire géographique.

Il y aurait par ailleurs une dispersion des énergies, les mêmes responsables se réunissant successivement pour discuter soit des affaires régionales, soit des affaires départementales. Ces inconvénients, réels, ne se seraient manifestés si au moment des débats sur l'Assemblée unique, en 1982, le gouvernement avait accepté l'amendement des députés de l'opposition tendant à créer une assemblée unique pour les départements d'outre-mer, en confiant au conseil général les compétences qui étaient dévolues au conseil régional.

Cette disposition avait, en effet, le double avantage, d'une part, d'assurer la pérennité du statut départemental, garant de l'appartenance des départements d'outre-mer à la nation française, d'autre part, d'assurer une représentation géographique indispensable pour les différentes parties de ces départements. Il est évident qu'une Assemblée unique aurait abouti à la situation que nous connaissons au niveau du conseil régional de la Guadeloupe.

En effet, comment admettre qu'une île comme Saint-Barthélemy,

avec ses spécificités, n'ait pas une représentation directe à l'Assemblée locale ? Comment admettre également que par le jeu normal de l'élection à la proportionnelle des zones géographiques représentant près de soixante mille habitants (soit le cinquième de la population) n'ait aucune représentation, comme c'est le cas pour les communes de Deshaies, Sainte-Rose, La Lamentin, ainsi que Goyave, Capesterre-Belle-Eau, Trois-Rivières, Vieux-Fort.

Le principe de la décentralisation ne s'est pas traduit, comme on était en droit de l'espérer, par un transfert de compétences accompagné de moyens financiers suffisants en provenance de l'Etat : qui plus est, la loi spécifique sur le transfert des compétences dans les départements d'outre-mer s'est traduite par un transfert horizontal effectué au détriment du département. Ainsi une partie du Fonds routier va être affectée à des dépenses régionales, l'octroi de mer va être désormais de la compétence du conseil régional, la taxe sur la consommation locale des alcools n'est plus une recette départementale mais ira au budget de la région.

Il s'agit là de toute une série de mesures correspondant à des redéploiements financiers sans aucun intérêt pour l'entité guadeloupéenne. Par contre, l'Etat a refusé d'abandonner la taxe sur les tabacs et sa part d'octroi de mer, recettes qu'il aurait pu verser à la région. Cette situation de la Guadeloupe, qui correspond objectivement à un désengagement de l'Etat, contient des germes

d'une aggravation des finances locales dans l'avenir. Ce désengagement s'exprime, au sujet de l'agriculture, par l'absence de soutien efficace, notamment de l'économie bananière (insuffisance dans la grille des prix et refus d'accorder une indemnité spéciale de montagne).

Il se traduit également par l'absence de soutien suffisant à l'économie sucrière. En fait, pour ce qui concerne l'économie sucrière, tout se déroule comme s'il s'agissait d'un scénario destiné à rejeter sur les élus locaux appartenant à l'opposition nationale l'impopularité des mesures envisagées.

Sur ce fond économique préoccupant se greffe une situation sociale très précaire, caractérisée par une montée de la violence, par des actes terroristes, revendiqués par des organisations certes très minoritaires mais apparemment bien structurées. En fait, tout porte à croire que la Guadeloupe, comme le reste de la Caraïbe, est devenue le lieu d'affrontement des forces qui s'opposent sur le plan politique international.

Dans ces conditions, peut-on affirmer qu'aux problèmes de sécurité qui se posent actuellement dans les départements français d'Amérique ne viendront pas un jour s'ajouter ceux posés par leur défense ? Certes, il s'agit là d'un domaine relevant exclusivement de la compétence du gouvernement français, mais il va de soi que la nationalité française des populations de ces départements, avec tout ce que cela implique en matière de défense, devrait les mettre à l'abri du danger extérieur.

(*) Député apparenté UDF de la troisième circonscription.

ACQUISITIONS DE TERRES

« Nationalisation patriotique »

terme les plantations et d'introduire de nouvelles cultures vivrières et de légumineuses. Pour l'instant, de telles « nationalisations » des terres agricoles ne sont que des vœux pieux. Mais les promoteurs de ces occupations - le plus souvent des enseignants - font appel à l'épargne populaire et à la bourgeoisie nationale pour financer les plantations.

« Ce que nous voulons, dit M. Louis Théodore, est de changer les rapports sociaux. Lancer les paysans eux-mêmes à prendre les choses en main à l'égard du projet d'occupation de Grande-Terre des Capes, c'est ce que nous voulons. »

Y a-t-il des tentatives pour acquérir les occupants et reprendre ces terres ? On ne le sait pas. Mais il est évident que la SAEPER, à Neill, n'est pas une partie nous ne pouvons pas le savoir, on fait la réforme après le terrain.

Face à ce projet de loi de M. Maurice Stéfano, premier ministre de Saint-Martin, le député communiste de la région, M. Eric Edrivas, a déclaré : « Si le projet de loi de M. Stéfano est adopté, il y aura une véritable nationalisation des terres de la région. »

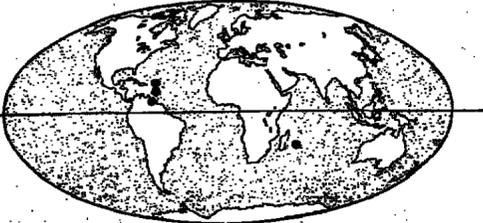
VOYAGES MUTUALISTE

de la Mutualité d'Outre-Mer... VOYAGES MUTUALISTE de la Mutualité d'Outre-Mer... VOYAGES MUTUALISTE de la Mutualité d'Outre-Mer...

INVESTIR EN GUADELOUPE

MOYENS SUFFISANTS POUR FAIRE GUADELOUPE le lieu de votre prochain séjour... INVESTIR EN GUADELOUPE MOYENS SUFFISANTS POUR FAIRE GUADELOUPE le lieu de votre prochain séjour...

ANDDOM ASSOCIATION NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (Martinique • Guadeloupe • Guyane • Réunion)



- Rôle de l'ANDDOM: - Proposer des initiatives pour contribuer au développement des Départements d'Outre-Mer. - Coordonner l'action entre les investisseurs dans ces Régions et les organismes publics. - Animer un réseau de chefs d'entreprises intéressés au développement des Départements d'Outre-Mer. - Informer les décideurs économiques sur les besoins et les opportunités qui naissent dans ces nouveaux marchés.
- Aides aux investisseurs: - Primes d'équipement, primes à l'emploi et primes d'orientation agricole. - Aides régionales. - Exonérations fiscales sur 10 ans sur les bénéfices des sociétés nouvelles. - Exonération totale ou partielle de la taxe professionnelle. - Prêts à taux privilégiés. - Allègement des charges sociales.

27, rue Oudinot - 75007 PARIS - Téléphone: (1) 783.09.22 - 783.09.29 - 783.09.30

AIR FRANCE AU SERVICE DE LA GUADELOUPE Air France a reçu des Pouvoirs Publics la mission d'assurer, dans les meilleures conditions, le transport des passagers et du fret entre la Métropole, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion. Deservir les départements d'outre-mer dans les meilleures conditions, c'est avant tout: - mettre en place les vols nécessaires à l'acheminement des passagers et du fret - en garantissant à chacun, en période de pointe, un acheminement à une date aussi proche que possible de la date souhaitée, - en assurant, en période de creux, une desserte de base permettant notamment de faire face aux besoins de transports de première nécessité (poste, presse, médicaments, malades et blessés...) - proposer les tarifs les plus avantageux compatibles avec le souci d'une gestion équilibrée de ces lignes, sans bénéfice pour la Compagnie mais sans déficit à la charge du contribuable; - assurer un service de qualité, régulier et ponctuel, dans la tradition d'Air France. Air France a toujours utilisé, pour la desserte des départements d'outre-mer, les appareils les plus performants de sa flotte. Aujourd'hui, tous ses vols sont assurés par des Boeing-747. Huit de ces appareils, coûtant chacun près de 800 millions de francs, sont quasiment réservés à la desserte de ces départements, au départ de Paris, mais également au départ de Bordeaux, Lyon, Mulhouse et Marseille. Lorsque la demande est la plus forte - 40 % du trafic annuel est concentré sur les trois mois d'été - jusqu'à trente-neuf Boeing-747, pouvant chacun transporter près de 500 passagers, se posent chaque semaine à la Guadeloupe ou à la Martinique. Ces avions sont le plus souvent remplis dans un sens et peu remplis dans l'autre, le coefficient d'occupation moyen des sièges sur l'aller-retour ne dépassant guère 60 % pendant cette période. Dans les semaines les plus creuses de l'année, la Compagnie, même si la demande ne le justifie pas assure un vol entre la Guadeloupe ou la Martinique et la Métropole chaque jour, au besoin avec correspondance immédiate entre les deux îles. Malgré des contraintes qui alourdissent ses coûts d'exploitation, la Compagnie propose des tarifs « Vacances » calculés au plus juste qui, ramenés au kilomètre parcouru, varient, selon les périodes, de 0,29 franc à 0,37 franc au kilomètre. Le tarif « Vacances » d'Air France n'est pas uniquement applicable sur quelques vols qui feraient l'objet d'une promotion spectaculaire, mais est proposé sur tous les vols et est ouvert à tous, sans limitation de durée de séjour. Près de 90 % de la clientèle l'a utilisé en 1983. Les enfants de moins de douze ans bénéficient, de plus, d'une réduction de 50 % sur ce tarif. De ce fait, la Compagnie enregistre sur les Antilles, comme sur la Réunion, le niveau de recette au kilomètre parcouru le plus bas de l'ensemble de son réseau. Ce qui n'a pas empêché Air France d'améliorer sensiblement la qualité des prestations offertes à sa clientèle (service à la place remplaçant le self-service, boissons gratuites, cinéma, aménagements spéciaux pour bébé...). Entre la Métropole et la Guadeloupe, Air France a transporté, en 1983, plus de 339 000 passagers, dont près de 31 000 enfants. Son trafic a ainsi doublé en dix ans, avec des tarifs en baisse de 35 % en franc constants. Par ailleurs, 5 380 tonnes de fret ont été acheminées l'an dernier sur cette liaison. Un réseau régional, desservant notamment Miami aux Etats-Unis, relie entre elles la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. Cette exploitation est effectuée au moyen des Boeing-747 des lignes transatlantiques auxquelles s'ajoute un Boeing-727, basé et entretenu à Pointe-à-Pitre, et des affrètements réalisés auprès de la Compagnie régionale Air Guadeloupe. La Compagnie emploie directement 413 personnes en Guadeloupe (679 personnes en prenant en compte l'effectif de son hôtel Méridien et de sa filiale Servair). De plus, son activité contribue à l'existence, en amont et en aval, d'un nombre non négligeable d'emplois induits. La Compagnie contribue, enfin, en métropole et à l'étranger, à la promotion du tourisme à la Guadeloupe par un important effort, d'autant plus nécessaire aujourd'hui en raison des difficultés que connaît l'industrie hôtelière du département.

LA GUADELOUPE

LA QUESTION DES TRANSPORTS AÉRIENS

Chers avions !

La France des tropiques n'est pas contente de ses compagnies aériennes : trop chères. Accusées : Air France et UTA.

L'origine de ce mécontentement est d'abord à rechercher dans la cherté des billets de France des tropiques. Ils ne dépassent pas 5 000 F.

DEPUIS une décennie, des tiers ont convaincu les Français d'outre-mer du bien-fondé de leurs revendications tarifaires. Ainsi M. Valéry Giscard d'Estaing n'a-t-il reconnu à plusieurs reprises, sous sa présidence de la République, qu'une partie de leurs difficultés économiques venait du coût des transports.

Comment ne préféraient-ils pas une oreille attentive au plaidoyer de M. Jacques Maillot, le bouillant président de Nouvelles Frontières ? Celui-ci ne perd pas une occasion de dénoncer le monopole des compagnies régulières qui empêche la démocratisation du voyage.

« La concurrence « matrisée », qu'on nous impose, a retiré au consommateur son droit de choisir, dit-il. Tout se passe comme si Air France était propriétaire des Antilles, mais la compagnie nationale n'a aucune imagination, et ce n'est pas elle qui tirera le tourisme antillais de la situation très grave où il s'enfonce. Pour cela, il faudrait fabriquer des semaines de vacances ne dépassant pas 5 000 F. Avec les tarifs aériens actuels, c'est impossible. »

separent les Antilles de la métropole ne seraient pas trop durement ressenties s'il n'en coûtait 5 025 francs en période de pointe pour les franchir aller-retour.

Comment cette cherté des billets « floués » s'explique-t-elle par son caractère avec un aller-

Par ALAIN FAUJAS.

autre contribué au développement de l'outre-mer où elle a implanté les hôtels de sa filiale Méridien et où une autre filiale, la SOTAIR, organise séjours et circuits sous les marques Jet Tours et Jumbo. Cela posé, la compagnie ne croit guère à l'avenir du tourisme aux Antilles qui s'améliorera, selon elle, lorsqu'il n'y aura plus d'attente, lorsque les prix hôteliers auront baissé de 30 %, lorsque le personnel hôtelier sera devenu aimable et parlera anglais, et lorsque des crédits de publicité seront dégagés pour vanter ces lies dans les médias.

Le Sénégal est-il 2 000 francs moins cher que les Antilles ? Il est aussi 4 900 kilomètres moins loin. Les tarifs sont-ils trop élevés ? Air France exhibe les 120-150 millions de francs de déficit qu'elle accuse chaque année sur les Antilles, 40 % des dépenses de la compagnie dans cette zone dépendent du cours du dollar, et une hausse de dix centimes de cette monnaie représente 10 millions de francs en année pleine. Comparé au tarif kilométrique du chemin de fer en France, soit 37,7 centimes, les tarifs France-Antilles oscillent, selon les saisons, entre 28,7 et 37 centimes. Est-ce scandaleux quand l'obligation de service public oblige à transporter 700 000 personnes par an selon des flux aberrants ? Les pointes de l'été sont très accentuées et ne concernent qu'un sens à la fois, c'est-à-dire qu'en juillet les Jumbo décolent bourrés de Paris et reviennent de Fort-de-France vides aux deux tiers.

Le mot « charter » associé à « outre-mer » figure, pour Air France, au registre des insinuations dangereuses. Dès qu'elle l'entend prononcer, la compagnie nationale met en batterie statistiques et dia-

Le mot « charter » associé à « outre-mer » figure, pour Air France, au registre des insinuations dangereuses. Dès qu'elle l'entend prononcer, la compagnie nationale met en batterie statistiques et dia-

Le mot « charter » associé à « outre-mer » figure, pour Air France, au registre des insinuations dangereuses. Dès qu'elle l'entend prononcer, la compagnie nationale met en batterie statistiques et dia-

retour vers Nouméa ou Papeete en haute saison à 15 790 F ? A la rationalité des compagnies aériennes qui proclament que « c'est cher parce que c'est loin », les Français d'outre-mer opposent un cri du cœur : « C'est cher parce que ce devrait être moins cher ! » Démagogie ? Mentalité d'assistés ? Quel qu'il en soit, le sentiment d'injus-

hausse de tarifs qui aboutira progressivement à faire payer Paris-Nouméa 10 % plus cher que Paris-Papeete. Nous ne pouvons continuer à entretenir des relations qui ne nous assurent pas une rentabilité normale. Jusqu'à présent, c'est le marché africain, où nous réalisons des bénéfices, qui nous a permis de financer le déficit des relations avec les territoires d'outre-mer. C'est anormal. Nous avons des devoirs vis-à-vis de nos passagers et des Etats africains. Chacune de nos destinations doit être équilibrée. Nous remettons actuellement nos tarifs d'Extrême-Orient et du Pacifique à un niveau convenable. Ils étaient situés plus bas que les plus bas tarifs d'Air France au kilomètre vers les départements d'outre-mer.

Quand UTA rééquilibre

Si Air France se veut intraitable sur les prix parce qu'elle assure un service public, UTA ne l'est pas moins parce qu'elle estime la seule compagnie véritablement privée de la zone Pacifique, c'est-à-dire non subventionnée. 160 millions de francs de déficit en 1982, 140 millions en 1983, peut-être 90 millions en 1984 : M. René Lapantre, PDG d'UTA, est engagé dans une entreprise de rétablissement de longue haleine, qui repose notamment sur des hausses de prix.

« Nous souffrons de deux anomalies, déclare-t-il. D'abord UTA n'a bénéficié d'aucune augmentation de tarif, entre 1976 et 1980. Ensuite, la liaison avec Nouméa est au même prix que celle de Papeete alors qu'elle est plus longue de 3 000 km. Nous avons donc demandé pour l'année prochaine aux pouvoirs publics une nouvelle

Le ministère chargé des départements et territoires d'outre-mer louvoie malaisé entre cette somme de contradictions. Il est convaincu que le transport aérien est déterminant pour la France des tropiques. Il n'est pas moins conscient des contraintes techniques et financières qui pèsent sur les compagnies. Pourtant, il peste contre Air France qui empêche d'autres de développer le tourisme auquel elle ne croit pas. Il supporte mal d'entendre UTA demander 20 % de hausse des prix sous peine de cessation de ses vols.

Il ne reste plus au ministère qu'à faire le siège d'Air France pour la persuader de se lancer dans un système de vols Bleu-Blanc-Rouge dont le plus bas tarif serait fortement incitatif. En guise d'aiguillon, il utilise les charters de Nouvelles Frontières et du Point de Mulhouse, qui introduisent un début de concurrence. En revanche, UTA offre peu de prise parce qu'il s'agit d'une compagnie privée déjà très concurrente par des compagnies étrangères. On redoute tellement qu'elle mette la clé sous la porte !

Une commission interministérielle ne va pas tarder à se mettre au travail pour parvenir à un étalement des vacances des personnels originaires d'outre-mer afin de mieux répartir sur toute l'année des flux aériens. En espérant que l'équation « étalement = moindre coût » permettra de baisser les prix de l'avion ou - plus modestement - de ne pas trop les augmenter...

Le Monde RÉALISE CHAQUE SEMAINE UNE ÉDITION INTERNATIONALE spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger Exempleur spécimen sur demande

ALSTHOM-ATLANTIQUE GROUPE DIESEL AUX D.O.M.-T.O.M. 11 Centrales électriques de base 69 Groupes électrogènes Diesel Pielstick installés ou en commande Puissance totale de 630.000 kW L'Engineering Centrales d'ALSTHOM-ATLANTIQUE Groupe Diesel fournit: - Groupes électrogènes fixes ou mobiles - Centrales électriques Diesel jusqu'à 200 MW - Centrales électriques Diesel sur barge - Centrales électriques Diesel sur wagons - Centrales électriques Diesel à gaz - Centrales électriques Diesel au gaz pauvre ALSTHOM ATLANTIQUE Votre Solution Energie

UN ARBRE S'EPANOUIT AU SOLEIL BULL, premier groupe informatique et bureautique français, participe activement au développement des DOM-TOM. En effet, BULL offre non seulement des produits compétitifs et performants, mais aussi l'expérience et la compétence de techniciens proches de vous, l'assistance d'un réseau de maintenance efficace réparti sur tout le territoire. En Métropole comme aux Antilles, l'équipe BULL marque des points. Pour tous contacts : GUADELOUPE : Z.I. de Jarry, Voie N° 3, 97122 Baie Mahault - Tél. (590) 26.61.46 et (590) 26.65.46 - Télex : 919040. MARTINIQUE/GUYANNE : 0,800 km Route des Religieuses, 97200 Fort de France - Tél. (596) 71.42.50 et (596) 60.33.82 - Télex : 912326. Bull

III. La Le miroir de l'année Bye... AGENCE POUR LA CRÉATION D'ET ET LES IMPLANTATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS EXISTANTES POUR LA RELANCE DES EN EN DIFFICULTÉ

صكنا من الاصل

LA MARTINIQUE

Cette île est une fiction...

(Suite de la page 13.) L'électrification ne cesse de gagner du terrain, mais les coupures sont si fréquentes qu'un industriel a rendu publique une lettre au chef de centre EDF, dans laquelle il lui fait...

professionnels : « On ne créera pas trente mille emplois dans les années à venir... Alors ? Puisque nous vivons une fiction, il faut s'arranger pour que cela dure indéfiniment... »

Il est vrai que la canne, longtemps première recette d'exportation, ne suffit même plus à la consommation locale. Et que la création d'une société d'économie mixte, la SAEM, répond donc à l'objectif de redonner...

Le banane a supplanté la canne mais l'endettement des producteurs (325 millions de francs) rend difficile la survie de certaines exploitations. Quant à la production d'annanas, grevée par le poids d'une main-d'œuvre nécessairement importante...

Une amère histoire suisse

Avec ce soleil permanent qui voilent à peine de rapides averse tropicales en cette période de cyclones, les énergies solaires devraient faire florès dans la Caraïbe et particulièrement à la Martinique. Surtout quand l'on sait que le déficit d'EDF y a atteint 245 millions de francs en 1983...

que, pour la fabrication d'un chauffe-eau plus simple, la direction propose à ses sous-traitants une réduction moindre. Grève, menace publique du président du conseil régional, M. Darsières - le bras droit de M. Césaire - affirmant qu'il n'y aurait plus de travail pour cette entreprise si Sunwind ne réintégrait pas les artisans, incendie criminel...

Cette valorisation entre richesse et sous-développement, entre Nord et Sud - qui traverse la Martinique et les Martiniquais eux-mêmes - rend difficile toute analyse à partir de schémas préconçus. Même si l'on pense parfois à un émirat pétrolier des années 70. Car, et tout le monde vous le dit, sur le plan économique cette île est une fiction.

Euphémisme administratif car, en fait, cette compétitivité n'a cessé de se dégrader. Ce cercle vicieux des activités productives, M. Jean Crusol l'a bien démontré dans un article publié par France Antilles : « L'augmentation des coûts locaux due à l'extension de la législation métropolitaine, à la hausse des prix des produits importés et à la hausse des salaires - cette dernière étant déterminée en partie par l'extension du SMIC, en partie par les hausses des prix et en partie par le supplément de rémunération de la fonction publique - va compromettre la compétitivité, non seulement dans les entreprises opérant sur le marché local, mais aussi dans le secteur agricole produisant pour l'exportation... »

Mais l'industrialisation reste, comme à la Guadeloupe, incapable de prendre la relève. Selon l'Agence pour le développement de la Martinique (ADEM), de 1980 à 1983, quarante-deux entreprises ont été créées et dix étendues; elles ont produit cinq cents emplois directs pour un investissement global de 145 millions de francs. A titre de comparaison, les investissements dans la commerce ont représenté 272 millions de francs pour la seule année 1982.

Certains problèmes pourtant étaient déjà apparus. La grève des ouvriers de la métallurgie - un mois pour tenter vainement d'obtenir une augmentation de 5 F par heure alors que les salaires de ce secteur sont déjà supérieurs à ceux de la métropole - avait entraîné une certaine amertume et un ingénieur avait été blessé par deux responsables syndicaux. Le blocage du port pendant un mois, à la fin de 1983, avait aussi perturbé sérieusement la production.

En revanche « dans les DOM les ouvriers de la métallurgie », si l'on en croit les responsables de Sunwind Energies. Restent les problèmes, ce par quoi Sunwind Energies a commencé dans ces îles où les aides sont régulières. Il s'agit de fournir un courant de 220 volts avec une soléne de 5 KW vendue 15 000 dollars pour un marché caribéen de gens riches. Mais les problèmes technologiques sont compliqués et l'ANVAR ne répond plus.

Et si la Martinique ne veut plus d'eux ? Les deux Suisses, qui ont déjà monté une usine à la Guadeloupe et une à la Réunion vont ailleurs. « J'ai quelques projets », dit M. Simoin, qui espère pourtant pouvoir rester à Fort-de-France. Je n'aimerais pas faire la preuve qu'on ne peut pas développer une énergie pour le tiers-monde dans un pays proche du tiers-monde », dit-il amèrement.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARTINIQUE ET LA SITUATION AGRICOLE. Après la période 1964/1973 où l'on assistait à la récession de la canne à sucre et à une très forte expansion de la culture bananière, se posait la question de la création d'activités nouvelles afin de garantir avec efficacité les revenus agricoles et la vie économique et sociale du secteur.

AIR FRANCE AU SERVICE DE LA MARTINIQUE. Air France a reçu des Pouvoirs Publics la mission d'assurer, dans les meilleures conditions, le transport des passagers et du fret entre la Métropole, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion.

La Martinique France de... (Text partially obscured and illegible)

Handwritten text in a box: 50 من الاجل

صكنا من الاعمال

du grand large



LA MARTINIQUE

LES DEUX ASSEMBLÉES ET LA DÉCENTRALISATION

M. Camille DARSIERES (PPM) : « un grand pas »

« La loi de décentralisation en Martinique qui fait coexister sur le même territoire deux assemblées élues au suffrage universel vous paraît-elle une bonne loi ? »

« C'est une bonne loi, tout en étant un pis-aller. Une bonne loi parce que, en présence de deux assemblées sur un même territoire, elle organise la division du travail de manière très précise. Outre-mer plus qu'ailleurs, la région doit être l'assemblée chargée du développement économique, culturel, sanitaire et social. Les prérogatives exceptionnelles des conseils généraux d'outre-mer doivent donc passer au conseil régional. Le conseil général gère le droit commun. Le conseil régional s'occupe du développement et de l'aménagement du territoire. »

« Vous restez cependant partisan de l'assemblée unique ? »

« Oui. La dualité est un péché mortel. Une absurdité a été instituée outre-mer sous M. Pompidou : créer un établissement public régional à côté du conseil général, alors qu'il aurait été beaucoup plus logique de confier aux conseils généraux d'outre-mer les prérogatives de la région. L'assemblée unique, préconisée par le pouvoir socialiste, était largement suffisante. La Martinique est un petit territoire de trois cent mille habitants. Le Conseil constitutionnel, en refusant l'assemblée unique, a fait œuvre d'avant-garde politique que de juriste. »

« Vous héritez de la gestion du Fonds routier, et certains craignent déjà qu'on n'en revienne aux chemins muletiers. »

« La région, qui n'a aucune route, aura une vue beaucoup plus globale que chaque collectivité des besoins des Martiniquais. Elle ne fera rien sans concertation. Notre seul intérêt à gérer désormais le

Fonds d'investissement routier, c'est de pouvoir en affecter 10 % à autre chose qu'aux routes. Habituellement, seule la loi fixe l'utilisation des taxes, et on ne peut pas en sortir. La taxe sur les carburants, c'est les routes. Même si vous avez plus de routes qu'il n'en faut, vous ne pouvez pas utiliser un centime à autre chose. La nouvelle loi vient changer cela. C'est un grand pas. »

« La démission de leur parti de deux conseillers communistes, qui prive de majorité le conseil régional, ne va-t-elle pas vous handicaper ? »

« Ça peut arriver. Théoriquement, la majorité n'est plus certaine. Mais le bureau actuel ne cédera pas à ce chantage. Nous demanderons à voter ce que nous croyons devoir demander, et nous nous comptons. Ce n'est pas un sujet d'anxiété chez les responsables de la région. »

« On sent, au conseil régional, une certaine volonté de s'ouvrir sur la Caraïbe. A quoi correspond cette ouverture ? »

« Il faut faire comprendre que Martiniquais que la Caraïbe existe. C'est notre mare nostrum. On a beaucoup dénigré le Caraïbe : c'était un sous-homme. Mais les habitants de la Barbade, de la Grenade, ont des choses communes avec nous. Ce sont des gens libres. Le Martiniquais, qui connaît la bataille de Bouvines, ne connaît pas l'histoire de la Barbade. Nous ne pouvons pas voir à la TV la fête sportive des Caraïbes, Festa. C'est quand même assez insupportable. Le Festival de Fort-de-France, par exemple, aurait bien plus d'impact si on le répercutait dans les îles voisines. »

« Que va devenir le PPM quand Césaire disparaîtra ? »

« Le PPM n'est pas un épiphénomène. Césaire est un homme de

M. Emile Maurice (RPR) : « une loi de vengeance »

« Quels reproches précis faites-vous à la loi fixant les nouvelles compétences du conseil régional dans le DOM ? »

« C'est une loi de vengeance. Les partis qui soutiennent le gouvernement depuis 1981 ne cherchent qu'à saper les fondements de l'institution départementale. Le gouvernement n'a tenu aucun compte de nos observations, ni de l'avis du Sénat. Le pouvoir socialo-communiste a

cherché à donner satisfaction à ses petits camarades politiques. Mortifié par le refus de l'Assemblée unique par le Conseil constitutionnel, le gouvernement, en catastrophe, a voté une nouvelle loi, qui visait simplement à lui sauver la face. Cette loi a été écrite sous la dictée des partis autonomistes. »

« Etes-vous donc adversaire de la décentralisation ? »

« On n'a pas essayé de réaliser une décentralisation conforme à l'esprit et à la lettre de la loi de 1982, qui supposait des transferts de compétences et de ressources de l'Etat vers les collectivités décentralisées. En fait, on a transféré des compétences et des ressources du conseil général au conseil régional. Dans ces conditions, la décentralisation est une duperie. On a voulu nous punir de n'avoir pas accepté l'Assemblée unique, qui aurait ouvert la porte à l'autonomie. »

« La gestion du département va-t-elle en pâtir ? »

« Considérablement. Le transfert à la région de l'octroi de mer sur les alcools et de 10 % du fonds routier, soit 40 millions au total, nous empêchera de bâtir un budget pour 1985, à moins de recourir à une pression fiscale exorbitante. Et nous nous refusons à matraquer le contribuable. D'autre part, l'Etat, qui nous doit 180 millions au titre de l'aide sociale, veut nous les rembourser en douze ans, et sans intérêt. »

« Le préfet estime illégale votre dénonciation de la convention qui vous lie à lui. Que répondez-vous ? »

« Si réagir contre l'arbitraire du gouvernement est illégal, je me félicite de m'être engagé dans cette voie. Peut-être aurons-nous tort devant un tribunal administratif,

mais je prendrai à témoin l'opinion publique. »

« Comptez-vous tout de même collaborer avec le conseil régional ? »

« Il faudra bien qu'une certaine coopération s'établisse avec la région. Mais les mesures prises la rendent difficile. En outre, le conseil régional a des problèmes. Les deux communistes en cavale font qu'à l'heure actuelle les départementalistes sont plus nombreux que la gauche. »

« Sur un plan politique, comment analysez-vous le « moratoire » sur l'autonomie proclamé par le PPM ? »

« Le PPM a décidé de sursoir, mais n'a pas renoncé pour autant. Si demain l'alternance joue en métropole, le PPM reprendra sa politique foncièrement antifrancophone et antimétropolitaine, je pense bien dans. Pour ma part, je me sens bien dans une peau de citoyen français. Je ne crois pas qu'il en aille de même pour certains chefs du PPM. »

« Approuvez-vous la proposition de M^{me} Lucette Michaux-Chevry, votre homologue guadeloupéenne, quant à l'organisation d'un référendum sur le devenir statutaire des DOM ? »

« S'il s'agit d'une consultation limitée à ces départements, les résultats, pour moi, ne font pas l'ombre d'un doute. Mais je ne sais pas comment réagirait le peuple français dans son ensemble. Il y a quelques symptômes inquiétants. »

« Le phénomène Le Pen, par exemple ? »

« Il est certain que son action est teintée de xénophobie. Pour lui, le Français répond à un certain profil ethnique. Le phénomène Le Pen en France nous donne un peu à réfléchir. »

Le violon de M. Decré

Secteur privé, secteur public, même combat ! Tel est le mot d'ordre que M. Michel Decré s'emploie à imposer dans les milieux économiques de l'outre-mer depuis qu'il a accepté, il y a un an et demi, de devenir le premier commissaire à l'industrialisation des DOM et d'animer, par la même occasion, en tant que délégué, l'Association nationale pour le développement des départements d'outre-mer (AND DOM). Mission impossible ? M. Decré ne se pose plus la question, bien que son diagnostic sur l'état économique de son terrain de prospection ne soit pas enthousiasmant : « Pas brillant... En chef d'entreprise pragmatique qu'il est resté, il fonce avec les moyens du bord, en se tenant soigneusement à l'écart de toutes les affaires politiques. Il s'efforce surtout de convaincre les chefs d'entreprise locaux de s'organiser pour conquérir ensemble de nouveaux marchés : « J'ai trouvé outre-mer des entreprises de création récente qui font au moins 50 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation et je m'en sers comme fusées... » M. Decré s'impose une règle : « On ne fera rien sans les gens du cru et on ne fera rien contre eux. Je ne ferai rien contre eux. A moi de les gagner à la cause, d'essayer de les motiver. Je ne ferai rien sans eux. » Mais le commissaire joue surtout du violon :

« J'ai pris un violon à deux cordes pour être aux professionnels : votre devoir, c'est de vous ouvrir vers l'extérieur. Il est malade de développer une économie à haut pouvoir d'achat - même quand elle est artificielle - dans un environnement qui crève de faim. Et, contrairement à ce que vous pensez, ce devoir ne va pas contre vos intérêts. Si vous ne vous ouvrez pas sur votre région naturelle, si vous n'êtes pas capables de prendre à bras-le-corps la pénétration française dans votre environnement immédiat, ce n'est pas la peine de parler de grand dialogue Nord-Sud. »

M. Decré a rencontré des interlocuteurs réceptifs : « Ils comprennent bien intellectuellement ce raisonnement. » Mais, ajoute-t-il, quand on passe aux actes, c'est plus difficile... »

Ce discours commence, toutefois, à porter ses fruits. A l'exemple de ce qui s'est fait au niveau national, en métropole, dans le secteur agro-alimentaire est en train de se créer aux Antilles une Association interinsulaire agro-alimentaire caribbe (AIAAC), qui se propose de regrouper les efforts des professionnels des trois régions de Martinique, Guadeloupe, Guyane, et à laquelle participent les représentants de deux États voisins, Sainte-Lucie et la Dominique.

ERNATIONALE

de à vos lecteurs étranger

sur demande

groupe informelle et ancien, participe activement au développement des DOM. BULL offre non seulement impatiens et performants, érence et la compétence assistance d'un réseau de la territoire. En Métropole narque des points. Pour : Z.I. de Jarry, Voie 61 (590) 26.61.46 et 46 - Télex : 919040. RUE/GUYANNE : toute des Religieus Fort de France - Tél. 50 et (596) 60.33.82 326.



La Martinique

France des Amériques

Antilles I Ce nom a toujours fait rêver ceux qui aspirent à la douceur d'une vie loin des frimas de l'Europe hivernale. Combien de poètes ont chanté leurs parfums d'épices, leurs parfums de laurier de fibuste, leurs havres de paix, loin de la vie moderne et trépidante.

Il serait trop facile de verser dans une vision par trop idyllique qui trahirait la réalité, celle qui, telle la Martinique, connaissait elle aussi les difficultés du temps que nous vivons et notamment la crise économique internationale qui sévit en ce moment.

Terre française depuis 1635, département d'outre-mer depuis 1946, la Martinique a connu une série de mutations qui l'ont amenée, en quelques décennies, à un stade de développement qui l'a propulsée (avec la Guadeloupe) au premier rang économique des petites Antilles. La dernière de ces mutations n'est pas la moindre : en trente ans, elle est passée du stade rural traditionnel à celui d'une société moderne dont l'essor industriel s'avère prometteur.

Le premier effort de la départementalisation a été un effort de formation et d'éducation. On en mesure toute l'ampleur et la portée en réalisant que, après la guerre, notre île a connu un boom démographique qui a eu pour résultat de porter à plus de la moitié de la population la tranche d'âge de jeunes scolarisés. A ce jour, jamais la Martinique n'a compté autant de jeunes, enseignés, formés dans les branches les plus diverses et à tous les niveaux de qualification.

L'autre grand effort de la départementalisation fut et reste encore celui de la santé et de la protection sociale. A quelques exceptions près, le retard dans ce domaine par rapport à la métropole est quasiment comblé. Cela a signifié de grands investissements, étalés dans le temps, ayant abouti tout récemment à l'ouverture de l'hôpital de La Meynard, le plus grand et le plus moderne de toutes les petites Antilles.

Cet effort en équipements lourds s'est par ailleurs déployé dans de multiples domaines, d'abord celui des routes, qui se sont développées de façon considérable, et qui ont permis dans le même temps de grands progrès en matière d'électrification rurale et d'amélioration du cadre de vie. Concernant l'agriculture, on notera également l'énorme investissement représenté par le barrage de La Manzo, qui permettra d'irriguer, grâce à l'irrigation du sud de l'île, une véritable révolution agricole par la mise en valeur de terres cultivables et productives, qui souffraient cruellement jusque-là de la pénurie d'eau ; de ce point de vue d'ailleurs, il faut aussi s'attendre à une véritable métamorphose du secteur de l'élevage.

L'agriculture, secteur en pointe dans notre région, n'est pas non plus le moindre de nos sujets de fierté : nous revendiquons d'être l'un des tous premiers départements à avoir cru en cette technique d'avenir, et notre foi se trouve confortée par d'appréciables résultats : plus de 20 hectares de bassins en exploitation, soit une production de chevrettes qui devrait atteindre les 40 tonnes cette année, et aussi la première ferme marine du monde permettant l'élevage du loup.

L'énumération des équipements lourds dont s'est dotée la Martinique ces dernières années ne serait pas complète si l'on n'y ajoutait l'aéroport, qui s'est pourvu de structures internationales permettant l'accueil des plus gros porteurs, le port de Fort-de-France, qui, grâce à la conteneurisation, a lui aussi fait écarter ses structures traditionnelles pour s'ouvrir aux grands trafics internationaux, l'informatique, dont l'usage se généralise avec les matériels les plus

récents, et les télécommunications (stations terrestres, téléphonie, télécopie) qui mettent aujourd'hui la Martinique en relation immédiate avec le monde entier.

Sur le plan industriel, grâce aux mesures incitatives mises en place par les pouvoirs publics, les investissements se sont multipliés pour susciter une véritable floraison de petites et moyennes industries. Ce progrès est toutefois insuffisant pour résorber le chômage et créer le plein-emploi : le pourcentage de travailleurs privés d'emploi se situe aux alentours de 30 % en Martinique, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale. Il faut, malgré cela, espérer que la stabilité institutionnelle, qui fait des départements français d'Amérique l'une des zones les plus calmes de la Caraïbe (à quel point ajoute-t-on l'absence d'exonérations fiscales et d'aides financières en faveur de l'investissement), permettra à moyen terme un décollage plus accentué de l'économie martiniquaise, et ce, tout ce qui est un meilleur équilibre entre les secteurs tertiaires et secondaires, bien préparés au bénéfice de ce dernier. Avec ses 2 780 chambres et ses 150 000 touristes par an, la Martinique reçoit autant de touristes de croisière, l'hôtellerie reste le tout premier secteur industriel. Son chiffre d'affaires annuel dépasse les 700 millions de francs. Sa clientèle vient principalement d'Europe et d'Amérique du Nord, en quête de détente et de soleil dans notre région qui ne connaît jamais l'hiver.

Du nord au sud de la Martinique, il est à voir : son volcan aussi célèbre que celui de Roanoke, la baie de Fort-de-France, l'une des plus belles du monde, ses forêts, dont la flore enchante le visiteur, les villages cachés sous la verdure des mornes ou nichés au creux des anses, les grandes plantations de canne à sucre qui donnent l'un des meilleurs rhums du monde, ou les bananeraies et les champs d'agave. Il serait trop long d'énumérer tous les charmes et tous les contrastes réunis sur les 1 080 kilomètres carrés de l'île aux fleurs. On ne saurait non plus parler de la Martinique sans évoquer sa population, Venue d'Afrique, des Indes, d'Europe et même du Moyen-Orient, les Martiniquais constituent l'une des communautés les plus diversifiées du monde où se croisent tous les types et tous les mélanges. Qui n'a pas entendu parler du charme de la femme créole, si bien illustré par l'impératrice Joséphine ?... D'aucuns se plaisent à considérer que ce « melting pot » préfigure l'humanité de demain. Une humanité sans barrière, riche de sa diversité, et où la tolérance et l'acceptation de l'autre fonderaient un nouvel humanisme dans lequel chacun pourrait exprimer sa meilleure part. Ce serait l'honneur de cette terre de France, ambassadrice de la patrie des droits de l'homme sur les rives du Nouveau Monde, d'apporter sa contribution à ce devenir encore lointain. Mais, pour l'heure, c'est déjà un privilège pour notre île d'être une terre de liberté, car c'est bien ainsi qu'elle est perçue par ses voisins.

Que nul ne s'y trompe : sans avoir rien renié de sa spécificité créole, la Martinique reste dépositaire d'une certaine idée du génie français, aussi bien à travers ses productions culturelles que par le sang versé par ses fils pour défendre le sol et l'idéal de leur lointain patrie.

Je souhaite, pour ma part, que, loin de s'atténuer, ce lien entre les deux rives de l'océan se renforce en génération en génération afin que, par-delà les vicissitudes de l'histoire, perdure la France des Amériques.

EMILE MAURICE,
président du conseil régional

L'hiver a le sourire.



ANTILLES, FRANCE DES CARAIBES.

Office du Tourisme des Antilles et de la Guyane
12, rue Auber - 75009 Paris
☎ 268.11.07

SECRETARIAT D'ETAT AUX D.O.M.-T.O.M.
AGENCE NATIONALE POUR L'INFORMATION TOURISTIQUE
8, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS - ☎ 296.10.23

LA MARTINIQUE

Les békés, tels qu'en eux-mêmes...

A H ! le joli sujet pour ethnopsychologues ! La belle aubaine pour théoriciens du tropico-marxisme ! Les personnages inespérés pour superproduction coloniale, avec leurs villes profondes où jamais ne pénétrera une peau noire, leur nostalgie du temps béni, leur bonheur clanique jalousement préservé du siècle ! Les békés sont restés tels qu'en eux-mêmes depuis trois siècles, conservés dans des glaces, une pincée de toute-puissance en moins, un soupçon d'inquiétude du lendemain en plus.

On ne comprendra pas la société martiniquaise si on ne comprend pas les békés. Et on ne comprendra pas les békés si l'on ne démêle pas cet indémontable échec de tendresse honteuse et de haine refoulée, d'intimité et de méfiance, que l'épopée commune de la canne à sucre a tissé entre békés et Martiniquais. Qui sont donc ces 2 600 Blancs créoles, descendants des premiers colons - une vingtaine de grandes familles, et quelques moindres - immergés parmi 300 000 noirs ? Caste toute-puissante, propriétaire de l'île, oligarchie latifundiaire arrogante en attente de Somoza ou Duvalier, nostalgique du temps des fers et du fouet ? Ou petit patronat en souffrance, ayant perdu la canne à sucre, manqué les trains de la fonction publique et les professions libérales, accablé de l'incompréhension de la métropole, crispé sur son endogamie comme sur une bouée crevée ?

Et d'abord, cette subtile barrière entre Blancs et Noirs : « Un véritable apartheid ! » accusent certains indépendantistes. Le terme, certainement, est excessif. Ni pancartes à l'entrée des bars, ni lois racistes, ni barbelés. Mais les barbelés sont dans les têtes : « On reconnaît facilement les békés à ce qu'on ne trouve aucun Noir chez eux », a découvert un fonctionnaire « métro », en poste depuis un an. Rien n'interdit certes à un béké d'épouser une Antillaise. Mais le couple, immanquablement, se trouve exclu de la communauté békée et aura bien du mal à s'intégrer chez les Antillais.

Les békés ont leurs justifications toute prêtes : « Nous ne fréquentons pas d'Antillais ? Forcément, nous

nous voyons surtout entre proches parents... » C'est vrai, mes petits camarades noirs ne viennent pas goûter à la maison, se souvient un jeune béké. On restait peut-être sur les marches. Mais, ne voir que cela, c'est manquer une dimension très belle, presque poétique, de nos rapports. Nous avons grandi ensemble. Quand la nounou qui nous avait élevés était malade, on la soignait mieux qu'un membre de la famille.

Voilà bien le plus incompréhensible à l'étranger : entre Noirs et Blancs, cette connivence d'insulaires que les pires souvenirs d'esclavage n'arrivent pas à briser. Pris dans une manifestation syndicale à Fort-de-France, un béké aura davantage de chances de s'en tirer sans casse par une plaisanterie en créole - ils le parlent comme leur langue maternelle - qu'un métropolitain.

Car les békés se veulent bel et bien martiniquais avant tout. « La métropole ? C'est un pays que nous ne connaissons pas ; nous ne nous y rendons que lorsque nous sommes gravement malades. Nous avons toujours vécu ici. Et n'oubliez pas que nos ancêtres y sont arrivés avant les Noirs, qu'ils ont fait venir d'Afrique. Alors, si l'on parle de légitimité... »

Et puis, il fait si doux sous les Tropiques. Il fait si chaud dans cette grande famille anachronique et enveloppante, où chacun connaît tout le monde. Il fait si bon, entre Morne-Rouge et Rivière-Pilote, porter un de ces grands noms qui pèsent leur poids d'hectares de bananeraies, d'alliances scellées sous les flamboyants, de saga familiale séculaire !

A Sarcelles ou Montpellier, qui distinguerait un Hayot, un Huyghes Despointes, un de Pompiignan ? « Si j'ai un pépin ici, je sais que la famille, les alliés, ne me laisseront pas tomber », explique un commerçant. Mais en France ?

Cette solidarité, qui constitue leur plus précieux patrimoine, pourrait bien être mise à l'épreuve dans les années qui viennent. Car les békés sentent confusément que le paysage a changé. Même si la plupart s'efforcent de n'en rien laisser paraître,

tous les métropolitains qui les côtoient ont ressenti une vague inquiétude, un imperceptible frémissement. Un indice ? Le centre patronal a ressenti le besoin d'embaucher une attachée de presse, pour « se vendre » auprès de l'opinion martiniquaise.

Certes, les affaires tournent encore. Ils ont su abandonner à temps la canne à sucre pour se reconstruire dans le banane et, plus encore, dans le commerce. Super et hypermarchés rutilants qui ont ouvert sur toute l'île attestent de leur prospérité intacte. Même en l'absence de statistiques officielles, on peut affirmer que s'ils ont dû céder à des entreprises métropolitaines les principales distilleries (ainsi St-James et Clément sont passés dans le groupe Cointreau), ils contrôlent la quasi-totalité des importations et une bonne partie du commerce, du gros au détail.

C'est cette richesse qui leur vaut les incessantes attaques des indépendantistes. Les plus radicaux, notamment autour du nouveau PCIS, n'hésitent pas, dans l'hypothèse de l'accession à l'indépendance, à évoquer une expropriation des békés, leur réclamant d'investir leurs profits à Miami ou en France.

Une époque révolue

« Les békés propriétaires de la Martinique, c'est un mythe, monsieur, rétorque Baudouin Lafosse-Marin, le « patron des patrons » martiniquais. La vérité, c'est que nous sommes dynamiques et que nous travaillons dur. Et puis il faut savoir : quand nous possédons des terres, on nous le reproche. Quand nous les vendons, on nous le reproche encore au nom de l'emploi. Un peu de cohérence ! » Nous n'avons pas de cash, ajoute un planteur de bananes. Après quelques cyclones, la plupart d'entre nous se sont endettés au Crédit agricole. Cette querelle, vieille comme les champs de canne, ne suffit pas à les inquiéter. En outre, ils connaissent trop bien le poids politique insupportable des indépendantistes.

Le récent ouvrage d'un chercheur indépendantiste, Guy Cabort-

Masson, consacré à la Caste békée ne les a pas trop troublés. Ils se sont plutôt amusés à y recenser les erreurs matérielles. Quant à sa thèse selon laquelle « entre l'Etat français et les békés, il y a les mêmes rapports qu'entre le pape et les jésuites : le premier a le projet, les seconds sont les mercenaires », elle n'a pu que les plonger dans l'hilarité : ils se souviennent comme il fut facile de détourner les subventions dont la métropole les arrosa, et d'investir dans les usines où les magasins les fonds sensés servir à relayer la canne à sucre.

Alors, pourquoi ce trouble ? Il faut regarder ailleurs, du côté de la préfecture. Il est bien réel, désormais, le temps où, sur simple appel à Paris, on faisait sauter à sa guise gouverneurs et préfets. Ce ne sont que de petits signes, mais inquiétants.

Pour la première fois, un préfet a osé faire détruire des cabanons construits illégalement par des békés à proximité du littoral. Un coup de fil ne suffit plus pour faire déloger par les gendarmes les grévistes des usines occupées. « Désormais, la préfecture n'envoie plus qu'une Estafette, qui reste prudemment à 300 mètres de l'usine en attendant que ça se passe », enrage-t-on au centre patronal.

La décentralisation, enfin, et les pouvoirs accrues du conseil régional - donc du PPM, autonomiste, vont bouleverser les données d'un jeu dans lequel ils étaient passés maîtres. Le nouvel « homme fort » de la Martinique, M. Camille Darsières, a-t-il perçu cette inquiétude ? Il a cru devoir donner récemment des signes d'apaisement à la communauté békée. « Il y a des békés avec qui nous pouvons faire un bout de chemin », déclarait-il, en opposant les tenants d'une économie fondée sur les importations aux partisans du « produire au pays », que le PPM semble tout prêt à considérer comme des alliés potentiels. Mais les divergences d'intérêts économiques souffrent-elles à faire voler en éclats la légendaire solidarité békée ?

D. S.

(Publicité)

Mission et importance du GIEB au sein de l'organisation du marché français de la banane

Quinquagénaire, l'Organisation du marché français est née avec le CIB (Comité interprofessionnel bananier) en 1931, en même temps que commençait à se développer la production bananière dans ce qu'on appelait alors les « possessions d'outre-mer ».

Le marché français de la banane est, de plus, strictement contingenté, son approvisionnement étant réparti, selon arbitrage du chef de l'Etat, entre les cinq territoires fournisseurs traditionnels : deux départements, Martinique, Guadeloupe ; trois Etats ACP, Côte-d'Ivoire, Cameroun, Madagascar. Mais ce marché, quoique organisé, n'en connaît pas moins la fragilité et les aléas de tous les échanges de fruits et légumes, c'est-à-dire leur soumission aux inconnues mystérieuses de la demande comme aux terribles caprices de la nature.

Les difficultés sont multipliées encore par l'éloignement des sources d'approvisionnement (Antilles et Afrique), l'obligation de recourir aux transports maritimes longs et coûteux et aux services de mûrisserie. Tout cela explique que les responsables publics et privés de cette discipline agricole n'ont eu de cesse, au cours des années et des expériences, de se doter des moyens propres à pallier les déséquilibres fréquents et désastreux de l'offre et de la demande. Le CIB n'ayant pas vocation à intervenir commercialement, il lui fut adjoint, le 23 mars 1970, le Groupement d'intérêt économique bananier, bien connu maintenant sous son sigle : GIEB.

Mission

Le CIB fixant les objectifs globaux de consommation, le GIEB a pour mission essentielle de veiller à l'équilibre permanent de l'offre et de la demande à des niveaux de prix préétablis, en important des pays tiers les tonnages nécessaires aux besoins de la consommation lorsque l'approvisionnement traditionnel s'avère insuffisant. Le GIEB agit en pleine concertation avec les pouvoirs publics et, essentiellement, avec le ministère des finances (direction de la concurrence et de la consommation) qui fixe annuellement le cadre des prix au stade wagon-départ. La marge des détaillants étant réglementée au niveau national, c'est par là même tous les prix de la filière banane qui sont orientés et « encadrés ».

L'objectif essentiel est d'assurer au producteur une rémunération équitable, aux éléments de la filière des marges raisonnables, et au consommateur un prix stable et satisfaisant.

Fonctionnement

Qu'il nous suffise de souligner que le GIEB représente l'intégralité de l'interprofession, la production comme la distribution, siégeant à partie au sein de son Conseil d'Administration (douze membres) et de son Comité de direction (huit membres). Il se réunit autant que de besoin, pour analyser les situations passées et présentes et établir les prévisions des deux mois à venir. C'est en fonction des résultats constatés et des perspectives ouvertes que sont prises les décisions d'importer, soit en apports d'appoints, soit en quantités importantes. Précisons que le Groupement ne reçoit aucune subvention, qu'il s'autofinance, et que ses bénéfices - des « bonis » - sont reversés au Trésor public.

Résultats

A maintes reprises, des cyclones, des précipitations anormales ou des sécheresses prolongées ont réduit, voire anéanti, les productions africaines ou antillaises. Chaque fois, le GIEB est immédiatement intervenu pour suppléer aux carences de l'offre, sans parler de ses multiples opérations ponctuelles. C'est ainsi que, de 1970 à 1983, le Groupement a importé 752 000 tonnes de bananes, avec un minimum en 1978 de 12 000 tonnes et un maximum en 1980 de 172 000 tonnes.

Conclusion

Organisme interprofessionnel, unique en son genre, puisque à vocation internationale de par sa composition, le GIEB s'est affirmé comme le « balancier » indispensable à l'équilibre d'un marché particulièrement délicat.

La régularité de l'approvisionnement, l'ajustement permanent de l'offre à la demande, la stabilité des marges et des cours compensent le handicap des coûts élevés de production dans les départements français d'outre-mer à salaires européens, et permettent à la France d'avoir la consommation de bananes per capita la plus élevée de la Communauté européenne.

Fruit de l'expérience, modèle de concertation entre l'administration et l'interprofession, ses organismes de direction ont su, avec dévouement et efficacité, se mettre au service de l'organisation du marché national bananier qui a prouvé son efficacité et demeure exemplaire.

GIEB, 88, avenue Kléber, 75116 Paris. Tél. : 505-13-67.

S'armer d'une foi nouvelle

par VICTOR SABLÉ (*)

LES élections européennes du 17 juillet ont mis en lumière le nouvel état d'esprit de la classe politique des départements d'outre-mer.

A toute époque que l'on remonte dans l'histoire de France, les vieilles colonies, aujourd'hui départements, furent toujours représentées dans toutes les assemblées élues au suffrage universel. C'était un symbole de l'indivisibilité de la République, et le Parlement de Strasbourg n'avait pas dérogé.

Pour la première fois en 1984, aucun de leurs candidats n'a été proposé en rang utile sur la liste des partis nationaux. Mais le chef du parti frère de l'île de la Réunion a figuré au quatrième rang sur celle du Parti communiste français. Tôt ou tard, ce sera une date marquante sur laquelle une vaine habileté politicienne a tenté de jeter le voile.

Co-signataire du programme commun de la gauche, rejetant les départements d'outre-mer au chapitre des affaires étrangères, le Parti socialiste, profitant de l'aubaine, a proposé son candidat du trente-septième au vingt-deuxième rang, donnant ainsi un peu de souffle à une gauche locale plus tournée vers Cuba que vers la CEE. A la Martinique, le RPR, fort mais fissuré, espérait bien voir retenu en un des candidats pour succéder, par alternance, au député sortant UDF. A Paris, ce fut un élu de Polynésie qui fut choisi.

Divisée contre elle-même, l'UDF liquidait ses parlementaires sortants en invoquant le principe du non-cumul des mandats. Elle ne proposait aucun candidat d'outre-mer, même en queue de liste à titre symbolique, contrairement à M. Le Pen, qui s'efforçait d'étendre son « phénomène » aux Antilles et à la Réunion.

Ainsi, par la volonté délibérée et concertée des états-majors parisiens, les départements d'outre-mer, pour défendre leurs intérêts déjà compromis, n'auront de représentant au Parlement européen que le porte-parole du Parti communiste réunionnais. Grâce à l'extrême obligeance de M. Marchais.

Dans les départements d'Amérique, tourmentés par l'accroissement du terrorisme, une certaine idée de la France, de Richelieu à de Gaulle, en a été ébranlée. Mais en silence.

On a déjà usé de toutes les ruses du langage et de l'image pour faire perdre à ces terres françaises le capital de sympathie que plusieurs géné-

par VICTOR SABLÉ (*)

raisons avaient pris tant de peine à constituer.

Depuis Schoelcher, les hommes de gauche étaient assimilationnistes. N'est-ce pas Jean Jaurès, célébrant les premiers mouvements de grève à la Martinique, qui s'écriait : « Les Antilles sont des morceaux de l'histoire de France, palpant sous d'autres cieux ? » La patrie d'hommes pas de cash, ajoute un planteur de bananes. Après quelques cyclones, la plupart d'entre nous se sont endettés au Crédit agricole. Cette querelle, vieille comme les champs de canne, ne suffit pas à les inquiéter. En outre, ils connaissent trop bien le poids politique insupportable des indépendantistes.

Le récent ouvrage d'un chercheur indépendantiste, Guy Cabort-

trois siècles d'exploitation coloniale. Dialectique marxiste-léniniste au-delà des mers !

Toutes les craintes se concentrent maintenant sur les conséquences possibles de la convention de Lomé. Mais le retard économique, technique, social et professionnel de la plupart des petits Etats de la Caraïbe, livrés à leurs seules ressources, ne leur donne pas, en l'état actuel, la possibilité de tirer profit des avantages qu'elle leur offre. A ce jour, le verrou amélioré des clauses de sauvegarde de Lomé II a interdit les abus.

Mais une situation nouvelle peut surgir des effets bénéfiques du fameux plan Reagan qui prévoit d'importants crédits d'investissement productif et une intensification des échanges commerciaux entre les Caraïbes et les Etats-Unis. C'est pourquoi les responsables politiques et les socioprofessionnels des Antilles sortent enfin de leur engourdissement. Tout ce qui concerne la coopération économique entre « les vitrines de la France et de l'Europe » et la région des Caraïbes commence à les intéresser. Déjà, au cours de la précédente législature, à l'Assemblée consultative ACPCEE, plusieurs résolutions en ce sens ont été adoptées.

Il découvrant, comme tous les Français, qu'en fonction de l'attribution des fonds structurels européens, les décisions de Bruxelles comptent autant que celles de Paris.

Il s'aperçoivent que les contacts avec le monde extérieur sont plus faciles qu'autrefois : que les Américains, réputés racistes, n'ont pas de musiciens de jazz et des champions noirs aux Jeux olympiques, mais des hommes politiques, des écrivains, des ambassadeurs, des savants et des maires de grandes villes, comme Washington, Los Angeles, Chicago et Detroit, alors qu'il n'y a rien de tel à Cuba ; et que les communistes, réputés antiracistes, persécutent leurs célébrités mondialement connues parce qu'ils sont juifs, en Union soviétique.

Nous Antilles vont-elles devenir l'appendice désirable d'un tiers-monde aux abois ?

La France, par sa renommée, a vocation pour jouer un rôle de médiation entre les Etats-Unis et l'Europe dans les Caraïbes. Mais, avec une économie en régression assistée et un monde politique où Dieu lui-même ne reconnaît pas les siens, en a-t-elle seulement l'ambition ?

LA NOUVELLE DONNE

Quelle parade

Même s'il est toujours difficile de parler de la Nouvelle Donne, il est intéressant de voir comment elle se présente dans les faits. Elle est une véritable révolution sociale et économique. Elle vise à améliorer les conditions de vie des populations les plus défavorisées. Elle est basée sur la solidarité et la coopération. Elle est une réponse à la crise de confiance qui règne dans notre société. Elle est une véritable opportunité pour tous.

La Nouvelle Donne est une véritable révolution sociale et économique. Elle vise à améliorer les conditions de vie des populations les plus défavorisées. Elle est basée sur la solidarité et la coopération. Elle est une réponse à la crise de confiance qui règne dans notre société. Elle est une véritable opportunité pour tous.

Les vrais

Offre exceptionnelle avant le 30 septembre

sur les derniers modèles encore disponibles

1 HORIZON GLS - DA • 1 SOLARA SX • 2 505 GL • 2 604 STI

PEUGEOT-TALAN

NEUBAU

M. GERARD 82160

سكنا من الاصل

صكنا من الامل

Une semaine avec

la France du grand large

LA MARTINIQUE



EN ATTENDANT LE 14^e FESTIVAL DE FORT-DE-FRANCE



Fort-de-France, en Martinique, s'ouvre sur l'une des plus grandes baies du monde; adossée aux pitons volcaniques du Carbet, dominée par sa célèbre Montagne Pelée, la capitale «foyalaise», au fil des années, est devenue l'un des grands carrefours économiques et géographiques des Caraïbes.

Festival qui explose en manifestations théâtrales, chorégraphiques et musicales. Manifestation originale, inclassable: ni folklorique ni classique, elle invente, découvre et donne à voir de véritables spectacles joués, dansés par des professionnels venus de France, mais aussi des Etats-Unis, du Brésil, du Pérou, et, surtout, de toutes les îles caraïbes sans exclusive.

Entre palmiers royaux et flamboyants, entre montagnes habillées de forêts tropicales et plages de rêves, dignes de tous les clichés sur la beauté des Tropiques, on peut bronzer intelligent.

Le dernier festival: celui de 1984, s'était donné pour sigle, celui de «Cœur de chauffe» du nom du meilleur rhum élaboré dans le mitan des colonnes de distillation. Rhum qui fut autrefois la fortune des «Isles d'Amérique». Rhum à l'arôme exceptionnel. Rhum qui évoque cette culture caraïbe, et aux Tropiques, la culture ça pulse!

En trois semaines, 55 000 spectateurs sont venus s'abreuver aux meilleures prestations du Festival. Cinq spectacles par jour en cinq lieux différents de Fort-de-France. Huit expositions permanentes. Pour le 13^e Festival en juillet 1984, les Martiniquais se sont précipités pour faire un véritable triomphe au «Cyrano de Bergerac» magnifiquement planté par Denis Manuel et la troupe du Grenier de Toulouse. Au Théâtre municipal, on jouait Cyrano à guichet fermé. Les habitants de Fort-de-France, mais aussi ceux de toute la Martinique sont venus battre au même rythme de feu que les troupes de danses traditionnelles, «Viva Bahia» pour les Brésiliens, mais aussi «Peru Negro» avec les Péruviens. La danse moderne classique eut également bonne place et grand succès avec la troupe des «City Center Dancers» venus de la côte ouest, de Oakland exactement.

Il y eut de très grands moments avec les troupes martiniquaises proprement dites. Danses traditionnelles de la Martinique dirigées par Josy Michalon. Le rythme endiablé des percussions, les mouvements des danseurs rapides, saccadés et pleins de grâce tout à la fois allaient de pair avec le raffinement inouï d'une chorégraphie, d'une musique profondément créole. La troupe travaille sans cesse non seulement l'aspect beau, acrobatique, l'exploit physique demandé pour certaines danses qui mimet les combats des planteurs pour conquérir une belle, mais encore ces femmes qui l'avent avec frénésie le linge au bord des rivières, qui descendent des «mornes» jusqu'à la mer. Le travail de Josy Michalon est aussi le fruit d'années de recherche des racines et des ancêtres au Bénin ou en Casamance. Le temps où fut aboli l'esclavage n'est pas si loin, pour ces îles; Martinique et Guadeloupe qui ont conservé la mémoire de cette époque d'avant 1848, temps qui a laissé des traces dans la toponymie des lieux, dans la géographie des plantations, dans le créole même, la langue des esclaves, le vrai parler aujourd'hui de tous les Martiniquais.

Une jeune femme dont il faudra retenir le nom: Carole Alexis, l'une des élèves les plus douées de Maurice Béjart, vient de mettre en scène un ballet - presque une comédie musicale - «La Cuillère sale» où les percussions, les chants et les instruments à cordes soutiennent admirablement un corps de ballet aux inventions étonnantes, parfaites à certains moments lorsque la réussite est consommée; à savoir la synthèse maîtrisée de la danse moderne et de la danse traditionnelle.

Revenons au théâtre encore pour signaler une troupe installée en Guadeloupe «Thalia» qui jouait «Aristophane», une troupe féminine, celle de «L'Orient Express» qui eut l'audace applaudie de mettre en scène un long poème de Shakespeare, «Vénus et Adonis», ou encore la venue du «Théâtre de la Mer», une troupe algérienne qui interprète «La Poudre d'intelligence» de Kateb Yacine.

Au précédent festival, le chant y avait eu peut-être davantage de place qu'en 1984. Il n'est pas indifférent de rappeler que la superbe voix de Toto Bissainthe ouvrait la route de son pays: Haïti, tandis que celle de la cantatrice Christine Eda-Pierre faisaient frémir le public avec du Fauré ou du Francis Poulenc.

La musique fut évidemment la reine de ce Festival. Musique dominée, cette année, par le jazz et certaines troupes de renom, comme celle des «Jazz Dynamics» ou encore cette troupe caribéenne, les «Big Brothers» rassemblant des joueurs de Sainte-Lucie, de la Barbade, de Trinidad, de la Dominique et de la Martinique. On pouvait y remarquer indépendamment des prestations de François Luther au saxo, un batteur absolument fantastique.

Les nuits de Fort-de-France ont trépidé pendant trois semaines au son des percussions qui l'on pouvait entendre dans les banlieues, à Citron, la Redoute, à la Cité Dillon, à Coridon ou Crozanville. Et tous les soirs sur la Savanne, le grand parc de Fort-de-France, entre la ville ancienne, le port et les fortifications de Vauban, les jeunes, les «loubes» et les autres se déchaînaient en chant, danses, on pouvait même «smurfer», «breaker» ou entrer en transe...

Encore une originalité de ce Festival. Les troupes, une fois venues, ne repartaient pas sitôt le «job» accompli. Les gens de théâtre restaient quelque temps afin d'étudier le travail des autres, au théâtre ou ailleurs. Il en fut ainsi pour toutes les troupes, dont certaines allèrent jusque dans les banlieues échanger avec les amateurs de quartiers. «Pour la première fois, disait un comédien, nous pouvons jouer sur scène et faire connaissance avec les gens du pays, ce qui n'est pas exactement du tourisme, mais autre chose». Sans compter aussi les baignades communes, les «accras» épicés, les crabes farcis et les célèbres punchs: punch «coco», ou punch «passion».

Désormais, le Festival de Fort-de-France a décollé. C'est le Festival qui compte dans une région du monde qui fait parler de plus en plus d'elle. Une région à portée des «Vols vacances» et de tous ceux qui - Français - ignorent la culture et la beauté de leurs D.O.M.-T.O.M., leurs départements d'Outre-Mer.

Il y eut, il est vrai, sous la houlette de Aimé Césaire, maire et député de Fort-de-France, poète et homme de lettres à l'égal de Léopold Senghor, des débuts difficiles, des «temps héroïques» pour ce Festival organisé avec peu de moyens par le SERMAC, le Service Municipal d'Action Culturelle. Pendant les années 70, le Festival dut commencer, presque confidentiellement; il est vrai qu'il éveillait alors la méfiance, car Aimé Césaire, c'est aussi le P.P.M., le Parti Progressiste Martiniquais, parti non pas de poseurs de bombes, mais d'ouverture, de culture et de réforme. Le Festival a donc démarré difficilement. Et pourtant, huit mille Martiniquais viennent en 1971 applaudir le «1789» d'Ariane Mnouchkine et son Théâtre du Soleil. Le «Bread and Puppet» de Peter Shuman, en ces années-là est plus connu en Martinique où il vient se produire et travailler qu'en métropole. Le Festival se permet même de découvrir des talents, comme Malavoi, ou de produire «Domage qu'elle soit une putain» de William Shakespeare soutenu par le talent de l'extraordinaire Stuart Selde.

En 1976, un nouveau pas est franchi. Le Conseil municipal se prononce en faveur de la création d'un organisme exclusivement chargé de l'action culturelle. Dès lors, des fonctionnaires, des employés municipaux, des étudiants, des gens de lettres ou de théâtre, une formidable quantité d'amateurs, vont bénévolement travailler à l'animation d'une bonne dizaine d'ateliers, se doter de lieux scéniques, de matériel pour le son ou l'éclairage, etc. A partir de 1976, on peut dire que le SERMAC qui édite une revue, «Contacts», représente désormais l'estampille de qualité.

1984 a révélé un Festival vrai, une «successful story». 1985 va assurément consacrer pareille réussite. Rendez-vous au 2 juillet prochain, afin de bronzer et se baigner, mais dans la beauté des choses et les éclats d'un Festival promis.

JEAN-PAUL CÉSAIRE.

SERMAC
Place José Marti
Fort-de-France
Martinique
Tél.: 71-88-02

LA NOUVELLE DONNE AMERICAINE AUX CARAIBES

Quelle parade contre le plan Reagan ?

MÊME s'ils ont longtemps semblé ignorer, les Antillais appartiennent à un ensemble caraïbe. Comme le dit M. Clovis Beauregard, ancien secrétaire général de la commission des Caraïbes à Trinidad puis de l'Organisation des Caraïbes à Porto-Rico, «cette région a été créée par les guerres et les alliances de l'Europe, les aborigènes y ont été éliminés de la même façon et les Européens y ont pratiqué la traite pour produire la canne à sucre. Le peuplement y est donc identique, tout comme le contexte de région balkanisée avec une culture européenne et des apports africains, des productions semblables».

n'a pas encore signé mais cela ne devrait pas tarder. Pour faire éclore une production - encore bien pauvre aujourd'hui - ce plan comporte aussi des incitations fiscales substantielles à l'intention des promoteurs éventuels pour les intéresser à investir dans la région et une aide financière qui, la première année, a atteint 350 millions de dollars. Assistance technique et facilités en matière de formation complètent le programme. Et une coopération avec le Canada et le Venezuela était annoncée.

S'il ne manque pas de sceptiques quant à la capacité de développement rapide de ces micro-Etats, M. Beauregard n'est pas de ceux-là. «Il faut voir, dit-il, le mouvement qui a été créé. Barbade a signé un accord sur le bois à partir de produits semi-fini sud-coréens. Les Taïwanais ont à Sainte-Lucie, leur compagnie de transport de fret Evergreen va faire escale dans les Antilles, les Chinois eux-mêmes envisagent un joint venture dans les pêcheries (8 millions de dollars) avec la Guyana. Ça bouge.»

Mais ce vieux rêve de quelques uns - partagé par un nombre croissant de responsables - d'élargir les relations entre la kyrielle d'îles pourait s'accroître ou devenir un véritable cauchemar pour les Antilles françaises sous la conjonction du plan Reagan pour les Caraïbes, dit CBI (Caribbean Basin Initiative), et des négociations de Lomé 3.

A la recherche de zones sèches pour leurs investissements - et l'intervention à La Grenade a imposé de fait la pax americana sur le bassin caraïbe - comme de moyens de tourner les limitations américaines à l'importation, les pays nouvellement industrialisés d'Asie n'ont pas été les derniers à s'intéresser au plan Reagan. Or tous ces pays voisins des DOM sont aussi signataires des accords de Lomé. Leur voilà donc ouverts les deux principaux marchés de consommation du monde; l'américain aux conditions sèches et l'euro-péen, sans réciprocité. Autant dire que la Martinique et la Guadeloupe «européennes» risquent de voir leur marché envahi sans possibilité pour elles de pénétrer ces marchés aux productions identiques. De quoi rendre plus difficile encore un dépeuplement des PME déjà bien incertain.

Avec quelques exportations, depuis ses DOM, d'engrais, de ciment, de farine, de clous, la France représente à peine... 1 % du commerce extérieur de la zone. Et le rêve de certains d'être les Phéniciens de la Caraïbe, l'espoir des ports de Pointe-à-Pitre et de Fort-de-France d'obtenir un statut identique à celui du Havre (magasin franc), pour devenir le port d'éclatement des produits métropolitains sur ce marché de plusieurs milliards de dollars, sont loin d'être réalisés. L'absence de conventions fiscales entre la France et ces Etats indépendants ne facilite pas, enfin, l'aventure des entrepreneurs nationaux. Aussi à quelques semaines de la signature de Lomé 3 révisé, on, surtout, à la parade contre le plan Reagan. Voilà qui est prudent, sinon stimulant.

Le 5 août 1983 en effet, le président américain signait une loi ayant pour objet de «promouvoir la revitalisation économique et faciliter l'expansion dans la région du bassin des Caraïbes», quelques semaines avant l'intervention à Grenade. Il s'agissait d'abord d'autoriser pour douze ans (jusqu'au 30 septembre 1995) la pénétration en franchise sur le marché américain de tous les produits «admissibles» des pays bénéficiaires, dès lors que la valeur ajoutée par ces pays représente 35 % de la valeur finale des produits. Encore faut-il souligner que 15 % de ces 35 % peuvent être constitués de composants américains. Sont «admissibles» tous les produits à l'exception des textiles, du thon en conserve, des chaussures, du pétrole et produits pétroliers, des monnaies, du sucre, du rhum et de la viande de bœuf. Ces trois derniers produits doivent toutefois disposer de quotas d'importation. Quant aux pays pouvant bénéficier de ces «largesses» américaines, ce sont les 27 Etats «démocratiques». La Guyana seule

«Cette nouvelle donne américaine dans sa conjonction avec Lomé 3 présente en potentiel des in-

des entreprises pour lutter contre le chômage et contribuer au progrès social ? L'intervention de l'Etat est nécessaire pour la commercialisation des produits d'exportation: banane, dont le prix insuffisant, fixé par le gouvernement, laisse les petits exploitants toujours plus endettés; rhum, menacé par les règlements communautaires mal adaptés à la protection des produits de l'outre-mer français contre certains pays tiers. Des mesures sont aussi urgentes pour la survie de l'industrie hôtelière, en vue d'un aménagement des dessertes aériennes. De même, nous souhaitons l'application de dispositions équivalentes à celles prises dans l'Hexagone pour la formation professionnelle, les petites et moyennes entreprises, l'artisanat, la couverture sociale, adaptées pour promouvoir les productions du marché intérieur et interrégional. C'est la poursuite de telles actions gouvernementales qu'attendent les populations des DOM. La priorité donnée aux questions institutionnelles d'assemblées locales ne mobilise pas davantage les Martiniquais que l'inertie agissante politique pour l'urgence d'un référendum important n'a été contenue par les citoyens de la métropole.

DE VUE

Les vrais problèmes

par CAMILLE PETIT (*)

CONVAINCU de l'authenticité des sentiments départementalistes exprimés par les différents scrutins, le pouvoir s'est attelé à exprimer sa sollicitude aux populations d'outre-mer, dès 1981. Il ne réussit pas, cependant, à provoquer le réflexe de «légitimité» es-péré, ayant manifesté à contretemps sa précipitation à mettre en place des institutions spécifiques aux DOM dans le seul domaine politico-administratif.

perment régional qu'il ne le fut naguère pour la nation. Destinés à mettre en place des socialistes, il a favorisé la présence d'indépendantistes parmi les élus communistes. Les membres de l'ancien conseil régional de la Martinique, alors simple établissement public régional, dont l'assommoir la présidence, avec de modestes ressources et une infime pression fiscale, réussissent d'utiles promotions dans le domaine de l'habitat, de l'artisanat, de l'aquaculture, des équipements divers, en harmonie avec l'assemblée départementale et les communes.

des entreprises pour lutter contre le chômage et contribuer au progrès social ? L'intervention de l'Etat est nécessaire pour la commercialisation des produits d'exportation: banane, dont le prix insuffisant, fixé par le gouvernement, laisse les petits exploitants toujours plus endettés; rhum, menacé par les règlements communautaires mal adaptés à la protection des produits de l'outre-mer français contre certains pays tiers. Des mesures sont aussi urgentes pour la survie de l'industrie hôtelière, en vue d'un aménagement des dessertes aériennes. De même, nous souhaitons l'application de dispositions équivalentes à celles prises dans l'Hexagone pour la formation professionnelle, les petites et moyennes entreprises, l'artisanat, la couverture sociale, adaptées pour promouvoir les productions du marché intérieur et interrégional. C'est la poursuite de telles actions gouvernementales qu'attendent les populations des DOM. La priorité donnée aux questions institutionnelles d'assemblées locales ne mobilise pas davantage les Martiniquais que l'inertie agissante politique pour l'urgence d'un référendum important n'a été contenue par les citoyens de la métropole.

En juin dernier, les résultats des élections européennes témoignaient des réticences des citoyens des DOM à l'égard des partis au pouvoir, plus nettement encore qu'en métropole. C'est dans ce climat de morosité que la majorité des Martiniquais s'inquiètent toujours des dispositions de la loi sur les compétences des régions d'outre-mer. Ils n'apprécient guère que, pour des motifs électoraux, on mette en péril les équilibres budgétaires du département, avec l'exigence d'une augmentation de la pression fiscale locale à un moment où s'accroissent les vrais problèmes économiques et sociaux.

Aujourd'hui, un imbroglio juridique, administratif, budgétaire et politique bloque les mécanismes de l'urgent développement économique et social. Le nouveau gouvernement, qui demande compréhension et coopération pour «moderniser et rassembler», saura-t-il tenir compte des suggestions locales pour intervenir par des mesures d'accompagnement au niveau de l'Etat, transférer aux assemblées locales des crédits correspondants à une véritable décentralisation et favoriser l'investissement privé par l'allègement des charges

Pour eux aussi, les vrais problèmes sont ceux de tous les Français: accroissement des impôts directs et indirects; augmentation de la dette publique; échec de la politique nationale, obéissant à un changement de gouvernement, sous la pression des citoyens dans la rue.

Les citoyens constatent l'inefficacité d'institutions mises en place par un scrutin proportionnel aboutissant à des assemblées régionales sans majorité réelle, fragiles, instables. Il est donc prouvé que le mode de scrutin proportionnel n'est pas davantage bénéfique pour le dévelop-

(*) Député RPR de la première circonscription, ancien président du conseil régional.

Offre exceptionnelle à saisir avant le 30 septembre. Profitez de nos prix spéciaux sur les derniers modèles 84 encore disponibles! 1 HORIZON GLS-DA ● 1 SOLARA SX ● 3 305 SR et GT 1 COUPÉ 104 ZS ● 2 505 GL ● 4 505 SR ● 2 505 GTI 2 604 GTI PEUGEOT-TALBOT NEUBAUER M. GÉRARD 82160.21 227, Bd. Anatole France ST-DENIS Métro - Mairie de St-Ouen

Les Martiniquais, touchés par l'aggravation du chômage, la baisse du pouvoir d'achat des familles, une inflation plus élevée qu'en métropole, le désespoir d'une nombreuse jeunesse sans travail, savent que tout abaissement de l'économie nationale et du prestige de la France se répercute en s'amplifiant dans les DOM. Ils en ont fait l'expérience entre 1946 et 1958.

Cependant, le climat reste calme et attentif à l'évolution des événements nationaux. Les Martiniquais admettent de partager «fraternellement» la rigueur dans le cadre national choisi par la grande majorité des citoyens de l'outre-mer français, la départementalisation.

Mais ils s'associent à la déception des Français du continent et sont nombreux à être convaincus que le choix de mai 1981 n'est pas le meilleur pour l'ensemble de la nation.

LA MARTINIQUE

LE LOGEMENT OUTRE-MER

Des « citoyens de seconde zone »...

par JOSEE DOYERE

« L'HABITAT traditionnel, encore le plus répandu, est essentiellement rural, produit d'une civilisation créole. Depuis la départementalisation, on a beaucoup construit et on a enrichi, diversifié, densifié le bâti. Mais de larges zones d'habitat insalubre témoignent de la crise des campagnes, de l'exode rural, de l'urbanisation pathologique. (...) Une famille sur deux est mal logée. (...) En ce domaine, les habitants des départements d'outre-mer sont des citoyens de seconde zone, ce qui est inacceptable. L'attitude du gouvernement en matière d'habitat sera un bon test quant à sa volonté de « changer les choses » dans les DOM et d'y impulser une véritable politique de développement. »

Telle est la conclusion sévère à laquelle arrive M. Wilfrid Bertille, député (PS) de la Réunion, au terme d'un volumineux rapport rédigé à la demande de M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, sur « le logement dans les départements d'outre-mer ».

Il est vrai que l'effort de l'Etat est d'importance, puisque en quinze ans, on a construit plus de 80 000 logements et que le parc des résidences principales (312 318 logements au recensement de 1982, pour 1 242 529 habitants) s'est accru de 32,6 %, alors que la poussée démographique se faisait moins vive, la population ne s'accroissant que de 13,6 %. De 1978 à 1983, les crédits budgétaires en faveur du logement sont passés de 244,6 millions de francs à

599 millions de francs pour l'ensemble des DOM, mais, en 1984, ces départements devront se contenter d'une stagnation de l'enveloppe qui leur est réservée, avec 603 millions de francs (+ 0,67 %). Or, si l'on en croit les travaux préparatoires du IX^e Plan, les besoins exprimés pour 1983 seraient en moyenne du double.

Tous ces chiffres ne sont qu'indicatifs, car les statistiques, dans les DOM plus encore qu'en métropole, sont rarement compatibles entre elles, et peu fiables. Il est d'autre part difficile de parler en général des quatre départements tant les situations, les climats, les habitudes de vie varient des Antilles à la Guyane et à la Réunion. Des traits communs peuvent cependant être dégagés.

Depuis la départementalisation, l'accroissement du secteur tertiaire aux dépens de l'agriculture s'est accompagné d'une urbanisation excessive et incontrôlée : la ville principale de chaque île regroupe le tiers ou le quart de la population - et plus de la moitié en Guyane - et une proportion encore plus forte des activités et des richesses.

Dans les campagnes, l'habitat est resté pour une large part de mauvaise qualité, tristement sous-équipé sanitaire, même lorsque aux cases traditionnelles se sont substituées des cases en dur, le béton et les dalles en terrasse étant peu adaptés au climat. La croissance des villes, loin de se faire harmonieusement, s'est accompagnée de la construction de bidonvilles faits de planches, de matériaux de récupération, où

une population maigre rurale s'est entassée dans des conditions de précarité, de misère et d'absence d'hygiène insupportables. Habitat spontané, sauvage, construit souvent grâce au travail non déclaré...

Ajoutons enfin que la population des DOM est jeune (plus de la moitié a moins de vingt ans), laissant prévoir dans les années qui viennent une demande encore accrue de logements, que l'importance du chômage (le tiers de la population active) relativement non indemnisé se traduit par des revenus très bas. A la Réunion, par exemple, en 1981, moins de 7 % de la population totale ont payé un impôt sur le revenu (contre plus de 28 % en France) ; simultanément, si on y est plus pauvre qu'en métropole, on y est aussi souvent plus riche lorsqu'on est riche : toujours en 1981, l'impôt sur les grandes fortunes a touché 1,16 % des contribuables, contre 0,65 % en métropole.

Bidonvilles

Rien d'étonnant qu'un grand nombre de familles - ne puissent payer qu'un loyer symbolique -, tandis que les loyers atteignent des montants élevés, même dans les bidonvilles, qui demeurent une caractéristique de l'habitat des DOM. A la Réunion, selon une étude faite en 1982, on recense 132 zones d'habitat précaire réparties sur 14 communes, et regroupant 7 269 logements abritant près de 30 000 personnes, ce qui donne une idée du surpeuplement. Quant aux

revenus par tête, 86 % des habitants de ces bidonvilles disposent de moins de 100 francs par mois pour vivre et 7 % plus de 2 000 francs. Enfin les loyers oscillent entre 150 et 350 francs par mois dans 56 % des cas, le quart des logements n'ayant pas l'eau, 30 % n'ayant pas l'électricité, 38 % pas d'évacuation des eaux usées, et 58 % pas de ramassage des ordures ménagères...

Le drame, c'est que - l'habitat social localisé construit par les organismes d'HLM et par les sociétés immobilières, fortement aidés par l'Etat, ne profite pas aux plus défavorisés -. Le souci légitime des organismes d'HLM d'équilibrer leur budget les conduit à sélectionner chez leurs candidats locataires ceux qui ont un revenu régulier et suffisant. Rien d'étonnant que dans les logements sociaux la surreprésentation des classes moyennes soit particulièrement élevée. Par ailleurs, des systèmes de financement inadéquats rendent difficile pour des familles aux revenus moyens l'accès à la propriété, tandis que le parc de logements locatifs intermédiaires est tout à fait insuffisant.

Le plus injuste

Les aides à la pierre, demeurées plus importantes qu'en métropole, puisque la loi de 1977 réformant le financement du logement ne s'est pas appliquée aux départements d'outre-mer, bénéficiant rarement aux plus défavorisés, les aides à la personne devraient permettre

d'aider à leur logement. Le but est loin d'être atteint - et c'est sans doute ce qui est le plus injuste - car les modes d'attribution de l'allocation logement diffèrent de ceux de la métropole, au détriment des familles d'outre-mer. Outre le fait que plusieurs majorités de cette allocation, au-delà du sixième enfant, n'existent pas dans les DOM, les conditions de surface du logement, d'équipements sanitaires, sont, nous l'avons vu, rarement remplies. Enfin l'application aux DOM d'un texte métropolitain ne tenant pas compte des réalités locales se complique d'une exigence supplémentaire : on demande ainsi à une population particulièrement touchée par le chômage, dans des départements où le travail non déclaré est fréquent, de justifier de quatre-vingt-dix jours de travail salarié dans l'année précédant l'exercice de paiement. Cette condition difficile à remplir explique que de 4 % à 7 % des allocataires des caisses d'allocation familiales perçoivent l'allocation logement, contre 29 % en métropole.

Selon M. Bertille, il aurait suffi, en 1981, de réduire d'un demi-point, en France, la hausse des prestations pour pouvoir supprimer ce critère d'activité et multiplier par deux et demi le nombre des familles bénéficiaires de l'allocation logement. Pourtant, beaucoup de familles nombreuses ne pourraient toucher cette allocation, les conditions d'hygiène, d'équipement, de remplissage des logements n'étant pas remplies. De plus, les familles des DOM n'ont pas droit à l'aide personnalisée au logement (APL) née de la loi de 1977. A l'heure où se prépare, en métro-

pole, une refonte des aides personnelles, il serait utopique d'attendre son extension aux DOM. Il reste qu'en 1982 les aides personnelles ont coûté 127,77 francs par habitant en France. En Martinique, l'allocation logement a coûté 28,70 francs par habitant.

Il y a là une injustice sociale criante. La tâche des pouvoirs publics est immense. Améliorer l'habitat existant en l'amenant au seuil d'habitabilité (eau, électricité, WC, deux personnes par pièce), assurer la finition des logements très sociaux (LTS) et des logements, livrés non terminés pour abaisser le prix de revient, inciter les entreprises à investir dans la construction en exonérant à nouveau les bénéficiaires industriels et commerciaux qui s'y investissent, promouvoir un habitat qui tienne compte du climat, des goûts et des habitudes de vie des populations, améliorer la distribution de l'eau potable et le ramassage des ordures ménagères, assainir, maîtriser les coûts de construction (qui ont évolué beaucoup plus vite encore qu'en métropole), assurer l'efficacité sociale des aides de l'Etat, mieux utiliser les financements complémentaires. Vaste programme, impossible à réaliser, comme tant d'autres, sans une volonté politique déterminée et suivie.

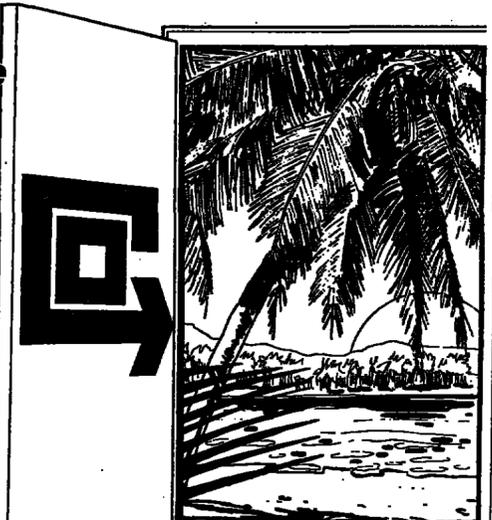
A tout le moins pourrait-on espérer que les enfants des familles les plus défavorisées soient traités comme leurs homologues métropolitains et ne demeurent pas des « citoyens de seconde zone ».

La Guadeloupe et la Martinique à votre porte EN OUTRE-MER COMME EN METROPOLE calberson international

MARITIME - AERIEN - Groupages réguliers en containers - Containers complets et personnalisés - Transports industriels

GUADELOUPE Agent Général Antilles CALBERSON INTERNATIONAL Bld Marquisat de Houelbourg 97122 Baie Mahaut Tél. 28.73.03 - Téléc 919295 MARTINIQUE Agent Alain ANNE Immeuble C.G.M. 97200 Fort de France Tél. 71.52.92 - Téléc 912468

calberson international Département d'Outre-Mer 13, Bld Ney - PARIS 18^e Tél. 238.86.27 - Téléc 212135 Agences également en GUYANE et à la RÉUNION



Une politique d'argent bon marché

Caractère spécifique, financement spécifique. Les DOM n'échappent pas à la règle. Tout le système du crédit à d'ailleurs des particularités à la Martinique comme dans les autres départements d'outre-mer.

Au sommet de la pyramide, il y a l'Institut d'émission des DOM, créé en 1959 pour assurer le service de l'émission monétaire dans ces départements. L'IEDOM représente la Banque de France « avec de larges délégations, compte tenu de l'éloignement ». L'Institut procède aussi à l'émission de billets et de pièces métalliques, oriente le crédit, assure la surveillance des banques, exécute les transferts entre les départements et la métropole, enfin apprécie et diffuse chaque mois des informations sur la conjoncture économique et monétaire. Mais c'est d'abord par sa politique d'argent bon marché que l'IEDOM se différencie des organismes métropolitains. L'Institut a, en effet, mis au point depuis 1975 une politique consistant à accorder aux banques des possibilités de réescompte automatique - sans justification préalable - pour les crédits qu'elles consentent tant à court qu'à moyen et long terme. Et la plupart des secteurs assimilés à des secteurs de production peuvent en bénéficier : l'agriculture, l'agro-alimentaire, la pêche, les travaux publics, mais aussi à moyen terme les crédits d'équipements des entreprises (pour peu que ces équipements soient achetés en France ou dans le CEE) et les crédits à l'exportation de biens ou services assortis de la garantie COFACE. Seul l'import-export échappe en fait à ces possibilités de réescompte. « Il y a peu d'exemples de crédit aussi peu cher », reconnaît ainsi M. Nogrot, le patron de la Banque des Antilles françaises (BDAF), président local de l'Association française de banques.

Le taux de réescompte est de 4 % pour les banques et de 7,5 % pour les particuliers (les banques, en contrepartie de ces facilités, devant appliquer à leurs clients un taux qui ne dépasse pas le taux de réescompte majoré de trois points).

A voir le superbe immeuble de la Chase Manhattan Bank, face à la cathédrale, place Monseigneur-Romero, l'on imagine que les banques se portent bien aux Antilles. « Du fait du réescompte, toutes les

banques (à l'exception sans doute de la BFC (Banque française commerciale), couvrant leurs emplois. Nous ne sommes pas emprunteurs sur le marché monétaire », affirme M. Nogrot, qui pourtant ne prône pas l'orthodoxie ; « Ici, si nous ne soutenons pas les entreprises en difficulté, tout disparaît. Mais, en période d'investissements, toutes les banques jouent le jeu. »

Les organismes financiers ont d'ailleurs, dans le même temps, dû depuis des mois faire œuvre pédagogique. « Les gens avaient de mauvaises habitudes. Le crédit à moyen et long terme était pratiquement inconnu jusqu'à il y a six ou sept ans. Le financement des investissements a donc été longtemps assuré par du court terme et des découverts. »

L'endettement de la profession bancaire, le cauchemar de certains banquiers même si le Crédit agricole en supporte l'essentiel (de 200 millions avant les cyclones de 1979-1980 il est passé à 325 millions de francs depuis lors et ne décline pas), a dû être presque entièrement consolidé. Mais, avec les premières échéances, les producteurs sont incapables de rembourser.

Pour orienter le crédit - qui en Martinique n'est pas encadré - l'IEDOM peut obliger les banques à constituer des réserves (c'est le cas actuellement), ce qui limite leurs possibilités de crédit.

D'autres organismes financiers ont, à côté des banques commerciales et du Crédit agricole, une fonction purement « outre-mer ». C'est le cas de la SOCREDOM (Société de crédit pour le développement des départements d'outre-mer), de la SODEMA (Société de crédit pour le développement de la Martinique) ou la SODERAG (Société de développement régional Antilles-Guyane).

A désespérer de voir qu'avec tant d'incitations multiples et tant de facilités de crédit le développement des DOM fait du surplace. Il est vrai que l'autonomie de ces organismes vis-à-vis de la France laisse à désirer. Demande-t-on à voir les responsabilités de l'IEDOM de Fort-de-France ? L'on vous renvoie poliment à Paris. De quel vous dégoûter d'avoir fait 7 000 kilomètres.

B. D.

LA CHALEUR EST PLUS HUMAINE A NOUVELLES FRONTIERES



BRUXELLES FORT-DE-FRANCE aller-retour à partir de 3150 F

nouvelles frontières 66, boulevard Saint-Michel 75006 Paris 634 55 30

VOYAGES MUTUALISTES Créé à l'initiative de la Mutualité d'Outre-Mer, organise pour ses adhérents des voyages de rencontres et de détente dans les départements d'Outre-Mer. Séjours de vacances - Rencontres à caractère culturel ou professionnel - Voyages à thème - Echanges interdépartementaux. Adresses : Voyages mutualistes Paris - 22, rue d'Aumale, 75009 Paris. Tél. : 280-69-22. Voyages mutualistes Martinique - Maison de la Mutualité, Bd Gal-de-Gaulle - 97200 Fort-de-France. Tél. : 71-39-28. Association de Touristes adhérents au Comité national des Loisirs. Agrément n° 70028.

سكرا من الاصل

صحنه من العمل

Le Monde

politique

L'OPPOSITION FACE A LA DÉCRISPATION

Explications au RPR, accélération à l'UDF

La réunion du groupe RPR de l'Assemblée nationale mardi 11 septembre s'est transformée en une séance d'explication en présence de tous les jeunes députés dont les déclarations estivaux avaient donné lieu à commentaires et polémiques.

M. Claude Labbé, président du groupe, a voulu minimiser ces incidents et apaiser les controverses. Il a regretté que « des propos parfois imprudents aient donné lieu à exploitation au moment où nos adversaires cherchent à diviser l'opposition et à démontrer qu'une fraction de celle-ci serait ouverte et intelligente et une autre obtuse et fermée ».

« La bêtise »

Toutefois, M. Labbé a reconnu : « Le RPR doit s'enrichir d'un débat interne dont l'absence peut profiter de déclarations extérieures nourries de toutes sortes d'interprétations ».

« Un recours contre la candidature de M. Giscard d'Estaing à l'élection législative du Puy-de-Dôme... M. Georges Allain, président du Mouvement de défense des libertés individuelles, candidat à l'élection législative partielle de la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme, a introduit, samedi 8 septembre, auprès du tribunal administratif de Clermont-Ferrand un recours en irrecevabilité de la candidature de M. Valérie Giscard d'Estaing.

M. Allain est l'appartenance de l'ancien président de la République au Conseil constitutionnel. Selon l'article 57 de la Constitution, les fonctions de membre du Conseil constitutionnel sont incompatibles avec celles de membre du Parlement.

M. Allain demande que la décision d'irrecevabilité soit prise dans les trois jours, en exécution de l'article L. 159 du code électoral.

M. Claude Labbé a affirmé que « la fermeté et la détermination » dont le RPR a fait preuve depuis trois ans « ne doivent pas être modifiées ».

Le même jour, M. Jean-Claude Gaudin, à l'issue de la réunion du groupe UDF qu'il préside, a déclaré : « M. Fabius nous force à passer à une vitesse supérieure et oblige l'opposition à ouvrir certains dossiers ».

M. Gaudin a enfin rappelé qu'il « doutait de la sincérité de cette réimpression ». Au cours de cette réunion, M. Edmond Alphandry, député UDF de Maine-et-Loire, a qualifié le projet de budget pour 1985 « d'atraspe-voix ».

M. Gaudin a enfin rappelé qu'il « doutait de la sincérité de cette réimpression ». Au cours de cette réunion, M. Edmond Alphandry, député UDF de Maine-et-Loire, a qualifié le projet de budget pour 1985 « d'atraspe-voix ».

« Vous avez dit socialisme ? »...

(Suite de la première page.)

En premier lieu, la social-démocratie a eu deux fonctions principales, quand elle a réussi : faire bénéficier prioritairement les plus pauvres des fruits de la croissance ; développer l'Etat-providence. Il est clair qu'en situation de crise prolongée ces deux objectifs ne peuvent être poursuivis ; d'où l'extrême difficulté d'être de toutes les social-démocraties européennes.

En deuxième lieu, la social-démocratie s'appuie organiquement sur un mouvement syndical fort et unitaire. On doit certes le déplorer, mais cela est à l'évidence hors des réalités françaises pour, sans doute, bien longtemps.

En troisième lieu, la social-démocratie est historiquement anti-communiste. Or le cap de l'union de la gauche doit être maintenu malgré et même à cause de ces vicissitudes actuelles.

Schizophrénie

Faute de cette conversion à la social-démocratie, ne risque-t-on pas de voir la gauche française sombrer dans la schizophrénie traditionnelle ? Se payer de mots, se gargariser de révolutions verbales en menant par ailleurs une politique que rien ne distingue fondamentalement d'un conservatisme éclairé ?

Si le nom de Guy Mollet est associé à ce traumatisme bien de chez nous, il n'a pas disparu avec le personnage. La capacité de la gauche française à se projeter dans un avenir mythique alors même qu'elle gère le quotidien se renouvelle à chaque génération. L'idée de rupture avec le capitalisme a enflammé l'imagination des militants jusqu'en 1981, mais, alors, comment expliquer que le « temps de la gestion » est revenu, alors qu'à l'évidence on demeure dans une société à dominante capitaliste ?

Les socialistes peuvent-ils espérer rassembler en mariant un discours dur et une pratique molle, un gouvernement au centre et un parti à gauche ? En 1937, on tenta d'y parvenir en proclamant la « pause » ; depuis 1982, on parle de « parenthèse » ; mais que penser de cette dernière, si elle dure plus longtemps que la phase à laquelle elle se rapporte ?

En fait, on retrouve ici le problème déterminant de tout socialiste au pouvoir et auquel la distinction fameuse de Léon Blum entre l'occupation du pouvoir et la prise du pouvoir n'apportait qu'une illusion de réponse. Dès lors qu'on écarte le rêve révolutionnaire du Grand Soir, l'action gouvernementale des socialistes doit s'inscrire dans la durée. Elle n'a de sens que si elle s'efforce de transformer graduellement une société dont nous contestons des principes fondamentaux d'organisation (le règne du profit, la domination du marché, les exploitations et aliénations de diverses sortes).

C'est pourquoi la cohérence dans la durée doit être le souci permanent des socialistes, gouvernement et parti, chacun à sa place, mais unis dans un même effort. Expliciter pour eux-mêmes, mais, au-delà, pour l'opinion tout entière, une stratégie socialiste de notre temps qui articule de manière raisonnée les actions à court terme (au jour le jour, bon an mal an), à moyen terme (le contrat proposé au pays pour une législature et la durée du plan quinquennal) et à long terme (les principes généraux d'organisation de la société française telle que nous la voulons).

La définition d'une telle stratégie est pour nous la condition fondamentale d'une pédagogie du changement. On aime bien, à gauche, se plaindre des médias ou déplorer notre manque de maîtrise de la communication. Mais dans ce dernier domaine, on conviendrait que les nouvelles techniques ne peuvent écartier la vieille règle d'or : ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.

« Lib-lib »

Nous croyons que chaque personne a des facultés d'épanouissement, de créativité. La société actuelle interdit trop souvent de concrétiser cet espoir. Les socialistes sont au pouvoir pour permettre à ces possibilités de devenir réalité.

Oui, les socialistes se soucient d'abord des individus, et ils ont un grand tort de le laisser oublier.

« Lib-lib » (convergence libérale-libertaire), entendons-nous scander autour de nous ? Nouvelle mystification : quand nous parions de libérer les individus, ce n'est pas à Marcel Dassault, à Robert Harsani ou à la famille Peugeot que nous pensons en priorité. Les socialistes affirment au contraire que la libération du plus grand nombre suppose de transformer les mécanismes qui permettent à ces messieurs d'accroître leur liberté d'opprimer les autres : la vieille fable du renard dans le poulailler !

Les socialistes répètent-ils indéfiniment les mêmes thèses ? Oui, quand il s'agit d'interpréter les mêmes réalités. Non, quand il s'agit de proposer des changements concrets qui s'appuient sur des situations nouvelles, et qui ont en commun de favoriser la libération des individus. On ne citera ici que trois exemples :

La revendication d'égalité entre les sexes est probablement le changement le plus révolutionnaire de notre temps, puisqu'elle nie, dans son principe, la plus ancestrale division du travail, et donc les formes les plus répandues de domination. Nous devons non seulement l'encourager (lois sur la contraception et l'avortement, accès des femmes aux plus hautes responsabilités, égalité des traitements et des carrières), mais surtout en tirer toutes les conséquences dont certaines n'apparaissent que progressivement : montée du chômage, surtout féminin, mais aussi masculin, baisse de la natalité, crise du couple dont témoignent diminution des mariages et augmentation des divorces... Il ne suffit pas que les femmes singent les hommes. C'est la nature même des tâches et des postes de travail qui est remise en cause pour les unes comme pour les autres.

L'augmentation des qualifications professionnelles est sans nul doute le facteur le plus sûr du développement économique. Elle passe largement par un allongement de la durée des études, qui a pour corollaire heureux des citoyens mieux formés. Mais s'agit-il de prolonger les formes traditionnelles de la scolarité obligatoire ? Qui ne voit le développement d'une sous-culture et de phénomènes sociaux de la part de jeunes, et les dangers fantastiques

que recèle cette situation pour l'avenir.

Et, d'un autre côté, va-t-on continuer à considérer comme des étudiants attardés, réputés improductifs, ceux qui poursuivent des études supérieures bien plus longtemps qu'auparavant ? En fait, autour de la grande idée d'enseignement alterné, sous les modalités les plus diverses, c'est une recomposition totale des relations entre temps de formation et temps de travail, notamment entre quinze et trente ans, qu'il faut mettre en œuvre.

La croissance du nombre des retraités est un des faits les plus certains et les plus lourds de conséquences de notre évolution sociale, et pas seulement pour le financement des régimes de retraite. Ce qui est en cause, c'est la ségrégation entre les âges qu'on a laissé se développer. Le maintien à domicile est bien entendu une nécessité, mais ne faut-il pas réhabiliter le rôle social décisif des anciens, dans la transmission de la mémoire collective, et donc d'éducation des plus jeunes ? De même, ne faut-il pas supprimer l'absurdité qui veut qu'une femme ou qu'un homme qui était quelqu'un n'est plus rien du jour au lendemain, parce que des gens qui ne les connaissent pas en ont ainsi décidé à haut, à Paris ? Retraite à la carte et retraite progressive doivent être parties intégrantes d'une stratégie socialiste.

La stratégie socialiste nouvelle peut ainsi partir de bien des situations concrètes d'inégalités qui frappent trop de femmes et d'hommes dans la vie d'aujourd'hui. C'est d'ailleurs une tâche collective que de les recenser, rechercher des solutions, en apprécier les délais, maintenir toujours la cohérence entre court, moyen et long terme.

Mais, en tant que principale organisation politique de la majorité, le Parti socialiste doit aussi dire avec quelles autres forces et avec quelle base sociale il entend promouvoir sa stratégie.

JEAN-PIERRE COT et DOMINIQUE TADDEI

Prochain article :

L'UNION DE LA GAUCHE N'A JAMAIS ÉTÉ SI BELLE

«...one »...

Le franc du grand large... Une refonte des aides personnelles, il serait intéressant d'attendre son extension aux DOM. Il est prévu en 1985 les aides personnelles en France. En Martinique, l'habitation est à 25,70 francs par habitant.

us d'argent bon marché

Les organes de presse... L'endettement de la France... Pour acheter à crédit... YEDON pour les entreprises... D'autres entreprises... A déplorer...

Advertisement for IBM featuring the headline 'CADRES DE GESTION MAINTENANT NAVIGUEZ EN SOLIDAIRES.' The image shows a person working at a computer terminal in a dark, atmospheric setting. Text on the right describes various IBM services like 'Le poste de travail IBM: indépendance et interdépendance...' and 'Le poste de travail IBM: une aide à la décision...'.

Advertisement for 'VOYAGES MUTUALISTES' with contact information for a travel agency.

صباحنا من الامل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Les Enfants terribles » bien vivants dans les nuits du musée Grévin



« MON enfance : les Jules Verne rouges à tranches d'or. La petite a un peu honte. Et se cache dans ses mains. »

L'ange s'en va, comme fonte Des neiges, vers l'inhumain. La petite a un peu honte. Et se cache dans ses mains.

Condorcet, avec, figure de premier plan, le si beau et si méchant cancre Pierre Dargelos, et, d'autre part, la vie très curieuse, les journées folles, les nuits blanches, d'un frère et d'une sœur, Jean et Jeanne Bourgoing, que Cocteau ne connaît pas personnellement, mais dont les aventures lui sont racontées par son ami Christian Bérard, le peintre qui va réaliser, quelques mois plus tard,

désordre de la chambre de la sœur et du frère, Elisabeth et Paul, et aussi une saisie de leur complicité, de leur accord. Et puis il y a, vers le milieu du livre, une description extraordinaire d'une sorte d'espace mal défini au premier étage d'une maison, dans le quartier de l'Etoile, trois pages sublimes. Mais, cela posé, Cocteau nage dans le vide, comme s'il ne savait pas bien ce qu'il raconte.



Jean Cocteau écrit cela en 1929, à demi assis sur son lit d'une clinique de Saint-Cloud; il est en cure de désintoxication, il prenait trop d'opium. Il met donc dans un même sac Molière, les figures de cire du musée Grévin, les tragiques grecs. C'est qu'il y a un accord secret, comme fraternel, entre la sincérité du cœur de Jean Cocteau, ses visions obsessionnelles d'une femme ou d'un homme surpris morts les yeux grands ouverts dans le raccourci fixe d'un accident, et la présence si frappante des figures du musée Grévin, on ne peut plus réalistes, d'un réalisme même « sauvage » (tous les détails y ont toujours été exacts), mais que l'on dirait saisies dans le sommeil, dans la méditation mystérieuse d'un rêve. Il y a forcément là un rappel de la Belle au bois dormant, ou bien, aujourd'hui, c'est comme si la vie avait été arrêtée par un « gaz incapacitant ».

Un méchant cancre

Les scènes des figures de cire, hyperréalistes, avec ces êtres connus capturés immobiles dans un sommeil instantané, dévisagés dans un moment d'oubli, cela pouvait être un moyen de connaissance, plus entier que l'écrit ou la peinture. Les fondateurs du musée Grévin avaient d'ailleurs pensé à faire avant tout de leur maison un « journal d'information », un journal-annexe. Il aurait fallu pour cela que les figures de cire soient faites à toute vitesse. Le musée était d'ailleurs installé dans le quartier des journaux, sur les Grands Boulevards, à trois minutes à pied de notre immeuble actuel du Monde.

Que l'on imagine, aujourd'hui même, des dioramas très précis, en relief, en couleurs justes, détaillés, qui feraient voir et comprendre, par exemple, le travail des plongeurs s'occupant à récupérer les conteneurs des matières radio-actives dans l'épave du cargo Mont-Louis, il semble évident que cela intéresserait des lecteurs, plus qu'un croquis. Mais les délais de fabrication des figures, des décors, n'ont pas permis d'accomplir ce projet d'un musée Grévin supplément du quotidien d'information.

Les poèmes, le théâtre, les films de Jean Cocteau, recourent, presque à tout bout de champ, ces somnambules cloués du musée Grévin, et lorsque Cocteau appelle « musée secret » une part de son plus beau livre de poèmes, Opéra, comment ne pas penser au musée Grévin? Soit qu'il délire, lorsqu'il écrit : « Le sphinx trichait. Hélas! les dupes ne se comptent plus. Les immeubles souterrains en témoignent, remplis de rois empaillés » - et, d'ailleurs, ici, avec ces « rois », nous tombons à pieds joints sur l'affinité évidente entre les scènes du sous-sol du musée Grévin et leur lointain aïeule : la crèche de Noël. Soit que Cocteau écrive des choses beaucoup plus simples, comme, par exemple, sa version de l'Annonciation :

Revenons à la clinique de Saint-Cloud. Jean Cocteau, en voie de rétablissement, écrit deux choses distinctes. Des notes décousues sur un peu n'importe quoi, qu'il intitule Opium, c'est l'un de ses plus beaux livres, les plus intelligents et clairs. Et, d'autre part, son célèbre roman Les Enfants terribles. Roman écrit très vite, comme dans une course contre la montre, à partir de deux choses qui tiennent au cœur de Cocteau : d'une part des souvenirs des batailles de boules de neige, rue de Clichy, à la sortie du lycée

Redites, épisodes vaseux, et surtout une tendance à pousser la fraternité d'Elisabeth et de Paul vers un mélodrame de Boulevard.

Dans l'œuvre de Jean Cocteau, les Enfants terribles constituent une exception, un « cas ». Ce n'est pas un livre tout à fait. C'est une gangue de livre, un désordre, un abandon de livre. Il n'a pas la netteté, le naturel, la distinction et la vitesse d'allure, la sûreté de trait, des deux romans que Cocteau a auparavant écrits, Thomas l'Imposteur et Le Grand Beurré. Il est bien plus hasardeux, ému. Plus chaud et confus.

Les Enfants terribles, c'est de deux choses l'une. Ou bien l'on n'aime pas Cocteau, pas vraiment, et c'est un livre raté. Bien sûr, il y a la bataille de neige et le Dargelos des premières pages, cela, c'est de toute beauté. Il y a des notations, attachantes, du

Pour passer du texte à la scène, ils n'ont pas voulu lâcher tels quels les personnages sur une scène, dans les défilés et les trahisons que dit le roman, car alors la substance si singulière du livre risquait de basculer dans le théâtre de Boulevard, que Cocteau d'ailleurs aimait flâner, taquiner, sans y choir. Dans le film que Jean-Pierre Melville avait adapté du roman, ce risque était évité par la voix saisissante, omniprésente, de Cocteau lui-même, qui accompagnait les images.

Ors et lustres

Barbaud et Poivre d'Arvor n'ont plus Cocteau à leur côté. Mais l'un des protagonistes du roman, ami intime de la sœur et du frère, et qui échappe sans cesse à cette nuance Boulevard de l'action, un homme que Cocteau appelle « Gérard », est en vérité une transposition de la personne vraie de Christian Bérard (une seule lettre changée au nom), par qui, nous l'avons dit, Cocteau apprenait les faits et gestes des Enfants terribles. Afin d'être fidèles à la poésie et à la texture du roman, les deux adaptateurs ont joué sur la double personnalité de ce Bérard-Gérard. Sans jamais nommer Christian Bérard, l'action du récit, et les paroles des dialogues (celles du livre même), sont comme évoquées, suscitées, par un peintre, lequel devient, à ses heures, le « Gérard » du roman.

Le scénographe Gabor Ujveczki a construit un beau décor imaginaire, à la fois « désordre » et immatériel, qui est tantôt la chambre d'enfants d'Elisabeth et Paul, tantôt leur nouveau champ de bataille, le fameux espace magique de la maison de l'Etoile, où ils ne pourront « rentrer la vie », comme Cocteau fait dire à Tristan à la dernière image de l'Eternel Retour.

Restait à trouver un théâtre, pour jouer ces Enfants terribles. Après nombre de visites de salles qui ne convenaient pas, ou qui convenaient mais n'étaient pas libres, Olivier Poivre d'Arvor est

l'idée-choc, un petit peu l'œuf de Colomb : le retour aux origines. Les « cires », les « masques », les « rois empaillés » : le musée Grévin.

Il y a, en effet, caché dans les arcanes du musée Grévin, un théâtre. Un vrai. Scène à l'italienne, grands cintres pour les décors, rampe lumineuse, ors, lustres, orchestre, balcon, trois cent cinquante places.

Le directeur du musée, Gabriel Thomas, l'avait fait construire dans les années 1900 (une vingtaine d'années après l'ouverture du musée). Pourquoi un si beau théâtre, si complet, en état de marche, dans un lieu de silence et d'immobilité? Gabriel Thomas ne s'en expliqua jamais vraiment. Mais il y avait, dans les salles du musée, beaucoup de figures silencieuses et pétrifiées de comédiennes, de comédiens célèbres, presque tous les acteurs de la Comédie-Française, et d'autres.

Le directeur du musée, Gabriel Thomas, l'avait fait construire dans les années 1900 (une vingtaine d'années après l'ouverture du musée). Pourquoi un si beau théâtre, si complet, en état de marche, dans un lieu de silence et d'immobilité? Gabriel Thomas ne s'en expliqua jamais vraiment. Mais il y avait, dans les salles du musée, beaucoup de figures silencieuses et pétrifiées de comédiennes, de comédiens célèbres, presque tous les acteurs de la Comédie-Française, et d'autres.

MICHEL COURNOT.

LA PRESSE

la troisième fois

dispositions relatives à la mise en œuvre de la loi relative à la réforme de l'enseignement supérieur...

nouvelles brèves

Le ministre de l'Éducation nationale, Jacques Chirac, a annoncé...

DU DOUJTE

à leurs élèves, frappés de stupeur...



MUSICA 84 Dessiner la musique avec Xenakis

COMÉDIE-FRANÇAISE RÉOUVERTURE LE 15 SEPTEMBRE

LE BOUCALON

LA PENICHE THEATRE
PARIS SAINT MARTIN A PARTIR DU 10 SEPTEMBRE



musique Jean Yves BARRAULT
LE PRINCIPE DE SOLITUDE
DE MARC QUINN
DIRECTION: JEAN-FRANÇOIS DUPONT

COMPAGNIE RENAUD BARRAULT

THEATRE DU ROND-POINT

SAISON 84/85
A PARTIR DU 18 SEPTEMBRE
VICTOR HUGO
ANGELO, TYRAN DE PADOUE
MISE EN SCÈNE JEAN-LOUIS BARRAULT DÉCOIS ET COSTUMES GHISLAIN UNRY AVEC DANS LES RÔLES PRINCIPAUX GENEVIÈVE PAGE JACQUES DACOMINE SYLVIA BERGE FRANÇOIS DUVAL PIERRE TABARD

EN ALTERNANCE
MARGUERITE DURAS
SAVANNAH BAY
MISE EN SCÈNE MARGUERITE DURAS DÉCOR ROBERTO PLATE COSTUMES YVES SAINT-LAURENT AVEC MADELEINE RENAUD ET BRILLE OGIER

A PARTIR DU 6 NOVEMBRE
ARISTOPHANE
LES OISEAUX CRÉATION
ADAPTATION PIERRE BOURGADE MISE EN SCÈNE JEAN-LOUIS BARRAULT MUSIQUE GEORGES AURIC DISPOSITIF SCÉNIQUE PACE COSTUMES JACQUES SCHMIDT ET EMILIANUEL PEDRUZZI AVEC ROBERT HIRSCH ET JEAN-LOUIS BARRAULT

A PARTIR DU 15 JANVIER
MISHIMA - YOURCENAR - BÉJART
CINQ NÔ MODERNES
DÉCOR NUÑO CORTÉ-REAL COPRODUCTION OPÉRA NATIONAL DE BELGIQUE

7 OCTOBRE - 3 JUIN T H
X - SAISON
CONCERTS DU DIMANCHE MATIN

PETIT ROND POINT
28 SEPTEMBRE - 27 OCTOBRE
PIERRE PHILIPPE
SALLE OBSCURE
MISE EN SCÈNE DE L'AUTEUR DÉCOR PHILIPPE BOUDIN MUSIQUE ORIGINALE RAYMOND ALESSANDRINI PAR LA CIE ISABELLE EBNI

30-31 OCTOBRE 1-2-3-4 NOVEMBRE
BECKETT
OH LES BEAUX JOURS
MISE EN SCÈNE ROGER BLIN DÉCOR MATIAS AVEC MADELEINE RENAUD ET GÉRARD LORIN

15 NOVEMBRE - 15 DÉCEMBRE
BECKETT
COMPAGNIE CRÉATION
MISE EN SCÈNE PIERRE CHABERT DÉCOR JEAN HÉRIBIN, PIERRE DIPELOIT AVEC PIERRE DUX

MAISON INTERNATIONALE
A PARTIR DU 25 SEPTEMBRE
EXPOSITION CLAUDE GAFNER PHOTOGRAPHE
LOCATION OUVERTE
AVENUE FRANKLIN-ROOSEVELT 75008 PARIS - TEL. 256.70.80

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale: rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques: 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h à 22 h; sam. et dim. de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.
MNAM
Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h; le samedi, à 11 h, entrée de musée (provision de 500); lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.
WILLEM DE KOONING Jusqu'au 24 septembre.
MARC CHAGALL Œuvres sur papier. Jusqu'au 8 octobre.
ALIBIS: Artchawager, Collin-Thibaut, Fabre, Germain, Klossowski, Lecoq, etc. Jusqu'au 17 septembre.
COLLECTION MAGNELL Arts primitifs. Jusqu'à fin septembre.
LE SIÈCLE DE KAFKA Jusqu'au 1^{er} octobre.
CARL FREDRICK BEIJERSWALD. Peintures. Jusqu'au 1^{er} octobre.
IAN PATERSON. Salon photo. Jusqu'au 14 octobre.

CCI
MOBIER NATIONAL Vingt ans de création. Jusqu'au 24 septembre.
LES CRÉATEURS AU MOBILIER NATIONAL. Salle de documentation. Jusqu'au 24 septembre.
RPI
PLACES D'EUROPE. Histoire et actualité d'un espace public. Jusqu'au 24 septembre.
DES LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 1^{er} octobre.

Musées
LE DOUANIER ROUSSEAU Grand Palais, avenue Winston Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée: 16 F; samedi: 12 F (gratuite le 3 décembre). Du 15 septembre au 7 janvier.
JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'album. Grand Palais, avenue Winston Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée: 8 F. Jusqu'au 6 janvier.
DESIGN ET SCIENCES XXV. Pavillon de Flore, entrée par le jardin (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h à 17 h. Entrée: 13 F. (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 septembre.
AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté de la Seine (263-99-48). Sauf mardi, de 9 h à 17 h 15.
JEAN LE GAC - GIUSEPPE PENONE. Arc au Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée: 8 F. Jusqu'au 23 septembre.
LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS. Palais de la Légation, entrée côté de la Seine (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h à 17 h 15. Entrée: 9 F. Jusqu'à fin octobre.
OLIVIER DEBÉRÉ. Grand format, 1962-1984. Pavillon des Arts, 101, rue Rameau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Du 14 septembre au 14 octobre.
IMAGES DE LA MONTAGNE. De l'art cartographique à l'art moderne. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h à 17 h 15. Entrée: 9 F. Jusqu'à fin octobre.
LA NOUVELLE ATHÈNES. Musée Remy-Scalfer, 16, rue Chaplat (874-95-28). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Entrée: 7 F. Jusqu'au 1^{er} octobre.
SUR INVITATION. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.
QUARANTE ANS DE POLITIQUE. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 septembre.
L'AUTOMOBILE ET LA PUBLI-CITÉ. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée: 15 F. Jusqu'au 15 octobre.
UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÈTE 1814-1914. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.
HOMMAGE A PAUL DELAROCHE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (22-24-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée: 8 F; Dim.: 4 F. Jusqu'au 17 septembre.

MICHEL DUFET Musée Bourdelle, 16, rue A-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.
LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN. Archives nationales. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée: 4 F; dim.: 2 F. Jusqu'au 31 octobre.
MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Croix (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée: 10 F. Jusqu'à fin décembre.
L'IMPRESSE DANS LA MODE. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-1^{er}-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée: 9 F. Jusqu'au 28 octobre.
150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON: jusqu'au 30 septembre; **L'ARCHITECTURE ET L'EAU**: jusqu'au 30 décembre. Musée des monuments français, palais de Châtillon, 11 bis, avenue Jean-Jaures (038-45-75). Sauf mardi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée: 9 F.
LA LIBÉRATION (1944-1945). Vers une France nouvelle. Musée des deux guerres mondiales. Hôtel national des Invalides (551-63-02). Sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Dim., de 14 h 30 à 18 h. Entrée 10 F. Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels
SALON DE LA JEUNE SCULPTURE. Dimensions: 2-3/3-2. Port d'Antartariz, accès face à la cour départ de la gare (533-23-27). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Du 14 septembre au 14 octobre.
COTE JARDIN. L'art des jardins dans les collections de la bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figeac (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Du 14 septembre au 10 octobre.
L'ARCHITECTURE LIBANAISE, du XV^e au XIX^e siècle. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.J., de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 septembre.
PIOTR POTWOROWSKI. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon. Sauf samedi et dimanche de 9 h à 17 h, vendredi de 9 h à 16 h 30. Du 14 septembre au 5 octobre.
1914. PARTIS POUR UN SEUL ETI. Galerie de la Ville de Paris, 12, rue de la Harpe. Du 14 au 30 septembre.
LA ROUTE THIBAUD DE CHAMPAGNE. R.E.K., salle d'échanges de Châtillon-les-Halles. Du 14 au 30 septembre.
CHARLES SCHNEIDER. Verreries Schneider France de 1913 à 1940. Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée: 13 F. Jusqu'au 21 octobre.
TROIS ARCHITECTES FRANÇAIS: Criard, Gaudin, de Portzamparc. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36), sauf dim. et lundi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

Galleries
JUDY RIFKA. Peintures 1984. - **PIERRE TUAL**. Sculptures 1984. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Du 13 septembre au 13 octobre.
OLIVIER DEBÉRÉ - RICHARD SERRA. Galerie D. Temple, 30, rue Beaubeurg (272-14-10). A partir du 15 septembre.
JEF GRAVES. Peintures et objets polychromes - **EMMANUEL PIERRE**. Bateau-régate. Galerie C. Corre, 14, rue Godefroid (354-57-67). Jusqu'au 13 octobre.
TONY GRAGG. Galerie Crouzet-Huissier, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Du 15 septembre au 23 octobre.
ERIK DIETMAN. Eclaircissements. Galerie Bana, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Du 15 septembre au 31 octobre.
MORIS GONTARD. Galerie P. Lescoq, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Du 15 septembre au 16 octobre.
HOLLIS JEFFCOAT. Peintures. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 14 octobre.
SOL LEWITT. Galerie Yvon Lambert, 5, rue Quincampoix (271-09-33). A partir du 15 septembre.
GASPARE O. MELCHER, alias Faust Sommer. Peintures. Galerie suisse de Paris, 17, rue Sébastien-Lippie (633-76-58). Jusqu'au 6 octobre.
ROBERT NADON. Œuvres récentes. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 10 octobre.
DANIEL PANDINI. Galerie F. Pallaud, 80, rue Quincampoix (271-84-15). A partir du 15 septembre.
PARMENTIER. Œuvres 1983-1984. Galerie Durand-Dissert, 3, rue des Ha-

driettes (277-63-60). Du 15 septembre au 9 octobre.
POUL PEDERSEN. Environnement. 1984. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 27 septembre.
MARC QUINN. Sculptures. Galerie René Lazard, 6, rue Antoine-Dubois. Du 15 septembre au 5 octobre.
CLAUDE VIALLAT. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). A partir du 15 septembre.
FRANCE VINCKT. Gravures. Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 26 septembre.

En région parisienne
BREITIGNY. Hansmann, Gomez Perez, Boucaut. Photographies. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Donat (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.
ELANCOURT. Essai sur le Festival d'art plastique. Centre culturel de la Ville-dieu (chapelle) (050-51-70). Sauf dim. et fêtes de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 octobre.
L'ISLE-ADAM. Louis-Albert Desmoulin, 1909-1979. Musée Louis-Scolon, 46, Grande-Rue. Jusqu'au 30 septembre.
MONTGERON. Il y a dix ans... Etablissements Janssén, Montgeron, 43, rue du Château du moulin de Senlis. Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 novembre.
PONTOISE. Carlos Calvo. Sculptures - Aurélie Nemours. Peintures. Musée Lavoisier, rue Lavoisier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre. - Gustave Callebotte, 1848-1894. Musée Fournier, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 octobre.
ROGNY-SUR-SEINE. Lumens - Sara Heil, Jean-Marc Albert. Ancien hôpital, 40, rue Nationale (024-91-55). Jusqu'au 30 octobre.
SAINT-CYR-LÉCOLE. Renaud photographique. Centre culturel Elsa-Trides, 11 bis, avenue Jean-Jaures (058-45-75). Jusqu'au 29 septembre.

En province
AIX-EN-PROVENCE. Gioia et la musique. Musée du Violon, 17, rue Gaston de Saporta (21-43-55). Jusqu'au 30 septembre.
ANTIBES. Picasso, tête-à-tête. La parabole du sculpteur - Jean-Michel Folon. Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.
AUBUSSON. Peinture, roman et tapisserie - XV-XVIII siècles. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lézards (66-33-06). Jusqu'au 7 octobre.
AUXERRE. Jean Craven. Un œil de XIX^e siècle. Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.
BERNAY. Sculptures d'aujourd'hui. Musée municipal, place Carnot (43-49-11). Jusqu'au 15 octobre.
BLERANCOURT. La peinture américaine dans les collections de Louvre. Musée national de la coopération franco-américaine (39-60-16). Jusqu'au 30 septembre.
BOURG-EN-BRESSE. La peinture religieuse en Bresse au XVIII^e siècle. Musée de Brou (22-22-31). Jusqu'au 4 novembre.
BREST. Charles Estienne. Une île de mémoire. Musée des beaux-arts, 22, rue Traverso (44-66-27). Jusqu'au 8 octobre.
CAEN. Sempé. Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 30 septembre.
CAMBRAI. Le Nord de la France, de Théodore à Charles Martial. Hôtel de ville (83-43-11). Jusqu'au 20 octobre.
CLERMONT-FERRAND. La tête dans l'art romain et gallo-romain. Musée Burgin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 14 octobre.
DIEPPE. Dorcy. Héliogabale. Château-musée, rue Dorcy (84-15-76). Du 15 septembre au 30 décembre.
DJON. François Rude au Musée des beaux-arts de Dijon. De Lionard à Hodler, deux siècles de dessins genevois. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 17 octobre.
DUNKERQUE. Le mouvement et la vitesse dans l'art. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 30 septembre.
GORDES. H. Bruckmann; J. Loubé; A. Vidal. Œuvres nouvelles. Abbaye de Scenacque (72-02-05). Jusqu'au 15 octobre.
GRENOBLE. Nicolas de Saint-pierre et ses dessins. Musée, place de Verdun (54-90-21). Jusqu'au 24 septembre.
HARQUE. L'architecture de l'été du roi Stanislas par E. Hère, 1784-1785. Château (52-40-14). Jusqu'au 15 octobre.
LA ROCHELLE. Premières acquisitions de l'AFAC de Poitiers. Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège (41-46-50). Jusqu'au 4 novembre - Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 30 septembre.
LA ROCHE-SUR-YON. B. et M. Leigues; Licht für Turner. Musée municipal,

ru G. Clemenceau (05-54-23). Jusqu'au 29 octobre.
LILLE. 700 000 ans de Préhistoire dans le Nord de la France. Musée de l'histoire Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'à fin décembre.
LYON. Paysages lyonnais, 1800-1900. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 30 septembre. - Le film, reflet de société. Institut Lyonnais, rue du Président-François. Jusqu'au 21 octobre.
MARSEILLE. Techniques du dessin. Musée Grobet-Labadie, 140, boulevard Longchamp (62-21-82). Jusqu'au 30 septembre.
MONTAUBAN. Dada, un signe des temps. Retrospective 1961-1984. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 30 septembre.
NANCY. Le vitrail en Lorraine, du Moyen Age au vingtième siècle. Musée Lorrain, chapelle des Cordeliers, Grande-Rue (52-18-74). Jusqu'au 30 septembre.
NANTES. Joseph Stany Gauthier (1883-1969), créateur des fondations du château. Musée du château, 1, place Marce-Elder (47-18-15). Jusqu'au 25 octobre.
NICE. Champs, vitraux et sculptures. Musée national. Musée biblique, M. Chagall, avenue du D-Méard (81-75-75). Jusqu'au 8 octobre.
NIMES. Paul Klee. Œuvres de 1933 à 1944. Musée des beaux-arts, rue Châ-Foule (67-38-21). Jusqu'au 24 septembre.
ORNANS. Vitraux, vitraux. Musée Courbet, 1, rue Froidière (62-23-30). Jusqu'au 28 octobre.
PERPIGNAN. Substrata. Musée Paig, 42, avenue de la Grande-Stratégie. Septembre.
LE PETIT-COURONNE. Un certain Monsieur de Corneille. Maison des champs de P. Corneille, 503, rue Pierre-Corneille. Jusqu'au 4 novembre.
QUIMPER. Charles Cottet, 1863-1925. Musée des beaux-arts, 20, rue de la Mairie (95-45-20). Jusqu'au 30 septembre.
REIMS. L'homme de la Renaissance: sculpture carolingienne à sept siècles. Palais du Tau, 2, place du Cardinal-Léon (47-74-39). Jusqu'au 25 octobre.
RENNES. Adolphe Beaufèvre, gravures. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (38-63-87). Jusqu'au 30 septembre.
ROAN. Desiderius Perle et peinture contemporaine. Musée F. Mandet, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (38-18-53). Jusqu'au 21 octobre.
ROUEN. Chats de dessins français du dix-septième siècle. Collection de musée. Musée des beaux-arts, 36 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 7 octobre. La peinture d'inspiration religieuse à Rouen au temps de Pierre Corneille, 1606-1684. Eglise Saint-Ouen. Jusqu'au 7 octobre.
SAINTE-PAUL-DE-VEENCE. Chagall, retrospective de l'œuvre peint. Fondation Maggit (32-81-63). Jusqu'au 15 octobre.
SAINTE-TROPEZ. Les peintures bleues de Provence. Musée de l'Amnésie (97-04-01). Jusqu'au 1^{er} octobre.
SALAGON. La terre et le sacré: les protections religieuses en Haute-Provence (1850-1950). Priuré de Salagon à Marc (75-19-93). Jusqu'au 30 septembre.
STRASBOURG. Art espagnol actuel. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Du 15 septembre au 18 novembre. Peintures postérieures à l'arrivée au musée au Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-53-36). Jusqu'au 25 novembre.
TANLAV (Yonne). Alberto Giacometti: dessins, gravures, lithographies. Souvenirs d'un musée à la campagne; J. Ancey-le-Franc, 1965-1981. Château (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.
TARBES. Fazio Otari, sculptures. Serre du jardin Massey. Jusqu'au 31 octobre.
TOULON. Pierre Dauterive. Pré-sences. Robert Jacobson. Parcours. Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.
TOULOUSE. La statue des Augustins, 1969-1984. Nouvelles acquisitions. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (23-55-07). Jusqu'au 30 octobre.
VALENCE-SUR-BAISE. La peinture de langue d'oc, de 1700 à 1735. Centre culturel de l'abbaye de Valence (28-50-19). Jusqu'au 30 septembre.
VASCEUIL. Hommage à Jean Luyet. Château. Jusqu'au 11 novembre.
VEZELAY. Hélio. Œuvres de legs Zervos. Salle gothique de la Mairie (33-23-69). Jusqu'au 14 octobre.

RÉTROSPECTIVE
MICHEL DUFET
au Musée Bourdelle
16, rue Antoine-Bourdelle (M^e Montparnasse)
T.L.I. (sf lundi) - 6 JUN-30 SEPTEMBRE

1 4 5 5
GUTENBERG
IMPRIME LE PREMIER
LIVRE DE L'HISTOIRE
DE L'HUMANITÉ.

1 9 8 4
LA RÉÉDITION
A L'IDENTIQUE DE CE
CHEF-D'ŒUVRE
EST UN ÉVÈNEMENT
ARTISTIQUE D'UNE
PORTÉE INTERNATIONALE.

Bénéficiez d'une
information gratuite:
écrivez aux Editions
Les Incunables
13, Place des Vosges
75004 Paris.

DU 14 SEPTEMBRE AU 11 OCTOBRE 1984



Tous les soirs à 20h30 et 23 sept. à 20h30
Matinées à 14h30: samedis et dimanches
Relâche dimanches soirs, lundis soirs et 21 septembre.
RENSEIGNEMENTS: 233.44.44.

CHATELET
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS

Après 6 soirées triomphales en novembre 1983 au TMP-Châtelet, les 33 artistes les plus prestigieux de Buenos Aires reviennent pour vous faire revivre le tango. Les bandonions chaviront, les corps chaloquent, les voix fendent l'air.

UN SPECTACLE DE CLAUDIO SEGOVIA ET HÉCTOR OREZZOLI
présenté par
LES SPECTACLES A.L.A.P., LES SPECTACLES LUMBERG, ET TOP n°1



UNE PRODUCTION DU FESTIVAL D'AUTOMNE
LOCATION AU THÉÂTRE, 1 PLACE DU CHATELET, 75001 PARIS, DE 11H A 19H, PAR TÉLÉPHONE AU 261.19.83 ET TOUTES AGENCES.

PIANO ★★★
SALLE PLEYEL
Jeudi 13 sept. 20 h 30
Vendredi 14 sept. 20 h 30
ENGLISH CHAMBER
ORCHESTRA
Direction et soliste
PERAHIA
MOZART: 2 programmes différents
Loc.563.88.73

THEATRE CHAMPS-ÉLYSÉES
DES
Directeur Général Georges-François Hirsch
A partir du 17 Septembre 1984
Opérette 84 Ministère de la Culture
avec le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations
RENSEIGNEMENTS: 723.47.77

La Périchole
Jacques OFFENBACH
RTT
Location aux caisses de 12h30 à 19h
Agences et 3 FNAC
Code Spectaculaire: PÉRIC
Mise en scène Jérôme SAVARY





EN V.F. DO...
EN V.F. DO...
Dep...
HARRISON FORD
"INDIANA JONES
ET LE TEMPLE MAUDIT"
KATE CAPSHAW • AMRISH F...
ROSHAN SETH • PHILIP STO...
KE HUY QUAN
PÉRIPHÉRIE: EN V.F. DO...
EN V.F. ARTEL ROSNY
TRICYCLE ANIMÉES

150 من الاصل

صحنه من الافلام

UNIVERSITE DES ARTS

EN V.O. 70 mm DOLBY STEREO GEORGE V - EN V.O. 70 mm UGC NORMANDIE -
 EN V.O. DOLBY STEREO GAUMONT AMBASSADE - 14 JUILLET BEAUGRENELLE - PARAMOUNT ODEON - HAUTE FEUILLE PATHÉ - FORUM LES HALLES - CINÉ BEAUBOURG -
 EN V.F. 70 mm DOLBY STEREO PARAMOUNT OPÉRA - BRETAGNE - EN V.F. 70 mm GRAND REX
 EN V.F. DOLBY STEREO PARAMOUNT MARIVAUX - WEPLER PATHÉ - MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT SUD - GAUMONT CONVENTION - FAUVETTE - NATION
 3 SECRETAN - PARAMOUNT MAILLOT - 3 MURAT
 EN V.F. PARAMOUNT MONTMARTRE - PARAMOUNT GALAXIE - PARAMOUNT BASTILLE - GAUMONT GAMBETTA

Depuis "Les Aventuriers de l'Arche Perdue",
 l'Aventure a un nom : Indiana Jones.

INDIANA JONES

et le
 TEMPLE MAUDIT



PARAMOUNT PRÉSENTE
 UNE PRODUCTION LUCASFILM LTD.
 UN FILM DE STEVEN SPIELBERG
HARRISON FORD
 "INDIANA JONES
 ET LE TEMPLE MAUDIT"
 KATE CAPSHAW - AMRISH PURI
 ROSHAN SETH - PHILIP STONE
 et pour la première fois
 à l'écran **KE HUY QUAN**

Producteurs Exécutifs **GEORGE LUCAS** et **FRANK MARSHALL**
 Productrice Associée **KATHLEEN KENNEDY**
 Musique de **JOHN WILLIAMS**
 Scénario de **WILLARD HUYCK & GLORIA KATZ**
 Histoire de **GEORGE LUCAS** - Produit par **ROBERT WATTS**
 Réalisé par **STEVEN SPIELBERG**
 UN FILM PARAMOUNT DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION
 DOLBY STEREO Bande Sonore Originale sur disques et cassettes POLYDOR
 DANS CERTAINES SALLIES tm & © Lucasfilm Ltd. (LFL) 1984 All Rights Reserved.

PERIPHERIE : EN V.F. DOLBY STEREO BELLE EPINE THIAIS - PATHÉ CHAMPIGNY - GAUMONT EVRY - GAUMONT OUEST BOULOGNE - FRANÇAIS ENGHEN
 ALPHA ARGENTEUIL - CARREFOUR PANTIN - 3 VINCENNES VINCENNES - C2L ST-GERMAIN
 EN V.F. ARTEL ROSNY - CYRANO VERSAILLES - STUDIO PARY 2 - ARTEL CRETEIL - ARTEL NOGENT - ARTEL MARNE-LA-VALLÉE - 4 TEMPS LA DÉFENSE
 TRICYCLE ASNIÈRES - CLUB COLOMBES - PARINOR AULNAY - STUDIO VÉLIZY - ULIS ORSAY - PARAMOUNT LA VARENNE - CALYPSO VIRY-CHATILLON
 ROBESPIERRE VITRY - ARIEL RUEIL - ABC. SARTROUVILLE - REX POISSY - VILLAGE NEUILLY

du G. Chomouan (05-54-21) Jusqu'à
 fin octobre.
LILLE. 700 000 ans de Préhistoire
 Musée Nord de la France Musée de la
 rue Commanche, 32, rue de la Moissonne (11)
 59-623. Jusqu'à fin décembre.
LYON. Paysagistes lyonnais, 1866-
 1900. Musée des beaux-arts, 10, place de
 Terreaux (25-07-08). Jusqu'à fin septem-
 bre. - Le film, reflet de sciences, histoire
 lyonnaise, rue du Premier-Empire jusqu'à
 fin octobre.
MARSEILLE. Techniques du dessin
 Musée Grobet-Lafayette, 19, boulevard
 Longchamp (62-21-62). Jusqu'à fin sep-
 tembre.
MONTAUBAN. Dado, un siècle de
 l'œuvre. Retrospective 1961-1984. Musée
 19, rue de l'Indépendance (16)
 33-041. Jusqu'à fin septembre.
NANCY. Le vitrail en Lorraine, de
 Moyen Age au vingtième siècle. Musée de
 la cathédrale de Nancy, Grand-Rue
 54-074. Jusqu'à fin septembre.
NANTES. Joseph Stany Gaubier
 (1882-1949), créateur des écoles de chi-
 misme. Musée du château de la rue Mar-
 tiner (47-15-15). Jusqu'à fin septembre.
NICE. Chagall, vitraux et sculptures.
 Musée national. Messages à l'ouest M. Chi-
 goli, avenue de D-Montebello (13-01),
 jusqu'à fin octobre.
NIMES. Paul Klee. Œuvres de 1911 à
 1928. Musée des beaux-arts, rue Croix-
 30-01-21. Jusqu'à fin septembre.
ORLÈANS. Vitrages, vitraux. Musée
 Croix-Barthe, 11, rue des Bains (23-23-01)
 jusqu'à fin octobre.
PERPIGNAN. Substrats. Musée des
 33, avenue de la Grande-Baie. Sculp-
 tures.
LE PETIT-COURONNE. La cuisine
 de la Couronne. Musée de la cuisine
 de la Couronne, 102, rue de la Couronne
 jusqu'à fin novembre.
QUIMPER. Charles Corré, 1863-
 1925. Musée des beaux-arts, 10, rue de
 la Mairie (15-45-22). Jusqu'à fin septembre.
REIMS. L'homme de la cathédrale.
 Musée de la cathédrale, 10, rue de la
 cathédrale (33-39). Jusqu'à fin septembre.
RENNES. Adolphe Beaudouin, gou-
 vernement. Musée des beaux-arts, 10, rue
 de la Mairie (20-54-54). Jusqu'à fin septembre.
ROUEN. Domestique. Musée de la
 cathédrale, 10, rue de la cathédrale (14-01-01)
 jusqu'à fin septembre.
ROUEN. Châssis de deux frères à
 la cathédrale. Musée de la cathédrale, 10,
 rue de la cathédrale (14-01-01). Jusqu'à
 fin septembre.
SANTOIR. La terre et le ciel. La
 peinture d'inspiration religieuse en France
 (1880-1920). Musée de la cathédrale, 10,
 rue de la cathédrale (14-01-01). Jusqu'à
 fin septembre.
STRASBOURG. Le musée de la
 cathédrale. Musée de la cathédrale, 10,
 rue de la cathédrale (33-39). Jusqu'à
 fin septembre.
TANLÉY. L'œuvre d'Albert Einstein.
 Musée de la cathédrale, 10, rue de la
 cathédrale (14-01-01). Jusqu'à fin
 septembre.
TARBES. L'œuvre d'Albert Einstein.
 Musée de la cathédrale, 10, rue de la
 cathédrale (14-01-01). Jusqu'à fin
 septembre.
TOULON. Pierre Durocher. Pro-
 fesseur. Robert Jacobson. Professeur.
 Musée, 113, boulevard de la République
 (93-15-54). Jusqu'à fin septembre.
TOULOUSE. Le musée de la
 cathédrale. Musée de la cathédrale, 10,
 rue de la cathédrale (14-01-01). Jusqu'à
 fin septembre.
VALENCIENNES. Le musée de la
 cathédrale. Musée de la cathédrale, 10,
 rue de la cathédrale (14-01-01). Jusqu'à
 fin septembre.
WARRINGTON. Hommage à Jean-Louis
 Chabrier. Musée de la cathédrale, 10,
 rue de la cathédrale (14-01-01). Jusqu'à
 fin septembre.

MÉTROPOLITAIN
MICHEL DUFET
 au Musée Bourdelle
 11, rue de la République
 75-002
 T.L. de lundi à 6 h. du 13 septembre

1 4 5 5
 QU'EN PENSEZ-VOUS ?
 IMPRIMERIE LE PREMIER
 LIVRE DE L'HISTOIRE
 DE L'HUMANITÉ

1 9 8 4
 LA RÉCEPTION
 À L'ÉCRITURE DE
CHEF-D'ŒUVRE
 EST UN ÉVÉNEMENT
 ARTISTIQUE À UNE
 PORTEE INTERNATIONALE

Bénévoles d'une
 information gratuite
 écrire aux Editions

Les Incunables
 Place des Vosges
 75004 Paris

صحنه من الاعمال

MONDE DES ARTS

ET DES SPECTACLES

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (794-24-24)
MERCREDI 12 SEPTEMBRE

15 h, La Reine Margot, de J. Dreyfuss;
19 h, Carte blanche et noir à Wim Wenders;
Vers sa destinée, de J. Ford; 21 h,
Soixante-dix ans d'Universal: la Comtesse
de Hong-Kong, de C. Chaplin.

JEUDI 13 SEPTEMBRE
15 h, L'Idole, d'A. Esmay; 19 h, Carte
blanche et noir à Wim Wenders; Soixante
dix ans d'Universal: le Comte de Monte-Cristo,
de H. Hawks; 21 h,
Soixante-dix ans d'Universal: l'Étau, de
A. Hitchcock.

VENDEDI 14 SEPTEMBRE
15 h, Tout va bien, remake du marquisin,
de H. Wachsberg; 19 h, Carte blanche et
noir à Wim Wenders: Printemps tardif, de
Y. Ozu; 21 h, Soixante-dix ans d'Univers-
sal: Boom, de J. Losey.

SAMEDI 15 SEPTEMBRE
15 h, Partir, de M. Tourneur; 17 h, la
Dame aux camélias, de R. Bernard; 19 h,
Carte blanche et noir à Wim Wenders:
Quai des brumes, de M. Carné; 21 h,
Soixante-dix ans d'Universal: Spartacus,
de S. Kubrick.

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE
15 h, le Roi du cirage, de P. Colombier;
17 h, A vingt-cinq ans du mystère, de
H. Hathaway; 19 h, Carte blanche et noir
à Wim Wenders: Bande à part, de J.-L.
Godard; 21 h, Soixante-dix ans d'Univer-
sal: American Graffiti, de G. Lucas.

LUNDI 17 SEPTEMBRE
Relâche.

MARDI 18 SEPTEMBRE
15 h, la Première Légion, de W. Wyler;
19 h, Carte blanche et noir à Wim Wenders:
Le Port de la drogue, de S. Fuller;
21 h, Soixante-dix ans d'Universal: les
Dents de la mer, de S. Spielberg.

JEUDI 19 SEPTEMBRE
15 h, Douglas Fairbanks: Reaching the
moon, d'E. Gouding; 17 h, l'Autre
Femmes, de F. Villers; 19 h, Desaville 84:
Scarred, de R. M. Turin.

JEUDI 19 SEPTEMBRE
15 h, Douglas Fairbanks: Mr. Robinson
Crusoe, d'E. Sutherland; 17 h, Les portes
claquent, de J. Pottersand et M. Formand;
19 h, Desaville 84: Hard choices, de
R. King.

VENDEDI 20 SEPTEMBRE
15 h, Randolph Valentine: l'Algle noir, de
Cl. Brown; 17 h, l'Incrévable, de J. Boyer;
19 h, Desaville 84: The Brother of another
Planet, de J. Sayles.

SAMEDI 21 SEPTEMBRE
15 h, Rodolph Valentino: le Fils du
choix, de G. Fitzmaurice; 17 h, cinéma
japonais (films historiques): le Traître
Kagemusha, d'U. Inoue; 19 h, Samouraï
Vendetta, de K. Mori; 21 h, Desaville 84:
Suburban, de P. Spheeris.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE
15 h, Lilian Gish: Jodith de Bethula, de
D. W. Griffith; 17 h, cinéma japonais
(films historiques): Hirocho du malin, de
K. Mori; 19 h, Sanjuro, d'A. Kurosawa;
21 h, Desaville 84: Blood Simple, de
I. Coen.

LUNDI 23 SEPTEMBRE
15 h, Le Roman de la vallée
heureuse, de W. Griffith; 17 h, Ce soir les
japona volent, de D. Kurosawa; 19 h,
cinéma japonais (films historiques): Zatochi,
les tambours du combat, de K. Mizumi.

MARDI 24 SEPTEMBRE
Relâche.

Les exclusivités

A COUPS DE CROSSE (Franco-Exp.),
(*) (v.f.); Paramount Montparnasse, 14
(329-90-10).

A VERT (A. v.a.); Gaumont Halles, 14
(327-49-70); Paramount Odéon, 6
(325-59-83); Gaumont Ambassade, 6
(359-59-08); Parassians, 14 (329-
83-11); v.f.; Richelieu, 2 (233-
56-70); Paramount Opéra, 9 (42-
56-31); Métropole, 14 (539-52-43);
Montparnasse, 14 (327-52-37); Gaumont
Convention, 15 (828-42-27); Parame-
tont Montparnasse, 14 (329-90-10);
Image, 18 (522-47-94).

ALISINO Y EL CONDOR (Nicaragua,
v.a.); Denfert, 14 (321-41-01).

L'AMOUR A MOÏSE (Fr.); Gaumont
Halles, 14 (327-49-70); Gaumont Be-
litz, 2 (742-60-33); Saint-Germain
Hochet, 5 (633-63-20); Hautefeuille, 6
(633-79-38); Pagoda, 7 (705-12-15);
Gaumont Champs-Élysées, 8 (359-
04-67); 14-Juillet Bastille, 11 (357-
90-81); Gaumont Sud, 14 (327-
56-30); Boulevard-Montparnasse, 15
(544-25-02); 14-Juillet Beaugrenelle,
15 (575-79-79).

ANGEL (A.), (*) v.f.; Rex, 2 (236-
83-93); UGC Émirats, 6 (563-16-16);
UGC Gare de Lyon, 12 (343-01-59);
Paramount Montparnasse, 14 (329-
90-10); Paramount Montmartre, 18
(606-34-25).

LE BAL (Fr.-It.); Studio de la Harpe, 5
(634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.); Denfert
(h. sp.), 14 (321-41-01).

LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It.,
v.f.); Richelieu, 2 (233-56-70); Berlioz,
2 (742-60-33); UGC Danton, 6 (225-
10-30); UGC Montparnasse, 6 (574-
94-94); Gaumont Ambassade, 6
(359-10-48); Gaumont Sud, 14 (327-54-
50); Image, 18 (522-47-94); Gambetta, 20
(636-10-96).

LES BRÉSILIENNES DU BOIS DE
BOULOGNE (Fr.) (**); Paramount
Opéra, 9 (742-56-31).

BUSH MAMA (A. v.a.); République Ci-
né, 11 (805-51-33).

CARMEN (Esp., v.a.); Calypso, 17 (380-
83-11).

CARMEN (Franco-It.); Vendôme, 2
(742-97-52); Publicis Matignon, 8
(359-31-97).

C'EST LA FAUTE A RIO (A. v.a.);
UGC Émirats, 6 (563-16-16); v.f.;
Rex, 2 (236-83-93); UGC Montpar-
nasse, 6 (574-94-94); UGC Boulevard,
9 (575-94-94).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.),
(v.a.); Ciné Beaugrenelle, 3 (271-52-36);
UGC Odéon, 6 (225-10-30); UGC Émi-
rats, 6 (563-16-16); Paramount City,
8 (562-45-76); v.f.; Rex, 2 (236-
83-93); UGC Opéra, 2 (374-93-50);
Paramount Opéra, 9 (742-56-31); Bas-
tille, 12 (307-54-40); UGC Gobelin,
13 (580-18-03); Paramount Montpar-
nasse, 14 (329-90-10); Paramount Opé-
ra, 14 (540-45-91); UGC Conventio-
n, 15 (828-42-27); Convention
Saint-Charles, 15 (759-24-24); Montpar-
nasse Pathé, 14 (320-12-06); UGC
46-01; Paramount Montmartre, 18
(606-34-25); Secrétan, 19 (241-77-99).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A. v.a.);
George V, 8 (562-41-46); v.f.;
DIVA (Fr.); Rivoli Beaugrenelle, 4
(272-63-32).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**);
Paramount City, 8 (562-45-76); Pa-
ramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

EMMANUELLE IV (V. Ang. V.L.);
George V, 8 (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.a.); Sto-
dio Galade, 5 (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A. v.a.);
UGC Biarritz, 8 (723-69-23).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.); Ar-
cades, 2 (233-54-58); Olympic Luxem-
bourg, 6 (633-97-77); Monte Carlo, 8
(225-09-83); Marignan, 8 (359-92-82).

PORT SAGANNE (Fr.); Olympic
Luxembourg, 6 (633-97-77); Ambas-
sade, 6 (359-10-48); Club de l'Étoile,
17 (380-42-05).

LA FRANCE INTERDITE (Fr.); Pa-
ramount Marivaux, 2 (296-80-40).

FRANKESTEIN 90 (Fr.); George V, 8
(562-41-46); France, 9 (770-53-88);
Parassians, 14 (329-83-11).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.a.);
Ciné-Beaugrenelle, 3 (271-52-36); UGC
Danton, 6 (225-10-30); UGC Rotonde,
6 (574-94-94); UGC Champs-Élysées,
8 (561-94-95); 14-Juillet Bastille, 11
(357-90-81); 14-Juillet Beaugrenelle,
15 (575-79-79); v.f.; Rex, 2 (236-
83-93); UGC Opéra, 2 (374-93-50);
UGC Montparnasse, 6 (574-94-94);
UGC Boulevard, 9 (574-94-40); UGC

LE BAL (Fr.-It.); Studio de la Harpe, 5
(634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.); Denfert
(h. sp.), 14 (321-41-01).

LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It.,
v.f.); Richelieu, 2 (233-56-70); Berlioz,
2 (742-60-33); UGC Danton, 6 (225-
10-30); UGC Montparnasse, 6 (574-
94-94); Gaumont Ambassade, 6
(359-10-48); Gaumont Sud, 14 (327-54-
50); Image, 18 (522-47-94); Gambetta, 20
(636-10-96).

LES BRÉSILIENNES DU BOIS DE
BOULOGNE (Fr.) (**); Paramount
Opéra, 9 (742-56-31).

BUSH MAMA (A. v.a.); République Ci-
né, 11 (805-51-33).

CARMEN (Esp., v.a.); Calypso, 17 (380-
83-11).

CARMEN (Franco-It.); Vendôme, 2
(742-97-52); Publicis Matignon, 8
(359-31-97).

C'EST LA FAUTE A RIO (A. v.a.);
UGC Émirats, 6 (563-16-16); v.f.;
Rex, 2 (236-83-93); UGC Montpar-
nasse, 6 (574-94-94); UGC Boulevard,
9 (575-94-94).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.),
(v.a.); Ciné Beaugrenelle, 3 (271-52-36);
UGC Odéon, 6 (225-10-30); UGC Émi-
rats, 6 (563-16-16); Paramount City,
8 (562-45-76); v.f.; Rex, 2 (236-
83-93); UGC Opéra, 2 (374-93-50);
Paramount Opéra, 9 (742-56-31); Bas-
tille, 12 (307-54-40); UGC Gobelin,
13 (580-18-03); Paramount Montpar-
nasse, 14 (329-90-10); Paramount Opé-
ra, 14 (540-45-91); UGC Conventio-
n, 15 (828-42-27); Convention
Saint-Charles, 15 (759-24-24); Montpar-
nasse Pathé, 14 (320-12-06); UGC
46-01; Paramount Montmartre, 18
(606-34-25); Secrétan, 19 (241-77-99).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A. v.a.);
George V, 8 (562-41-46); v.f.;
DIVA (Fr.); Rivoli Beaugrenelle, 4
(272-63-32).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**);
Paramount City, 8 (562-45-76); Pa-
ramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

EMMANUELLE IV (V. Ang. V.L.);
George V, 8 (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.a.); Sto-
dio Galade, 5 (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A. v.a.);
UGC Biarritz, 8 (723-69-23).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.); Ar-
cades, 2 (233-54-58); Olympic Luxem-
bourg, 6 (633-97-77); Monte Carlo, 8
(225-09-83); Marignan, 8 (359-92-82).

PORT SAGANNE (Fr.); Olympic
Luxembourg, 6 (633-97-77); Ambas-
sade, 6 (359-10-48); Club de l'Étoile,
17 (380-42-05).

LA FRANCE INTERDITE (Fr.); Pa-
ramount Marivaux, 2 (296-80-40).

FRANKESTEIN 90 (Fr.); George V, 8
(562-41-46); France, 9 (770-53-88);
Parassians, 14 (329-83-11).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.a.);
Ciné-Beaugrenelle, 3 (271-52-36); UGC
Danton, 6 (225-10-30); UGC Rotonde,
6 (574-94-94); UGC Champs-Élysées,
8 (561-94-95); 14-Juillet Bastille, 11
(357-90-81); 14-Juillet Beaugrenelle,
15 (575-79-79); v.f.; Rex, 2 (236-
83-93); UGC Opéra, 2 (374-93-50);
UGC Montparnasse, 6 (574-94-94);
UGC Boulevard, 9 (574-94-40); UGC

Gare de Lyon, 12 (343-01-59); UGC
Gobelin, 13 (580-18-03); Mazarin, 16
(651-99-75); Pathé-Clichy, 18 (522-
46-01).

LA GARCE (Fr.) (**); Forum Orient
Express, 2 (233-42-28); Berlioz, 2 (742-
60-33); Richelieu, 2 (233-56-70);
Quintette, 5 (633-79-38); Gaumont Co-
lisée, 8 (359-29-46); Saint-Lazare Pas-
quier, 8 (387-35-43); Athéna, 12 (343-
07-48); UGC Gare de Lyon, 12
(343-01-59); Favette, 13 (331-
56-86); Métropole, 14 (539-52-43); Mi-
ramis, 14 (320-49-52); Parassians, 14
(329-83-11); Gaumont Convention, 15
(828-42-27); Pathé Clichy, 18 (522-
46-01); Secrétan, 19 (241-77-99).

LES GRANDES VACANCES DE
DONALD (A. v.f.); UGC Opéra, 2
(574-93-50); Gaumont Richelieu, 2
(233-56-70); George V, 8 (562-41-46);
UGC Gobelin, 13 (336-23-44); Mont-
parnasse, 14 (327-52-37).

HISTOIRE D'UN 2 (Fr.) (**);
George V, 8 (562-41-46); Mazarin, 16
(770-72-86); Miramar, 14 (320-89-52).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A. v.a.);
Ciné Beaugrenelle, 3 (271-52-36); Saint-
Germain Village, 3 (633-63-20); UGC
Rotonde, 6 (574-94-94); UGC Biarritz,
8 (723-69-23); 14-Juillet Beaugrenelle,
15 (575-79-79); v.f.; UGC Boule-
vard, 9 (574-94-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE
(A. v.a.); UGC Odéon, 6 (225-10-30);
UGC Neumairie, 6 (563-16-16); v.f.;
Richelieu, 2 (233-56-70).

LISTE NOIRE (Fr.); Marignan, 8 (359-
92-82); France, 9 (770-53-88);
Maxville, 9 (770-72-86); Parassians,
14 (329-83-11); Pathé Clichy, 18 (522-
46-01).

LOCAL HERO (Brit., v.a.); 14-Juillet
Parma, 6 (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A. v.f.);
Bote à films, 17 (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN AN-
GLAIS (Brit., v.a.); 14-Juillet Parma,
6 (326-58-00); Saint-Ambroise, 11
(700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE
(Fr.), Forum Orient Express, 11 (233-
42-26); Impérial, 2 (742-72-52); Sto-
dio Cojras, 5 (354-89-22); Quintette, 5
(633-79-38); Hautefeuille, 6 (633-
79-38); Marignan, 8 (359-92-82); Ély-
sées Lincoln, 8 (359-36-14); Saint-
Lazare Pasquier, 8 (387-35-43);
14-Juillet Bastille, 11 (357-90-81); Na-
tion, 12 (343-04-67); Miramar, 14
(320-89-52); Olympic Entrepôt, 14
(545-35-38); Parassians, 14 (329-
83-11); PLM Saint-Jacques, 14 (589-
68-42); 14-Juillet Beaugrenelle, 15
(575-79-79); Mayfair, 16 (525-27-06).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang. v.a.);
UGC Rotonde, 6 (574-94-94); UGC
Biarritz, 8 (723-69-23); v.f.; UGC
Boulevard, 9 (574-94-40).

PINOT SIMPLE FILM (Fr.); Marignan,
8 (359-92-82).

LA PIRATE (Fr.); Locomobile, 6 (544-
57-34).

POLICE ACADEMY (A. v.a.); Forum,
11 (297-43-74); Quintette, 5 (633-
79-38); George V, 8 (562-41-46); Ma-
riignan, 8 (359-92-82); Parassians, 14
(329-83-11); v.f.; France, 9 (770-
53-88); Maxville, 9 (770-72-86); La
Bastille, 12 (307-54-40); Nation, 12
(343-04-67); Paramount Galaxie, 13
(580-18-03); Favette, 13 (331-
56-86); 14-Juillet Beaugrenelle, 15
(575-79-79); v.f.; France, 9 (770-
53-88); Miramar, 14 (320-89-52);
Montparnasse Pathé, 14 (320-12-06);
Gaumont Convention, 15 (828-42-27);
Gaumont Saint-Charles, 15 (759-24-24);
14-Juillet Beaugrenelle, 15 (575-79-79);
Paramount Maillois, 17 (758-24-24);
Image, 18 (522-47-94).

PRÉFOM CARMEN (Fr.); Grand Pa-
voir (h. sp.), 15 (554-46-85).

La SEMA et ARELIS présentent:
Magie de la tapisserie 1984
MUSÉE DU LUXEMBOURG
19, rue de Vaugirard, PARIS (6^e) - Tous les jours, de 11 h à 19 h, entrée libre
DU 12 AU 30 SEPTEMBRE

DU 15 SEPT. au 13 OCT.
1^{ère} création, au Théâtre
du Musée GREVIN. Loc. 608.04.32
JEAN COCTEAU
les enfants terribles

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
1984-1985
on s'abonne
des maintenant

Pour parler
le langage du jour
DEUX LIVRES

GRAMMAIRE
DU LANGAGE
FILMÉ
Daniel Arjion
600 pages
1500 illust.
210 F
+ port 25,30 F

COMMENT
DEVENIR
COMÉDIEN
Samson Faimstiber
300 pages
109 F
+ port 15,20 F

Odifusion
31, Champs-Élysées 75008 Paris

D'OCTOBRE 1984 A JUIN 1985 LE
THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT
DONNERA AU GRAND THEATRE
L'ÉCHARPE ROUGE D'ALAIN
BADIOU ET GEORGES APERCHES
L'EMPIRE DE DADDI D'APRES ERIC
SATIE - HERNANI DE VICTOR HUGO
- LIBU ROI D'ALFRED IARRY - AU
THEATRE CEMIER COMME ILYOUS
PLAIRA DE WILLIAM SHAKESPEARE
- UNE PIÈCE D'AMOUR DE JEAN
MARIE PATTE - MORT ADOLUCHE DE
GEORGES APERCHES - HOTEL DE
L'HOMME SAUVAGE DE JEAN-PAUL
FARCEAU - MILLE FRANCS DE RE
COMPENSE DE VICTOR HUGO -
POUR RECEVOIR
LE PROGRAMME
DE LA SAISON
7 2 7 . 8 1 . 1 5

MARIGNAN PATHÉ - IMPÉRIAL PATHÉ - MONTPARNASSE PATHÉ
FORUM HALLES - MAISONS-LAFFITTE
VICTOR LAMOUX - JIMMY DUPÉREY - VALÉRIE MARRÉSSE - XAVIER DELUC - MICHEL BALABOU

LA TRICHE
YVES YAMNICK BELLOU

IRCAM/eio
DIRECTION PIERRE BOULEZ
Répons/Boulez
Ligeti
Xenakis
Nono
Stockhausen
Forum de la création...
DERNIÈRES SEMAINES
ABONNEMENTS 84/85
SAISON MUSICALE
260.94.27

MARIGNAN PATHÉ - ÉLYSÉES LINCOLN - IMPÉRIAL PATHÉ
FILM SAINT-JACQUES - FORUM HALLES - PARNASSENS
QUINTEITE PATHÉ - MIRAMAR - STUDIO CILLAS - MAYFAIR PATHÉ
HAUTEFEUILLE PATHÉ - SAINT-LAZARE PASQUIER - 14 JUILLET BASTILLE
14 JUILLET BEAUGRENNELLE - NATION - OLYMPIC ENTREPOT
Cyrano VERSAILLES - C2L SAINT-GERMAIN - ArsalINDOENT - Arsal CRÉTÉL
LES NUITS
DE LA PLEINE
LUNE
ERIC ROHMER
LION D'OR
MÉLIÈSSE - INTERPRÉTATION
FÉMININE
PASCAL OGIER
FESTIVAL DE VENISE

USA
LANGUAGE
Prenez
l'accent américain
Stages semestriels tous niveaux
à partir du 24 septembre
matin, midi et soir.
Stages intensifs.
Cours sur les médias
et la littérature.
Cours pour enfants.
Professeurs américains
expérimentés.
Ambiance américaine.
Inscriptions immédiates.
COUNCIL
CENTRE FRANCO AMÉRICAIN
1 Place de l'Odéon 75006 Paris
Tél (1) 634.16.10.

PANTHEON
hallehujah
de KING VIDOR VO
Le héros d'Hallehujah verse de
l'amour mystique dans l'amour
sensuel, dans la jalousie et dans
la haine et le passage de l'un à
l'autre de ces états est d'une
éloquence extrême.
André GIDE
Depuis Hallehujah je rêve
d'une sainte au corps couleur
de nuit, au voile souillé de
boue, à la robe tachée de
sang, et divaguant merveilleu-
sement.
Michel LEIRIS

En V.O.: UGC BIARRITZ - UGC OPÉRA - SAINT-GERMAIN STUDIO - CINÉ BEAUBOURG
14 JUILLET BEAUGRENNELLE - UGC ROTONDE - En V.F.: UGC BOULEVARD

SÉLECTION OFFICIELLE DEAUVILLE 84
JODIE FOSTER - DEAN KAGANIS - BOB LOWE et NASTASSIA KINSKI
L'HOTEL
NEW HAMPSHIRE
KONY RICHARDSON
Une mise en scène aérée, l'interprétation excellente... Un film
constamment surprenant.
Franco-Soft
Tant de punch, de plaisir et de bonheur valent largement une
cure de vitamine C. Une réussite.
PREMIÈRE
Une réussite monstrueuse, savoureuse, loufoque et crépitante.
vsd
Tony Richardson a saisi l'essence, l'esprit comique, ravogeur
et nostalgique de cet Hôtel New Hampshire. Une des surprises
de Deauville...
Le Monde

Accent Films/Keith Barish
JERRY SCHATZBERG
GENE HACKMAN HENRY THOMAS
BY TONY MONTEVERDI FOX - MALDEN KOBAYASHI - SUSAN ANSCHUTZ - JERRY SCHATZBERG - BARRY GRANT
FLORENCE MONTGOMERY - MICHAEL KOPPE - DARAK BEN AMMAR - KEITH BARISH - CHAG DALMARTEN

GENE HACKMAN HENRY THOMAS
Besoin
d'Amour
UN FILM DE
JERRY SCHATZBERG

CINEMA

LES ANGES (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6 (325-99-83) ; V.F. : Paramount City Triomphe, 6 (562-45-70) ; Paramount Opéra, 6 (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

Club du Monde des Spectacles

Réservation
Liste des Spectacles
Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles
Renseignements : 281.26.20

- Tango, les 28/08, 5/10, 9/10, 20 h 30.
● La Fille de Mme Angot, les 17/11, 14 h 30 ; 6/12, 20 h 30. T.M.P., 196 F au lieu de 220 F ; 187 F au lieu de 187 F.
● Th. G. Philippe de Saint-Denis : le Lot de Luléma, du 2 au 21/10 (cf les 7, 14) ; le Pouvoir des fesses du théâtre, les 22, 24, 26, 27/10 ; le Jeu de l'amour et du hasard, mise en scène : R. Girard, du 6/11 au 17/12 (cf dim. soir, lun.), 53 F au lieu de 65 F.

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin-réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée ou tarif lettre à Camera Press du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Form for reservation with fields for Name, Address, and Club Card details.

Form for club membership with fields for Name, Address, and Contact Information.

UN HOMME PARI LES LOUPS (A. v.o.) : Napoléon, 17 (755-63-42).
VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 6 (722-69-23).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 6 (516-94-95).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWISKY (Sov. v.o.) : Comex, 6 (544-28-80).
ALLEN (A. v.o.) : Châtelet Victoria, 1 (508-94-14) ; Deafart, 14 (321-41-01).

LA DERNIERE TANGO A PARIS (It. v.o.) : Saint-Ambroise, 11 (700-89-16).
LA DERNIERE TANGO A PARIS (It. v.o.) : Saint-Ambroise, 11 (700-89-16).

LES DEUX SONT TOMBES SUR LA TETE (Rout. A.) : George V, 6 (562-41-46) ; V.F. : Impérial, 2 (233-56-70).

LES DIX COMMANDEMENTS (A. v.o.) : Rex, 2 (236-83-93).

DON GIOVANNI (It. v.o.) : Gaumont Odéon, 6 (325-99-83) ; Balzac, 6 (561-10-60) ; Paramount Bastille, 12 (343-79-17) ; Convention Saint-Charles, 15 (379-33-00).

LES DEUX SONT TOMBES SUR LA TETE (Rout. A.) : George V, 6 (562-41-46) ; V.F. : Impérial, 2 (233-56-70).

LES DIX COMMANDEMENTS (A. v.o.) : Rex, 2 (236-83-93).

DON GIOVANNI (It. v.o.) : Gaumont Odéon, 6 (325-99-83) ; Balzac, 6 (561-10-60) ; Paramount Bastille, 12 (343-79-17) ; Convention Saint-Charles, 15 (379-33-00).

LES DEUX SONT TOMBES SUR LA TETE (Rout. A.) : George V, 6 (562-41-46) ; V.F. : Impérial, 2 (233-56-70).

LES DIX COMMANDEMENTS (A. v.o.) : Rex, 2 (236-83-93).

DON GIOVANNI (It. v.o.) : Gaumont Odéon, 6 (325-99-83) ; Balzac, 6 (561-10-60) ; Paramount Bastille, 12 (343-79-17) ; Convention Saint-Charles, 15 (379-33-00).

LES DEUX SONT TOMBES SUR LA TETE (Rout. A.) : George V, 6 (562-41-46) ; V.F. : Impérial, 2 (233-56-70).

LES DIX COMMANDEMENTS (A. v.o.) : Rex, 2 (236-83-93).

DON GIOVANNI (It. v.o.) : Gaumont Odéon, 6 (325-99-83) ; Balzac, 6 (561-10-60) ; Paramount Bastille, 12 (343-79-17) ; Convention Saint-Charles, 15 (379-33-00).

LES DEUX SONT TOMBES SUR LA TETE (Rout. A.) : George V, 6 (562-41-46) ; V.F. : Impérial, 2 (233-56-70).

LES DIX COMMANDEMENTS (A. v.o.) : Rex, 2 (236-83-93).

DON GIOVANNI (It. v.o.) : Gaumont Odéon, 6 (325-99-83) ; Balzac, 6 (561-10-60) ; Paramount Bastille, 12 (343-79-17) ; Convention Saint-Charles, 15 (379-33-00).

LES DEUX SONT TOMBES SUR LA TETE (Rout. A.) : George V, 6 (562-41-46) ; V.F. : Impérial, 2 (233-56-70).

LES DIX COMMANDEMENTS (A. v.o.) : Rex, 2 (236-83-93).

DON GIOVANNI (It. v.o.) : Gaumont Odéon, 6 (325-99-83) ; Balzac, 6 (561-10-60) ; Paramount Bastille, 12 (343-79-17) ; Convention Saint-Charles, 15 (379-33-00).

DES SPECTACLES

LES ANGES (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6 (325-99-83) ; V.F. : Paramount City Triomphe, 6 (562-45-70) ; Paramount Opéra, 6 (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

LES ANGES (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6 (325-99-83) ; V.F. : Paramount City Triomphe, 6 (562-45-70) ; Paramount Opéra, 6 (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

LES ANGES (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6 (325-99-83) ; V.F. : Paramount City Triomphe, 6 (562-45-70) ; Paramount Opéra, 6 (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

LES ANGES (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6 (325-99-83) ; V.F. : Paramount City Triomphe, 6 (562-45-70) ; Paramount Opéra, 6 (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

LES ANGES (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6 (325-99-83) ; V.F. : Paramount City Triomphe, 6 (562-45-70) ; Paramount Opéra, 6 (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

LES ANGES (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6 (325-99-83) ; V.F. : Paramount City Triomphe, 6 (562-45-70) ; Paramount Opéra, 6 (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

LES ANGES (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6 (325-99-83) ; V.F. : Paramount City Triomphe, 6 (562-45-70) ; Paramount Opéra, 6 (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

LES ANGES (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6 (325-99-83) ; V.F. : Paramount City Triomphe, 6 (562-45-70) ; Paramount Opéra, 6 (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

LES ANGES (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6 (325-99-83) ; V.F. : Paramount City Triomphe, 6 (562-45-70) ; Paramount Opéra, 6 (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

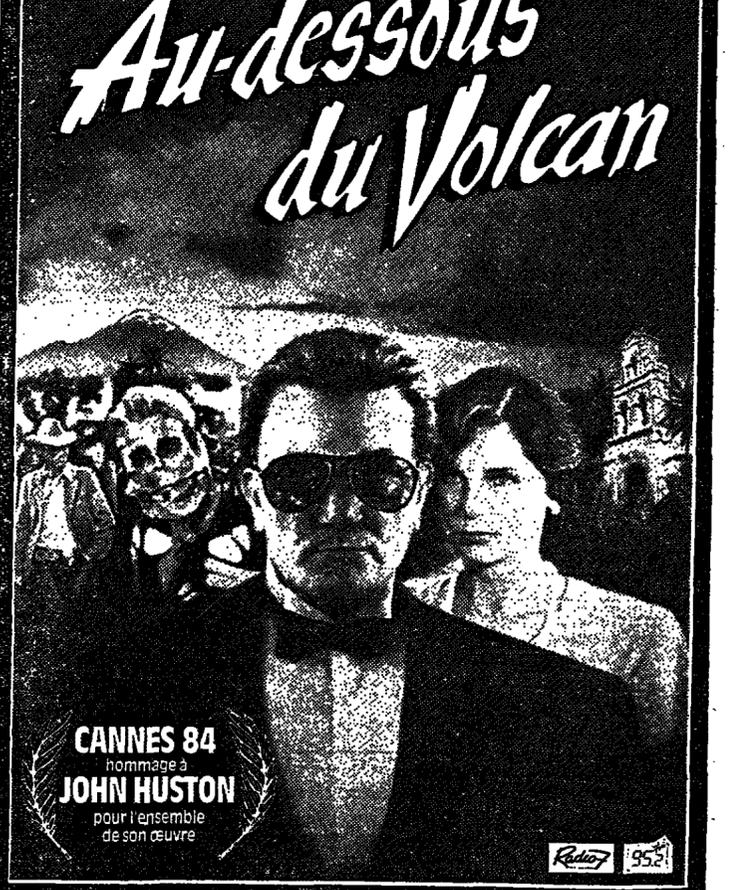
LES ANGES (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6 (325-99-83) ; V.F. : Paramount City Triomphe, 6 (562-45-70) ; Paramount Opéra, 6 (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

LES ANGES (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6 (325-99-83) ; V.F. : Paramount City Triomphe, 6 (562-45-70) ; Paramount Opéra, 6 (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

LES ANGES (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6 (325-99-83) ; V.F. : Paramount City Triomphe, 6 (562-45-70) ; Paramount Opéra, 6 (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14 (329-90-10).

Le Monde Informations Spectacles 281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

V.O. : MARIANON CONCORDE PATHE - HAUTEFEUILLE PATHE - FORUM ARC-EN-CIEL
LES PARNASSIENS - 14 JUILLET BASTILLE - KINOPANORAMA
V.F. : FRANCAIS PATHE - MONTPARNASSE PATHE - NATION / VERSAILLES Cyrano - ENGHEN Français



CANNES 84
hommage à
JOHN HUSTON
pour l'ensemble de son oeuvre

MICHAEL KATHY FITZGERALD ITHACA-CONACINE JOHN HUSTON
ALBERT FINNEY JACQUELINE BISSET ANTHONY ANDREWS
ALEX NORTH MICHAEL FITZGERALD MORITZ BORMAN WIELAND SCHULZ-KEIL
GUY GALLO MALCOLM LOWRY JOHN HUSTON

EDOUARD VII
SACHA CHITRY

MARIE-JOSE NAT
DESIRE
SACHA CHITRY

ACQUAS MOREL
CHRISTIANE MULLER
BERNARD GIJOT
ANNIE SAVARIN

BERNADETTE LAFONT

LE SAVOIR
716, bd Parnasse

RIVE GAUCHE
15, rue J.-Chaptal

TAN BRUNO
87, rue de Valenciennes

LA BOUTIQUE
6, avenue Daumesnil

CHIFFONNIER
272, bd Parnasse

LE SAVOIR
716, bd Parnasse

LA TOUCHE
6, place de la
Cadeville, 11
117 818 18

سكنا من الاجل

COMMUNICATION

LA RENTRÉE A LA TÉLÉVISION En direct du passé

L'histoire, ses petits et grands événements, jour après jour, à la jonction du présent et du passé. Les spécialistes la disloquent à cœur joie, les nostalgiques ou les grincheux l'idéalisent et la majorité de ceux qui ont à l'apprendre la considère comme un péninsule. Elle connaît pourtant un regain d'intérêt. Le « Journal d'un siècle » n'aidera-t-il à ce renouveau ?

Antenne 2 contre-attaque Des films inédits... et Platini

Qui prétendait que M. Pierre Desgraupes ne jurait plus que par les vertus de la télévision privée ? Le PDG d'Antenne 2 s'est, en tous les cas, opportunément souvenu que les rigueurs d'un certain cahier des charges des sociétés du service public s'opposait au projet de TF 1 de diffuser la chaîne exclusive du football à la suite d'un accord mis au point avec les dirigeants nationaux de ce sport. Le mardi 22 septembre, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle a dit leurs faits et gestes à cette requête et annoncé, dès mardi après-midi 11 septembre, qu'un nouvel accord, respectant l'alternance des retransmissions des matches importants entre les deux premières chaînes, était en cours d'élaboration.

A VOIR La mémoire du fœtus

Quelle image ! Ce petit bébé, non perdon, ce fœtus (de cinq mois), qui se soulève dans le ventre de sa mère au rythme de... la Cinquième symphonie de Beethoven. L'expérience de Denis Charrier, à Roubaix (en cours d'une échographie) : prouve que le fœtus non seulement entend mais réagit au son : il sent. Mémoire-t-il ? Voilà une autre question qui en amène beaucoup d'autres.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.a.) : Bosphore, 6 (326-1212). LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (S.-L. COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.a.) : Mazville, 9 (770-72-66). LA SOIF DU MAL (A., v.a.) : Olympe Saint-Germain, 6 (222-87-23).

Les festivals ERIC ROHMER : Olympe Entrepôt, 14 (545-35-38), mar., sam. : la Femme de l'aviateur ; jeu., dim., mar. : le Beau Mariage ; ven., lun. : l'Amant de la plage. ERIC ROHMER : ELOGE A LA MÈRE (A., v.a.) : Dendia, 14 (321-41-01), mer., sam., dim. : Perceval le Gallois ; jeu., dim., mar. : la Collectionneuse ; ven., mar., lun. : le Genou de Chair ; mer., sam., lun. : l'Amour l'après-midi ; lun. : la Marquise ; mar. : la Carrière de Suzanne ; ven., dim., jeu., sam., lun. : la Femme de l'aviateur.

MARK BROTHERS (v.a.) : Action Etoiles, 5 (325-72-07), mar. : le Soupé au canard ; jeu. : Un jour aux courses ; ven. : les Marx au grand magasin ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : Monkey Business ; lun. : Chèreurs d'or. DESTINATION HONG-KONG (v.a. sous-titré anglais) : Studio des Lumères, 5 (354-39-19), di. The dead and the Deadly ; mer., ven., sam., dim., lun., mar. : le Contrat ; je. lun., mar. : la Chambre de ShaoLin ; je. sf. ven., dim. : Private Eyes ; ven., lun., mar. : Père et fils ; jeu., dim., lun. : la Rose de Woola (st. français) ; mer., jeu., ven., sam., mar. : the Fate of the Khan ; dim. : la Fille. Action Rive Gauche, 5 (329-44-40), di. sf. mar. : Intimate Confession of a Chinese Courtisan ; mer., lun., mar. : les Disciples de Shaolin (v.f.) ; mer., jeu., ven., sam., dim. : a Touch of Zen ; jeu., lun., mar. : la Rage du tigre (st. français) ; ven., sam., lun., mar. : la Mente de Shaolin (v.f.) ; dim., lun., mar. : les Démon du baroud (v.f.).

Les séances spéciales L'AGE D'OR (Fr.), Temples, 3 (272-94-56), dim., 21 h, sam., 18 h 40. AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.a.), Saint-Ambroise, 11 (700-89-16), mer. 19 h, sam. 19 h 20, dim. 15 h 30, mar. 22 h, jeu. 13 h 50. AMERICAN GIGOLO (v.a.), Châtelet Victoria, 1* (508-94-14), 15 h et 21 h 30. A NOS AMOURS (Fr.), Temples, 3 (272-94-56), lun. 20 h, mar. 22 h 15. CASANOVA (de Fellini) (It., v.a.), Temples, 3 (272-94-56), mer., jeu., ven., sam., 22 h, dim. 18 h 40. CHALEUR ET POUSSIERE (Chin., v.a.), Saint-Ambroise, 11 (700-89-16), mar. 19 h 30. CHARLOTS DE FEU (Brit., v.a.), Boite à Films, 17 (622-44-21), 20 h. LE DERNIER MÉTRO (Fr.), Temples, 3 (272-94-56), mar. 20 h. DERSOU-OUZALA (Sov., v.a.), Saint-Lambert, 15 (532-91-68), mer. 19 h, ven., lun. 21 h. LE FAUCIEUR SONNE TOUJOURS (Mex., v.a.), Calypso, 17 (380-30-11), 22 h 15. GERTRUD (Dan., v.a.), Saint-Ambroise, 11 (700-89-16), jeu. 21 h 30. IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.a.), Saint-Ambroise, 11 (700-89-16), 11 h. L'ILE NUË (Jap., v.a.), Saint-Lambert, 15 (532-91-68), ven. 17 h, dim. 21 h 45. LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.a.), Cité Beaubourg, 3 (271-52-36), dim., mar. 11 h 35, Saint-Ambroise, 11 (700-89-16), lun. 18 h. LE LÉZARD NOIR (Jap., v.a.), Septième Art Beaubourg, 4 (278-34-15), ven., sam. 24 h.

MACADAM COW-BOY (A., v.a.), Studio Galand, 5 (354-72-71), 14 h. LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.), Club Beaubourg, 3 (271-52-36), mar. 11 h 50. MISTER ARKADIN (A., v.a.), Olympe Luxembourg, 6 (633-97-77), 12 h et 24 h. LE MONDE SELON GARP (v.a.), Boite à Films, 17 (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 15 h. NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.a.), Movies, 1* (260-43-99), 12 h 10. PLAYTIME (Fr.), Temples, 3 (272-94-56) sam., dim. 15 h 30. POSSESSION (**) (Ang., v.a.), Olympe-Luxembourg, 6 (633-97-77), 12 h et 24 h. LE PREMIER MATRÉ (Sov., v.a.), Temples, 3 (272-94-56), 19 h 45 (sauf mer., ven.).

ARGOS FILMS et PARI FILMS invitent les lecteurs du Monde à une projection exceptionnelle en avant-première du film de WIM WENDERS PARIS, TEXAS Palme d'Or - Cannes 84 avec HARRY DEAN STANTON, NASTASSIA KINSKI- DEAN STOCKWELL - AURORE CLÉMENT et pour la première fois à l'écran HUNTER CARSON Le mardi 18 septembre 1984, à 20 h 30, au cinéma UGC-Biarritz, 20, rue Quentin-Bauchard, 75008 Paris. Les invitations seront envoyées au fur et à mesure de la réception des demandes, dans la mesure des places disponibles. Invitation pour : 1 personne (*) 2 personnes A retourner au Monde J.-F. Couvreur, 5, rue des Italiens 75427 Paris CEDEX 09 accompagné d'une enveloppe AUTOCOLLANTE non timbrée à vos nom et adresse (*) Rayer la mention inutile.

EDOJARD VII SACHA GUTRY JEAN-CLAUDE BRIALY MARIE-JOSÉ NAT DESIRÉ SACHA GUTRY JACQUES MOREL CHRISTIANE MULLER FERNAND GUIOT ANNIE SAVARIN BERNADETTE LAFONT

LE MEZCAL DO AXACA LA BOISSON DU CONSUL d'An-Dessous du Volcan est une eau-de-vie traditionnelle, de maquye, importée du MEXIQUE. Pour savoir où trouver le MEZCAL EL CORTIO ULTRAMARINE 68 bd de Port-Royal 75005 PARIS-F. Tél: (1)587.27.17

VOTRE TABLE CE SOIR DINERS RIVE DROITE INDRA 359-26-72/359-46-40 16, rue du Commandant-Rivière, 8* GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par le MINISTÈRE DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salle pour réception, cocktail, mariage. Fermé le dimanche. CHEZ DIEP 256-23-96 22, rue de Ponthieu, 8* F. sam. midi. Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F. AU PETIT RICHE 770-68-68/770-86-50 25, rue de Valenciennes, 9* F. fermé dimanche. Son restaurant menu à 100 F service compris. Vins de Loire. Décor contemporain. Salons de 6 à 50 personnes. Djs., dîners, soupas de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot. AUB. DE RIQUEWIÈRE 770-62-99 12, rue du Fig-Moutonnet, 9* 7h les jrs Déjeuners, dîners, soupas. De 12 h à 2 h et de 6 h à 10 h. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 convives. SOUPE A L'ORIGNON. NICOLAS F. lundi soir et sam., ven. dim. 12, rue de la Fidélité, 10* 246-84-74/770-10-72 Poissons et grillades au feu de bois. NOUVEAU : menu suggestion du marché, 130 F, et sa carte de spécialités, plats du jour. CANARD DE CHALLANS, SANDRE au beurre blanc. LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 8, bd Saint-Denis, 10* F. lundi, mardi Déjeuners, dîners, SOUPERS APRÈS MINUIT. Huîtres, fruits de mer, crustacés, Rôtisserie, gibiers. Salons. Parking privé assuré par voitureur. PALAIS DU TROCADÉRO 727-05-02 7, avenue d'Eylhan, 16* Tous les jours Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor festif. Cuisine faite par le patron. Air conditionné. Service et livraison à domicile. Plats à emporter. LE GUILLAUME TELL 622-28-72 111, av. de Villiers, 17* F. sam., dim. TERRASSE D'ÉTÉ. Spéc. POISSONS, CRUSTACÉS, BOUILLABAISSE et BOURRIDE. Carte crêpière. Parking assuré, 210, rue de Courcelles. LE PICADOR 387-28-87 80, bd des Batignolles, 17* F. lundi, mardi Déjeuners, dîners, J. 22 h 30. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES : sauzadjo, gambas, bacalao, calamarsittes. P.M.R. : 120 F. Formule à 75 F s.a.c. et spécialités. SALONS. CHEZ GEORGES 574-31-00 272, bd Pereire, 17* Porte Mabilot Métronome cinématographique. Accueil jusqu'à 23 h 30. Ses plats cuisinés à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes et ses vins de propriété. OUVERT TOUTS LES JOURS, MÊME LE SAMEDI, TERRASSE. LE SAINT-SIMON 380-88-68 116, bd Pereire, 17* F. sam. midi-dim. Ses spécialités de poissons. MENU à 110F. S.A.C. et CARTE. Propriétaire et chef de cuisine : B. FERRAGU, Parking, 210, rue de Courcelles. TERRASSE. RIVE GAUCHE LE MABARAJAH 325-12-84 15, rue J.-Chaplain, 6* F. lundi Jusqu'à 23 h 30. CARRÉFOUR MONTPARNASSE-RASPAIL-BREA, vous déposer les spés. de TANDOOD. Egal. 72, bd St-Germain, 354-35-07. T.J. Spéc. BIRJANI. TAN DINH F. dimanche 63, rue de Valenciennes, 7* 544-04-84 Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 grands crus, dont 160 Pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. Parking : Bas-Montparnasse. LA BOURGOGNE 705-96-78 6, avenue Borghet, 7* Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Fois gras frais chaud aux minces et ses vins. Fermé samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir. CHEZ FRANÇOISE 705-49-03 Afrogère des Invalides, 7 F. dim. soir et laud C'est votre fête aujourd'hui, Madame ou Monsieur ? FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais, son menu à 90 F s.a.c. Parking privé : face n° 2, rue Faber. EXPO. de PEINTURE sur soie de NADIA. SOUPERS APRÈS MINUIT CABANE DE LA BUTTE 4, r. Lamoignon, 19 Moulés à la marseillaise - Rô d'agneau BOUILLABASSE - com. Ascholdé - PIANO LE BULLIER 22, av. Observatoire Tél. : 335-48-11 BRASSERIE - CAFÉ - GLACIER - TERRASSE de 8 h à 1 h du matin. Tous les jours. LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19 Cadre élég. et confort. Tous les jours de 12 h à 1 h 15. Grill. poissons. LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 et 354-21-68 - TERRASSE - Au piano - Yvain MEYER.

Informations Spectacles 281 26 20 sous Volcan

COMMUNICATION

LA BATAILLE DES INDUSTRIES CULTURELLES

L'avenir du câble se joue dans le ciel

« Music Box arrive en France, première chaîne privée à briser le monopole de la télévision. » Cette information, parue il y a quelques jours dans la revue américaine *Variety*, a de quoi surprendre le téléspectateur français qui guetterait en vain quelques fréquences annonciatrices de l'événement sur son petit écran. Certes, Music Box, chaîne anglaise de vidéo-clips, est au-dessus de nos têtes, diffusée depuis quelques semaines par le satellite ECS-1. Mais pour la capter, il faut avoir une antenne parabolique de trois mètres de diamètre et un équipement inaccessibles aux particuliers. Les émissions sont surtout destinées aux réseaux câblés, et les responsables de Music Box affirment avoir déjà de sérieux contacts avec ceux de Nice et de Cergy-Pontoise.

Il faut encore attendre la publication des fameux décrets définissant les règles du jeu en matière de programmation du câble, pour éviter les mauvaises surprises, la société Thorn EMI, propriétaire de Music Box, a pris contact avec le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, seul habilité à autoriser la diffusion des chaînes étrangères. Au cabinet de M. Georges Fillioad, on a précisé les conditions générales : des publicités adaptées à la législation française, un quota de production française dans les programmes et aussi le principe d'une réciprocité.

Thorn EMI a pris les devants : propriétaire du réseau câblé de Swindon, l'un des plus importants de Grande-Bretagne, la société vient d'y programmer les émissions de TV5, la chaîne francophone par satellite. Voilà pour la réciprocité. Pour le quota de clips français, Music Box travaille déjà avec une société belge, Video Promotion, qui lui fournit régulièrement des émissions sur les groupes musicaux européens. La prochaine sera tournée à Paris avec vedettes et sponsors français.

Malgré toutes ces avancées, on reste prudent côté français : en l'absence des décrets, l'arrivée de Music Box en France n'est encore qu'une annonce prématurée. Mais elle a le mérite de poser un problème de fond. La chaîne musicale est un « créneau » particulièrement intéressant pour l'avenir de l'audiovisuel. Sa programmation, nourrie de produits promotionnels et de concerts filmés, est peu coûteuse ; son audience potentielle est importante.

Un panel postal du Centre d'études d'opinion, en septembre 1983, révélait que 19,4 % des Français étaient prêts à s'abonner pour 50 F par mois à une telle chaîne. Sur ce marché prometteur, la mission « TV-câble » encourage les efforts d'une régie française, International Musique Image, qui promet aujourd'hui cent heures de programmes. Un autre projet est à l'étude au sein du groupe Havas. Mais que restera-t-il de toutes ces initiatives si Music Box les prend de vitesse en « montant » la première sur un satellite avec une politique commerciale agressive ? La même question risque de se poser dans bien d'autres secteurs de l'industrie des programmes.

L'échelle européenne

En cette rentrée audiovisuelle 1984, les Français ont les yeux fixés sur l'éventuelle démission de Pierre Desgraupes, les premiers abonnés de Canal Plus ou les tentatives de Canal 5 pour susciter en France une explosion des télévisions privées à l'italienne. Quel que soit l'intérêt de ces événements, il est probable que l'avenir de l'audiovisuel se joue un peu plus haut, au niveau des satellites de télévision, qui sont en train de bouleverser le paysage culturel et les règles économiques du marché.

Depuis quelques mois, les lancements se sont bousculés. Sky Channel, la chaîne pionnière, lancée, il y a deux ans, par le magnat de la presse, Rupert Murdoch, n'est plus seule sur le satellite ECS-1. On y trouve, outre Music Box, deux chaînes allemandes, l'une publique (ZDF II), l'autre privée (PKS), une chaîne suisse, Téléclub. Dans les prochaines semaines, ce sera le tour d'un programme néerlandais (Euro TV) et d'une chaîne de films financée par l'éditeur suédois Essette.

Sur un autre satellite, Intelsat-V, les Britanniques font monter quatre programmes : TEN, une chaîne de films, et Screensport, consacrée aux sports, sont déjà en service ; Première et The Children's Channel seront lancés avant la fin de cette année. D'autres candidats, pour la plupart britanniques ou ouest-allemands, attendent les canaux d'ECS-1 lancé, en juillet, par la fusée Ariane.

La télévision privée est déjà là, à quelques kilomètres dans l'espace. Certes, pour les Français, l'échance est encore à venir : ne prévoit-on pas seulement 50 000 abonnés au câble pour 1986 ? Mais pour les industriels des programmes, le marché se profile. Si l'on additionne, du haut d'un satellite qui couvre l'Europe de

l'Ouest, les réseaux français, belges, suisses, néerlandais, britanniques, ouest-allemands, norvégiens, suédois et danois, on obtient quelque 10 millions de foyers câblés.

Ces réseaux se bornaient jusqu'à présent à diffuser les chaînes nationales ou frontalières existantes mais ils s'ouvrent peu à peu aux télévisions payantes et aux programmes commerciaux. Ainsi Sky Channel et TEN se sont solidement implantées en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en RFA et en Norvège.

Le scénario américain

L'aventure n'est pas sans risques. Les études les plus optimistes ne prévoient qu'un potentiel de 10 % à 15 % d'abonnés intéressés par des chaînes payantes. De plus il faut doubler les programmes en plusieurs langues, composer avec les différentes législations, négocier des associations avec des partenaires locaux. Mais peu peut se rejouer en Europe le scénario qui a fait le succès du câble américain. Au milieu des années 70, l'arrivée des chaînes payantes ou thématiques (HBO, MTV, Showtime, CNN, etc.), relayées par satellites à l'ensemble des réseaux, a provoqué un brusque essor du câble : en dix ans, le nombre de foyers câblés est passé de 28 % à 65 % des foyers équipés de téléviseurs et le taux de pénétration des programmes payants a fait un bond de 0,2 % à 33,6%.

La leçon américaine est claire : l'économie d'échelle du satellite rend possible une offre de programmes à moindre coût, qui elle-même accélère la pénétration des réseaux. L'avenir du câble se joue dans le ciel et sur des marchés bien précis : les chaînes de cinéma, les canaux spécialisés dans le sport ou la musique, les programmes pour enfants.

Les responsables audiovisuels français auraient tort de prendre à la légère cette offensive commerciale venue de l'espace. Sur les douze chaînes existantes ou en projet, trois (Music Box, Première et Children's Channel) sont contrôlés par Thorn EMI, un géant européen des médias,

qui possède des intérêts dans l'exploitation et la production cinématographique, la vidéo et le câble. Cinq de ces chaînes (TEN, Première, Euro TV, Essette, Screensport) sont associées plus ou moins étroitement avec des compagnies hollywoodiennes, des chaînes payantes ou des télévisions américaines, autant de partenaires crédibles, qui ont les ressources suffisantes pour anticiper le développement du marché, occuper les bonnes places et voir venir.

Face à ce déploiement, les seules présences françaises sur des satellites (TV 5 en Europe, TVFQ au Canada) sont des actions culturelles qui, hors publicité, n'ont pas les moyens de se rentabiliser ou de se développer. La priorité accordée par le gouvernement français au satellite de télévision directe TDF-1 semble surtout bénéficier à la Compagnie luxembourgeoise de rédiffusion et à son canal de service public dont on ne sait encore pas grand-chose. De plus, la logistique lourde de TDF-1 ne sera opérationnelle que fin 1986 et demande que soient encore levées de nombreuses incertitudes sur les standards de réception et d'émission (le Monde du 24 juillet).

Les programmes français n'ont pas pris un bon départ dans cette course à la télévision privée, qui maîtrise le câble et le satellite. Le système des quotas sur les réseaux câblés est une barrière efficace contre l'invasion étrangère mais il ne suffit pas à stimuler une contre-attaque nationale. Les aides du Fonds de soutien, les avances de la mission « TV-câble » n'ont pas réussi jusqu'à présent à mobiliser efficacement les producteurs. Les industries du cinéma hésitent à se diversifier, le service public de la télévision se débat dans ses problèmes de financement et le secteur privé de l'audiovisuel est quasi inexistant. Tout se passe comme si les acteurs de la communication avaient les yeux fixés sur l'Hexagone, mesurant avec prudence le déblocage progressif de la situation et oubliant que le salut se trouve peut-être dans la conquête des marchés extérieurs.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VERS UNE RÉFORME DE LA FORMATION A L'AUDIOVISUEL

Les médias entrent au lycée

C'est en présence des ministres de la culture, de l'éducation et de la recherche ainsi que du secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication que M. Jean-Denis Bredin a remis, le 11 septembre, son rapport sur la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel. Une telle mobilisation ministérielle pourrait faire sourire s'il ne s'agissait de sauver d'urgence une filière de formation quelque peu négligée malgré les enjeux du moment. A quel est de lancer la France dans l'aventure des industries culturelles si elle manque cruellement de professionnels ?

Les dix membres de la commission, qui ont travaillé plus de dix-huit mois, livrent un diagnostic précis et chiffré. La formation initiale fournit cent vingt à cent trente nouveaux professionnels par an alors que pour couvrir seulement 30 % des besoins du marché elle doit former au moins trois cents. La formation continue, indispensable dans une période de mutation technologique, est elle aussi insuffisante : dans le secteur public, on consacre 77 millions de francs pour quelque dix-huit mille permanents ; dans le secteur privé, le fonds d'assurance-formation gère 20 millions de francs pour trente mille personnes.

La carence n'est pas seulement quantitative. Les formations traditionnelles souffrent d'un cloisonnement trop rigide entre filières de cinéma et de la télévision. Elles ne couvrent pas un certain nombre de spécialités : décoration, écriture des scénarios, effets spéciaux, production, administration, aspects économiques et juridiques de l'audiovisuel. Le bilan est sévère lorsque l'on regarde ce qui se fait à l'étranger. Certes, la machine du cinéma et de la radiotélévision continue de tourner, mais elle est obligée de puiser dans un vivier de moins en moins qualifié.

Pour remédier à cette situation, le rapport de M. Bredin propose un dispositif à trois étapes. Dès l'enseignement secondaire, les métiers du cinéma et de l'audiovisuel sont introduits sous forme d'option et font l'objet d'un nouveau baccalauréat de technicien comparable à ceux qui existent déjà pour la musique ou les arts plastiques. Cinq ou six instituts régionaux prennent le relais pour délivrer en deux ans des brevets de techni-

rien supérieur (BTS) de prises de son, prises de vues, montage et gestion de la production. Enfin, pour couronner le tout, un Institut national supérieur accueille professionnels et jeunes formés pour des diplômés de haut niveau dans toutes les spécialités.

Cet institut, situé à Paris pour être en relation étroite avec l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) et les centres de recherches, absorberait l'actuel Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC).

A cet ensemble cohérent pour la formation initiale, le rapport ajoute une recommandation : un effort annuel d'environ 100 millions de francs en provenance de l'Etat ou des régions est nécessaire pour réformer la formation continue sa capacité d'accueil.

Même avec l'approbation des ministres de tutelle, le dispositif imaginé par la commission Bredin doit encore affronter quelques épreuves avant de voir le jour. Celle du financement tout d'abord : la création de l'Institut national supérieur, prévue pour 1986, nécessite un investissement de 150 millions de francs auquel viendraient s'ajouter ceux nécessaires à la naissance des instituts régionaux au rythme de deux par an. Résistances corporatistes ensuite : élaboré après une large consultation de la profession, ce schéma de formation devra compter avec l'attitude de certains syndicats qui défendent encore l'étanchéité des filières et les systèmes d'homologation, véritable verrou des métiers de l'audiovisuel.

Reste qu'il y a une volonté politique évidente. Le premier ministre n'insistait-il pas, il y a quelques jours, sur le rôle primordial de la formation dans le redressement économique de la France ? M. Jack Lang, ministre de la culture, a rappelé son intention d'« aller vite » : la formation est le complément indispensable des mesures économiques et juridiques déjà prises en faveur des industries de programme. M. Jean-Pierre Chevènement a fait mieux en annonçant que, dès cette rentrée scolaire, une option cinéma-audiovisuel était mise en place dans quatorze lycées.

J.-F. L.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 12 septembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

SINGER
SÉRIE LIMITÉE
MACHINE A TRICOTER MAGIC 360
Super affaire 4.350 F

- 20 h 35 Série : Dallas. Grand bal chez les Ewing.
- 21 h 25 Série : Le bébé est une personne. Émissions de G. Luzzati, T. Laluf et B. Martin. N° 1 : Voyage au centre de la mère. (Lire notre article.)
- 22 h 28 Fréquence vidéo.
- 23 h 10 Journal.
- 23 h 25 Cignotant.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20 h 36 Téléfilm : Un homme va être assassiné. D'après Gédé, réal. D. Grassian, avec J. Guémar, D. Blanchet, J. Remy.
- 21 h 55 Magazine médical : Rééduquer les articulations. De D. Thibaudeau, réal. B. d'Abriçon.
- 22 h 45 Chefs-d'œuvre en péril. Émission de P. Lagarde. Que faire d'un château ?
- 23 h 15 Journal.
- 23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 Variétés : Ring parade/Cadence 3. De Guy Lux et Lala Milić. Avec Carlos, Michel Delpech, Jean-Luc Lahaye.

- 22 h Journal.
- 22 h 20 Série : Scènes de la vie conjugale. D'L. Bergman. N° 1 : Innocence et passion, avec L. Ullman, B. Anderson, E. Josephson... Richesse psychologique des personnages, ambiguïté des situations, scènes de la vie conjugale interprétées par de grands acteurs.
- 23 h 10 Une bonne nouvelle par jour. Avec Bice Lalonde.
- 23 h 15 Prélude à la nuit.

CADENCE 3
Marc LAVOINE
"Pour une Biguine avec toi"
Jean-Luc LAHAYE
"Plus jamais"
Francis LALANNE
"Amis d'en France"
PHILIPS phonogram

FR 3 ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5 L'histoire de France en BD.
- 17 h 10 Dessin animé : Belle et Sébastien.
- 17 h 40 Magazine rock : Rocking chair.
- 18 h 10 Vie régionale.
- 18 h 30 Magazine : Reflets.
- 18 h 55 Dessin animé : Bulle.
- 19 h Série : Une colonne à la cinq.
- 19 h 15 Informations.
- 19 h 50 Atout PIC : Serge Mosti.

FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 Musique : portrait d'un musicien, Charles Ravier.
- 22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h Le temps de jazz : Eric Dolphy.
- 20 h 45 Concert (en direct du Théâtre municipal de Besançon) : « Trois grands psalmes », de Charpentier.
- 23 h Les soirées de France-Musique.

Jeudi 13 septembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 13 h 45 A pleine vie.
- 13 h 50 Série : La petite maison dans la prairie.
- 14 h 45 Portes ouvertes.
- 15 h Images d'histoire. La guerre de 1914-1918 avec le général Delmas.
- 15 h 30 Quarté.
- 16 h Santé sans nuages.
- 17 h La chance aux chansons. Avec S. Langlois, D. Guichard, C. Verdi, J.-L. La Haye.
- 17 h 50 Journal.
- 18 h 10 Le village dans les nuages.
- 18 h 30 Magic Hall.
- 19 h 15 Émissions régionales.
- 19 h 40 Cocoricooboy.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Feuilleton : La terre et le moulin. Réal. J. Ertaud, d'après G. Coulonges. Une ferme dans la campagne quercynaise, la mort du père, Léon Nadal, laisse dans l'embarras deux dames incapables d'assurer les travaux champêtres.
- 21 h 30 Magazine : L'enjeu. Magazine économique et social de F. de Closen, E. de la Taille et A. Weiller.
- 21 h 45 Jacques Chirac, président du RPR.
- 22 h 45 Jazz : le jazz et vous. Avec Stecker Tubapack, Benny Vasseur, Caratini, Daniel Woyenberg et Jack Dieval, le « papi » du jazz.
- 23 h 45 Journal.
- 0 h Cignotant.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 13 h 30 Feuilleton : La Pendule.
- 13 h 45 Aujourd'hui la vie.
- 14 h 50 Cinéma : Les belles années de Miss Brodie. Film anglais de R. Neame (1968), avec M. Smith, R. Stephens, P. Franklin, G. Jackson, C. Johnson. Les années 30, à Edimbourg, dans un collège féminin. Four garder la forme.
- 17 h 45 Réal. A 2.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
- 19 h 15 Émissions régionales.
- 19 h 35 Expression directe : UDF.
- 19 h 45 Dessin animé : La danse du gorille.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Série : La Vallée des poupées. D'après J. Susann, réal. W. Grauman, avec C. Hicks, L. Hartman, V. Hamel... Le destin de trois jeunes femmes prêtes à payer le prix maximum pour réussir, s'imposer, aimer. A Hollywood, New-York, Paris, Am. Jennifer et Neely prises dans la roue de la fortune, de l'amour. Une histoire inspirée d'un best-seller.
- 21 h 45 Magazine : Musiques au cœur. D'E. Ruggieri. Attention, création : les grandes figures du panorama musical du vingtième siècle, de Stravinsky à Boulez.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 17 h Télévision régionale. Programmes autonomes des douze régions.
- 19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
- 20 h 5 Les Joux.
- 20 h 35 Cinéma sans visa. Émission de J.-C. Guillebaud et J. Lacouture.
- 20 h 40 Cinéma israélien : Hamsin (le Sirocco). Film israélien de D. Waschmann (1981), avec S. Tashish, V. Shawab, H. Levy, R. Geler (v.o. sous-titré). Ce film, inédit sauf en festivals, aborde courageusement et sans moralisme les difficiles problèmes de la coexistence des communautés, les conflits menant à une tragédie.
- 22 h 5 Témoignages. L'histoire, les thèmes du metteur en scène. Avec D. Waschmann, Jean Daniel, spécialiste des problèmes israélo-arabes, Tamsi Golan, journaliste israélienne, et Smitta Patil, comédienne indienne.
- 22 h 35 Journal.
- 22 h 55 Une bonne nouvelle par jour.
- 23 h Prélude à la nuit.

FR 3 ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5 L'histoire de France en BD.
- 17 h 10 Insolite : les tatouages.
- 17 h 40 Opérettes marseillaises.
- 17 h 45 A la découverte de Paris.
- 18 h 10 Feuilleton : Dynastie.
- 18 h 55 Dessin animé : Bulle.
- 19 h Série : Une colonne à la cinq.
- 19 h 15 Informations.
- 19 h 50 Atout PIC : Serge Mosti.

FRANCE-CULTURE

- 17 h 5 Noms tous chaus. Avec D. Waschmann, Jean Daniel, spécialiste des problèmes israélo-arabes, Tamsi Golan, journaliste israélienne, et Smitta Patil, comédienne indienne.
- 22 h 35 Journal.
- 22 h 55 Une bonne nouvelle par jour.
- 23 h Prélude à la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

- 12 h 5 Concert : musique anglaise du XVI^e siècle.
- 14 h 4 Répères contemporains : José Razon Encinar.
- 15 h Musiques en France-Comté : les orgues de France-Comté (Dole) : à 16 h 30.
- 19 h Concert : œuvres de Mozart, Ravel, Chopin.
- 19 h 5 L'Impéria.
- 20 h Le temps de jazz : Eric Dolphy.
- 20 h 45 Concert (en direct du Théâtre municipal). Les soirées de France-Musique.
- 23 h

Chez Renault, sur 7000 occasions

ARGUS -10%

JUSQU'AU 18 SEPTEMBRE

Du 4 au 18 Septembre, le réseau Renault met en vente dans toute la France 7.000 véhicules d'occasions à un prix inférieur de 10% à leur cote Argus.

CHEZ TOUS LES CONCESSIONNAIRES RENAULT

Ves de

Un Ma

Les dernières nouvelles
C'est le catalogue IKEA 85
de vous trouver, bien sûr,
notre réputation. Les meubles
sont toujours là, et bien là. C
toujours importantes à nos y
cas de le dire la recherche
nés. l'harmonie entre forme

صكنا من الاصل

صكنا من الامل

Vient de sortir: les dernières nouvelles de Suède.



Doyle Dane Bamboch

Les dernières nouvelles de Suède. C'est le catalogue IKEA 85. 220 pages où vous trouverez, bien sûr, ce qui a fait notre réputation. Les meubles en pin sont toujours là, et bien là. Comme sont toujours importantes à nos yeux (c'est le cas de le dire) la recherche des matériaux, l'harmonie entre formes, matériaux

et couleurs. C'est dire que les meubles et accessoires que vous connaissez dans nos magasins sont toujours là, et bien là. Comme sont toujours importantes à nos yeux (c'est le cas de le dire) la recherche des matériaux, l'harmonie entre formes, matériaux

et couleurs. C'est dire que les meubles et accessoires que vous connaissez dans nos magasins sont toujours là, et bien là. Comme sont toujours importantes à nos yeux (c'est le cas de le dire) la recherche des matériaux, l'harmonie entre formes, matériaux



Ils sont fous ces Suédois.

IKEA EVELY: Z.I. LE CLOS-AUX-POIS, LISSES, AUTOROUTE DU SUD - SOUS-BOIS, EVRY - SEINE-SEINE-SAINT-DENIS
IKEA BOBIGNY: CITE CHAL BOBIGNY 2. TEL. (1) 852.9255. ILLUMINATION: 11-19H

- DM: 11-19H - RESTAURANT-PARADIS D'ENFANTS - N-VELIN. TEL. (7) 879.23.26. LUN. VEN.: 11-20H - SAM.: 9-20H

ON

septembre

Journal

Série: Scènes de la vie conjugale

Sergien, N° 1. Inédit et passion, un amour psychologique des personnages, un poète à l'œuvre, scènes de la vie conjugale - Interprètes: Andréa Dreyfus

Une bonne nouvelle par jour.

Les Lalande.

Préface à la nuit.

CADENCE 3

Marc LAVOINE
"Une Biguine avec toi"
45 D

Jean-luc LAHAYE
"Plus jamais"
45 D

Francis LALANNE
"Amis d'en France"
45 D

PHILIPS

PARIS-LE-DE-FRANCE

17 h - 18 h: L'histoire de France en 80

18 h - 19 h: Dossiers animés: Belle et Sébastien

19 h - 20 h: Magazine rock: Rocking chair

20 h - 21 h: 50 ans régionale

21 h - 22 h: Dossiers animés: Reflets

22 h - 23 h: Dossiers animés: Bulle

23 h - 24 h: Série: Une colonne à Paris

24 h - 25 h: Informations

25 h - 26 h: Reportage: Serge Mout.

FRANCE-CULTURE

18 h - 19 h: Musique: portrait d'un musicien: Charles

19 h - 20 h: Poésie: Les poètes

FRANCE-MUSIQUE

18 h - 19 h: Enregistrements de jazz: Les

19 h - 20 h: Concert: Les concerts de la

20 h - 21 h: Travaux de France-Musique

21 h - 22 h: Les séries de France-Musique

septembre

18 h - 19 h: Histoires courtes

19 h - 20 h: Journal

20 h - 21 h: Reportage: Les clips

FRANCE-CULTURE

18 h - 19 h: Théâtre: Les

19 h - 20 h: Théâtre: Les

20 h - 21 h: Théâtre: Les

21 h - 22 h: Théâtre: Les

22 h - 23 h: Théâtre: Les

23 h - 24 h: Théâtre: Les

FRANCE-CULTURE

18 h - 19 h: Théâtre: Les

19 h - 20 h: Théâtre: Les

20 h - 21 h: Théâtre: Les

21 h - 22 h: Théâtre: Les

22 h - 23 h: Théâtre: Les

23 h - 24 h: Théâtre: Les

FRANCE-MUSIQUE

18 h - 19 h: Concert: Les

19 h - 20 h: Concert: Les

20 h - 21 h: Concert: Les

21 h - 22 h: Concert: Les

22 h - 23 h: Concert: Les

23 h - 24 h: Concert: Les

1000 occasions

S-10%

SEPTEMBRE

1000 occasions à un prix inférieur

chez Argus.

RENAULT

LA FIN DE LA VISITE DU PAPE AU QUÉBEC

Jean-Paul II a désamorcé la contestation féministe

Montréal. - Jean-Paul II a réussi un véritable tour de force, mardi 11 septembre, troisième et dernière journée de sa visite au Québec...

De notre correspondant

propose comme modèle, ont constaté avec amertume quelques femmes à l'issue de la cérémonie qui avait attiré, malgré le temps pluvieux, plus de trois cent mille personnes.

Le terrain était miné et Jean-Paul II en avait été informé au préalable par les évêques québécois qui lui avaient conseillé d'être discret sur la question des femmes.

Le magazine féministe la Vie en rose vient de publier son numéro vengeur en grande partie consacré à « l'Eglise des hommes »...

Les évêques québécois ont accepté, depuis plusieurs années, l'évolution du rôle des femmes dans l'Eglise et dans la société.

Le pape a finalement abordé la question des femmes au cours d'un gigantesque rassemblement organisé, mardi 11 septembre, dans un parc de Montréal.

Cette religieuse canadienne, qui vécut de 1840 à 1912, fonda la congrégation des petites sœurs de la Sainte-Famille qui existe encore aujourd'hui, et dont les membres se consacrent au service des prêtres.

Le pape a réussi à désamorcer le colère des femmes avec deux petites phrases qu'il leur a adressées « spécialement ».

Certains évêques ont cru voir de la « souplesse » dans le discours du pape. « Jean-Paul II, a dit l'un d'eux, a montré qu'il n'était pas opposé à tout changement et qu'il était prêt à tenir compte des caractéristiques propres à chaque Eglise nationale ».

Le célibat des prêtres : un défi à relever

Chose certaine, l'habileté diplomatique du pape a démobilité les organisations féministes qui avaient envisagé de manifester dans les rues de Montréal pour dénoncer « l'Eglise misogyne ».

tement, c'est aux femmes de décider et, si le pape était une femme, l'avortement serait un sacrement ».

Plus tôt dans la journée, Jean-Paul II avait abordé le thème du célibat des prêtres. Comme on s'y attendait, il n'a pas tenu compte de la position des catholiques québécois, selon un sondage publié samedi, estimant dans une très grande majorité que les prêtres devraient pouvoir se marier.

Devant plus de 2000 prêtres réunis à l'oratoire Saint-Joseph, le pape a tenu un discours d'une grande fermeté qui a visiblement ravi son auditoire. Face à la « mutation profonde qui ouvre la voie à une nouvelle culture, à une nouvelle société, mais qui comporte aussi bien des interrogations sur le sens de la vie et une crise des valeurs »...

Le pape a terminé sa visite au Québec (il part pour Terre-Neuve ce mercredi) en participant, au stade olympique, à une manifestation qui faisait davantage penser à un concert rock qu'à une activité religieuse.

En trois jours, il semble que plus d'un million de Québécois se soient déplacés pour « voir » le pape, lui réservant la plupart du temps, un accueil très chaleureux.

L'évêque de Rodez a, ensuite, donné lecture d'un télégramme qui lui a été adressé le 10 septembre par le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat, et dont voici le texte : « Profondément attristé par décès tragique abbé André Jarlan, Saint-Père s'unit tout cœur au deuil et prie les évêques et presbytères de Rodez et de tous ceux qui ont bénéficié ministère sacerdotal abbé Jarlan au diocèse comme au Chili. Sa Sainteté vous charge transmissive sa vive sympathie et particulière bénédiction à famille prêtre défunt ».

B. DE LA GRANGE.

LA MORT DE Mgr ALFRED ANCEL

L'évêque ouvrier

Mgr Alfred Ancel, ancien évêque auxiliaire de Lyon et supérieur de la Société des prêtres du Prado, est mort le 11 septembre, à Lyon, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (nos dernières éditions datées 12 septembre). Il souffrait d'une polyarthrite évolutive et était alité depuis le début de l'année.

Surnommé quelque peu abusivement « l'évêque ouvrier » de l'Eglise de France, Mgr Alfred Ancel aura marqué son époque par ses tentatives répétées pour combler le fossé entre l'Eglise et le monde ouvrier, allant jusqu'à partager la condition ouvrière pendant cinq ans, en acceptant un travail rémunéré, artisanal, à mi-temps et à domicile.

Co-fils d'industriels lyonnais, né en 1898 dans la capitale rhodanienne, a toujours été hanté par la nécessité de « conformer sa vie à celle du Christ pauvre ». Aussi, après des études de théologie à Rome, est-il entré deux ans après son ordination sacerdotale, en 1925, dans la Société des prêtres du Prado, fondée en 1860 par le Père Chevrier, pour l'évangélisation des

milieux défavorisés. En supérieur du Prado en 1942, le Père Ancel fonda des maisons pour jeunes marginaux, avant d'être nommé évêque auxiliaire de Lyon en 1947. Sept ans plus tard, lorsque le Vatican condamna l'expérience des prêtres ouvriers, Mgr Ancel obtint l'autorisation, grâce au soutien du cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, de créer la communauté de Gerland, dans la banlieue ouvrière de Lyon, où il a partagé la vie des plus pauvres, en travaillant lui-même de ses mains.

« Je vivrai leur vie »

« J'étais toujours obsédé par cette pensée du Père Chevrier : J'irai au milieu d'eux (les pauvres) et je vivrai leur vie », a écrit Mgr Ancel pour expliquer son désarroi lorsque le Saint-Office est intervenu une deuxième fois en 1959 pour mettre fin à toutes les expériences des prêtres au travail. « Nous avons été obligés de constater que la cessation du travail des prêtres a diminué de beaucoup leurs possibilités apostoliques », a écrit Mgr Ancel dans son livre Cinq ans avec les ouvriers.

Supérieur du Prado jusqu'en 1971, Mgr Ancel gardait le contact avec le monde ouvrier, notamment les responsables syndicaux, et développa les activités de la Société du Prado, qui compte actuellement plus de mille deux cents prêtres au travail - dont faisait partie le Père André Jarlan, tué au Chili le 3 septembre.

LES OBSEQUES DU PERE JARLAN

Les obsèques du Père André Jarlan, tué à Santiago-du-Chili, le 4 septembre, ont été célébrées le 11 septembre à Rignac (Aveyron), par Mgr Roger Bourras, évêque de Rodez, qui était entouré d'une centaine de prêtres et en présence d'un millier de personnes, dont un groupe de réfugiés chiliens.

Mgr Bourras a fait une courte homélie, déclarant notamment : « D'ici il est parti, ici il nous revient, revenant avec lui à nos yeux étonnés les trois quarts du monde, le monde de ceux qui ont fait de travail, de liberté et de raison de vivre ».

L'évêque de Rodez a, ensuite, donné lecture d'un télégramme qui lui a été adressé le 10 septembre par le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat, et dont voici le texte : « Profondément attristé par décès tragique abbé André Jarlan, Saint-Père s'unit tout cœur au deuil et prie les évêques et presbytères de Rodez et de tous ceux qui ont bénéficié ministère sacerdotal abbé Jarlan au diocèse comme au Chili. Sa Sainteté vous charge transmissive sa vive sympathie et particulière bénédiction à famille prêtre défunt ».

Ami personnel de Paul VI, Mgr Ancel a participé activement au concile Vatican II, notamment par la rédaction de la constitution pastorale, l'Eglise dans le monde de ce temps. Auteur de nombreux ouvrages de spiritualité et d'une série d'entretiens avec le responsable régional de la CGT, sous le titre Un militant ouvrier dialogue avec un évêque, l'ancien supérieur du Prado s'intéressait toujours aux travailleurs et aux immigrés, même après sa démission comme évêque auxiliaire de Lyon en 1973 ; même au cours de la maladie qui assombrât ses dernières années, et qu'il essaya de vivre comme « un ministre de souffrance ».

ALAIN WOODROW.

UN MESSAGE DE M. GEORGES MARCHAIS

En apprenant la mort de Mgr Ancel, M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, a fait parvenir le message suivant à Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon : « Je viens d'apprendre le décès du Père Alfred Ancel. M'associant à votre peine, je tiens à rendre hommage à la mémoire de cet homme remarquable. Sans détour, ni complaisance, mais avec le souci du respect de l'autre et dans la vérité, comme il le disait lui-même, il a largement contribué au dialogue et à la compréhension entre chrétiens et communistes, à notre recherche commune du bonheur pour les hommes. Profondément affecté par sa disparition, je tiens en mon nom personnel et au nom de la direction de notre parti, à vous exprimer toute notre sympathie et vous assurer de nos sincères condoléances ».

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES : UN BÉNÉFICE DE 150 MILLIONS DE DOLLARS

Le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Los Angeles (LAOOC) a réalisé un bénéfice de 150 millions de dollars (1 milliard 350 millions de francs) à annoncé, mardi 11 septembre, son président M. Peter Ueberroth.

Conformément à la charte du LAOOC, les sommes gagnées seront réparties entre le Comité olympique des Etats-Unis (75 millions), la Fondation des athlètes amateurs du LAOOC (nouveau créés 50 millions) et un fonds de réserve de 25 millions. M. Ueberroth a indiqué qu'une partie de ce fonds de réserve serait versée à des pays du tiers-monde ayant participé aux Jeux.

Le montant des bénéfices dépasse de 132 millions les prévisions. Le coût de l'organisation des Jeux s'est élevé à 488 millions de dollars dont 42 millions pour les mesures de sécurité. On estime à 9 milliards de dollars le coût des Jeux de Moscou en 1980.

Le président du LAOOC a attribué le « spectaculaire succès financier » des Jeux olympiques à l'engagement du public (97 % des billets ont été vendus) et au paiement de la totalité des droits de télévision. La chaîne américaine ABC, qui avait acquis, pour 282 millions de dollars, l'exclusivité des retransmissions, a respecté le contrat signé avant la décision de l'URSS et de la majorité des pays de l'Est de boycotter les compétitions olympiques. Les responsables de la chaîne américaine n'ont pas eu à demander l'application de la clause prévoyant la révision du contrat si les taux d'écoutes n'étaient pas conformes aux prévisions.

FOOTBALL

BORDEAUX DOMINE PARIS-SAINT-GERMAIN

Les Girondins de Bordeaux ont obtenu, mardi 11 septembre, sur leur terrain, leur sixième victoire dans le championnat de France de football, en battant le Paris-Saint-Germain. Les Bordelais ont ainsi accentué leur avantage sur Auxerre, qui a fait match nul contre Toulon. Les trois derniers matches de la septième journée (Sochaux-Toulouse, Tours-Nantes, Lens-Nancy), doivent avoir lieu vendredi 14 septembre.

RESULTATS

Table with 2 columns: Match and Score. Includes results for Bordeaux vs Paris-SG, Auxerre vs Toulon, RC Paris vs Monaco, etc.

ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL et autres langues

Cours extensifs en petits groupes Session d'octobre 1984 Prix par trimestre, TTC : 2.710,40 F Les inscriptions sont ouvertes : LANGUAGE STUDIES 350, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS

pour devenir assistant-réalisateur script-girl monteur-monteuse Cours directs (1ère et 2ème année) Cours par correspondance (1ère année théorique seulement) CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris Tél. 874.65.94

UN METIER: La Publicité UN DIPLOME: Le B.T.S. UNE ECOLE: I.S.E.A.-I.T.L. Financement des études à 100% Institut Supérieur d'Etudes Appliquées, du Tourisme et des Loisirs.

Jeune ou adulte éloigné, malade, engagé dans la vie professionnelle, Vous pouvez suivre - ou reprendre - des études ! LE CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE (ex CNTE) Etablissement Public du Ministère de l'Éducation Nationale (7 centres d'enseignement - 240 000 élèves) Propose des formations de tous niveaux

Lisez Le Monde dossiers et documents

L'Europe est au cœur du monde de demain, elle a besoin de techniciens du commerce international formation franco-américaine aux techniques du commerce international Cycle d'études conduisant progressivement, à partir de l'anglais du bac, à une pratique de l'américain permettant l'acquisition, dans la langue, des techniques anglo-saxonnes qui régissent la quasi-totalité du marché mondial.

PARIS/GENEVE/NEW Pour vous ouvrir les grandes carrières de l'hôtellerie et de la restauration de haut niveau à l'échelon international

INSTITUT INTERNATIONAL MAXIM'S DE PARIS formation supérieure techniques de management dans l'hôtellerie, le tourisme et la restauration de haut niveau Stages à l'étranger des professeurs et séminaires spécialisés selon les pratiques intensives des langues

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS pour devenir assistant-réalisateur script-girl monteur-monteuse Cours directs (1ère et 2ème année) Cours par correspondance (1ère année théorique seulement) CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris Tél. 874.65.94

Large vertical advertisement on the right side of the page, partially cut off, containing text about education and training.

Handwritten text at the bottom center of the page: سكرتير الاجل

صحة من الامل

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES: UN BÉNÉFICE DE 150 MILLIONS DE DOLLARS

Le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Los Angeles (LAOOC) a annoncé un bénéfice net de 150 millions de dollars (1 milliard 250 millions de francs) environné par 11 sponsors.

Conformément à la charte LAOOC, les sommes gagnées sont réparties entre le Comité olympique des États-Unis (75 millions) et la Fédération athlétique américaine (LAO) (75 millions).

Le président de LAOOC, le financier et homme d'affaires Peter Ueberroch, a déclaré que les bénéfices des Jeux olympiques de Los Angeles serviront à améliorer les infrastructures sportives de la ville.

FOOTBALL BORDEAUX DOMINE PARIS-SAINT-GERMAIN

Les joueurs de Bordeaux ont dominé Paris-Saint-Germain lors de la dernière journée de championnat de football.

Les résultats des matchs de football de la dernière journée sont les suivants: Bordeaux 2-0 Paris-Saint-Germain.

S, ALLEMAND, ESPAGNOL et autres langues

Des cours particuliers en petits groupes de langue étrangère sont proposés à Paris.

Conservatoire de la Ma Française: formation supérieure en français pour les étrangers.

L'avenir de l'école privée à l'ordre du jour du conseil des ministres

Les dispositions simples et pratiques sur l'enseignement privé, annoncées le 29 août par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, devaient être abordées lors du conseil des ministres du mercredi 12 septembre.

Le SPEL.C. pour sa part, continue de revendiquer l'adoption d'un statut spécifique pour les enseignants des établissements sous contrat d'association.

Les deux organisations ont porté, dans l'ensemble, une appréciation favorable sur ce premier contact avec le nouveau ministre.

Au cabinet du ministre de l'éducation nationale

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, vient de compléter son cabinet après les nominations déjà intervenues.

Conseiller technique chargé de la culture scientifique et technique dans l'éducation nationale (ministère des musées), des relations avec les centres de la culture, des langues et cultures régionales: M. Dominique Lecourt.

Conseiller technique chargé de l'enseignement supérieur (sciences de la santé et de la vie) et des professions para médicales: M. Jean-François Girard.

Conseillère technique chargée de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire, de la petite enfance, des collèges et des relations avec les inspections d'académie: M. Lucienne Rousseau.

Conseiller technique chargé de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire, de la petite enfance, des collèges et des relations avec les inspections d'académie: M. Lucienne Rousseau.

PARIS/GENEVE/NEW YORK Pour vous ouvrir les grandes carrières de l'hôtellerie et de la restauration de haut niveau à l'échelon international. INSTITUT INTERNATIONAL MAXIM'S DE PARIS

responsables de la délégation nationale à l'éducation ont présenté mardi 11 septembre les orientations du Parti socialiste, essentiellement tournées vers la défense de l'école publique.

Admissions aux grandes écoles (par ordre de mérite)

Ecole polytechnique (candidats classés ex-aequo deux par deux). OPTON M: M. et MM. Jean-François Burnol, Benjamin Enriquez, Thierry Koskas.

Christophe Boutonnet; Marc Thirion; Hervé Kablu; Pierre Pommellet; Hédi Delahant; Hervé Lebrat; François Meyer; François Willaume; Patrick Haout; Thierry Mutschler; Jean-Philippe Huguet; Claude Villerman; Laurent Chamontin; Benoît Smith; Anne Balençon; Pierre-Henri Malton; Max Bezard; Olivier Durin; Pascal Bardone; Bernard Tanguy; Philippe Guidin de Vallier; Olivier Neau; Laurent Berberi; François Charton; Philippe Compagnon; Thierry Midy; Pierre Demossant; François Pipon (199 ex.); Philippe Deschamps; Cécile Tharaud; Olivier Compté; Christophe Tolly; Jacques Berthaud; Guy Bernard; Catherine Poursat; Lionel Suchet; Mathieu Cosson; Valérie Lagard; Pierre Bensoussan; Jean-Louis Renou; Bruno Costes; Eléonore Rousselet; Dominique Bonnet; Fabrice Guillemin; Joël Rosenberg; Frédéric Vincent; Tony Dunoyer; Jean Seomams; Bertrand Jarrige; Xavier Normand; Olivier Poitrenaud; Philippe Roch; Régis Adeline; Bruno Vazzoler; François Durand; Marc Leclerc; Jean-Frederic Nio; Gérard Beurely; Claire Devoulet; Lionel Henry; Philippe Rousseau; Serge Nepomianchy; Olivier du Pont de Romont; Charles Hirsch; Thierry Renaudin; Philippe Castenet; Yves Laszo; Arnaud Blondel; François Yvon; Pierre-Jean Boslo; Dominique Convent; Bernard Cruz; Eric Le Rolland; Pierre Bonamour; Quang-Tuan Luong; Philippe Bories; Jean-Marc Laberrere (249 ex.); Catherine Burg; Cécile Millet; Serge Leclerc; Sabine Phelesout; Philippe Auffret; Didier Pfeiler; Olivier Cachet; Pierre Dauchy; Guillaume Cambouis; Catherine Dougnods; Frédéric Gaubie; Isabelle Richard; Antoine Robert; Philippe Silvestre; Patrick Lambert; Sabine Phelesout; Gilles Bruniaux; Hervé Gilbert; Pierre Bonnier; Xavier Jung; Frédéric Laurent; Laurent Tolle (271 ex.).

LES SOCIALISTES VEULENT « RÉTABLIR LA VÉRITÉ » SUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

M. Luc Soubrier, membre du secrétariat national du Parti socialiste, dirigera désormais la délégation nationale à l'éducation.

Le 20 novembre 1944 à Lagon, M. Girard est docteur en médecine depuis 1974. Chercheur à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) jusqu'en 1980, il a exercé les fonctions de médecin des hôpitaux de Paris et de maître de conférences agrégé à l'université de Paris.

Le 29 octobre 1935 à Paris, M. Rousseau est ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'anglais. Elle a été inspecteur d'académie adjoint dans les Hauts-de-Seine, et directeur des services départementaux de l'Yonne.

Le 29 octobre 1935 à Paris, M. Rousseau est ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'anglais. Elle a été inspecteur d'académie adjoint dans les Hauts-de-Seine, et directeur des services départementaux de l'Yonne.

Le 29 octobre 1935 à Paris, M. Rousseau est ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'anglais. Elle a été inspecteur d'académie adjoint dans les Hauts-de-Seine, et directeur des services départementaux de l'Yonne.

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS Institut Technique de Prévision Economique et Sociale

UN MÉTIER: Assistante de Direction UN DIPLÔME: LE B.T.S. UNE ÉCOLE: I.S.E.A.-I.T.L. Financement des études à 100% Institut Supérieur d'Études Appliquées, du Tourisme et des Loisirs.

FORMATION INFORMATIQUE MICRO-INIT LE MICRAL PROFESSEUR Bull Direction Formation France. Madame Françoise Front - 47 bis, rue des Vinaigriers - 75010 Paris - Tél. (1) 356.91.91

UN MÉTIER: Le Tourisme UN DIPLÔME: Le B.T.S. UNE ÉCOLE: I.S.E.A.-I.T.L. Financement des études à 100% Institut Supérieur d'Études Appliquées, du Tourisme et des Loisirs.

carrières du tourisme et des loisirs donnez-vous tout de suite une qualification internationale en deux ans: préparation au diplôme d'État BTS de tourisme avec dès la première année des stages pratiques en France et à l'étranger

LES CARRIÈRES DU TOURISME, DES VOYAGES ET DES LOISIRS vous offrent des métiers vivants, jeunes, qui payent vite et bien. Avec le bac (ou classes terminales avec examen d'entrée) vous pouvez les préparer en deux ou trois ans: responsable de produits voyages, responsable de l'animation, attaché de relations publiques, responsable du marketing, hôteesse-animateur, guide interprète / accompagnateur, responsable de congrès.

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE votre nom votre adresse code postal telephone niveau d'étude INSTITUT INTERNATIONAL MAXIM'S DE PARIS 71, Fg St-Honoré, 75008 PARIS/tél.: 266.40.70

Se perfectionner, ou apprendre la langue que vous voulez en français LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC cours avec explications en français Documentation gratuite: EDITIONS DISQUES BSCM 8, rue de Bani - 75008 Paris

SCIENCES

L'ACCORD ENTRE LES INSTITUTS MÉRIEUX ET PASTEUR

Relever les défis de la biotechnologie

M. Alain Mérieux, président du conseil d'administration de l'Institut Mérieux SA, a donné, mardi 11 septembre après-midi au cours d'une conférence de presse à Marcy-l'Étoile (Rhône), des informations complémentaires quant aux conditions financières de l'accord passé entre sa société et l'Institut Pasteur, révélé dans nos éditions datées du 12 septembre.

L'Institut Pasteur-Production va séparer ses deux principaux pôles d'activité. Le secteur « produits de diagnostic » n'est pas touché par l'accord. En revanche, le secteur « sérum et vaccins » va être cédé à l'Institut Mérieux, qui devient actionnaire majoritaire (à 51 %) de la nouvelle entité, Mérieux, entre un capital en lieu et place de la SANOFI (du groupe ELF-Aquitaine), qui détenait ces parts majoritaires. Les autres actionnaires (Pasteur-Paris et Paris-Lille) demeurent, avec respectivement 44 % et 5 % des parts. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

Des « groupes de travail » vont être rapidement constitués pour établir les modalités concrètes de ce rapprochement : franco-français qui doit, à l'évidence, satisfaire les pouvoirs publics. L'efficacité économique impose un maintien des marques et de deux réseaux commerciaux distincts en France. Les stratégies commerciales seront au contraire harmonisées - c'est-à-dire pratiquement fusionnées - à l'étran-

De notre correspondant régional

ger : Mérieux apporte dans la corbeille son infrastructure performante, Pasteur son nom... Les efforts devaient ainsi être, selon M. Mérieux, plus concentrés pour « présenter un front uni et unique ». Le secteur des vaccins et des sérum ne représente aujourd'hui que 1,5 % à 2 % du chiffre d'affaires mondial du secteur de la pharmacie, mais les besoins des pays sous-développés sont immenses. En volume, Mérieux exporte 75 % de sa production de Marcy-l'Étoile (55 % en valeur), tandis que le nom de Pasteur est mondialement reconnu. La nouvelle société portera d'ailleurs le nom de « Pasteur sérum et vaccins ».

A la conquête du monde

Les deux groupes étaient concurrents dans le domaine des vaccins (vaccins DT Coq) et des vaccins anti-grippaux. Pasteur a une position dominante dans le secteur des vaccins antibactériens et, surtout, contre la fièvre jaune. Mérieux est au plus haut niveau pour la commercialisation et la recherche pour les vaccins contre la rage, la rubéole, la rougeole, les oreillons et toute les gammaglobulines.

« A deux, estime M. Mérieux, nous pouvons attaquer le monde entier. Avec une potentialisation

plus grande de la recherche pastoriennne et un resserrement de ses unités de production ». Il a ainsi confirmé le transfert des activités « sérum et vaccins » de l'Institut Pasteur de Marcy-la-Coquette (Hauts-de-Seine) vers le Vaudreuil (Eure). Avec une « rationalisation et une mutation par formation de quelques dizaines de salariés ». Le responsable de Mérieux a indiqué que les partenaires sociaux de Marcy avaient « fait un accueil favorable à l'accord » et qu'il convenait que « les gens de Pasteur aient le moral à la suite d'une opération conclue dans un esprit de collaboration et non d'Anschluss ». La priorité sera donnée au rétablissement financier du pôle Pasteur.

Peu de bouleversements sont à prévoir au sein des états-majors de Pasteur. « Ne pas faire aux autres ce que l'on n'aimerait pas subir », a souligné M. Alain Mérieux, dont la famille n'est plus - depuis 1968 - majoritaire au sein du capital de l'Institut Mérieux SA, contrôlé à 51 % par le géant Rhône-Poulenc. Un grand discret, mais qui a pris une part active dans ce spectaculaire rapprochement des deux « grands » de l'industrie pharmaceutique française.

Après l'époque de la bactériologie pastoriennne et celle de la virologie Mérieux, le temps est à l'union pour les immenses défis de la biotechnologie.

CLAUDE RÉGENT.

EN BREF

L'état de santé des détenus basques espagnols

L'état de santé des huit Basques espagnols grévisés de la faim de la prison de Fresnes, dans la région parisienne, continue de susciter des réactions et des prises de position contradictoires.

M^e Yves Jouffé, président de la Ligue française des droits de l'homme, qui a pu rencontrer durant une heure, mardi 11 septembre, les huit prisonniers - dont sept risquent l'extradition vers l'Espagne, - a précisé qu'aucun de ces hommes ne se trouvait dans le coma. M^e Jouffé a indiqué que les huit détenus lui étaient apparus « très fatigués et affaiblis, mais en bon état intellectuel » et tout à fait capables de tenir une conversation. En revanche, les familles des huit Basques affirment que les détenus sont « dans un état critique » et « peuvent entrer dans le coma d'un moment à l'autre ».

Les responsables du secteur « Pays basque » de la fédération du Parti socialiste de Pyrénées-Atlantiques se sont déclarés hostiles aux extraditions de séparatistes basques espagnols et souhaitent une « décision rapide » du gouvernement. Selon eux, la justice française ayant donné son avis sur les demandes espagnoles d'extradition, il appartient au gouvernement de M. Fabius de prendre sa décision sans attendre l'arrêt de la Cour de cassation.

Une proposition du maire d'Avignon : des soldats policiers

Dans une lettre adressée le 30 août à M. Pierre Joux, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, M. Jean-Pierre Roux, maire (RPR) d'Avignon, suggère « d'utiliser une partie des appels du contingent au sein des unités de la police nationale ». Estimant que l'augmentation des effectifs policiers « ne représente pas l'unique solution » aux problèmes d'insécurité mais qu'elle « contribue néanmoins largement à rétablir un climat de sécurité », M. Roux propose de contourner les contraintes budgétaires dans la fonction publique par l'appel aux appels du service national.

[Cette proposition n'est pas nouvelle. Depuis l'utilisation d'appels comme gardiens auxiliaires dans les brigades territoriales, elle a été étudiée par divers syndicats de policiers. Elle est contenue dans une proposition de loi d'orientation relative à l'organisation de la police nationale déposée par le groupe RPR de l'Assemblée nationale à la fin de 1983.]

Cependant, selon les premières études du ministre de l'Intérieur, elle se heurte à plusieurs difficultés. D'ordre juridique évidemment : la police nationale n'est pas intégrée à la défense nationale comme cette dernière arme qu'est la gendarmerie. Mais surtout d'ordre financier : la question des moyens matériels, de logement, de casernement et de restauration notamment, ce qui n'est pas le cas de la police nationale. En somme, cette mesure - qui, au premier abord, semble une solution originale pour décharger les policiers de certaines tâches municipales ou administratives - ne serait pas forcément, au bout du compte, une économie. - [E.P.]

Trois charpentiers sur le mont Blanc

(De notre correspondant.)

Tours. - Pour les quinze employés de la société Les Charpentiers de Tours, l'aventure est à portée de la main. Leur patron, M. Jean-Paul Bouyer, trente-quatre ans, a décidé en effet, pour la deuxième année consécutive, de leur offrir la possibilité de réaliser un exploit sportif. En 1983, ils avaient été sept à boucler le marathon de New-York, l'une des plus spectaculaires courses de fond du monde. Cette année, fin septembre, l'entreprise, dont l'atelier est situé à Saint-Roch près de Tours, offre une ascension au mont Blanc. Le toit de l'Europe pour les Charpentiers, quel est plus naturel ? A l'heure de la décapitation, l'exemple de cette petite société anonyme, dont la moyenne d'âge ne dépasse pas vingt-cinq ans, est à méditer.

« Lancer toute une équipe dans la même aventure, cela resserrera les liens et contribuera à maintenir une bonne ambiance de travail », dit M. Bouyer, qui voit là un investissement, une sorte de « placement bonne humeur » dont, à terme, l'entreprise recueillera les fruits.

Les affaires ont, cependant, été moins bonnes cette année, et il a fallu envisager un exploit moins lointain. Le principe de participation reste le même : tout le monde est invité. Mais il ne seront que trois volontaires, cette fois, à s'engager sur les pentes enneigées avec un patron qui, lui, a déjà « fait » le mont Blanc. Mais, déjà, on songe à l'exploit de 1985, et on parle d'un relais France-Angleterre à la nage à travers le Channel.

Encore une idée du patron : « Pour la Manche, dit-il, il faudra qu'on soit au moins une dizaine dans le coup ». Cette fois, tout le monde devra se jeter à l'eau... ALEXIS BODDAERT.

● PRECISION. - Le document intitulé « Taille de la classe, résultats des élèves et vie scolaire », dont nous avons rendu compte dans le Monde du 7 septembre, est une étude scientifique et non un « rapport », nous demande de préciser son auteur. M. de Peretti est directeur honoraire du département de psycho-sociologie de l'éducation à l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) et membre du conseil d'administration de cet organisme, et non inspecteur général de l'éducation nationale comme nous l'avons écrit par erreur.

willy hairline COIFFURE MIXTE
10, rue des Pyramides 75001 Paris. Tél. : 260.63.68.
Du lundi au samedi de 10 h à 19 h
30, rue Feydeau 75002 Paris. Tél. : 236.33.57.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— **Chantal ODDO** est très heureuse d'annoncer la naissance de sa petite-fille.

Sandra,

au foyer d'Alain et Brigitte, le 24 août 1984.

23 av. bd Talbot, 30000 Nîmes.

Marriages

— **Michèle COMBES**

et **Suzanne LEPASTIER** sont heureuses de faire part de leur mariage, célébré le 8 septembre dans l'intimité.

6, avenue de Tourville, 75007 Paris.

Décès

— **Claire Nicole, Jean-Claude Bessompierre, son fils, Martine Fischer, sa fille.** La légende de la Fidélité. Ses nombreux amis, ont la grande douleur de faire part du décès de

Charles BASSOMPIERRE, chevalier de la Légion d'honneur, ancien combattant 1939-1945, ancien doyen des speakers de l'ex-ORTF,

dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 13 septembre, à 16 heures, au cimetière de Montparnasse.

17, rue Dombasle, Paris-15.

Ses amis de la section socialiste du spectacle ont la grande tristesse de faire part du décès de

Charles BASSOMPIERRE.

Les obsèques auront lieu le jeudi 13 septembre, à 16 heures, au cimetière de Montparnasse.

[Né le 5 mai 1911 à Paris, Charles Bessompierre commença sa carrière comme assistant metteur en scène avant de devenir l'un des plus célèbres speakers de la radio française. Auteur, sous le pseudonyme de Pierre Beau, de chansons, de sketches, de pièces radiophoniques, de comtes et de nouvelles, il fut nommé « le voix sans visage ». Il assure de très nombreuses représentations d'opéras, d'opéras comiques et de grands opéras. Militant socialiste, ami de M. François Mitterrand, Charles Bessompierre fut responsable de la commission spectacle au PS.]

— **M^e Georges de Beauregard,** son épouse, M^e Chantal de Beauregard, M^e Joëlle de Beauregard, M^e et M^e Patrick Soudant, Edouard, Valentine, Sophie et Nicolas, ses enfants et petits-enfants, M^e et M^e Jean de Bray et leurs enfants, M^e Philippe Sommerer et ses enfants, ses sœurs, beau-frère, neveux et nièces, M. Philippe Charigot, son beau-fils, ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges de BEAUREGARD, croix de guerre 1939-1945, croix du combattant volontaire de la Résistance, croix du combattant et médaille des évadés,

survécu le 10 septembre 1984, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 septembre 1984, à

LETTRES

ANDRÉ PÉZARD LECTEUR DE DANTE

André Pézard, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans (le Monde du 12 septembre), était un grand italianisant. Agé de trente ans en 1919, il avait enseigné trente ans à l'université de Lyon, avant d'être nommé à la chaire de littérature et civilisation italiennes du Collège de France. Il avait publié d'abord des ouvrages scolaires (une remarquable Grammaire italienne, chez Hatier, aujourd'hui épuisée) et des études sur la littérature italienne, et en particulier sur Dante.

C'est à ce dernier qu'il a consacré sa thèse « Dante sous la plume de feu (1930) », ainsi que de nombreuses études, dont une bonne partie ont été reprises dans le livre d'hommage réalisé par la Société des études italiennes : « Dans le sillage de Dante (Abbeville, Paillart, 1975) ». Il est l'auteur de la seule traduction complète en français des œuvres de Dante, publiées dans « la Pléiade » en 1965. Ses articles savants sont réunis sous le titre la Rotta Gonna (trois volumes, Didier, 1979).

Il a aussi écrit un livre de souvenirs sur la guerre de 1914-1918 : « Nous autres à Vauquois, récemment réédité (Aurillac, USHA, 1974) ».

Il était membre de l'Institut de l'Accademia dei Lincei et de nombreuses autres académies étrangères, et président d'honneur de la Dante Alighieri et de la Società des études italiennes.

11 heures, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly-sur-Seine, 33 bis, avenue de la Princesse, 78110 Le Vesinet. (Lire page 42.)

— **M. Jean Dauliac** et **M^e Madeleine Dauliac** ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

M^e Edouard DAULIAC, née Lucienne Barde,

survécus le 6 septembre 1984, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Gourdon (Lot), le 8 septembre 1984.

— **Marguerite Bottemer, Théo et Edith Bornheim** et leurs filles, **Georges et Claude Zyssman** et leurs enfants, **Natacha et Jehuda Shapiro,** leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

Yvonne GINODMAN, née Bernheim, ancienne assistante sociale.

La mise en terre a eu lieu au cimetière de Chossy (77), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— **M^e Anne-Marie Hochet** et ses filles, et la famille Hochet, font part du décès de

Jean-Marie HOCHET, sociologue, conseiller,

à la Mission de la coopération française,

survécus, le 30 août 1984, à Abidjan.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 14 septembre, à 11 heures, au cimetière de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— **M. et M^e Henry Lefranc,** M. et M^e Philippe L'Herminier, ses enfants, Sylvie, Pierre et Jane Lefranc, Laurence L'Herminier, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M^e Robert L'HERMINIER, née Jeanne Gaudreau,

survécus le 10 septembre 1984.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 14 septembre, à 14 h 30.

3, quai Rouget-de-l'Isle, 67000 Strasbourg, 16, square Clisson, 56100 Lorient.

— **M^e Yves Radenc,** son épouse, **Brigitte Radenc,** **Brigitte et Thierry Cherpail,** **Alme Radenc,** ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Yves RADENAC,

survécus accidentellement le 9 septembre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 14 septembre, en l'église Notre-Dame-des-Champs, suivie de l'inhumation dans le caveau familial du cimetière Montparnasse.

110, boulevard Raspail, 75006 Paris.

Anniversaires

— Pour le huitième anniversaire du rappel à Dieu de

André VERCHALY,

une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

Services religieux

— **M^e Claude-Henri Levy** nous prie d'annoncer qu'une cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 16 septembre 1984, à 11 heures, au temple de la rue des Victoires, n° 44, à Paris-9, à la mémoire de

M^e Claude-Henri LEVY, avocat à la cour, ancien membre du Conseil de l'Ordre, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre.

Au cours de la cérémonie M. le grand rabbin Kaplan lui rendra hommage.

34, rue de la Faisanderie, Paris-16.

Avis de messes

— Une messe pour

Martine DEVAUD, née Laché,

décédée le 26 juillet 1984, sera célébrée, le lundi 24 septembre à 18 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Terres, Paris-17.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-X Nanterre. — Jeudi 13 septembre, à 14 heures, salle des Actes (s.d. F), M. Taïeb Ndiaye : « Recherches sur le politique internationale des produits de base ».

— Université Paris-VIII. — Jeudi 13 septembre, à 14 heures, salle C-201 (et son samedi 15 septembre, comme annoncé dans le Monde du 7 septembre), M. Jean-Paul Buffelan : « Contribution à la théorie de la communication juridique dans la société politique ».

Il joue, il parle, c'est un micro-ordinateur français. Il est au banc d'essai dans SVM.

SVM. Science & Vie Micro
Le Savoir Vitre Micro. 16 F

Le Monde des PHILATÉLISTES

SEPTEMBRE 1984

LA PHILATÉLIE AU SECOURS DES RAPACES

L'IMPRESSION DES TIMBRES FRANÇAIS

LES NOUVEAUTÉS DU MONDE ENTIER

EN VENTE 11 F CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX ET AU MONDE

Le Monde.
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

OFFRES D'EMPLOI

Crédit C

(siège situé à Nanterre) recherche un chargé de crédit de crédit

Conseil de direction CHARGÉ DE RECHERCHE

AGORA

Magasin 75008 Paris

emplot région

elf ac

INGENIEURS IM

سكزا من الاجل

صكنا من الامل

	La ligne	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	80,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

	la ligne	la ligne TTC
ANNONCES ENCADREES	51,00	60,48
OFFRES D'EMPLOI	15,00	17,79
DEMANDES D'EMPLOI	39,00	46,25
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Le Crédit Coopératif

(Siège situé à Nanterre - Préfecture)
recherche
pour sa division des EQUIPEMENTS SOCIAUX

un chargé d'études de crédit HF

Le candidat retenu, diplômé d'études supérieures (maîtrise de Sciences Eco ou Ecoles de Commerce), aura 3 à 5 ans d'expérience professionnelle acquise en milieu bancaire.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 4119 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 PARIS qui transmettra.

AGENCE FRANCAISE D'UNE IMPORTANTE BANQUE DE DEPOTS ETRANGERE

recherche

CHEF-CAMBISTE

chargé d'animer et diriger sa Table de Change.

Merci d'adresser vos candidatures sous référence 4313 à :
PIERRE LICHALU SA- BP 220 75063 PARIS Cédex 02

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

FONDS D'ASSURANCE FORMATION

(gestion fonds de la formation professionnelle) recherche

UN RESPONSABLE DEPARTEMENT ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Ayant connaissance gestion du personnel et droit du travail

Gestion budgétaire, techniques informatiques. Nouveaux plans comptables.

Expérience 5 ans minimum dans secteur associatif, mutualiste ou coopératif. Niveau I ou II. Rémunération 130 000 F à 150 000 F selon expérience.

UN CHARGÉ D'ÉTUDE INFORMATIQUE ET CONTROLE DE GESTION

Qualités indispensables de contact, disponibilité, rigueur, organisation.

Connaissance des secteurs associatifs, coopératifs ou mutualistes souhaitée. Expérience de 3 ans minimum. Niveau I ou II en gestion.

Diplôme sup. en informatique souhaité (chef de projet). Rémunération 120 000 F à 140 000 F selon expérience.

Adr. lettre man. c.v., photo à UNIFORMATION, Direction du Personnel, B.P. 57, 75562 PARIS CEDEX 12.

Conseil de direction

CHARGÉE DE RECHERCHE

AGORA, filiale de recherche de cadres par approche directe du Groupe EGOR, assiste les entreprises pour leurs recrutements de cadres dirigeants et d'ingénieurs hautement spécialisés.

Inscrite à une équipe de consultants, la Chargée de Recherche intervient pour définir et mettre en œuvre les stratégies d'analyse de marché, d'identification et de contacts.

Après une formation supérieure (Sciences Po, Sup' de Co...) et une première expérience en entreprise ou en cabinet, vous souhaitez valoriser vos qualités d'autonomie, de pragmatisme, d'implication. La diversité des missions et des interlocuteurs, l'ouverture sur le monde industriel assurent à cette fonction un contenu formateur.

La taille et le développement de notre Groupe permettent d'envisager, après une expérience réussie dans ce poste, une évolution dans les métiers du conseil.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. MAG 25, à :

AGORA
14, rue Magellan 75008 Paris

L'Assemblée nationale

recrute par concours

6 ADMINISTRATEURS DES SERVICES

Fonctionnaires de l'Etat, les administrateurs des services ont des fonctions et une carrière comparables à celles des administrateurs civils.

L'un de ces postes est offert en priorité par concours spécial aux personnes reconnues handicapées par une COTOREP.

Ces concours sont ouverts aux candidats de nationalité française, titulaires de l'un des titres ou diplômes exigés des candidats au concours externe de l'ENA, et âgés de 20 à 40 ans (sous réserve d'éventuels reculs des limites d'âge).

La limite d'âge supérieure n'est pas opposable aux candidats reconnus handicapés par une COTOREP, qui peuvent par ailleurs bénéficier des aménagements d'épreuves justifiés par leur état de santé.

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 1^{er} OCTOBRE 1984

Pour tous renseignements, s'adresser au service du personnel de l'Assemblée nationale, 126, rue de l'Université, 75007 Paris. Téléphone : 297-62-52 et 297-62-34.

ELECMA

division électronique de la SNECMA

recherche

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

Ils participeront à l'étude d'équipements électroniques, aéronautiques, analogiques, numériques et des logiciels associés.

Ces postes seront confiés à des techniciens possédant un BTS ou DUT électronique.

SNECMA

Merci d'adresser lettre, CV avec photo et prétentions sous référence 202 à ELECMA BP 305 - 92156 SURESNES CEDEX

INSEAD

INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES

FONTAINEBLEAU

recherche

CONTROLEUR DE GESTION EXPERIMENTE

pour adjoint direct à son Directeur Administratif et Financier.

Fortes personnalités - esprit d'initiative - volonté d'aboutir - aptitude à travailler en contacts multiculturels.

Formation supérieure (école de commerce, maîtrise de gestion + D.E.C.S. complet...).

Plusieurs années d'expérience du contrôle de gestion. Solide expérience informatique : maîtrise d'outils tels IFFS, MULTIPLAN, DBASE II ou APL, souhaitable.

Anglais indispensables.

Adresser C.V., photo et prétentions à : Patrice TRIAUREAU - bd de Constance 77300 FONTAINEBLEAU Cedex.

La Compagnie Générale de Géophysique

est leader dans son domaine et possède des centres de calculs parmi les plus puissants en France, aux USA, Canada, Angleterre... son développement l'amène à rechercher pour renforcer ses équipes système (CRAY - CONTROL DATA - PERKIN ELMER)

ingénieurs système

ayant de préférence quelques années d'expérience en système et logiciel de base pour étude et réalisation de nouveaux projets utilisant des techniques de pointe.

Formation GRANDES ECOLES ou équivalent. Anglais indispensables.

Envoyer CV et prétentions à C.G.G. 1, rue Léon Migaux 91301 Mussy, Direction assurée.

Société d'édition

cherche pour son siège à PARIS

DEUX SECRÉTAIRES DE DIRECTION

Bonne présentation. Age : 30 ans environ. Connaissance parfaite du français et de l'arabe pour dactylo et télé.

UNE STANDARDISTE RÉCEPTIONNISTE

Bonne présentation. Bonne connaissance du français et de l'anglais.

Envoyer c.v., lettre manuscrite + photo à : SPARE, 63, rue Pierre-Charron, 75008 PARIS.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

elf aquitaine

recherche

INGENIEURS INFORMATIENS

Mission :
- coordonner les travaux de développement de maintenance et d'exploitation des applications informatiques de la Direction Financière,
- animer une équipe d'analystes, d'analystes programmeurs et d'opérateurs,
- promouvoir des logiciels généraux de gestion de base de données,
- utiliser principalement du matériel CII-HB.

Formation, expérience :
- diplôme d'ingénieur ou formation supérieure équivalente,
- expérience d'au moins 6 ans en informatique,
- pratique du COBOL,
- connaissance du logiciel DM4 (CII - HB),
- connaissance d'une méthode de conception de base de données appréciée et de la comptabilité.

Ecrire avec C.V. et prétentions à N° 99611 à SNEAP - Service Recrutement 26, avenue des Lilas - Bât. Mestressat 64018 Pau Cedex.

Station sports d'hiver

recherche

collaborateur (très motivé) et dynamique pour promouvoir la station. Très grande mobilité demandée. Situation d'avant au conseil et sérieux. Ecrire livrer BP 248, 08072 Nice cedex. Réf. : 0904. Joindre c.v. et photo récente.

VILLE DE SAINT-ETIENNE

RECRUTE

Pour l'école régionale des Beaux-Arts, 16, rue Henri-Guward :

Un professeur de culture générale et de culture spécifique

pour le département communication visuelle et pouvoir intervenir en 1^{er} cycle (16 heures hebdomadaires).

Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 28 septembre 1984.

Tous renseignements complémentaires concernent ce poste seront données par : Le service du personnel 2^e bureau Hôtel de Ville, porte 906. Tél. (777) 25-11-42 poste 758.

Assoc. Rhône-Alpes recherche

CRÉATEUR ENTREPRISE INTERMEDIAIRE

Projet sérieux d'activités en atelier pour F. et H.

Envoyer sous le n° 068.253 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montesson, Paris-7^e.

CADRE GESTION DE PATRIMOINE

expérimenté sur une compagnie d'assur. rech. situation chez banque ou agent de change. Ex. n° 3825 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75008 Paris.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL Formation jur. I.S.T.O. Sciences informatiques. Cherche poste organisateur redressement situation difficile, mise place. nouvelles méthodes de gestion. T. (1) 856-18-14. Ex. n° 3872 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75008 Paris.

EXPORT MANAGER

37 ans, angl.-al. courant, exp. vente, achat, et créat. de sociétés. Libre rapid. PERIOD. 63, rue du Marché-Foch, 75008 Paris. Maitrons-Laffite. Tél. 982-52-15.

Pour Abidjan, Côte d'Ivoire, J.F., 31 ans, étude sup. commerce international (étude de marché et domaine coiff. cherche emploi haut niveau avec rés. Abidjan. libre de suite, étud. toutes propositions. Ecrire sous le n° 068.248 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montesson, Paris-7^e.

AT 2 ÉLECTRONICIEN + F.P.A. - 31 ans 10 ANS EXPERIENCE DONT 3 A. ARTISANAT

Vente et Maintenance. Produits bruts G.P. recherche reconversion dans poste de maintenance parc informatique... M. JOURDAN, 61, rue Michel, 93170 Bagnolet. Tél. : 383-44-38.

H. 42 ans, chef de groupe compt., 15 ans exp. compt. gestion et règlement filiale. Ch. ancien. M. BOISSART, 10, rue de Paris-Moissac, 75017 Paris.

J.F. 25 ans, maîtrise universitaire, expérience professionnelle dans le pub., cherche travail d'ASSISTANTE (recherche, documentation, préparation d'émissions...) dans l'AUDIO-VISUEL, la CHIMIE, l'ÉDITION. Ecrire sous le n° 278 RÉGIE-PRESSE le Monde 7, rue de Montesson, 75332 Paris Cedex 07 qui transmettra.

H. 31 ans, Camerounais, docteur en linguistique africaine, enseign. recherche, press. édition, audiovisuel. PIETCHEU, 2 sq. P.-Valéry, 93240 Stains.

PHILATÉLIE USECOURS RAPACES

IMPRESSION ENCRE FRANÇAISE

PREMIÈRES DU MONDE ENTIER

LES MARCHANDS DE MONDE

Le Monde

Animaux
Vend magnifiques chaises
berger allemand, 2 mois, para...

Artisans
Agençements d'appareils
DÉCORATION
Menuiserie, électricité, peinture...

Moquettes
A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark...

Musique
IRÈNE JARSKY
mezzo soprano
Le Vol du Colomb...

l'agenda du Monde

Bijoux
COMPTOIR FRANÇAIS
Achève comptant beaux bijoux...

Livres
Achève anciens livres
mécaniques spéciales...

Vidéo
OUVERT 7 JOURS 8/7
VIDEO CLUB
VHS

Troisième âge
RÉSIDENT LES CEDRES
107 rue d'Alsace, Paris 10ème...

Vacances
D'Hotel House Hotel
200 chambres à un St. Omer...

L'immobilier

appartements ventes
4° arrdt
ILE DE LA CITÉ
PLUSIEURS 2/3 PIÈCES dont...

pavillons
PAVILLONS
JUSQU'À 120 M2 DE PAVILLON...

secrétaires
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Une société d'ingénierie, très dynamique...

locaux commerciaux
ATELIER LOFT
2 niveaux acacia, vitrailles...

Emplois Cadres
CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES
HERODOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOI

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____

Cie européenne d'assurances
sur la vie
PORTE MARLOT
recherche pour son DIRECTEUR GÉNÉRAL

formation professionnelle
ACILOG
DÉPARTEMENT ÉTUDES ET FORMATION

locaux commerciaux
ATELIER LOFT
2 niveaux acacia, vitrailles...

LA QUALITÉ D'AUTREFOIS
LE CONFORT D'AUJOURD'HUI
centre de BOURG LA REINE (92)
ville résidentielle

JEUNES
Micro-informatique
Le micro-informatique fait son...

NOTES CROISÉS
PROBLÈME N° 1796
1 2 3 4 5 6 7 8 9

ANNUAIRE AU FEMININ
Nous sommes en France une mine de femmes...

PARIS VENTURES
- La Seine
- Paris
- Les Champs-Élysées

سكرا من الاصل

SOCIAL

M. Bergeron s'inquiète des conséquences d'un « grippage de la machine économique »

« Nous nous demandons et nous ne sommes pas en train d'aller au grippage de la machine économique, avec toutes les conséquences que cela suppose », a déclaré le 11 septembre M. André Bergeron, au cours d'un déjeuner de presse de « rentrée ».

Tout en comprenant la volonté du gouvernement de réduire l'inflation et les déséquilibres budgétaires et de ne pas augmenter l'endettement, le secrétaire général de Force ouvrière s'est interrogé : « Faut-il, par crainte d'aggraver l'inflation, écarter toute idée de relance de l'activité, en particulier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ? Faut-il écarter comme hérésie la question que nous nous posons : parviendra-t-on à exporter ce que l'on n'arrivera pas à consommer sur place ? »

C'est ainsi que M. Bergeron a déclaré à 44 journalistes réunis au Venezuela, qu'il ne croit pas que l'appas des Miroirs de la République soit une solution à long terme. Il a souligné que le chômage n'est pas un problème de manque de main-d'œuvre, mais un problème de répartition de la production. Il a appelé à une politique de relance de l'activité, en particulier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Grève aux Ateliers français de l'Ouest à Brest contre le projet de suppressions d'emplois

La direction des Ateliers français de l'Ouest (AFO) devait réunir ce 12 septembre un comité central d'entreprise pour annoncer 234 licenciements (sur 750 personnes) à l'établissement de Brest, 208 licenciements (sur 900) à Dunkerque, 101 (sur 150) à Saint-Nazaire. Au Havre, 77 suppressions d'emplois sont également prévues, à Grand-Quéville 74, et à Dieppe 6. Pour protester contre ce projet, 400 ouvriers des AFO se sont mis en grève le 11 septembre à Brest, à l'appel de la CGT. Des grèves ont également été déclenchées à Saint-Nazaire et à Donges (Loire-Atlantique).

De notre envoyée spéciale

Brest. - C'est au printemps dernier que la crise traversée par les Ateliers français de l'Ouest est entrée dans une phase aiguë. L'entreprise se trouvait alors au bord du dépôt de bilan. Sans doute l'Etat avait-il signé avec l'AFO une convention par laquelle il s'engageait à rembourser une partie des coûts salariaux. Mais les généraux n'étant pas convertis par la convention, les AFO - devaient le payer, quel que soit le nombre d'heures travaillées. En juillet, c'est l'heure de vérité. Le gouvernement exige un plan d'économies de 140 millions de francs visant à retrouver l'équilibre financier à la fin de 1984. « Nous vendons exclusivement de la main-d'œuvre, souligne M. Alain Coureau, directeur des AFO à Brest. Toute économie passe donc pour nous par une réduction des effectifs. Depuis un an et demi, la moitié des effectifs de l'entreprise était au chômage partiel. Nous ne pouvions continuer ainsi. »

de préparer le départ sur trois ans de tous les salariés âgés de cinquante-cinq ans (quatre cent quatre-vingt-quatre personnes, soit 108 millions de francs).

A Brest, qui n'est pas un port de commerce important, le personnel des AFO est conscient que « la bataille sera longue et va durer des semaines ». Après la manifestation du 5 septembre et l'occupation de la permanence du député PS de Brest, M. Joseph Gourmelon, des débrayages sont prévus ainsi que des délégations auprès du sous-préfet de Brest et du ministre du redéploiement industriel. « Nous sommes en période de négociations. Si elles échouent, nous verrons », conclut le syndicat.

Un an après le dépôt de bilan de deux entreprises de réparation navale, les licenciements annoncés aux AFO ont porté un coup dur à l'activité d'une ville où la construction et la réparation navales sont réines.

Brest a parié sur les super-tankers et a perdu. Elle n'est pas la seule. « La crise générale touche tous les pays voisins, affirme-t-on à la direction. Mais alors que l'aide de l'Etat à la réparation navale représente 2,5 % du chiffre d'affaires en France, elle atteint 12 % dans les autres pays d'Europe. » Reste la diversification commencée par les AFO vers l'entretien des plateformes offshore. Or, affirme M. René l'Hostis (CGT) : « Si deux cent trente-quatre emplois sont supprimés, nous ne pourrions assumer des tâches qui avaient redonné un avenir à l'entreprise ».

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

CANDIDATS DES MIGRANTS AUX ÉLECTIONS MAROCAINES

Deux délégués cégétistes sont en concurrence pour le nord de la France

Après M. Akka Ghazi, secrétaire général de la CGT, à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (le Monde du 6 septembre), un nouveau « candidat des migrants » aux prochaines élections législatives marocaines vient de se faire connaître pour la région nord de la France. Il s'agit de M. Abdallah Fraygui, trente-sept ans, marié, deux enfants, secrétaire de la CGT chez Talbot et l'un des adjoints de M^{me} Nora Tréhel, la « Pasionaria de Poissy ». Mais alors que son collègue cégétiste se présente au nom de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), M. Fraygui s'est inscrit sur la liste du parti communiste marocain, le Parti du progrès et du socialisme (PPS).

son pays, d'abord dans la clandestinité de 1970 à 1974, lorsque ce parti était interdit au Maroc, puis au grand jour après la légalisation du PPS en août 1974.

En France, M. Fraygui a joué un rôle nettement modérateur lors des grèves de Poissy, s'opposant notamment, aux côtés de M^{me} Tréhel, à la minorité « gauchiste », dont certains membres devaient rejoindre par la suite la section FO. Curieusement, il se trouve aujourd'hui en concurrence avec M. Ghazi, « l'homme fort » de la CGT chez Citroën. N'est-ce point gênant pour cette organisation syndicale qui, à l'instar du PCF, entretient de bons rapports avec le PC marocain, malgré certaines divergences au sujet du Polisario ? Et les « députés des migrants » ne courent-ils pas le danger de voir leur action récupérée par le pouvoir chérifien ?

« Cette élection, nous a déclaré M. Fraygui, est d'abord une affaire nationale marocaine. Le PPS a été dans le passé le seul parti à revendiquer la participation des migrants aux consultations nationales. Nous considérons comme un acquis important de pouvoir braver la représentation des travailleurs obligés de s'exiler. Quant à nos deux candidatures, l'une pour le PC, l'autre pour le PPS marocain, la preuve est faite, à travers elles, qu'il peut y avoir diversité d'opinions au sein de la CGT et libre choix politique. »

Sur le fond, les deux candidats présentent un programme similaire. En ce qui concerne le dossier de l'automobile, M. Fraygui, tout comme M. Ghazi, entend d'abord « défendre le droit au travail ». Thème que les candidats se réservent de développer lors d'une campagne électorale réduite à sa plus infime expression : de simples lettres et des contacts personnels, conformément à une législation qui interdit toute activité politique aux étrangers.

J. B.

La conférence de onze pays latino-américains à Mar-del-Plata

UN FRONT UNI DES DÉBITEURS PLUS FRAGILE QUE JAMAIS

Mar-del-Plata (Argentine). L'AFP. - Le front uni des onze pays de l'Amérique latine et du Caraïbe a tenu en juin dernier le sommet de son cycle en Colombie. Le secrétaire général de l'Union des gouvernements latino-américains a déclaré à 350 journalistes réunis à Mar-del-Plata, que le sommet a été « le plus grand succès de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Amérique latine et du Caraïbe ». Selon la majorité des participants, l'accord récemment conclu sur le réajustement de la dette extérieure (trois ans) de la dette publique, a été « le plus grand succès de la Conférence ».

C'est ainsi que l'Argentine a déclaré à 44 journalistes réunis au Venezuela, qu'il ne croit pas que l'appas des Miroirs de la République soit une solution à long terme. Il a souligné que le chômage n'est pas un problème de manque de main-d'œuvre, mais un problème de répartition de la production. Il a appelé à une politique de relance de l'activité, en particulier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

LES ETATS-UNIS ALLÈGENT LE CONTROLE DES EXPORTATIONS DE HAUTE TECHNOLOGIE

Le département américain du Commerce a annoncé qu'il allait alléger le contrôle des exportations de haute technologie. Cette mesure vise à faciliter l'accès des produits de haute technologie aux marchés étrangers.

Par ailleurs, le département américain du Commerce a annoncé qu'il allait alléger le contrôle des exportations de haute technologie. Cette mesure vise à faciliter l'accès des produits de haute technologie aux marchés étrangers.

Une tonalité nouvelle

A première vue, il n'y a pas de changement à FO. Comme M. Gattaz le veille, M. André Bergeron s'est inscrit dans une continuité qui lui est chère. Continuité sur le pouvoir d'achat qu'il faut maintenir pour tous. Sans plus. Continuité dans la dénonciation du « dépeuplement du dialogue social » qu'il faut ramener. Sans tarder. Continuité dans la demande d'une attention de la politique de rigueur et dans le pronostic - à partir d'un comptage différent de celui du ministère du travail - de trois millions de chômeurs en fin d'année. Les gouvernements, de gauche ou de droite, pensent et M. Bergeron reste fidèle à son discours.

M. Gattaz. Sans les entrainer pour autant, il a tenu un langage fort prudent, dans un substantif : on demande à voir si les différentes propositions avancées peuvent être efficaces pour l'emploi, à condition de ne pas passer par-dessus bord la réglementation du travail. Ce souci semble partagé tant par MM. Gattaz et Maire que par M. Fabius, malgré la volonté de ce dernier de voir la négociation « aller vite et loin ».

Et, pourtant, il y avait une tonalité nouvelle dans les propos du secrétaire général de Force ouvrière. M. Bergeron ne croit pas à l'avenir de la « désinflation », mais il était plutôt dans le camp des « décriés ». Il s'est ainsi gardé, à propos de l'importante négociation sur la flexibilité de l'emploi, de polémiquer avec le CNPF et surtout avec la CFDT (ce qui lui aurait été facile). Il s'est abstenu de tout jugement sur les ouvertures de M. Maire à

M. Bergeron s'est également abstenu de toute mise en garde solennelle à M. Fabius - qui semble encore bénéficier - comme son conseiller social, M. Pêcheur, d'un « préjugé favorable », ou de toute menace de grève. Il y a indéniablement, devant la gravité de la situation économique et la montée du chômage, une recherche sérieuse de solutions de la part de plusieurs partenaires sociaux. Comme la CFDT - avec qui elle partage la revendication de la réduction de la durée du travail, - FO veut éviter tout grippage du jeu social et paraît mesurer les conséquences qu'aurait l'immobilisme.

M. N.

Pour 1985 LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT DEMANDE QUE LA HAUSSE DES LOYERS NE DÉPASSE PAS 5%

Les responsables de la Confédération nationale du logement (CNL) ont, mardi 11 septembre, au cours d'une conférence de presse, réclamé que la hausse des loyers en 1985 ne dépasse pas 5%.

Actuellement se discutent, au sein des instances de la Commission nationale des rapports locatifs, les éventuels « accords de modération » que prévoit la loi Quilliot. M. Claude Massu, président de la CNL, exclut pratiquement la possibilité d'un accord dans le secteur « libre », celui des propriétaires privés.

On sait que M. Paul Quilès s'était engagé, en mai dernier, à ne pas faire jouer les « circonstances économiques graves » qui réduisent la hausse des loyers à 80% de celle de l'indice du coût de la construction.

Suppressions d'emplois chez Thomson-Brandt-Armements

M. Yves de Gronville, directeur général de TBA, a annoncé, le 11 septembre, la suppression de cinq cent quatre-vingt-neuf emplois : en Seine-Saint-Denis, à l'atelier de prototypes, à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret), à l'usine de Tulle (Corrèze), ainsi que dans les bureaux d'études de La Ferté et de Saint-Denis. Il a également annoncé le transfert du siège social de l'entreprise à Saint-Denis. (AFP.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include SE-UL, \$ can., Yen (100), DM, Franc, F.R. (100), F.S., L.I. (100), C.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SE-UL, DM, F.R. (100), F.S., L.I. (100), S. Imp. Rows include dates and interest rates.

Des salariés d'Arthur-Martin ont occupé la mairie de Revin

Des salariés de la société Arthur-Martin (électromécanique, douze cents salariés) ont occupé toute la journée du 11 septembre la mairie de Revin, à l'appel de la CGT et de la CFDT pour protester contre quatre-vingt-quatorze licenciements demandés par la direction d'Electrolux-France. Une délégation devait être reçue le 13 septembre au ministère du travail.

Reprise du travail à l'usine Uginne-Aciers de Fos-sur-Mer. Le travail devait reprendre ce mercredi 12 septembre à l'usine Uginne-Aciers de Fos-sur-Mer - avec levée du piquet de grève, - après l'accord intervenu le 11 septembre entre la direction et la CGT. Le personnel non gréviste avait manifesté son opposition à la grève déclenchée par la CGT en procédant dans la matinée à des « opérations-escargot » autour d'Istres et en demandant à la sous-préfecture de garantir la libre circulation sur les voies d'accès au travail. La CGT, qui demande « des éclaircissements sur la situation à venir de l'emploi dans l'usine », devait discuter le 12 septembre avec les syndicats non grévistes (FO, CFDT et CGC).

Advertisement for 'L'ESPACE LE NOUVEAU MONDE' magazine, featuring 'La guerre des étoiles, vous y croyez?' and 'L'ESPACE LE NOUVEAU MONDE'.

Advertisement for 'L'ESPACE LE NOUVEAU MONDE' magazine, featuring 'La guerre des étoiles, vous y croyez?' and 'L'ESPACE LE NOUVEAU MONDE'.

Advertisement for 'L'ESPACE LE NOUVEAU MONDE' magazine, featuring 'La guerre des étoiles, vous y croyez?' and 'L'ESPACE LE NOUVEAU MONDE'.

Large advertisement for JAL (Japan Air Lines) featuring the slogan 'APPELEZ JAL: 225.55.01.' and 'Les petites attentions font les grands vols.' It includes illustrations of birds and text about flights to Bangkok, Hong Kong, Sydney, Tokyo, etc.

Advertisement for 'La classe Affaires' featuring 'Du nouveau pour gérer votre budget sur micro-ordinateur. C'est clair. C'est dans SYM.' and 'SYM, Science & Vie Micro. Le Savoir Vire Micro.'

AFFAIRES

MACHINES-OUTILS

L'implantation d'un constructeur japonais en Grande-Bretagne risque de mettre à mal l'industrie européenne

L'ensemble des constructeurs européens de machines-outils, réunis au sein du CECIMO (Comité européen de coopération industrielle de la machine-outil), protestent contre la future implantation du groupe japonais Yamazaki en Grande-Bretagne. Cet investissement du numéro deux mondial des tours à commande numérique et des centres d'usinage en Europe est jugé « des plus dangereuses ».

Le fait que le Japon ait fait perdre un plan de « conquête impériale de la part du Japon », qui, « au lieu de favoriser l'expansion des produits et de la technologie européenne, favorisera la mainmise japonaise sur une industrie que les plus hautes autorités européennes ont reconnue vitale ».

Yamazaki, qui va investir 30 millions de livres (environ 350 millions de dollars) pour bâtir une usine très automatisée à Worcester, a reçu du gouvernement britannique une aide de 8,1 millions de livres. Le CECIMO s'élève contre l'aval donné le 18 juillet dernier par la CEE à « cette subvention financée par les contribuables européens pour soutenir l'industrie japonaise ».

L'implantation de Yamazaki représente en effet un danger considérable pour les producteurs ouest-allemands, italiens et français. La production prévue de l'usine, qui doit entrer en service en 1986, est de cinq cents tours et de deux cent vingt centres d'usinage par an, c'est-à-dire le cinquième du marché européen, ou encore la totalité du marché français. Or l'Europe importe déjà 50 % de ses tours et de ses centres d'usinage du Japon, pays qui s'est spécialisé dans ces créneaux. La stratégie japonaise, affirmée d'année en année, est en effet de s'octroyer un quasi-monopole mondial de ces machines en les produisant en grande série dans des usines très robotisées. L'usine de Worcester n'emploiera ainsi que deux cents personnes !

Conscients de cette menace, les constructeurs européens ont multiplié les mises en garde

auprès des autorités britanniques et européennes. Mais M^{me} Thatcher y a été insensible parce que Yamazaki, devant exporter 80 % de sa production, va lui être utile pour redresser la balance commerciale de ce secteur. En sus, nombre de constructeurs en Grande-Bretagne sont déjà des filiales de groupes étrangers, américains surtout. Aussi, la machine-outil anglaise n'est déjà plus une industrie nationale.

Devant l'inflexibilité britannique, le CECIMO s'est alors tourné vers Bruxelles pour que M. Davignon, commissaire européen aux affaires industrielles, tente de bloquer le projet qui, parce qu'il serait « nuisible » aux sociétés européennes, tomberait sous l'article 179 du traité de Rome, ou, que, au moins, il refuse de donner son aval aux aides financières. Allemands et Italiens, qui sont exportateurs de machines-outils, souhaiteraient néanmoins agir avec discrétion pour ne pas apparaître comme protectionnistes. « Nous étions très confiants sur la position des autorités européennes », explique M. Chauvet, président du Syndicat français de la machine-outil, parce que la CEE au début de 1983 a inscrit la machine-outil au titre des secteurs jugés prioritaires. Elle ne pouvait pas ne pas voir le danger japonais.

Aussi les constructeurs ont-ils été surpris lorsque l'accord de Bruxelles fut donné, contre leur attente, le 18 juillet. Cette affaire, estime le CECIMO, aurait fait partie du « marchandage plus global entre la Grande-Bretagne et l'Europe », dont les constructeurs européens font les frais.

Les Européens vont essayer de se retourner vers la Cour de Luxembourg en soulignant qu'il est possible pour chaque pays du continent d'adopter des mesures protectionnistes provisoires visant les machines-outils nipponnes. Mais ils savent qu'il est bien tard...

ERIC LE BOUCHER.

Legrand va prendre le contrôle d'une société américaine

Legrand, leader européen de l'appareillage électrique basse tension, vient de prendre le contrôle majoritaire de Pass & Seymour, l'un des premiers fabricants américains dans le secteur (50 millions de dollars de chiffre d'affaires).

Le groupe français va investir 450 millions de francs dans cette opération. Le directeur financier, M. O. Buzil, précise que Legrand détient d'ores et déjà des options sur plus des

deux tiers du capital, et que les actionnaires ont déjà approuvé la fusion. Legrand a enregistré au chiffre d'affaires consolidé de 3,2 milliards de francs en 1983 en progression de 13 % par rapport à l'année précédente. Le groupe détient à l'heure actuelle 3 % du marché mondial du secteur, avec une position de 8 % en Europe et de plus de 30 % en France. Il emploie près de douze mille personnes.

CONJONCTURE

Budget : moins d'impôts plus de taxes

(Suite de la première page.)

Là non plus rien d'inédit, à l'exception du financement du CNES (Centre national d'études spatiales), qui est désormais à la charge du budget amovible des PTT. Ces crédits serviront d'une part aux dotations en fonds propres des entreprises nationalisées de l'électronique, et, d'autre part, aux actions de promotion des industries informatiques, bureautiques, télématiques, etc.

Tout à fait inédite en revanche, est la décision de ne plus rémunérer les fonds des comptes chèques postaux. Ces fonds, d'une valeur de 100 milliards de francs environ répartis par la poste, sont chaque année versés au Trésor qui, en échange, les rémunère à un taux de 5,5 % (en 1984). Privée de ces intérêts, la poste perd donc 5,5 milliards de francs que le budget général conserve par devers lui. En compensation, il est prévu que les télécommunications apportent 3,5 milliards de francs à la poste.

Au total, on peut donc considérer que l'Etat va « puiser » en 1985, sous différentes formes, 14,9 milliards de francs dans le budget annexe des PTT, contre 6,5 milliards l'an dernier. La « facture » sera payée par l'usager, qui verra augmenter les tarifs du timbre et du téléphone.

Ces ponctions diverses et ces transferts entre budgets général et annexe risquent de relancer la polémique entre l'opposition et le gouvernement sur leur constitutionnalité. Les juristes sont partagés à l'heure actuelle, mais il n'est pas à exclure que le Conseil constitutionnel, s'il est saisi, se prononce contre. Quel cas, c'est tout le budget de l'Etat qui, inconstitutionnel, serait à revoir...

Pour l'heure, au total, le projet de budget pour 1985 comporte 995,2 milliards de francs de dépenses, soit une augmentation de 6 % par rapport au budget de 1984, tel qu'il fut voté à l'automne dernier par le Parlement. Cette progression des dépenses publiques est inférieure à celle du produit intérieur brut qui, en 1983, a augmenté de 7,5 %.

D'une façon générale beaucoup de dépenses augmentent moins vite que l'inflation envisagée pour l'année prochaine : dépenses de fonctionnement (+ 4,4 %), dépenses d'investissements civils et militaires (+ 6,5 %), dépenses d'intervention (+ 3 %). C'est dire qu'en francs constants toutes ces dépenses - sauf les crédits d'investissements - baissent en valeur absolue. Les recettes augmentent elles de 4,8 % seulement et atteignent 856,7 milliards de francs. Le déficit s'établit donc en présentation à 138,5 milliards de francs.

Tel se présente le projet de budget pour l'année prochaine qui sur plusieurs points importants était susceptible de modification au cours du conseil des ministres. Parmi les points en litige, figuraient l'aide fi-

cale à la construction, les hausses de l'essence et le prélevement de 3 milliards de francs opérés par l'Etat sur les recettes fiscales des collectivités locales.

Le désengagement devenu presque total depuis deux ans des investisseurs privés du marché de la construction neuve, réduit l'activité de l'industrie du bâtiment de quarante mille logements par an. L'objectif du gouvernement est de rassurer les investisseurs et de les inciter à retrouver goût à la pierre.

Ce ne peut être par l'aide budgétaire directe qu'elle soit aidée à la pierre ou aide à la personne ; il est peu vraisemblable que le budget finance pour 1985 plus qu'il n'a fait en 1984 : soixante-dix mille prêts locatifs aidés ou PLA (sans que dix mille PLA supplémentaires soient reconduits) ; cent cinquante mille foyers à l'accession à la propriété ou PAF (seulement assortis de l'aide personnalisée au logement (APL) sous certaines conditions de ressources, cent soixante mille prêts conventionnés ou PC.

Deux types de mesures ont été étudiées, l'une touchant la construction neuve destinée à la location, l'autre les travaux de grosse amélioration.

En ce qui concerne les dépenses pour gros travaux, le mécanisme existe, puisque le propriétaire peut, pendant cinq ans et dans la limite d'un plafond, déduire de son revenu les intérêts des emprunts contractés pour les travaux d'amélioration. Etait envisagé d'offrir une possibilité de déduction aux propriétaires qui entreprendraient ces travaux d'amélioration, quelle que soit la forme de financement, qu'ils fassent ou non appel à l'emprunt. Cette déduction ne pouvant porter que sur une fraction de la dépense serait, évidemment, plafonnée par foyer fiscal.

Quant à l'incitation à la construction neuve, elle pourrait prendre la forme d'une aide à l'investissement, réduisant la fiscalité qui frappe les achats de logements neufs ou à construire dès lors qu'ils seraient destinés à la location. Cette réduction d'impôt pourrait dépendre - dans la limite d'un plafond - du coût de l'acquisition quel que soit son mode de financement (avec ou sans emprunt).

Les hausses prévues de la taxe sur les produits pétroliers (hausses s'ajoutant à l'indexation de la TIPP sur l'inflation) rapporteront 15 milliards de francs supplémentaires. Le tollé soulevé par cette mesure pourrait inciter le gouvernement à décharger un peu les carburants et à charger le fuel lourd.

Enfin, une aide fiscale nouvelle à l'investissement ne serait pas déduite, compte tenu de son coût et de ses effets incertains. En revanche, la formule actuelle d'amortissement accéléré qui permet jusqu'à fin 1985 d'amortir jusqu'à 70 % d'un investissement sera probablement prolongée en 1986.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le Conseil d'Administration s'est réuni le 6 septembre 1984 pour constater l'augmentation de capital par paiement du dividende en actions, conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 1984.

506 289 actions ont été présentées sur 625 107, soit 81 % du capital, correspondant à la création de 13 138 actions nouvelles de 100 francs, jouissance du 1^{er} janvier 1984.

Compte tenu de la prime d'émission, cette opération augmente les fonds propres de la Société de 10 840 952 francs, et porte le capital social à 63 824 500 F.

Le Conseil a tenu à remercier les actionnaires qui, très nombreux, ont ainsi témoigné de la confiance qu'ils avaient dans l'avenir de la Société.

Pour le premier semestre 1984, le chiffre d'affaires de la maison mère atteint 942 748 000 francs, en hausse de

19 % sur le premier semestre 1983. A périmètre de consolidation comparable la hausse pour le Groupe, à près de 20 %, traduit le bon niveau d'activité des principaux secteurs en France et à l'étranger. Avant impôts et provisions, la progression des résultats provisoires est également sensible pour ROUSSELOT S.A. et ses filiales.

Le Conseil d'administration a décidé une prime de participation majoritaire dans les sociétés du Groupe LUGAN. Représentant un chiffre d'affaires annuel d'environ 100 000 000 de francs, le Groupe LUGAN est spécialisé dans la collecte et le traitement des corps gras animaux. Très de la moitié de ses ventes est réalisée dans le secteur de l'alimentation humaine qui intéresse particulièrement le Groupe ROUSSELOT dont les positions dans le domaine agro-alimentaire se trouvent ainsi renforcées.

Legrand

Rachat d'une entreprise américaine

Legrand vient de prendre le contrôle majoritaire de Pass & Seymour, l'un des cinq premiers fabricants américains d'appareillage électrique d'installations.

Pass & Seymour a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 50 millions de dollars et un bénéfice après impôt de 2,1 millions de dollars (respectivement 27 millions de dollars et 1,3 millions de dollars pour le premier semestre 1984).

Spécialiste des interrupteurs et prises de courant, plaques de recouvrement, interrupteurs différentiels et minuteries électroniques, Pass & Seymour, qui emploie près de huit cents personnes, est le seul fabricant américain disposant d'implantations industrielles étendues à la fois sur la côte est (Syracuse, Etat de New-York) et la côte ouest (Los Angeles) ; la société dispose également d'une filiale de distribution et de montage au Canada.

Avec cet investissement dans Pass & Seymour, qui jouit d'une excellente image de marque aux Etats-Unis et au Canada, Legrand renforce donc sa position mondiale dans son créneau spécifique et prend pied sur le marché d'Amérique du Nord, dont la taille est comparable à celle de l'ensemble du marché européen.

D'autre part, Legrand va également prendre le contrôle de Cato, premier fabricant en France de matériel de protection contre les accidents d'origine électrique pouvant survenir sur les réseaux de distribution et installations haute, moyenne et basse tension.

Le groupe Cato, qui est implanté en région parisienne, où il emploie deux cents personnes, prévoit pour 1984 un chiffre d'affaires de 93 millions de francs environ, dont 40 % à l'exportation.

Cette acquisition permet à Legrand d'intégrer à un marché spécifique d'où il était jusqu'ici totalement absent et qui est très porteur en raison, notamment, des exigences sans cesse accrues de sécurité.

Enfin, les résultats semestriels-consolidés de Legrand sont les suivants :

(En millions de francs)	1 ^{er} semestre 1984	1 ^{er} semestre 1983	%	1983
Chiffre d'affaires	1 723,4	1 676,7	+ 2,8	3 207,6
Bénéfice net (part du groupe)	78,2	83,7	- 6,6	129,6
Marge brute d'auto-financement	189,4	183,8	+ 3,1	330,3

En ce qui concerne Legrand SA, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 099,7 millions de francs et le bénéfice net à 45,2 millions de francs, après, notamment, une dotation aux amortissements de 63,6 millions de francs et une variation des provisions à caractère de réserve de 14,2 millions de francs.

Pour les huit premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé est en progression de 5 %.

CEPES

depuis 1967, chaque année, plus de 1.000 étudiants...

sciences-po

57, r. Ch. Laffitte, 92 Neuilly. 722.94.94 - 745.08.19

Vente sur publications judiciaires au Palais de Justice à EVRY, 3, rue des Mazères
Mardi 25 septembre 1984, à 14 heures

UNE MAISON D'HABITATION

rue Pasteur, n° 20, à

LEUVILLE-SUR-ORGE (91)

MISE A PRIX : 100 000 F

Possibilité de baisse en cas de non-enchère d'un quart puis de moitié. Consignation préalable pour enchérir. Pour tous renseignements : M^{rs} AKOUN et TRUXILLO, avocats ass. à EVRY (91), 4, bd de l'Europe, tél. : 079-39-45 - Au greffe du TGI d'EVRY (91), où le cahier des charges est déposé.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 27 septembre 1984 à 14 heures : EN UN LOT

UN APPARTEMENT :

au 2^e ét. Bât. C, compr. : 3 p. et dépendances

SIS A PARIS (19^e)

114 à 132, RUE D'AUBERVILLIERS et 7 et 9, RUE CURIAL

M. à P. : 170.000 F - S'adr. à M^{rs} Marcel BRAZIER, avocat

178, bd Haussmann, PARIS-8^e - Tél. : 562-39-03

Vente sur enchère du 1/10, au Palais de Justice, Créteil
le JEUDI 20 SEPTEMBRE 1984, à 9 h 30

UN APPARTEMENT 4 P. à MAISONS-ALFORT (94)

17, rue de Maréchal-Juin - au 6^e étage - av. Calixte

MISE A PRIX : 512.600 F - S'adr. à M^{rs} Bruno CHAIN

Avocat à Paris (7^e), 19, av. Rapp - Tél. 555-720 - M^{rs} Théophile MAGLO, avocat à Créteil, 4, allée de la Toison-d'Or. Tél. 387-18-90.

Vie s/saisie-immobilière au Palais de Justice de Bobigny le mardi 25 septembre 1984 à 13 h 30

UN IMMEUBLE à SAINT-OUEN (93)

51, rue Charles Schmidt compr. : rez-de-ch. 4 étages, Grenier. - CONT. 139 m²

MISE A PRIX : 800 000 FRANCS

S'adr. M^{rs} LEOPOLD-COUTURIER, avocat à Paris (8^e), 14, r. d'Anjou Tél. : 265-92-75 - Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil - S/Lieux pour visiter.

Vente sur publications judiciaires au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazères
Le mardi 25 septembre 1984, à 14 heures

PAVILLON à BREUILLET (91)

lieudit - Chemin rural n° 1 - 6, rue des Barres-Réault

MISE A PRIX : 100 000 F

Possibilité de baisse en cas de non-enchère d'un quart, puis de moitié. Consignation préalable pour enchérir. Pour tous renseignements : M^{rs} AKOUN et TRUXILLO, avocats ass. à EVRY (91), 4, bd de l'Europe, tél. : 079-39-45 - Au greffe du TGI d'EVRY, où le cahier des charges est déposé.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vente s./licitation au Palais de Justice à Versailles, 3, place André-Mignot, le mercredi 26 septembre 1984, à 10 heures

UN APPARTEMENT

et UN BOX, bâtiment A, sis

Résidence Bel-Cabourg, à

CABOURG (14)

MISE A PRIX : 80 000 F

av. licitude de baisse immédiate et indéfinie. S'adr. pr. ts rens. à M^{rs} X. SALONE, avocat à VERSAILLES (78), 19, r. Ste-Sophie, tél. : 950-01-69 ; M^{rs} SCHMITT, syndic, tél. : 950-46-56.

Vente s./publications judiciaires au Palais de Justice à Evry (91) rue des Mazères
Mardi 25 septembre 1984, à 14 heures

UN TERRAIN

lieudit - Les Laves -, à

SAINT-PAUL (Oise)

Mise à prix : 10 000 F

Possibilité de baisse en cas de non-enchère d'un quart puis de moitié. Pour tous renseignements : M^{rs} AKOUN et TRUXILLO, avocats ass. à EVRY (91), 4, bd de l'Europe, tél. : 079-39-45 ; au greffe du TGI d'EVRY, où le cahier des charges est déposé.

Vente au Palais de Justice de BOBIGNY, le 25 septembre 1984, à 13 h 30

PAVILLON DE 5 PIÈCES

Garage, cellier, jardin, contenance 550 m²

allée de Gagny, n° 18

à GAGNY (Seine-Saint-Denis)

MISE A PRIX : 250 000 F

S'adr. à M^{rs} CONSTENSOUX, 46, rue de Bassano, 75008 Paris, tél. : 720-40-80 - Et à tous avocats postulant près les tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'EVRY (91) le mardi 25 septembre 1984 à 14 heures

Rue Mademoiselle numéro 12

MISE A PRIX : 100.000 F

Consignation préalable indispensable pr enchérir. Reus. : M^{rs} AKOUN et TRUXILLO, avocats ass., 4, bd de l'Europe, à EVRY (91), tél. : 079-39-45

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'EVRY (91) le mardi 25 septembre 1984, à 14 heures

UN PAVILLON à ORSAY (91)

rue des Copépiciens, n° 11

MISE A PRIX : 200 000 F

Consignation préalable indispensable pour enchérir. Reus. : M^{rs} AKOUN et TRUXILLO, avocats ass., 4, bd de l'Europe, à EVRY (91), tél. : 079-39-45.

Vente sur licitation au Palais de Justice d'EVRY (91), rue des Mazères
le mardi 25 septembre 1984, à 14 heures

UN PAVILLON D'HABITATION

élevé sur sous-sol complet, d'un rez-de-chaussée - Jardin - Le tout d'une contenance de 7 ares 56 centiares - 57, rue P.-Carré

à ATHIS-MONS (91)

MISE A PRIX : 300 000 F

Possibilité, à défaut d'enchère, de baisse de mise à prix du quart, même du tiers et de moitié. Consignation préalable pour enchérir. Pr reus. s'adresser à M^{rs} AKOUN et TRUXILLO, avocats ass., 4, bd de l'Europe, à EVRY (91), tél. : 079-39-45 - Au greffe du TGI d'EVRY, où le cahier des charges est déposé. A M^{rs} CHEVALIER, avocat à EVRY (91), 108, place des Miroirs, tél. : 077-66-85 - A M^{rs} HUDON, avocat à SAVIGNY-SUR-ORGE, 32, rue Henri-Dunant, tél. : 905-28-85 - Pr visiter : les samedis 15 et 22 septembre 1984, de 10 à 12 heures.

Vie s/saisie immobilière au Palais de Justice de Bobigny le mardi 25 septembre 1984, à 13 h 30 - En un seul lot

PAVILLON en état partiel d'ACHEVEMENT

Contenance cadastrale : 3 ares 82 centiares

Allée Joseph-Noize, numéro 30

à LIVRY-GARGAN (93)

MISE A PRIX : 100 000 FRANCS

S'adr. pr. ts rens. SCP J. WUOLOU, D. KNINSKI, M. BOSQUE Avts ass. à Aulnay-s-Bois 31, r. de Bondy. Au Greffe du T.G.I. de Bobigny où le cahier des charges est déposé. S. lieux pr. vis.

Vente sur conversion immobilière en vente volontaire au Palais de Justice de Versailles (Yvelines), 3, place André-Mignot, le Mercredi 19 septembre 1984, 10 heures

MAISON D'HABITATION av. JARDIN

cadastré section B, n° 1332, pr 9 a 87 ca, sise

Allée du Pain-Perdu n° 32

MAREIL-SUR-MAUDRE (78)

MISE A PRIX : 250.000 F

S'adr. au cabinet de M^{rs} Xavier SALONE, avocat 19, rue Sainte-Sophie, 78000 Versailles. Tél. 950-01-69.

Vie s/saisie-immobilière au Palais de Justice de Bobigny le mardi 25 septembre 1984 à 13 h 30 - En un seul lot

UN PAVILLON D'HABITATION

61, s/s-sol d'un r.d.ch. div. en entrée, séjour, cuis. s.d.b. W.C. salon, 2 ch. - Atelier - cont. 3 ares 29 centiares Allée de l'Orme n° 23 à

BONDY (Seine-t-Denis)

MISE A PRIX : 100 000 FRANCS

S'adr. pr. ts rens. à la SCP J. WUOLOU, D. KNINSKI, M. BOSQUE Avts ass. à AULNAY-S-BOIS (93) 31, r. de Bondy - Au Greffe du T.G.I. de Bobigny où le cahier des charges est déposé - Et sur les lieux pour visiter.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
11 septembre
Tassement

Marché	Indice	Différence
Paris	11 200	- 100
Amsterdam	1 200	- 10
Bombay	1 500	+ 20
Hong Kong	1 800	+ 10
London	2 500	- 50
Manila	1 200	+ 10
Mexico	1 500	+ 20
Osaka	1 800	+ 10
San Francisco	2 200	- 30
Singapour	1 500	+ 10
Tokyo	2 000	+ 10
Yokohama	1 800	+ 10

LA VIE DES SOCIÉTÉS

Société	Chiffre d'affaires	Bénéfice
Legrand	1 723,4	78,2
Pass & Seymour	50	2,1

50 من الاجل

صكنا من الامل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant 11 SEPTEMBRE

PARIS 11 septembre Tassement Le marché parisien a encore reculé mardi, mais dans de moindres proportions que la veille (moins 1,17 %). L'approche du son de cloche final, l'indice reflétait une baisse de 0,2 % dans des transactions au moins aussi actives que la veille lorsque 183 millions de francs avaient été échangés sur les valeurs françaises négociées au marché RM (réglement mensuel).

Table of stock market data for Paris, including columns for VALEURS, Cours, and variations. Includes sections for 'SECONDE MARCHÉ' and 'Hors-cote'.

NEW-YORK Irrégulier Après avoir été orienté à la hausse pendant une bonne partie de la séance (l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est adjugé jusqu'à 14 points à un moment), le marché new-yorkais a fait marche arrière pour céder 4,33 points en clôture, à 1.197,99 points.

Table of stock market data for New York, including columns for VALEURS, Cours, and variations. Includes sections for 'Actions au comptant' and 'Étrangères'.

LA VIE DES SOCIÉTÉS CARREFOUR. - A l'occasion de la publication de ses résultats pour le premier semestre 1984, ce groupe d'hypermarchés a annoncé qu'il prévoyait, pour l'ensemble de l'exercice en cours, une progression de 20 % de son bénéfice net consolidé par rapport à celui de 1983 (289 millions de francs) grâce à la bonne tenue de ses activités tant en France qu'à l'étranger.

Table of exchange rates and other financial data, including 'COTE DES CHANGES' and 'MARCHÉ LIBRE DE L'OR'.

Table of daily indices and market data, including 'INDICES QUOTIDIENS', 'TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE', and 'COURS DU DOLLAR A TOKYO'.

Table of exchange rates and gold market data, including 'COTE DES CHANGES' and 'MARCHÉ LIBRE DE L'OR'.

Table of real estate listings for 'AVILLON D'HABITATION' and 'ATHIS-MONS (91)', including details on properties and prices.

Table of real estate listings for 'Règlement mensuel', including details on monthly payments and interest rates.

Table of real estate listings for 'COTE DES CHANGES' and 'MARCHÉ LIBRE DE L'OR', including exchange rates and gold prices.

Vertical advertisement for 'LEGRAND' and 'PEPES sciences-po' on the left margin, including company information and product details.

